cole polytechnique
de l'Université de Tours
Département Aménagement

Agence
d'Urbanisme
de l'Agglomération
de Tours

Rapport de stage

Économie et Réseaux

sur les huit territoires de
l'espace métropolitain
Val de Loire - Maine

Cyril Blondel
Tutrice professionnelle : D.Herrisé
Tuteur universitaire : C.Demazière

Stage de Magistère d'Aménagement 3ème année
Juillet à Septembre 2006

UNIV.TOURS EPU DA CESA
D 251 006575 7

Sommaire

REMERCIEMENTS 1

INTRODUCTION 2

1ÈRE PARTIE PHOTOGRAPHIE ÉCONOMIQUE DES TERRITOIRES – VUE GLOBALE 3

A) QUEL RAYONNEMENT EUROPÉEN ? 4
B) QUELLE POSITION DU RÉSEAU DE VILLES DANS LE GRAND BASSIN PARISIEN ? 7
C) PHOTOGRAPHIE DÉMOGRAPHIQUE DES TERRITOIRES 11
D) LA SPÉCIALISATION ÉCONOMIQUE DES VILLES DU VAL DE LOIRE- MAINE 14
E) L'ESPACE VAL DE LOIRE – MAINE VU AU TRAVERS DES EMPLOIS MÉTROPOLITAINS SUPÉRIEURS (EMS) .21
F) LES PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ DU VAL DE LOIRE – MAINE 34

2ÈME PARTIE : PHOTOGRAPHIE ÉCONOMIQUE DES TERRITOIRES : PORTRAIT DES AIRES URBAINES 48

A) LA MÉTHODE ET LES MODALITÉS DE LECTURE 49
B) PORTRAIT ÉCONOMIQUE : L'AIRE URBAINE DE TOURS 53
C) PORTRAIT ÉCONOMIQUE : L'AIRE URBAINE D'ORLÉANS 64
D) PORTRAIT ÉCONOMIQUE : L'AIRE URBAINE DU MANS 75
E) PORTRAIT ÉCONOMIQUE : L'AIRE URBAINE D'ALENÇON 86
F) PORTRAIT ÉCONOMIQUE : L'AIRE URBAINE DE LAVAL 96
G) PORTRAIT ÉCONOMIQUE : L'AIRE URBAINE DE BLOIS 105
H) PORTRAIT ÉCONOMIQUE : L'AIRE URBAINE DE SAUMUR 115
I) PORTRAIT ÉCONOMIQUE : L'AIRE URBAINE DE CHINON 125
J) SYNTHÈSE : LES SPÉCIALISATIONS ÉCONOMIQUES DE L'ESPACE MÉTROPOLITAIN VAL DE LOIRE- MAINE 136

3ÈME PARTIE : LES RÉSEAUX ÉCONOMIQUES DE L'ESPACE MÉTROPOLITAIN VAL DE LOIRE - MAINE 141

A) PRÉCISIONS 142
B) GRILLE DES RÉSEAUX 142
C) ANALYSE 142

CONCLUSION 149

BIBLIOGRAPHIE 150

TABLE DES ILLUSTRATIONS 153

TABLE DES MATIÈRES 159

Page de garde et pages intercalaires : Samuel Perez, étudiant aux Beaux-arts de Quimper

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier particulièrement pour leurs conseils précieux, leur disponibilité et leur aide :

- Delphine Herrisé, tutrice professionnelle de stage ;
- Christophe Demazière, enseignant chercheur l'École Polytechnique de l'Université de Tours – Département Aménagement – et tuteur universitaire de ce stage ;
- Chani Stroobant, doctorante à l'École Polytechnique de l'Université de Tours – Département Aménagement ;

Mon travail a également été rendu possible grâce aux nombreuses personnes qui ont pris le temps de me recevoir, qui m'ont fourni des informations et des conseils précieux, contribuant ainsi à l'élaboration de ce rapport. Parmi ceux-là, je souhaite remercier plus spécifiquement pour leur accueil chaleureux :

- Claude Chéron, directrice de l'observatoire économique de Touraine ;
- Christelle Cochet, chargée de mission à la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Orléans ;
- Jean-Paul Couasnon, directeur de l'agence de développement économique du Mans (ADEMA) ;
- Erwan Jegou, directeur du service économique de la communauté urbaine d'Alençon.

Je remercie également l'ensemble de l'équipe de l'agence d'urbanisme de Tours, pour son aide.

Enfin, je tiens à remercier tout particulièrement Pauline Barbou et Lucie Blondel, pour leurs soutiens quotidiens et leurs remarques toujours constructives.

Introduction

Même si l'espace de « coopération métropolitaine Val de Loire – Maine » n'a pas été labellisé par le gouvernement via la DIACT, les huit EPCI[1] concernés (Laval, Alençon, Le Mans, Saumur, Chinon, Tours, Blois, et Orléans) ont souhaité poursuivre la démarche de coopération engagée dans ce cadre. Ils signeront officiellement en novembre 2006 un protocole de coopération (cf. note de présentation ci-jointe).

Le constat qui y est fait est le suivant : « Si la concurrence internationale se situe sur les activités à bas coût de main d'œuvre, elle l'est aussi et surtout sur des activités d'innovation et recherche, fortement créatrices de valeur ajoutée. ». En réponse, ils partagent une même « volonté : coopérer pour constituer un réseau visible à l'international. ». Une des ambitions est de « renforcer l'attractivité et la compétitivité des territoire en poursuivant et développant des coopérations dans le domaine économique, de l'enseignement supérieur et de la recherche ». Plus précisément, une des quatre actions à développer de façon prioritaire est d' « identifier, mettre en réseau et développer les filières d'excellence, notamment les pôles de compétitivité et les activités à forte valeur ajoutée afin d'accroître leur lisibilité internationale ». C'est en amont de cette action que se place le présent stage de trois mois, effectué à l'agence d'urbanisme de Tours.

Il s'agit ici de constituer une première observation de l'économie des territoires formant l'espace métropolitain, en partant d'une vision globale pour aboutir à analyse plus précise, permettant de pointer leurs spécificités économiques. Cette analyse se déroulera en deux temps :

- le premier visera à donner un cadre global et comparatif des économies des territoires à partir de la synthèse d'études concernant tout ou partie du sujet, c'est-à-dire la visibilité internationale, la spécialisation économique d'aires urbaines, ou encore les emplois métropolitains supérieurs ;
- le second visant à préciser les portraits économiques de chaque aire urbaine. Ne pouvant s'appuyer uniquement sur des données issues du recensement général de la population (RGP) 1999, la réalisation de ces portraits nécessitera le traitement et l'analyse d'autres données, comme celles de l'emploi salarié privé, publiées annuellement par l'UNEDIC. Ces données seront complétées et enrichies de par les entretiens menés auprès des techniciens des services économiques des agglomérations.

Dans un troisième temps (moins développé au sein de cette étude), un état des lieux des réseaux économiques existant sur et entre les territoires sera réalisé.

Cette étude dégagera les valorisations potentielles de filières d'excellence existantes qui gagneraient à être mises en réseau.

[1] Établissement Public de Coopération Intercommunale

1ère Partie Photographie économique des territoires – Vue globale

A) Quel Rayonnement européen ?

Comme le rappellent Céline Rozenblat et Patricia Cicille dans leur étude[2], plus de 200 agglomérations en Europe (limites Oural et Istanbul) comptent plus de 200.000 habitants. La question se pose alors de leur visibilité, de leur rayonnement à l'échelle européenne.

Dans leur étude, elles ont comparé 180 de ces grandes villes européennes selon une quinzaine de critères. Pour le territoire qui nous intéresse, seules Tours et Orléans apparaissent dans ce classement.

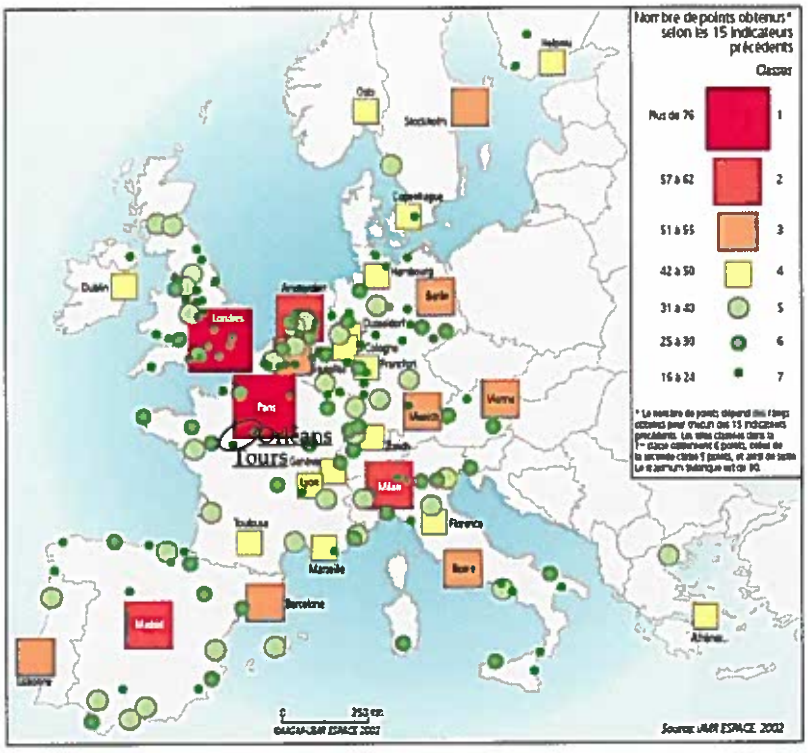

Carte 1 : Le classement des villes. Source : UMR ESPACE 2002

A.1) Un rayonnement européen aujourd'hui faible

Dans leur étude, Céline Rozenblat, Patricia Cicille ont classées en sept catégories les villes européennes, de 1, pour les villes au rayonnement international, à 7 pour des villes au rayonnement le plus local. Tours et Orléans appartiennent tous deux à la septième classe. Ce rayonnement est en accord avec leur taille démographique. Il est signalé qu'accroître la taille démographique en coopérant peut accroître la visibilité de ce type de « petites » villes.

Plusieurs faiblesses sont à souligner :

- *L'absence de grandes infrastructures permettant de les relier au réseau européen des villes* : Il n'y a pas de grands aéroports sur le territoire et peu de liaisons directes au départ de Tours et d'Orléans. Cette remarque est cependant à nuancer, la présence de Paris peut offrir de nombreuses possibilités en termes d'accessibilité si elle est doublée de moyens facilités à partir de Tours ou Orléans pour en profiter ;
- *L'absence de sièges sociaux de grands groupes européens ;*

[2] Les villes européennes : Analyse comparative - Céline Rozenblat, Patricia Cicille

- *Ce ne sont pas de grandes places financières ;*
- *Leur faiblesse en termes de tourisme urbain :*

Moins de touristes passent aujourd'hui un week-end à Tours ou à Orléans qu'à Amsterdam ou à Paris ;

- *Pas ou peu d'accueil de foires et salons internationaux et de congrès :*

Il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine relativement à d'autres villes européennes ;

- *Nombre de musées relativement faible ;*
- *Sites et Grandes manifestations culturelles : plus importantes en nombre mais de renommée encore trop faible.*

Mais on peut aussi noter quelques forces cependant :

Orléans et Tours ont connu ces cinquante dernières années une *croissance démographique soutenue,* relativement aux autres villes européennes. Seules les villes de la Péninsule Ibérique ont fait mieux. Les autres villes françaises de l'ouest et du Sud sont dans le même cas. Mais dans le reste de l'Europe, la tendance a été plus calme, particulièrement en Allemagne ou au Royaume-Uni.

En ce qui concerne le nombre d'étudiants et la proportion par rapport au nombre total d'habitants, Tours apparaît assez bien classé, relativement à sa taille. Il en est de même pour Orléans en ce qui concerne les réseaux de recherche.

A.2) Une spécialisation universitaire

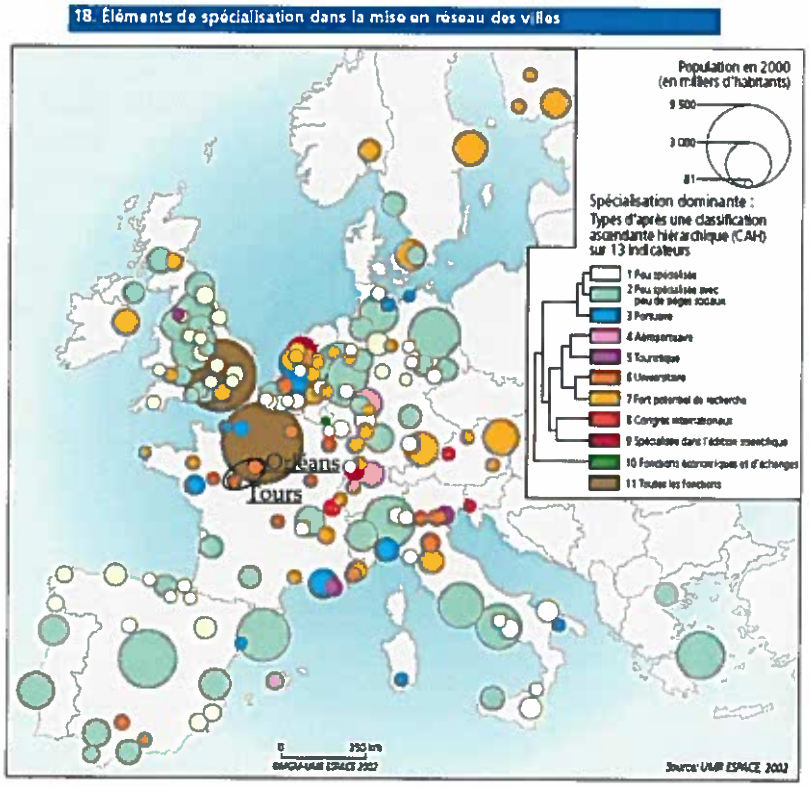

C'est d'ailleurs cette spécialisation qui est retenue à l'échelle européenne. Pour Céline Rozenblat et Patricia Cicille, cela caractérise les villes de faible taille qui sont à la fois bien dotées en structures universitaires, articulées avec d'autres fonctions assez diverses. Parfois, elles sont assez bien fournies en réseaux de recherche, ou allient seulement à leur fonction universitaire des sites culturels nombreux. Les villes de cette classe ont en général une assez faible accessibilité. Ce portrait semble caractériser tout à fait les deux villes.

Carte 2 : Éléments de spécialisation dans la mise en réseau des villes. Source : UMR ESPACE 2002

A.3) Un profil diversifié et industriel

Enfin, pour terminer rapidement cette qualification européenne de ces deux villes, voyons ce qui nous intéresse plus spécifiquement, c'est à dire leur profil économique. Tours apparaît comme une petite ville à économie diversifiée. Pour Céline Rozenblat et Patricia Cicille, ce sont des villes qui ont réussi à développer différentes compétences. Souvent elles allient une tradition industrielle, un bon réseau de communication, des activités tertiaires ou touristiques. En ce qui concerne Orléans, la ville est classée parmi celles à dominante industrielle, c'est-à-dire les villes qui allient industries et réseaux de télécommunications importants.

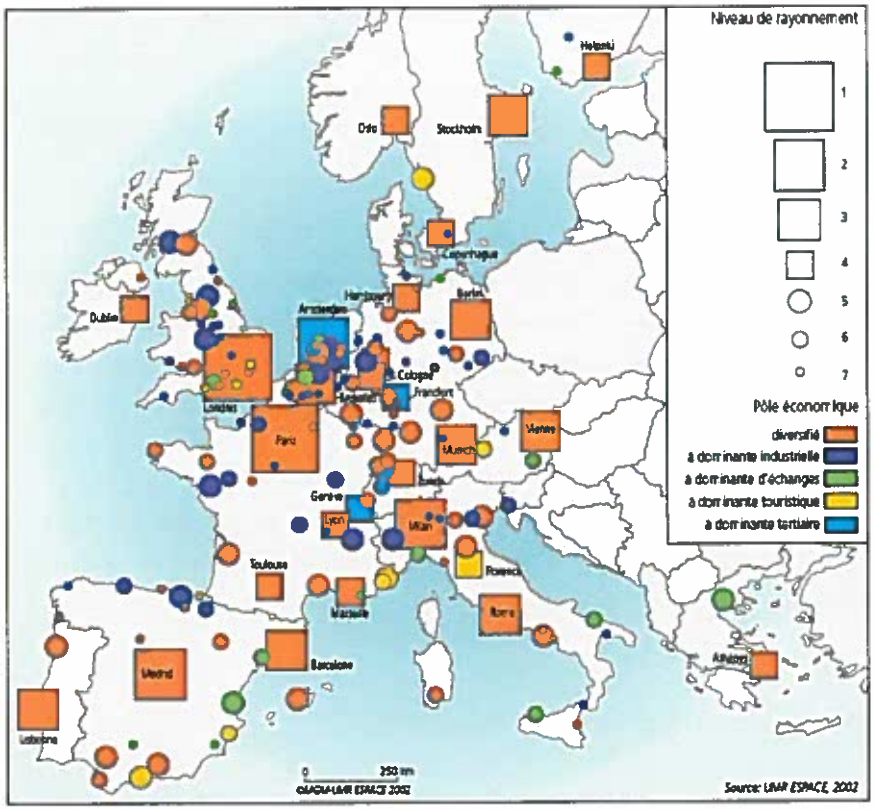

Carte 3 : Niveau de rayonnement et pôles économiques. Source : UMR Espace 2002

Nous préciserons donc ce portrait économique dans la suite de notre étude, mais il et intéressant de savoir comment est perçue aujourd'hui le territoire Val de Loire – Maine à l'échelle européenne. La réponse est simple : bien que dans une dynamique démographique remarquable, son rayonnement est faible et il apparaît comme peu spécialisé économiquement. La constitution en métropole pourrait être à ce titre intéressante pour gagner en visibilité. Un des points forts de Tours et Orléans sur lequel misé potentiellement pour en accroître leurs rayonnements serait, selon les auteurs de l'étude, le monde de l'université et de la recherche.

B) Quelle position du réseau de villes dans le grand bassin parisien ?

Les aires urbaines de Laval et Saumur ne font pas partie du bassin parisien. Chinon n'est pas une aire urbaine au sens de l'INSEE. Ces trois agglomérations seront donc absentes de cette partie de l'étude.

B.1) Le Val de Loire – Maine : un espace fortement attractif pour la population parisienne

Métropoles		Villes avant-postes		Autres Aires Urbaines			
Orléans	-5175	Chartres	-3558	Blois	-2567	Chaumont	106
Tours	-4147	Sens	-2938	Auxerre	-1990	Saint-Dizier	365
Caen	-2973	Montargis	-2901	Dieppe	-649	Vitry-le-François	365
Le Mans	-962	Beauvais	-1766	Louviers-Val de Reuil	-624	Abbeville	424
Troyes	176	Creil	-1558	Alençon	-429	Laon	446
Amiens	999	Evreux	-1304	Bourges	-356	Soissons	458
Reims	2468	Compiègne	-944	Châteauroux	-223	Châlons	727
Le Havre	2761	Château-Thierry	-857	Epernay	-139	Cherbourg	920
Rouen	2922	Pithiviers	-602			Saint Quentin	1023
		Dreux	671			Charleville	1267

Tableau 1 : Solde migratoire de Paris avec les principales Aires Urbaines du bassin parisien entre 1990 et 1999 – Source : Frédéric Gilli – Essai de caractérisation des aires urbaines du bassin parisien - 2002

Orléans et Tours sont les deux « métropoles » les plus attractives du bassin parisien pour la population parisienne entre 1990 et 1999 (avec un solde de +9300 à elles deux). Caen et Le Mans (+962) sont les deux autres métropoles attractives. Blois est l'aire urbaine la plus attractive dans la catégorie « autres aires urbaines » (+2567). Alençon fait également partie des aires urbaines qui ont un solde migratoire positif avec Paris (+429).
Ainsi, les cinq aires urbaines de l'espace métropolitain Val de Loire – Maine ont un solde migratoire positif avec Paris. L'attractivité est plus remarquable encore pour les villes du Val de Loire que pour celles du Maine. La qualité du cadre de vie est une explication possible.
La grande couronne parisienne, regroupant les villes « avant-postes », est l'autre espace qui connnait un solde migratoire fortement positif. La Normandie présente une situation contrastée. La Picardie et la Champagne-Ardennes affichent plutôt un solde migratoire négatif avec Paris.

Plus globalement, les deux cartes en page suivante réprésentent deux scénarii d'évolution démographique. Dans le premier, tendanciel, la croissance démographique serait moyenne dans le Val de Loire-Maine. Orléans connaitrait une croissance particulièrement forte du fait de sa proximité de Paris. Le Mans et Alençon perdraient en revanche en population.
Dans le second, l'espace Val de Loire – Maine se démarque comme un espace entier de croissance démographique, entre l'Île-de-France où la croissance démographique serait très importante, et le Berry et le sud de l'Orne en régression.

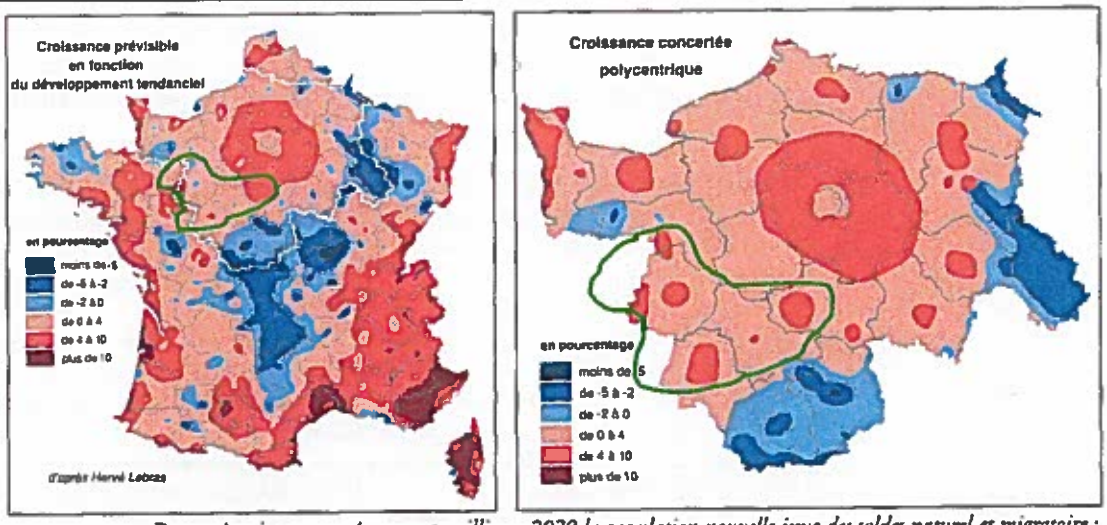

Deux scénarios contrastés pour accueillir en 2020 la population nouvelle issue des soldes naturel et migratoire : l'un tendanciel cartographié par Hervé Lebras, l'autre volontariste proposé par la MIIAT.

Cartes 4 et 5 : Croissance démographique 2000-2020 entre tendance et volontarisme pour le bassin parisien – Source : MIIAT[3] bassin parisien

B.2) Des échanges résidentiels importants entre aires urbaines du Val de Loire - Maine

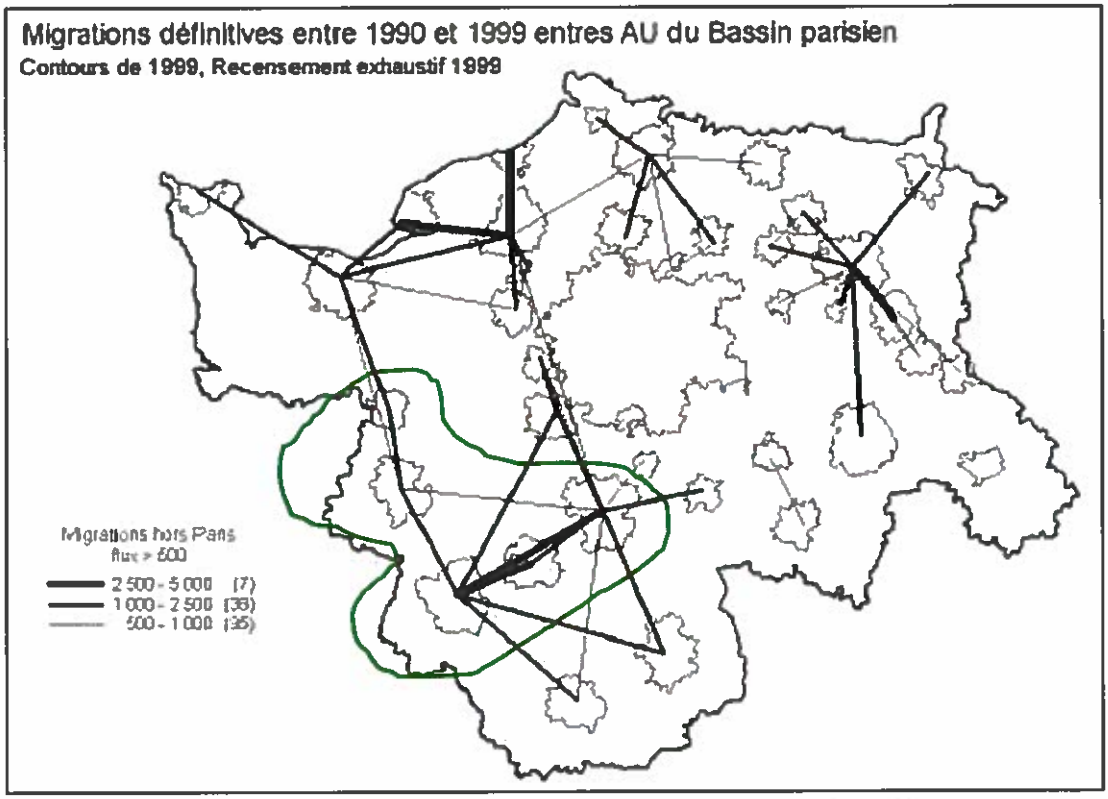

Carte 6 : Les migrations définitives non franciliennes, 1990-1999 – Source : Frédéric Gilli – Essai de caractérisation des aires urbaines du bassin parisien - 2002

L'espace Val de Loire – Maine ne se démarque pas comme un espace fermé et polarisé en termes de migrations résidentielles, comme peut l'être l'est du bassin parisien autour de Reims par exemple.

[3] MIIAT : Mission Interministérielle et Interrégionale d'Aménagement du Territoire

Le sud-ouest du bassin parisien apparaît plutôt bipolarisé autour de Tours et d'Orléans. Les migrations résidentielles sont particulièrement importantes le long de la Loire entre Tours, Blois et Orléans. Elles sont également importantes entre Tours et les autres aires urbaines du sud-ouest parisien, et entre Orléans et les autres aires urbaines du sud-ouest parisien.

B.3) L'espace Val de Loire – Maine : un sous-ensemble urbain régional cohérent ?

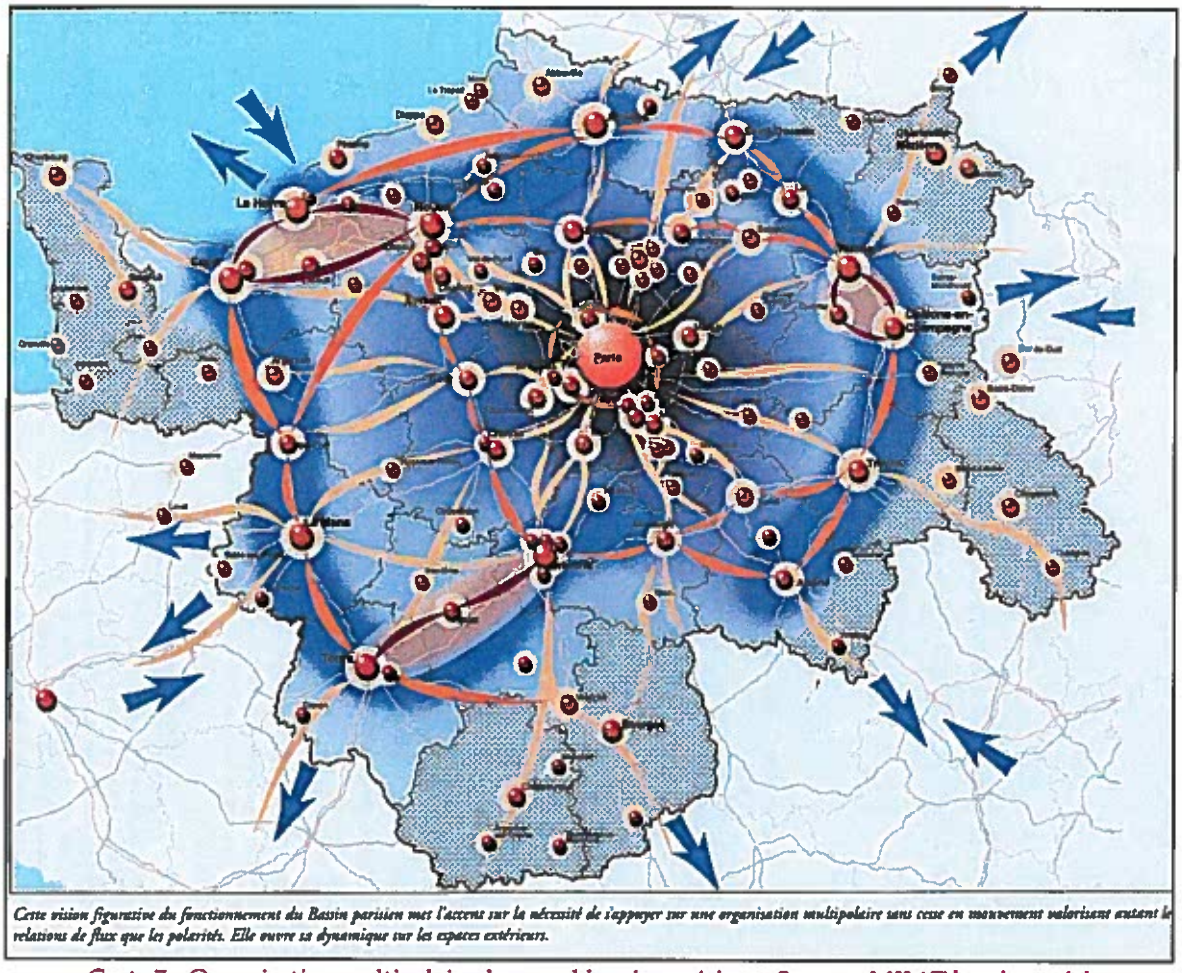

Carte 7 : Organisation multipolaire du grand bassin parisien – Source : MIIAT bassin parisien

Cette carte de la MIIAT identifie trois pôles urbains structurants autour du bassin parisien. L'axe Tours – Blois – Orléans en fait partie. Une importance significative est également donnée à un axe nord-sud Alençon – Le Mans – Tours.

Selon ces deux axes, l'espace Val de Loire – Maine forme, face au bassin parisien un espace urbain régional.
Frédéric Gilli distingue « trois grands ensembles urbains dans le bassin parisien autour des tripôles Rouen – Caen – Le Havre et Le Mans – Orléans – Tours, ainsi que de Reims – Amiens. » La MIATT distingue davantage « un ensemble urbain régional plus modeste, la Loire Moyenne (Orléans Blois Tours) ». La DIACT va également dans ce sens.

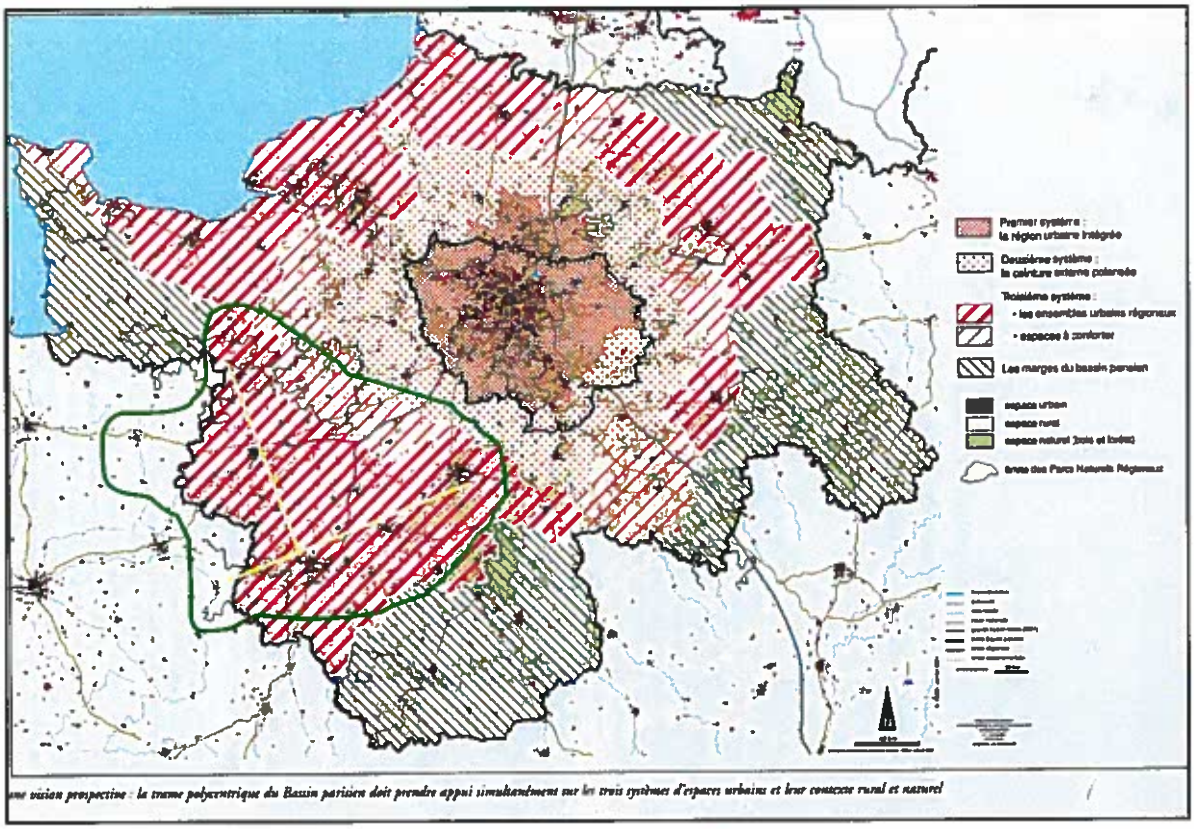

Carte 8 : Les trois espaces urbains du bassin parisien – Source : MIIAT bassin parisien

Ainsi, dans le bassin parisien, l'espace métropolitain Val de Loire – Maine forme un ensemble urbain discutable et discuté, le Maine n'étant pas systématiquement intégré. Il n'en reste pas moins un espace polarisant et un équilibre identifié dans un scénario de « réseau polycentrique » qui limiterait la macrocéphalie parisienne.

C) Photographie démographique des territoires

C.1) Un ensemble qui constitue presque 1,5 millions d'habitants

	Population Aires urbaines 1999[4]
Alençon	64.978
Blois	116.544
Chinon[5]	23.626
Laval	102.575
Le Mans	293.159
Orléans	355.811
Saumur	47.445
Tours	376.374
TOTAL	1.380.512

Tableau 2 et Graphique 1: Populations et poids démographiques des aires urbaines du Val de Loire – Maine –
Source : INSEE RGP 1999

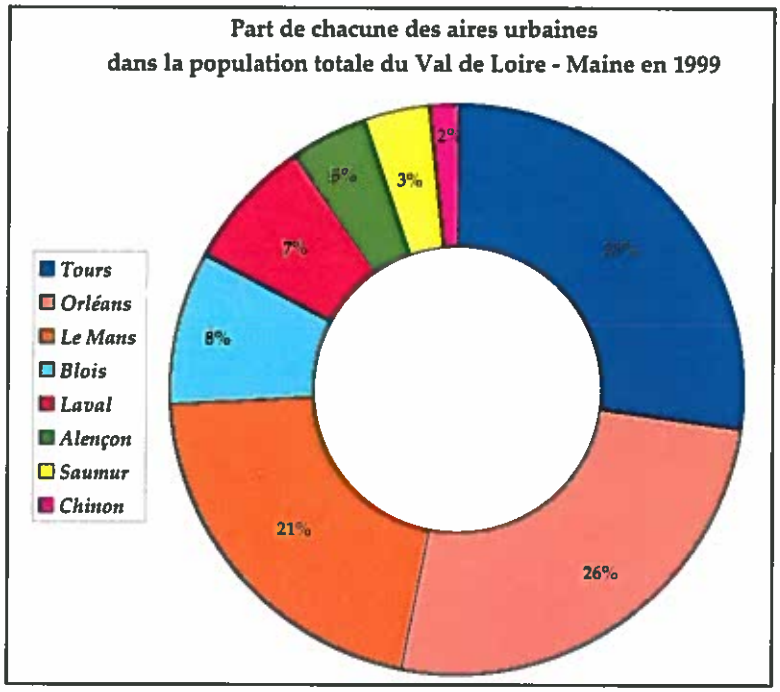

Le tableau et le graphique ci-dessus permettent de cerner immédiatement le poids démographique de chacune des aires urbaines de l'ensemble Val de Loire – Maine.

Trois agglomérations « moyennes » (comparativement aux autres agglomérations françaises) représentent chacune quasiment ¼ de la population de l'ensemble ici considéré : Tours, Orléans et Le Mans.

Blois et Laval sont un peu au dessus de 100.000 habitants. Ce sont des « petites agglomérations moyennes ».

Les cinq villes-centres sont toutes des préfectures départementales ; seule Orléans cumule la fonction de capitale régionale.

Alençon et Saumur sont deux petites agglomérations dans une situation un peu différente : Alençon est la ville principale de l'Orne et sa préfecture. Saumur n'est qu'une des sous-préfectures du Maine-et-Loire. Elle est démographiquement bien moins importante qu'Angers.

Enfin, Chinon est le petit poucet de l'espace, avec une « aire urbaine » toute relative puisque inventée pour l'occasion. Avec 23.000 habitants, sa ville-centre est une des sous-préfectures de l'Indre-et-Loire, là encore démographiquement peu importante par rapport à sa grande sœur tourangelle.

Ensemble, les aires urbaines comptent 1,38 millions d'habitants, non loin des 1,5 millions d'habitants constituant la masse critique métropolitaine.

---

[4] En France, selon l'INSEE, une aire urbaine est un ensemble continu de communes constitué par un pôle urbain (agglomération offrant au moins 5 000 emplois) et par des communes adjacentes (la couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente active travaille dans le pôle urbain ou cette couronne.

[5] Communes retenues : Anché, Assay, Avoine, Beaumont-en-Véron, Candes-St-Martin, Chinon, Cinais, Couziers, Cravant-les-Côteaux, Huismes, La Roche Clermault, Léméré, Lerné, Ligré, Marcay, Rigny-Ussé, Rivière, Savigny-en-Véron, Sazilly, Seuilly,St Benoît-la-Forêt, St Germain/s Vienne, Thizay

C.2) Évolution de la population : une dynamique positive pour Orléans et Tours

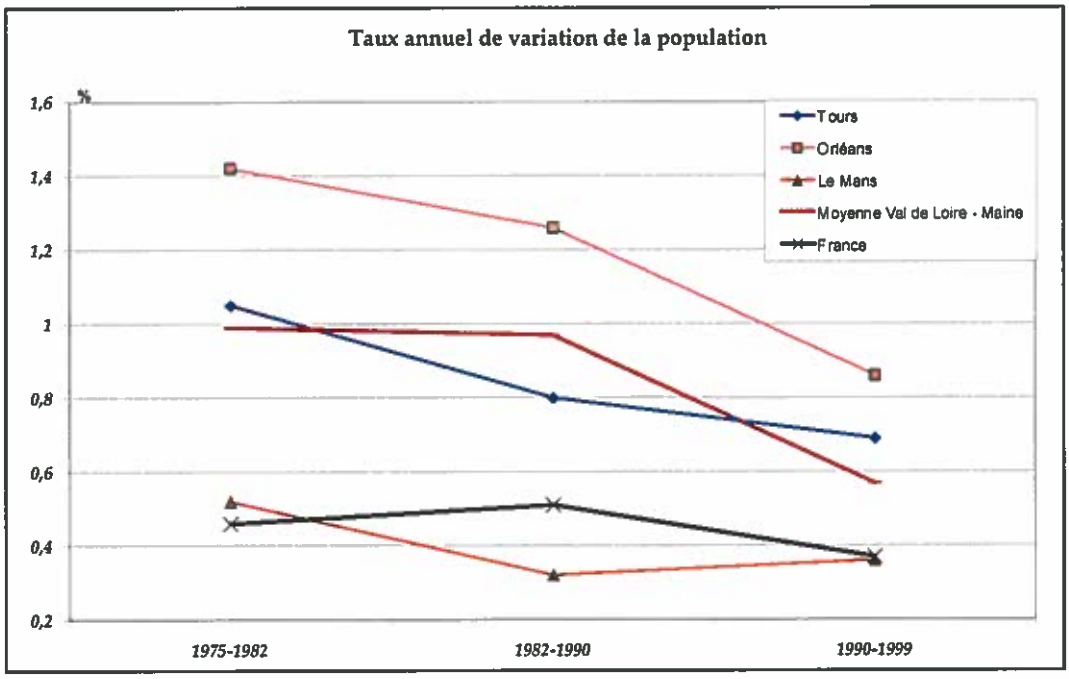

Graphique 2: Évolution comparée des populations des trois principales aires urbaines du Val de Loire - Maine entre 1975 et 1999 – Source : INSEE RGP 1999

Si la population continue de croître, la croissance diminue globalement sur l'ensemble des espaces considérés sur la période 1975-1982. Orléans et Tours ont connu une évolution dans la même tendance mais bien plus positive que la moyenne nationale (+0,86%/an pour Orléans, +0,7%/an pour tours contre 0,37%/an en France) et un peu au dessus de la moyenne des villes de l'étude (0,55%/an). Cette évolution est comparable à ce que connaissent les villes de même taille de l'Ouest de la France (Angers : 0,86%/an entre 1990 et 1999, Caen 0,72%/an durant la même période). Elle est en deçà des plus grandes agglomérations (Rennes par exemple : +1,31%/an sur 1990-1999). Orléans reste la plus attractive en termes de population, bénéficiant vraisemblablement de sa proximité immédiate du bassin parisien. La ville a gagné presque 3000 habitants par an sur la dernière période, contre 4000 par an entre 1975 et 1982. Bien qu'en baisse, la progression reste notable. Tours est au dessous, mais reste bien positif : +3400 habitants par an entre 1975 et 1983, +2500 entre 1990 et 1999.

La dynamique d'évolution du Mans se maintient autour de la moyenne nationale (+0,36%/an au Mans contre +0,37%/an en France). C'est une dynamique faiblement positive comparée aux autres villes de l'Ouest, comme Tours et Orléans. En revanche, si on compare la ville à d'autres villes de tradition ouvrière ou industrielle, telle Le Havre (-0,07%/an entre 1990 et 1999), Le Mans est dans une dynamique plus positive. Ainsi en termes de population, la proximité de Paris et sa situation dans le Grand Ouest français a vraisemblablement constitué un avantage face à la baisse d'attractivité de l'agglomération à l'image industrielle. La ville qui gagnait environ 1500 habitants par an entre 1975 et 1982, continue de progresser de 1000 habitants par an entre 1990 et 1999.

Enfin, Il faut noter qu'en termes de volume, ce sont ces trois agglomérations qui contribuent le plus à la positivité de la croissance de la population sur l'espace Val de Loire – Maine.

C.3) Évolution de la population : une situation moins positive pour les plus petites agglomérations

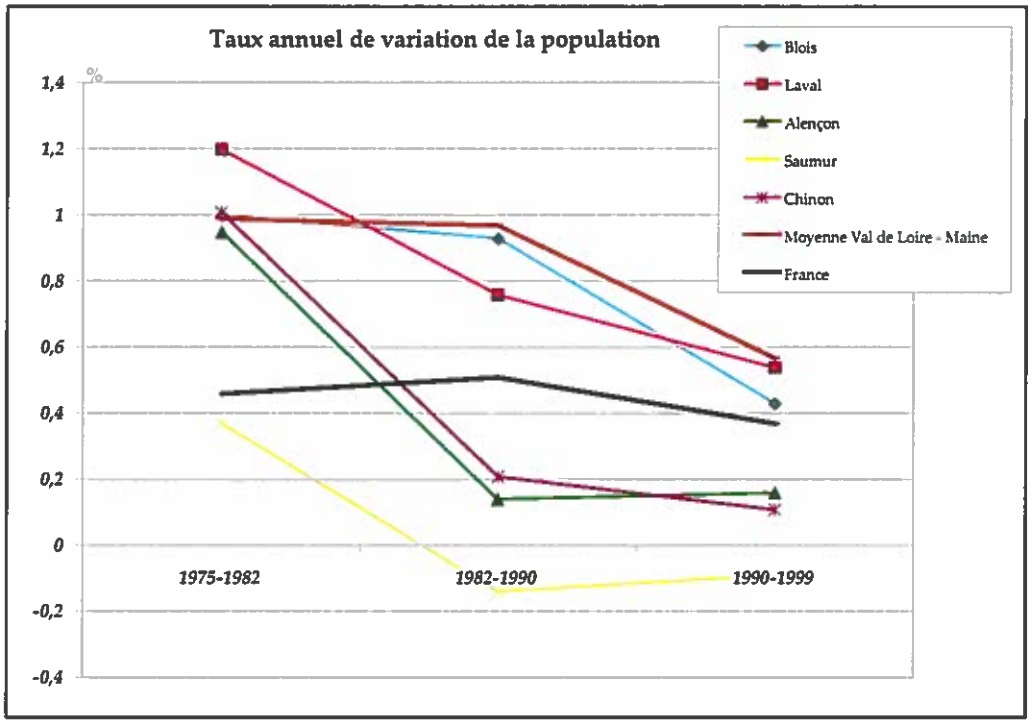

Graphique 3 : Évolution comparée des populations des cinq plus petites aires urbaines du Val de Loire - Maine entre 1975 et 1999 – Source : INSEE RGP 1999

Les cinq plus petites agglomérations ont connu des variations de populations moins positives que la moyenne du Val de Loire – Maine, portée par les bonnes performances de Tours et Orléans.

Néanmoins, la variation reste, dans les aires urbaines de Blois et Laval, au dessus de la moyenne nationale, gagnant autour de 500 habitants par an (+0,5%). Elles s'inscrivent dans la tendance des villes de l'Ouest français, là encore.

Pour Chinon, Alençon et Saumur, la situation diffère, leurs populations n'évoluant que peu en 1999, voire régressant légèrement pour la dernière (entre -0,2% et 0,2% par an pour les trois). En volume, on se situe entre 45 habitants perdus pour Saumur par an entre 1990 et 1999, et 100 gagnés pour Alençon, soit des variations assez faible au regard des plus grandes agglomérations de l'espace étudié.

En outre, pour Alençon et Saumur, l'évolution de la population est inverse à la tendance nationale. La situation semble avoir été un peu difficile dans les années 80, et mieux aller aujourd'hui. Quant à Chinon, le territoire semble avoir perdu de son attractivité depuis 1975.

La population des petites villes, et ce n'est pas un chiffre très surprenant, connaît de faibles variations.

Nous étudierons un peu plus les grandes tendances démographiques de l'espace étudié au cas par cas lorsque l'on réalisera un portrait de chaque agglomération.

D) La spécialisation économique des villes du Val de Loire- Maine

Cette partie s'appuiera principalement sur une étude de 2003 de la DATAR : La spécialisation économique des villes françaises, de Vincent Foucher. La volonté de cette étude est de dresser un panorama économique qui va bien au-delà de la distinction classique secteurs primaire, secondaire et tertiaire. Elle propose le positionnement de chaque ville en fonction d'une nomenclature divisée en 4 fonctions principales, elles-mêmes subdivisées en 14 fonctions secondaires.

Globalement, seuls les métiers de la fabrication baissent en France, tous les autres gagnants en effectif, entre 1982 et 1999.

L'APPROCHE FONCTIONNELLE		
Les 4 fonctions principales	**Les 14 fonctions secondaires**	**Définition des métiers concernés**
Fonctions de production immatérielle	Conception	Recherche et études techniques
	Gestion	Comptabilité, ressources humaines, finance, encadrement d'entreprises
	Commercialisation (marketing)	Vente en gros (ingénieurs commerciaux, technico-commerciaux, représentants)
Fonctions de production concrète	Fabrication	Production directe, contrôle et essais (ingénieurs de fabrication, techniciens de l'industrie, artisans, ouvriers, mineurs, agriculteurs)
	Logistique	Transport de personnes et de bien
Fonctions d'activités en aval	Services pratiques	Satisfaction des besoins de la population (hôtellerie, restauration, services personnels ou domestiques, accueil…)
	Distribution	Vente aux particuliers
	Nettoyage et Réparation	Entretien général et Nettoyage
Fonctions collectives		
- fonctions d'autorités	Administration publique	Fonctionnaires hors Santé, Éducation, Postes et Télécoms
	Sécurité publique	Maintien de l'ordre et Défense du pays
	Justice	Métiers de la loi
- fonctions de développement humain	Santé et Action Sociale	Professionnels de la médecine et de l'assistance sociale
	Formation	Corps enseignant et métiers de la formation
	Culture	Métiers du spectacle, journalisme, photographie, conservation dans la fonction publique

Tableau 3 : Approche fonctionnelle et classification de l'économie française – Source : DATAR 2003

D.1) Profil global

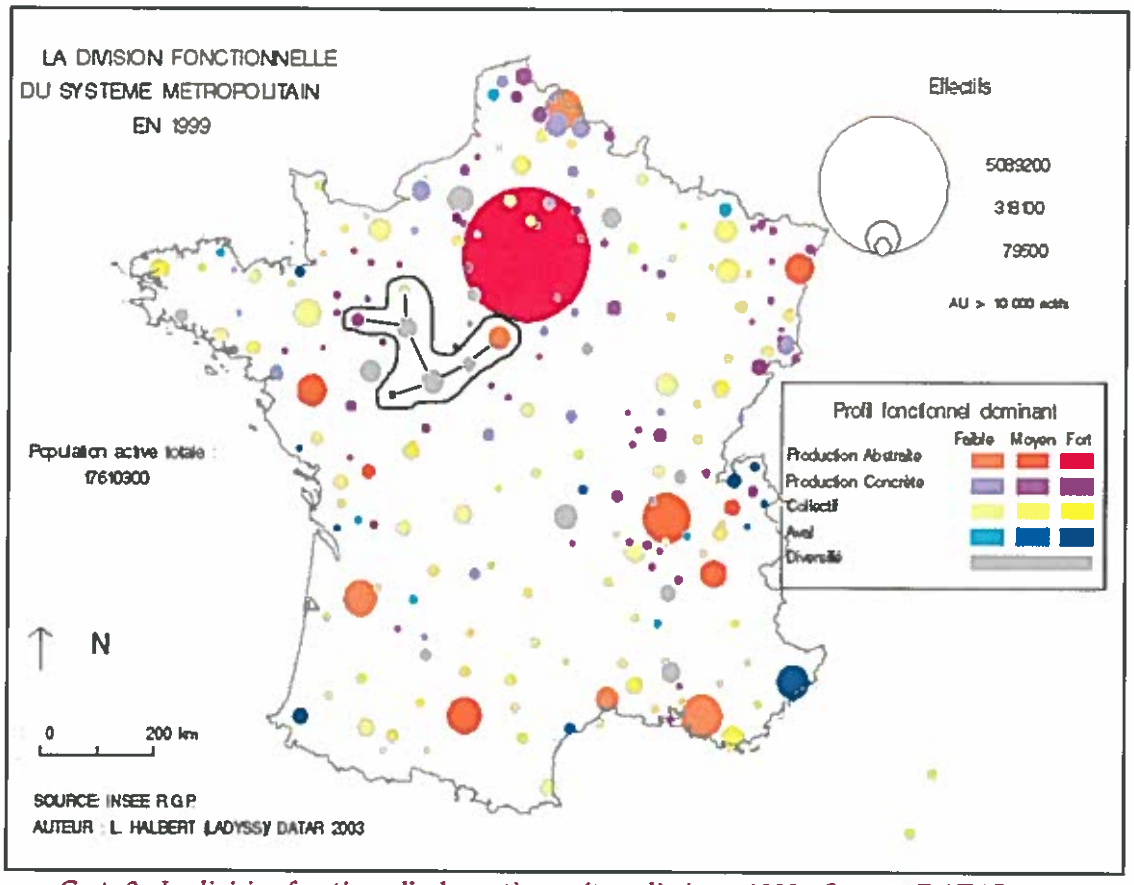

Carte 9 : La division fonctionnelle du système métropolitain en 1999 - Source : DATAR 2003

Profil fonctionnel	Dominance	Villes
Production abstraite	Moyenne	Orléans
Production Concrète	Forte, Moyenne	Laval, Saumur
Collectif	Faible	Alençon
Diversifié	/	Le Mans, Tours, Blois

Tableau 4 : Profil fonctionnel des villes du Val de Loire - Maine

Premier constat : les villes de l'espace Val de Loire – Maine ont des profils économiques qui diffèrent. Si on regarde plus finement cependant, Le Mans, Tours et Blois ont un profil semblable central au sein de l'espace étudié, duquel seul Orléans, parmi les plus grandes villes, s'éloigne avec sa spécialisation dans la production abstraite. Si on compare aux autres villes françaises de même taille, ce profil diversifié est une particularité. Seules Rouen, Reims et Clermont-Ferrand laissent apparaître la même caractéristique. Cette diversité économique signifie-t-elle des économies semblables entre Le Mans, Blois et Tours, à une échelle plus fine ? La question reste posée et demande une étude plus approfondie.

En revanche, la spécialisation d'Orléans rapproche la ville des plus grandes agglomérations françaises : Paris puis Nantes, Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Marseille, Lyon, Grenoble, Lille, et Strasbourg.

On retrouve logiquement les plus petites villes telles Laval et Saumur spécialisées dans la production concrète, comme beaucoup de villes françaises de taille comparable.

La spécialisation collective d'Alençon correspond à une tendance lourde du territoire français puisque 42% des aires urbaines sont concernées, un peu partout en France.

Notons enfin que seule Laval dans les villes de l'espace étudié présente une spécialisation économique forte.

D.2) Spécialisation économique plus fine

Spécialisation économique	Orléans	Tours	Le Mans	Blois	Laval	Saumur	Alençon
Conception							
Gestion							
Commercialisation							
Fabrication							
Logistique							
Services pratiques							
Distribution							
Nettoyage et Réparation							
Administration publique							
Sécurité publique							
Justice							
Santé et Action sociale							
Formation							
Culture							

Légende :

Indice de présence[6]

Plus de 130	Largement supérieur à la moyenne française
De 110 à 130	Supérieur à la moyenne française
De 90 à 110	Dans la moyenne française
De 70 à 90	Inférieur à la moyenne française
Moins de 70	Largement inférieur à la moyenne française

Tableau 5 : Prédominance des fonctions économiques dans les aires urbaines du Val de Loire - Maine

Le profil global expliqué précédemment ressort ici.

[6] Part des emplois du secteur dans l'aire urbaine sur part des emplois du secteur dans l'emploi total

D.3) Orléans, principale ville de l'espace au profil de production « abstraite »,

Spécialisation économique	Orléans	Tours	Le Mans	Lyon	Rennes	Nantes	Caen
Conception							
Gestion							
Commercialisation							

Tableau 6 : Comparaison de la spécialisation économique des aires urbaines du Val de Loire - Maine dans la fonction « production abstraite »

Si l'on compare Orléans, Tours et Le Mans à d'autres agglomérations françaises, le constat est contrasté.

Orléans apparaît spécialisée dans la production abstraite au même titre que les grandes agglomérations de province un peu plus importantes (Nantes, Rennes, Strasbourg par exemple). Elle garde un poids cependant en deçà des plus grandes villes (Lyon, Toulouse, Bordeaux). Cette spécialisation est principalement due à la concentration d'emplois dans la conception (Recherche et Études techniques), ce qui apparaissait déjà au niveau européen.

A population comparable, la spécialisation est affirmée par rapport à des villes comme Caen (et de manière identique par rapport à Angers, Valenciennes, Clermont-Ferrand, Nancy, ou Metz). Notons également que Tours, avec deux domaines dans la moyenne, a un profil plus « abstrait » que la majorité des villes de même poids démographique. C'est-à-dire que la ville se place devant Caen, ou Angers par exemple mais derrière Orléans, Nantes, Rennes… etc.

La non spécialisation du Mans dans le domaine est, en revanche, frappante pour une agglomération de son rang, même si en termes d'évolution la ville parait connaître un effet de rattrapage.

Si on regarde maintenant dans chacun des sous domaines au niveau national, la spécialisation d'Orléans la place parmi les 15 premières métropoles françaises.

On peut aussi mettre en exergue la présence de Tours dans la fonction de commercialisation, spatialement très discriminante et concernant principalement, selon Pascal Garreau, les grandes métropoles. Il identifie même « quelques grandes plaques métropolitaines de circulation de biens, à la tête desquelles sont placés de véritables nœuds organisant la géographie des flux de marchandises », confirmant les places de Tours et Orléans au sein d'une organisation multipolaire de l'espace urbain français.

Concernant les plus petites villes de l'espace, la production abstraite est comme partout en France, moins présente. Notons la bonne position relative de Blois dans la gestion, profitant sans doute de la proximité parisienne et orléanaise.

D.4) Des petites villes spécialisées dans la production concrète

Spécialisation économique	Orléans	Tours	Le Mans	Blois	Laval	Saumur	Alençon
Fabrication							
Logistique							

Tableau 7 : Comparaison de la spécialisation économique des aires urbaines du Val de Loire – Maine dans la fonction « production concrète »

Les 7 villes de l'espace Val de Loire - Maine apparaissent au dessus de la moyenne nationale dans le domaine de la production concrète. Cela est une des caractéristiques de l'espace. Plus finement, des différences sont cependant à noter :
On retrouve ce que le profil général avait établi : la forte spécialisation de Laval et Saumur dans le domaine, particulièrement dans la fabrication. Elles appartiennent plus généralement avec toutes les autres villes de l'espace étudié, à l'exception d'Orléans, à un Ouest français où la spécialité de la fabrication est certaine et maille particulièrement bien le territoire. Notons que le Nord de la France, l'Est et la région lyonnaise sont aussi concernés, dans un domaine où la baisse des effectifs est générale en France.
A signaler la spécificité d'Orléans, qui comme les grandes métropoles françaises, se démarquent par une spécialisation moindre dans la fabrication.

En revanche, au niveau de la logistique, la grande majorité des villes françaises sont dans la moyenne. Ce n'est pas le cas de Laval, Le Mans et Orléans qui sont au dessus. Il y a dans le domaine selon Pascal Garreau, un rattrapage de la province aux dépens de Paris. Le desserrement de la fonction logistique a ainsi participé à la forte croissance d'Orléans dans le secteur ces vingt dernières années.

Enfin, l'ensemble des villes autour de l'A11 et de l'A81 connaissent à l'ouest de Paris une forte croissance dans ce secteur, ces vingt dernières années. Ce constat vaut donc pour Laval et Le Mans, autant que pour Angers, Nantes et Rennes.

D.5) Peu de spécialisation autour de l'activité de services

A l'échelle de l'espace étudié, comme à l'échelle nationale, il n'y a pas de spécialisation autour de l'activité de services. « Les rares villes spécialisées en France » sont pour Pascal Garreau, « les villes qui n'ont pas de spécialité » autre. Cela ne concerne donc pas les villes du Val de Loire – Maine. On peut noter cependant la présence au dessus de la moyenne des services pratiques au Mans en et des activités de à Saumur.

D.6) Géographie de la fonction publique : Alençon l'administrative et le Val de Loire militaire

Spécialisation économique	Orléans	Tours	Le Mans	Blois	Laval	Saumur	Alençon
Administration publique							
Sécurité publique							
Justice							
Santé et Action sociale							
Formation							
Culture							

Tableau 8 : Comparaison de la spécialisation économique des aires urbaines du Val de Loire – Maine dans la fonction publique

Alençon se caractérise à la fois par la forte présence de l'administration publique et d'emplois dans le domaine de la santé, et par la relative absence d'emplois dans le domaine de la formation. Pour expliquer le premier point, on retrouve là une caractéristique de nombreuses petites préfectures françaises. Pour ce qui est du second, on note ce que l'auteur caractérise comme « classique » des petites et moyennes villes de milieu rural.

Au niveau de la sécurité publique, la géographie s'explique par les métiers de la Défense, la présence d'effectifs de police étant rarement discriminante. Orléans, Saumur et dans une moindre mesure Tours accueillent toutes trois des contingents militaires.

Pour ce qui est de la culture et de la justice, ce sont deux domaines où l'activité est fortement concentrée à Paris, et dans quelques rares grandes métropoles.

Au niveau de la formation, on peut être surpris de la faiblesse de Tours et d'Orléans au niveau français, alors que c'était selon Cécile Rozenblat et Patricia Cicille, elles auraient un fort potentiel de rayonnement au niveau européen. Elles apparaissent en effet moins dotées que des villes comme Poitiers, Montpellier, Toulouse, Marseille, Grenoble, Rennes, Rouen, Nancy ou Besançon.

D.7) Récapitulatif général et par villes

Cette analyse du profil économique de l'espace Val de Loire – Maine au regard de l'espace métropolitain français permet de dégager certaines caractéristiques :

- la convergence de certains indicateurs tend à placer Orléans dans la dynamique des grandes métropoles françaises, au-delà de ce que son poids démographique supposerait, et ce notamment de part un phénomène de desserrement de Paris à son profit ;
- Tours dans une moindre mesure concentre certaines fonctions métropolitaines ;
- L'espace Val de Loire Maine est globalement spécialisé dans la production concrète, c'est-à-dire l'industrie, l'artisanat, la logistique. C'est dans la logique du plus grand espace auquel il appartient : le Grand Ouest de la France.

	Spécialisation	Faiblesse relative	Profil
Alençon	Administration Publique et Santé	Formation / Production abstraite	Petites villes / (Préfectures)
Blois	Diversifié (Gestion)	Conception/ Commercialisation	Petites villes / (Proximité Paris)
Laval	Fabrication / Logistique	Production abstraite	Petites villes de l'Ouest / (Dynamique positive)
Le Mans	Fabrication / Logistique / Services Pratiques	Production abstraite / Administration Publique	Villes Moyennes / (Rattrapage)
Orléans	Production abstraite / Logistique / Sécurité Publique		Villes moyennes / (caractéristiques de métropole)
Saumur	Fabrication / Sécurité Publique	Production abstraite	Petites villes / (de l'Ouest)
Tours	Diversifié (Commercialisation / Fabrication)		Villes Moyennes

Tableau 9 : Spécialisations et faiblesses relatives économiques des aires urbaines du Val de Loire – Maine

E) L'espace Val de Loire – Maine vu au travers des emplois métropolitains supérieurs (EMS)

E.1) Définition

L'INSEE a défini une liste de 11 branches d'activité regroupant uniquement des ingénieurs et cadres dans leurs fonctions d'animation, de direction et d'encadrement. Le terme "métropolitain supérieur" fait implicitement référence aux qualifications des fonctions dont le contenu décisionnel est élevé ou qui contribue à l'image de marque de la ville où elles s'exercent. Ils sont davantage présents dans les villes et d'autant plus que la ville est importante. Ce sont des emplois à très haut niveau de qualification (de type cadre ou ingénieur) des secteurs de pointe (télécommunications, transports, informatique, banque et assurances), des services aux entreprises, de la recherche, de l'encadrement supérieur de l'industrie et du commerce, les emplois supérieurs de la culture et de l'information. L'INSEE propose en classement en onze fonctions :

Branches d'activités métropolitaines supérieures	Métiers concernés
Art	Artistes et emplois supérieurs artistiques, artisans d'art
Banque - Assurance	Cadres des secteurs de la banque et de l'assurance
Commerce	Cadres des commerces de gros et interindustriel
Commercial dans l'industrie	Ingénieurs et cadres commerciaux et technico-commerciaux dans les établissements industriels
Gestion	Cadres de direction, d'administration et de finance des établissements industriels
Information	Cadres et emplois supérieurs de l'information
Informatique	Ingénieurs et cadres de l'informatique des établissements industriels
Recherche	Ingénieurs et cadres techniques de recherche, études ou développement dans les établissements industriels ; Chercheurs de la recherche publique, emplois supérieurs des établissements de recherche et d'enseignement supérieur
Services aux entreprises	Cadres des services d'auxiliaires financiers et d'assurance, du crédit-bail, des activités immobilières, location sans opérateur, activités informatiques, services fournis principalement aux entreprises et organisations économiques
Télécommunications	Ingénieurs et cadres des postes et télécommunications
Transports	Ingénieurs et cadres des transports

Tableau 10 : Classification des emplois métropolitains supérieurs – Source : DATAR 2002

Il sera principalement fait référence à deux études :

- celle de l'INSEE, de 2002 : « Onze fonctions pour qualifier les grandes villes »[7] ;
- celle de la DATAR de 2004 : « L'offre métropolitaine vue par les EMS »[8].

[7] Onze fonctions pour qualifier les grandes villes, Philippe Julien – INSEE – Mars 2002

[8] Pour un rayonnement européen des villes françaises : L'offre métropolitaine vue par les emplois métropolitains supérieurs – Lévêque, Maurel, Sénelet - DATAR . FNAU – Octobre 2004

E.2) Profil Global

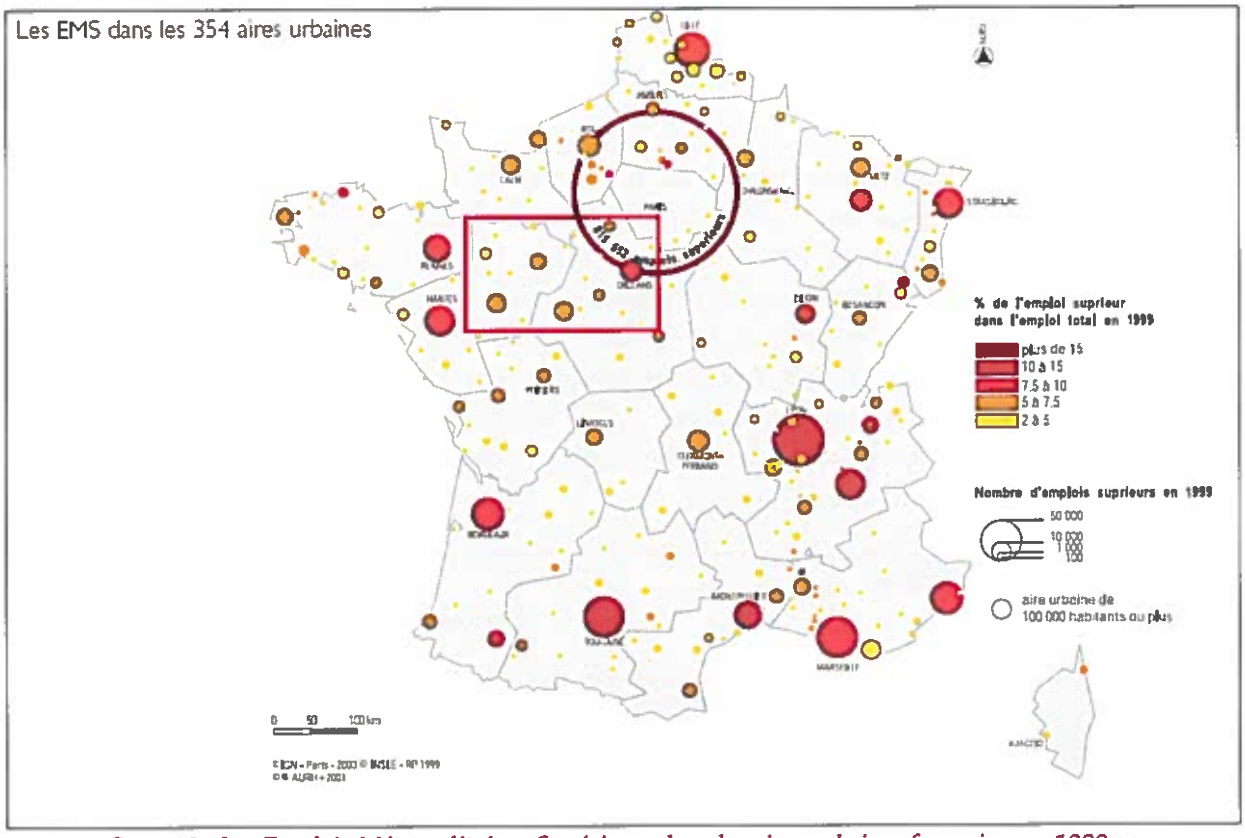

Carte 10 : Les Emplois Métropolitaines Supérieurs dans les aires urbaines françaises en 1999 – Source : DATAR 2004

En France, une vingtaine d'agglomérations, dont Orléans (8%), se démarquent avec plus de 7,5% d'EMS. Ce sont très majoritairement les grandes aires urbaines. On y retrouve notamment Paris (16%), Lille (8,3%), Nantes (8,7%), Lyon (10,6%), Marseille (8,6%), Toulouse (12%)…etc. Tours, avec 6,9% d'EMS, juste au dessous de ce chiffre.

Le Mans (5,4%) et Blois (5,2%) se situent dans les 80 agglomérations françaises qui comptent plus de 5% d'EMS. On retrouve dans cette catégorie (en orange sur la carte) la grande majorité des villes moyennes françaises (Besançon, Niort, Brest, Colmar…etc.) et de certaines grandes agglomérations moins dynamiques (Rouen, St Etienne, Metz).
Laval, avec 4,8% d'EMS, n'est pas très loin derrière mais appartient comme Alençon (3,9%) et Saumur (3,7%) à la catégorie suivante en jaune sur la carte. Cette classe de 2% à 5% permet de prendre en compte la quasi-intégralité des aires urbaines restantes en France.

Ainsi, on retrouve sur l'espace Val de Loire – Maine l'ensemble des profils d'aires urbaines, de celle qui regroupent une part importante d'EMS à celles qui en comptent moins. Voyons maintenant plus précisément si ces résultats correspondent à leur population et quelles évolutions sont constatées.

E.3) Rang des aires urbaines en fonction des EMS et Évolutions

i. Constats : des situations variables : Vers un équilibrage Orléans – Tours ; Le Mans en nette progression.

Aire urbaine	Rang Population 1999[9]	Taux d'emplois métropolitains supérieurs			
		% 1999	Rang 1999	% 1990	Rang 1990
Orléans	22e	8,0	17e	7,4	15e
Tours	20e	6,9	25e	6,1	28e
Le Mans	28e	5,4	57e	4,3	111e
Blois	66e	5,2	67e	4,6	77e
Laval	75e	4,8	88e	4,6	77e
Alençon	116e	3,9	179e	4,0	142e
Saumur	142e	3,7	200e	3,1	256e

Tableau 11 : Les fonctions métropolitaines supérieures dans les aires urbaines du Val de Loire –Maine - Source : INSEE RGP 1999

En termes d'emplois métropolitains supérieurs, Orléans dépasse son rang lié à sa population, mais marque légèrement le pas par rapport aux meilleurs entre 1990 et 1999. Tours se rapproche quant à lui du sien, et par la même occasion de son voisin. Alors qu'on comptait 13 agglomérations entre les deux en termes de taux d'EMS en 1990, on en compte plus que 8 en 1999.

Le constat de corrélation entre taille et taux d'EMS ne s'applique visiblement pas au Mans, qui reste en 1999 largement en retard dans le domaine. Il faut cependant noter une très forte progression de 54 places entre 1990 et 1999, ce qui fait de l'aire urbaine une des plus créatives d'EMS en France entre les deux recensements.

La corrélation s'applique en revanche à Blois, grâce à la progression notable de son taux d'EMS entre 1990 et 1999. Laval qui a vu son taux également augmenté sur la même période marque cependant le pas dans le domaine et se situe aujourd'hui en deçà de ce qui pourrait être attendu.

Alençon est une des seules aires urbaines françaises à avoir connu une régression de son taux d'EMS entre 1990 et 1999. Sa situation par rapport aux autres aires urbaines françaises est donc plus mauvaise dans le domaine.

Enfin Saumur rattrape son important retard en progressant de 56 places, quasiment autant que Le Mans, mais reste en deçà de ce que sa taille pourrait laisser entrevoir.

Ainsi, Orléans montre une densité d'EMS supérieure à la moyenne, Blois, Tours et Laval sont dans la moyenne. En revanche Le Mans, Saumur et Alençon sont en dessous. Si les deux premières sont dans une dynamique de rattrapage, ce n'est malheureusement pas le cas de la dernière.

[9] Par rapport aux 354 aires urbaines comptabilisées par l'INSEE en 1999

ii. Évolutions par rapport aux grands ensembles régionaux : Une logique de franges du Bassin Parisien ou une logique de Grand Ouest ?

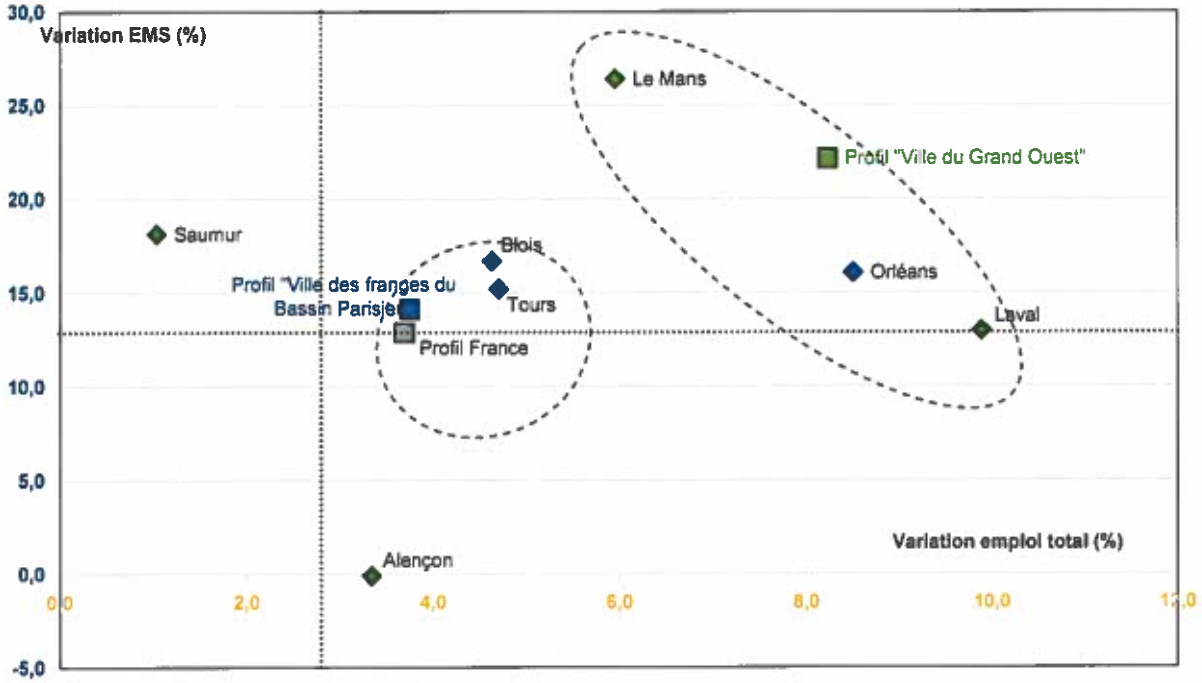

Graphique 4 : Comparaison de la variation de l'emploi total en fonction de celle des EMS entre 1990 et 1999 dans le Val de Loire – Maine à l'échelle de « grands ensembles régionaux » - Source : INSEE RGP 1990 ET 1999

Par rapport à la France, Blois, Tours, Le Mans, Orléans et Laval gagnent davantage d'emplois, et aussi, plus particulièrement, davantage d'EMS qu'une aire urbaine française type (Profil France[10] sur le graphique). Saumur gagne moins d'emploi mais plus d'EMS que la moyenne française. Alençon gagne cependant moins d'emplois que la moyenne française et a perdu 1 emploi métropolitain supérieur entre les deux recensements.

Si on reprend les grands ensembles régionaux définis dans l'étude de la DATAR, le constat est différent. Les villes du Grand Ouest[11] sont dans une dynamique très positive en termes d'emplois et d'EMS. Laval, Le Mans et Orléans se rapprochent de ce profil.
Tours et Blois se trouvent légèrement au dessus du profil « Franges du Bassin Parisien »[12], très proche de la moyenne française.

Ainsi, on ne dégage pas de logique « Grand Ouest » ou « Franges du Bassin Parisien » sur l'ensemble du territoire Val de Loire – Maine, mais plutôt une combinatoire des deux, dont la logique géographique n'est pas forcément respectée (Orléans). **Il faut retenir que les villes sont dynamiques et attractives en termes d'emplois et d'EMS en particulier. Le rattrapage du Mans dans ce dernier domaine est notable. L'attractivité économique globale de Laval et Orléans le sont aussi.**

En revanche, Alençon et Saumur, les deux plus petites villes de l'espace ne sont pas dans le même mouvement.

---

[10] Prend en compte les 354 aires urbaines françaises délimitées par l'INSEE en 1999

[11] Rennes, Le Mans, La Rochelle, Angers, Nantes, Poitiers, Vannes, St Nazaire, St Brieuc, Brest, Niort, Laval, Quimper, Angoulême et Lorient, selon DATAR 2004

[12] Bourges, Blois, Tours, Orléans, Chartres, Caen, Reims, Cherbourg, Troyes, Charleville-Mézières, Rouen, Le Havre, St Quentin, Amiens, Beauvais, Compiègne selon DATAR 2004

iii. Évolutions par rapport aux aires urbaines de même taille

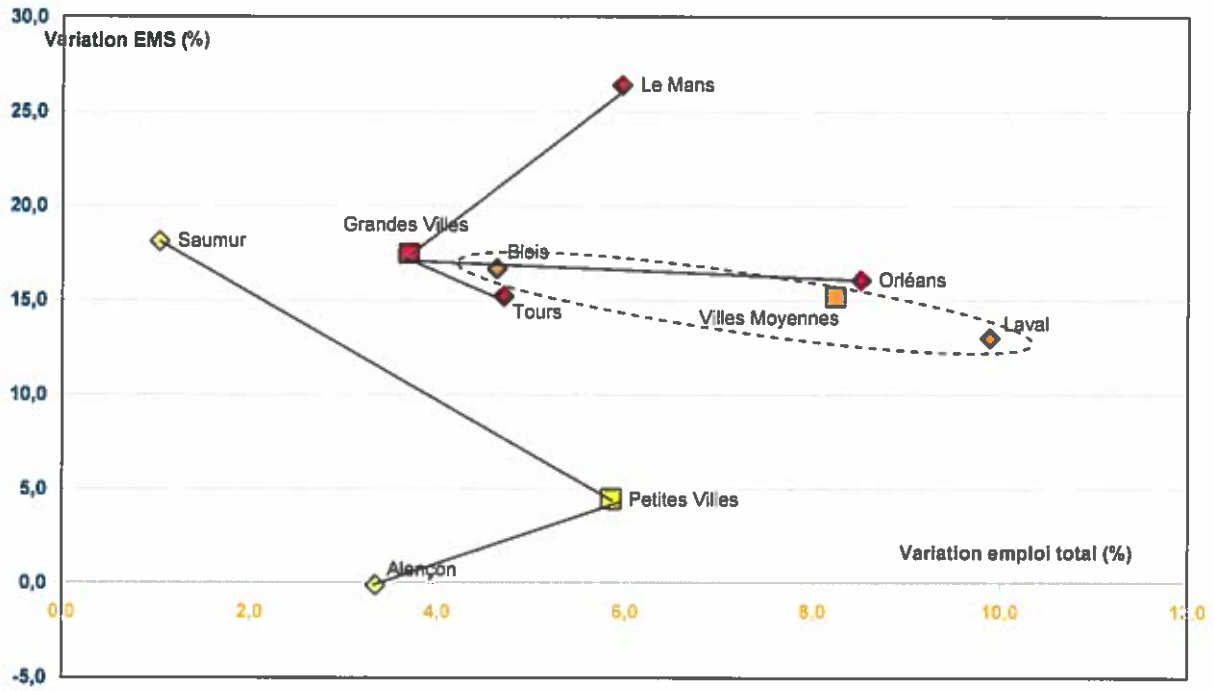

Graphique 5 : Comparaison de la variation de l'emploi total en fonction de celle des EMS entre 1990 et 1999 dans le Val de Loire – Maine par rapport à la taille des villes – Source : INSEE RGP 1990 et 1999

Si l'on s'intéresse maintenant à la taille démographique des villes, des situations contrastées apparaissent.

Par rapport à un groupe « Grandes villes »[13] de population comparable, Tours, Le Mans et Orléans sont dans une dynamique d'emploi globale plus positive. **Au niveau EMS, seul Le Mans se détache, ce qui confirme son dynamisme particulier. Tours et Orléans se positionnent tout juste dans la moyenne.**

Quant à Blois et Laval, le profil « Villes Moyennes »[14] apparaît comme être la moyenne des deux villes. Laval présente une dynamique relativement plus forte de l'emploi global, Blois d'emplois métropolitains supérieurs.

Ainsi, bien que dans une dynamique d'emploi global diverse, tout en restant positive, Blois et Laval connaissent une croissance des EMS proportionnelle à leur taille.

Si l'on s'intéresse maintenant aux « petites villes »[15], Alençon et Saumur se détachent des profils « standards ». Les créations d'emploi ont été relativement faibles dans les deux villes dans la période intercensitaire. En revanche, Saumur connaît une dynamique de création d'EMS très importante, même supérieure à la moyenne du groupe de « grandes villes »choisi, pendant qu'Alençon stagne dans le domaine. **Les situations sont ici très contrastées par rapport à des villes de même taille : Saumur comble un rattrapage dans l'emploi métropolitain supérieur, Alençon est dans une situation économique peu dynamique.**

---

[13] Tours, Orléans, Le Mans, Angers, Le Havre, Brest, Reims, Caen, Dijon, St Etienne

[14] Blois, Laval, Colmar, Tarbes, Compiègne, Charleville-Mézières, Belfort, Roanne, Forbach, St Quentin

[15] Saumur, Alençon, Rochefort, Laon, Cambrai, Villefranche-sur-Saône, Montélimar, Aurillac, Dax, Lons-le-Saunier

iv. Quelles croissances absolues ?

Villes	Nombre d'EMS	Variation en nombre des EMS entre 1990 et 1999	Taux d'EMS pour 100 habitants	Variation de l'emploi total entre 1990 et 1999
Tours	10.533	+ 1605	2,8	+7195
Orléans	12.494	+ 2010	3,5	+13215
Le Mans	6.518	+ 1722	2,2	+7140
Blois	2.636	+ 440	2,3	+2337
Laval	2.391	+ 311	2,3	+4917
Alençon	1.063	- 1	1,6	+920
Saumur	705	+ 128	1,5	+195

Tableau 12 : Les variations absolues des emplois métropolitains supérieurs sur l'espace Val de Loire – Maine - Source : INSEE RGP 1999

Tours et Orléans sont de loin les aires urbaines où le nombre d'EMS est le plus élevé, leur « concentration » également (on entend ici par concentration, taux d'EMS pour 100 habitants). Avec Le Mans, ce sont les villes qui en ont le plus gagné d'EMS en valeur absolue sur le territoire du Val de Loire - Maine.
Le Mans reste cependant dans des concentrations d'EMS identiques à Blois ou à Laval (2,2 ; 2,3 ; 2,3). Alençon et Saumur en comptent moins en nombre et en concentration.

Si Orléans a connu une croissance légèrement moins forte sur la dernière période, elle continue d'être la ville gagne le plus d'EMS sur Val de Loire – Maine, et la 2e après Angers par rapport aux villes de même taille.

A Laval, les proportions sont moindres mais le constat est le même : la croissance de l'emploi ne repose pas du tout sur la croissance des EMS, puisque leur progression entre 1990 et 1999 est peu importante en nombre.

A Alençon, l'évolution de l'emploi ne traduit pas un renforcement des EMS. Seuls Rochefort ou Cambrai connaissent le même type de problématique. Ce n'est pas l'enclavement du département qui explique cela à lui seul : Aurillac connaît par exemple une dynamique plus positive dans le domaine dans une situation d'enclavement plus importante. D'autant qu'en termes d'emploi global, la progression d'Alençon est dans la moyenne des villes aussi peuplées.

E.4) Approfondissement : quel profil se dessine ? Quelles fonctions sont prédominantes ?

i. Contexte national

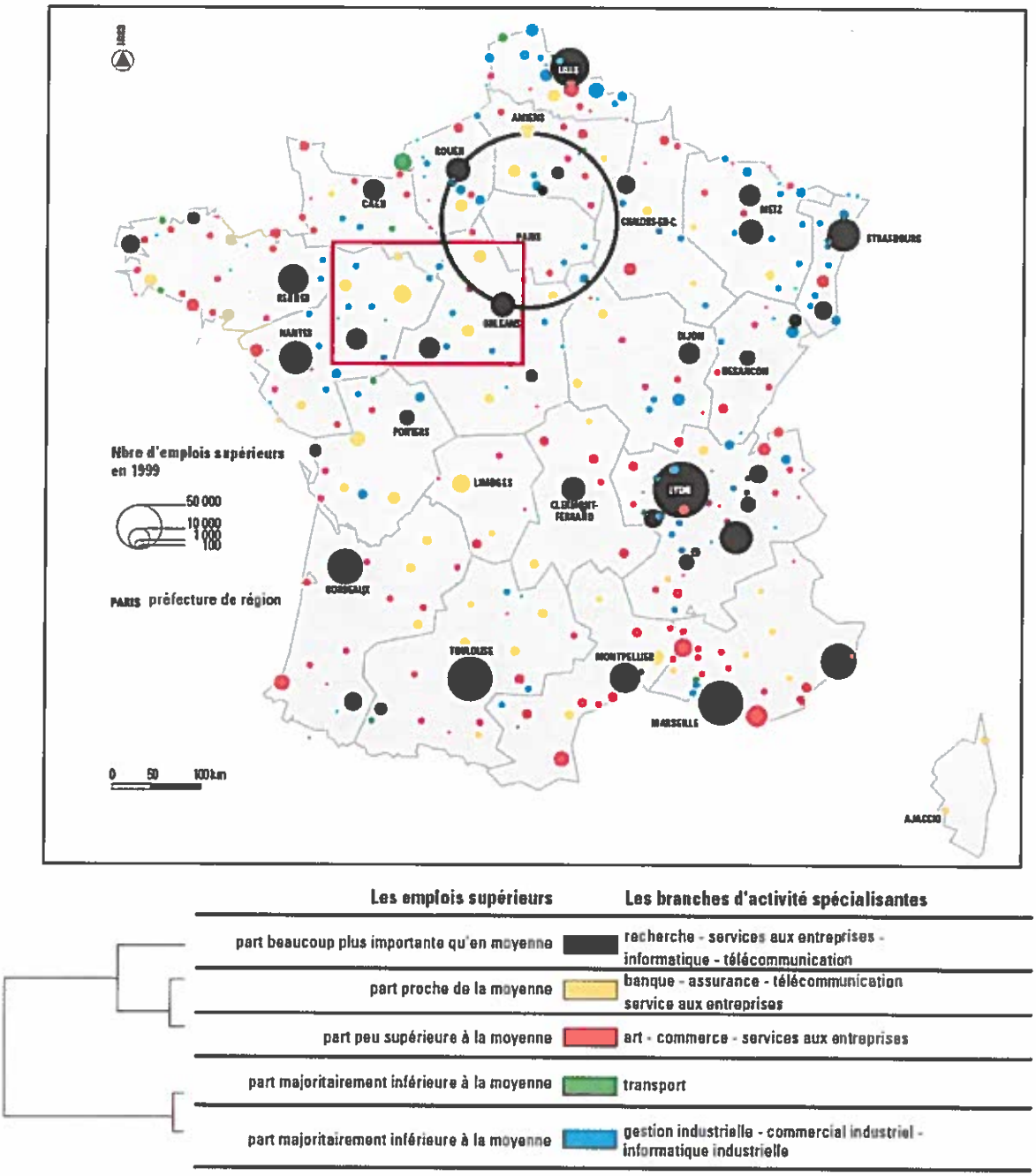

Carte 11 : Spécialisation et catégorisation des aires urbaines selon les fonctions métropolitaines – Source : AURH (Agence d'Urbanisme de la Région du Havre) 2003

Ainsi, la classification établie dans l'étude permet de distinguer les profils suivants :

Part des emplois supérieurs par rapport à la moyenne française	Branches d'activités spécialisantes (profil global)	Villes concernées
Plus important	Recherche – Services aux entreprises – Informatique – Télécommunication	Orléans – Tours
Dans la Moyenne	Banque – Assurance – Télécommunication – Services aux entreprises	Le Mans – Alençon – Laval - Blois
Très inférieur	Gestion industrielle – Commercial industriel – Informatique industriel	Saumur - Chinon

Tableau 13 : les spécialisations des aires urbaines du Val de Loire – Maine dans les fonctions métropolitaines supérieures selon l'étude de l'AURH 2003

L'INSEE propose également les spécialisations suivantes pour les trois plus grandes agglomérations du Val de Loire – Maine :

Villes	Branches d'activités spécialisantes
Tours	Transports / Information
Orléans	Télécommunications
Le Mans	Banques - Assurances

Tableau 14 : : les spécialisations des aires urbaines du Val de Loire – Maine dans les fonctions métropolitaines supérieures selon l'INSEE

ii. Spécialisation : la recherche dans les grandes villes, les banques – assurances dans les moyennes

Spécialisation par branche d'activité	Orléans	Tours	Le Mans	Blois	Laval	Lyon	Caen	Roanne
Recherche								
Services aux entreprises								
Télécommunications								
Banque - Assurance								
Information								
Commerce								
Art								
Transports								
Commercial industriel								
Gestion								
Informatique								

Tableau 15 : Comparaison de la prédominance des fonctions métropolitaines supérieures dans les cinq principales aires urbaines du Val de Loire - Maine

Légende :

Indice de présence[16]	
Plus de 130	Largement supérieur à la moyenne française
De 110 à 130	Supérieur à la moyenne française
De 90 à 110	Dans la moyenne française
De 70 à 90	Inférieur à la moyenne française
Moins de 70	Largement inférieur à la moyenne française

	Spécialisation	Faiblesse relative	Profil
Orléans	Recherche / Télécommunications	Information – Art	Métropole
Tours	Recherche / Transports	Informatique	Villes Moyennes en voie de métropolisation
Le Mans	Banques – Assurances / Recherche / Informatique	Télécommunications	Villes Moyennes en rattrapage
Blois	Banques – Assurances / Commercial et Gestion industriels	Information	Petites villes
Laval	Banques – Assurances /. Commerce	Informatique	Petites villes

Tableau 16 : les spécialisations des cinq principales aires urbaines du Val de Loire – Maine dans les fonctions métropolitaines supérieures

[16] Part des emplois du secteur dans l'aire urbaine sur part des emplois du secteur dans l'emploi total

Premier constat : la spécialisation des trois plus grandes villes dans la recherche, un constat qui peut être expliqué, mais aussi qui se doit d'être nuancé.
Tours, Orléans, Le Mans, villes universitaires, comptent respectivement 25.000, 14.000 et 13.000 étudiants. La recherche publique y est donc présente et relativement développée. L'importance de la recherche privée sur l'agglomération d'Orléans a déjà été signalée.
Ce constat se doit cependant d'être nuancé. Les grandes villes de province telles Toulouse, Grenoble, Montpellier ou Lyon présentent une spécialisation plus notable dans le domaine : on y compte de 6.156 à 14.275 emplois de chercheurs comptabilisés comme métropolitains supérieurs, contre 1.295 à 2.940 dans les villes du Val de Loire – Maine. Tout en relativisant par rapport à la taille des agglomérations, on voit des spécialisations en recherche plus nettes se dégager.
D'autre part, nos trois agglomérations affichent d'autres spécialités :

- les télécommunications pour Orléans,
- les banques – assurances pour Le Mans,
- le transport pour Tours.

Dans chacun des cas, les effectifs sont autour de 1000 emplois métropolitains supérieurs dans le domaine sur l'aire urbaine. Si on exclut les 9 aires urbaines françaises les plus peuplées et Grenoble[17], qui concentrent des emplois métropolitains supérieurs dans la majorité des domaines, seuls trois ou quatre villes moyennes françaises se positionnent selon les spécialités. Ainsi dans les domaines des transports, Tours affirme sa spécialisation avec Rouen et Le Havre. Dans celui des banques – assurances, ce sont Rouen, Rennes, Montpellier Nancy et Niort, qui tiennent le haut de l'affiche avec Le Mans. Enfin pour les télécommunications, seul Rennes accompagne Orléans et dépasse les 1000 EMS dans le domaine. On peut également noter la complémentarité des trois agglomérations.

Pour Blois et Laval, rappelons que les chiffres sont globalement plus faibles, les agglomérations étant plus petites, et le nombre d'EMS correspondant dans leur cas, à leur taille. Lorsqu'on s'intéresse au profil relatif des deux agglomérations, il n'apparaît pour aucune des deux une spécificité très forte signifiable à l'échelle française (comme c'est le cas pour par exemple pour Niort, qui bien que petite ville est la 9e française en nombre d'EMS dans le domaine des banques - assurances). On peut signaler un poids industriel relatif à Blois, un poids commercial à Laval, et pour toutes les deux, une présence plus affirmée du secteur banques – assurances.

Quant aux faiblesses relatives, un effectif très légèrement en deçà en nombre au Mans et à Tours respectivement dans les télécommunications et l'informatique industrielle peut être relevé. En revanche, pour Orléans, la « faiblesse » des effectifs dans l'art ou l'information s'explique davantage par rapport à l'importance des autres domaines, que par un véritable déficit sur l'agglomération. Pour Blois, la sous - représentation des métiers de l'information est notable, seulement 24 EMS dans le domaine.

[17] Paris, Lyon, Marseille-Aix, Lille, Toulouse, Nice, Bordeaux, Nantes, Strasbourg et Grenoble, qui comptent toutes plus de 25.000 EMS en tout. (Paris ne peut être comparée avec ses 815.000 EMS en 1999)

iii. Une étude nécessairement spécifique pour les petites aires urbaines

Les chiffres pour les aires urbaines d'Alençon ou de Saumur sont faibles en valeur absolue. Ils demandent à être manipulés avec précaution. D'autant que la marge d'erreur est plus importante pour les plus petites villes, prévient l'INSEE. Ainsi, par rapport à l'ensemble des aires urbaines françaises (colonnes de gauche de chacune des villes), le vert foncé domine le plus souvent, c'est-à-dire la sous-représentation dans l'ensemble des domaines, au contraire des plus grandes villes françaises. Mais en croisant ces chiffres avec une comparaison avec 10 villes de même taille relative[18], certaines spécificités apparaissent.

Spécialisation par branche d'activité	Alençon		Saumur	
	Comparaison nationale	Comparaison villes de même taille	Comparaison nationale	Comparaison villes de même taille
Recherche				
Services aux entreprises				
Télécommunications				
Banque - Assurance				
Information				
Commerce				
Art				
Transports				
Commercial industriel				
Gestion				
Informatique				

Tableau 17 : Prédominance des fonctions métropolitaines supérieures dans les deux plus petites aires urbaines du Val de Loire - Maine

	Spécialisation	Faiblesse relative	Profil
Alençon	Banques – Assurances / Télécommunications / *(Commerce / Information)*	Transports / Gestion et Informatique dans l'industrie / Recherche	Petites villes
Saumur	Gestion et informatique industriels – *(Commerce / Recherche)*	Banques – Information - Télécom	Petites villes

Tableau 18 : les spécialisations des deux plus petites aires urbaines du Val de Loire – Maine dans les fonctions métropolitaines supérieures

Si aucune spécialisation forte n'apparaît par rapport à l'échelle française, les légères spécificités d'Alençon dans les banques – assurances et les télécommunications, et celles de Saumur dans la gestion et l'informatique industrielles, peuvent être notées. En revanche, certains domaines se révèlent être des faiblesses importantes. On ne compte par exemple que 4 EMS dans la recherche à Alençon.

[18] Saumur, Alençon, Rochefort, Laon, Cambrai, Villefranche-sur-Saône, Montélimar, Aurillac, Dax, Lons-le-Saunier

iv. Dynamique des secteurs par filière : vers une spécialisation des territoires ou une diversification ?

Le cas des plus grandes villes de l'espace métropolitain

Branche d'activité	*Variation France*	*Spécialisation Orléans*	*Variation Orléans*	*Spécialisation Tours*	*Variation Tours*	*Spécialisation Le Mans*	*Variation Le Mans*
Recherche	+2,7%	2.940	+1,8%	2.332	+4,3%	1.295	+11,6%
Services aux entreprises	+2%	3.541	+3,4%	2.402	+0,2%	1.511	+4,1%
Télécommunications	+6%	913	+2,6%	471	+0,9%	185	+3,8%
Banque - Assurance	+0,6%	923	+2%	868	+1,3%	1.072	-1,3%
Information	+1,8%	190	-0,3%	339	+6,8%	153	+1%
Commerce	-0,4%	1.354	-0,1%	1.381	+1,4%	613	-0,3%
Art	+2,9%	561	+4,2%	718	+1,9%	345	+6,5%
Transports	+2,4%	509	+5,4%	947	+4,4%	454	+3,8%
Commercial industriel	-1,3%	543	+1,2%	410	-2,3%	276	+2,4%
Gestion	-0,8%	824	-1,1%	567	+0,2%	436	+1,7%
Informatique	+2,2%	196	-0,2%	98	+7,3%	178	+21%
Total EMS	+1,5%	12.494	+2%	10.533	+1,9%	6518	+3,5%

Tableau 19 : Évolutions comparées des EMS sur les trois principales aires urbaines du Val de Loire – Maine

Indice de variation	Taux de variation annuel
Plus de 130	Largement plus positif que la variation nationale
De 110 à 130	Plus positif que la variation nationale
De 90 à 110	Identique à la variation nationale
De 70 à 90	Moins positif que la variation nationale
Moins de 70	Largement moins positif que la variation nationale

Entre 1990 et 1999, les deux domaines de spécialisation (recherche et télécommunications) des EMS sur Orléans ne connaissent qu'une croissance mesurée, alors que ce sont les deux secteurs qui connaissent les plus fortes croissances en France. A l'exception de la gestion, de l'informatique et de l'information, tous les autres secteurs affichent une croissance remarquable, signe d'une certaine diversification.
A Tours et au Mans, la croissance des secteurs bien implantés (recherche et transports pour la première ; recherche et informatique pour la seconde) est largement supérieure à la variation nationale, à l'exception des banques - assurances au Mans. Ces sont dans ces secteurs que le plus d'EMS sont créés entre les deux recensements. Néanmoins, bien d'autres secteurs connaissent des croissances importantes, qu'ils soient ou non bien implantés sur le territoire. Ceci va dans le sens d'une certaine diversification.

Si différents secteurs connaissent une croissance d'EMS sur la période, un renforcement des spécialisations s'opère globalement à Tours et au Mans, alors que c'est plutôt une diversification qui apparaît à Orléans.

Le cas des plus petites villes de l'espace métropolitain

Branche d'activité	*Var.*[19] *France*	*Spécial.*[20] *Blois*	*Var. Blois*	*Spécial. Laval*	*Var. Laval*	*Spécial. Alençon*	*Var Alençon*	*Spécial. Saumur*	*Var. Saumur*
Recherche	+2,7%	329	+9%	302	+7,9%	88	+1,6%	96	+9,9%
Services aux entreprises	+2%	814	+1,9%	670	+3,8%	315	+0,1%	164	+4,3%
Télécommunications	+6%	93	+1,7%	106	+2,6%	91	+6,4%	28	+14,9%
Banque - Assurance	+0,6%	336	+1,4%	272	-3,9%	171	+1,6%	27	-3,2%
Information	+1,8%	24	-5,5%	69	-1,1%	27	+3,4%	6	-10,3%
Commerce	-0,4%	253	+3,2%	427	+2,4%	192	-0,5%	91	-2,3%
Art	+2,9%	185	+4,9%	126	+0,2%	88	0%	60	+2,5%
Transports	+2,4%	150	+6,1%	98	+2,9%	20	-6,3%	34	+0,7%
Commercial industriel	-1,3%	158	+1%	102	-0,6%	22	-6,4%	62	+2,9%
Gestion	-0,8%	250	+1,4%	201	-1,2%	45	-3,2%	122	+1%
Informatique	+2,2%	44	+5,2%	18	-3,2%	4	-20,7%	15	+2,5%
Total EMS	+1,5%	2.636	+2,1%	2.391	+1,6%	1.063	0%	705	+2,3%

Tableau 20 : Évolutions comparées des EMS sur quatre plus petites aires urbaines du Val de Loire – Maine

Le poids des emplois étant plus restreints sur des petits chiffres, les évolutions doivent être considérées avec prudence sur Alençon et Saumur.
Sur Blois et Saumur, les domaines de spécialisation connaissent généralement une croissance élevée, mais d'autres secteurs moins présents sur le territoire affichent également des croissances remarquables. A Laval, la croissance est remarquable dans les fonctions souvent plus présentes dans les plus grandes agglomérations : recherche et services aux entreprises.
Alençon perd des EMS dans les fonctions métropolitaines supérieures liées à l'industrie. Il semble que la légère spécialisation dans les télécommunications et les banques – assurances se renforce.

Une diversification des spécialisations semble donc s'opérer également sur Blois et Saumur, et davantage encore sur Laval.

[19] Variation
[20] Spécialisation

F) Les pôles de compétitivité du Val de Loire – Maine

F.1). La définition de la DIACT

« Un pôle de compétitivité est une combinaison, sur un espace géographique donné, d'entreprises, de centres de formation et d'unités de recherche publiques ou privées engagés dans une synergie autour de projets communs au caractère innovant. Ce partenariat s'organise autour d'un marché et d'un domaine technologique et scientifique qui lui est attaché, et doit rechercher une masse critique pour atteindre une compétitivité et une visibilité internationale».

C'est lors du Comité Interministériel d'Aménagement et de Développement du Territoire (CIADT) du 14 septembre 2004 qu'a été lancé l'appel à projet pour la création de pôles compétitivité. Les acteurs principaux des futurs pôles (entreprises, centres de recherche et de formation) sont à l'initiative des projets déposés : ils doivent préparer le dossier de leur projet selon un cahier des charges précis.
Celui-ci permet d'évaluer chaque dossier déposé par les porteurs de projets, qu'il s'agisse d'entreprises, de centres de recherche ou de centres de formation.

Pour l'examen des projets de pôles, quatre aspects sont particulièrement importants :
La stratégie de développement économique : il doit être ancré sur un tissu économique local dynamique, performant face à la concurrence internationale. La cohérence du pôle et de sa stratégie avec l'ensemble plus vaste que constitue le plan de développement économique du territoire, constitue un facteur essentiel.
Le pôle doit représenter une **visibilité internationale** suffisante, sur les plans industriels et/ou technologiques. Les projets présentés doivent pouvoir se placer, à terme, dans les premiers rangs mondiaux de leur activité.
Le **partenariat** et le **mode de gouvernance** mis en œuvre sont des aspects essentiels. La qualité et l'efficacité des partenariats de R-D établis entre les acteurs (industriels, chercheurs, enseignants) sont des critères majeurs de labellisation d'un pôle.
Les projets à labelliser **doivent être créateurs de synergies en matière de recherche et développement, et apporter ainsi des richesses nouvelles à forte valeur ajoutée**. En effet, l'objectif final est bien d'améliorer la compétitivité de l'offre française sur les marchés internationaux, et donc aussi l'emploi très qualifié.

F.2) Fonctionnement des pôles de compétitivité

Les pôles de compétitivité sont souvent, en pratique, des associations type loi 1901. Elles peuvent aussi prendre la forme de groupements d'intérêt économique (GIE) ou de groupements d'intérêt scientifique (GIS). Ils possèdent une personnalité juridique.
Le CIADT du 12 juillet 2005 a prévu d'attribuer un montant de 1,5 milliard d'euros au financement de l'ensemble des pôles de compétitivité.

Les avantages financiers conférés aux programmes associés aux pôles de compétitivité sont :

- des exonérations fiscales et allègements de charges (300 millions d'euros). Une entreprise participant à un projet de recherche et développement dans une zone définie à cet effet ne paie pas l'impôt sur le revenu ou sur les sociétés sur les bénéfices qu'elle réalise pendant les trois premières années (loi de finances pour 2005, art. 24). Les « zonages R&D » concernées correspondent à peu près au périmètre des pôles de compétitivité ;
- des crédits d'intervention pour soutenir les projets de recherche et de développement (400 millions d'euros, dont 121 inscrits au budget pour 2006). Ces crédits proviennent en particulier du ministère délégué en charge de l'industrie et de la DATAR (Fonds national d'aménagement et de développement du territoire, primes d'aménagement du territoire).
- des interventions préférentielles de la part d'organismes divers (800 millions d'euros) :agence nationale de la recherche créée le 7 février 2005, Agence de l'innovation industrielle proposée par Jean-Louis Beffa (décret du 26 août 2005), Groupe OSEO, Agence nationale de valorisation de la recherche (ANVAR), banque de développement des PME (BDPME), caisse des dépôts et consignations.

Les aides de l'État seront attribuées par un guichet unique géré par le ministère d'économie. Au 22 avril 2006, l'État a décidé d'aider 72 projets soutenus par une cinquantaine des 66 pôles de compétitivité labellisés à ce jour. Au sein de ces pôles 6 ont un rayonnement mondial, neuf une vocation internationale.

F.3) Bénéfices visés

Dans le rapport[21] du 23 février 2004 de la DATAR, plusieurs objectifs prioritaires apparaissent :

Il s'agit en premier lieu d'encourager les réseaux d'entreprises, qui mutualisent ainsi un certain nombre de fonctions : politiques d'achat communes, matériels de production, laboratoires, locaux mutualisés…

D'autre part, l'objet est d'investir dans les ressources humaines. Le but est de dynamiser les bassins d'emplois en organisant une gestion coordonnée des ressources humaines des différentes entreprises des réseaux tant pour ce qui concerne les besoins en main d'oeuvre (mise en place de plans prévisionnels de recrutement, création de groupements d'employeurs) que pour ce qui concerne la mise en place de formations adaptées.

Il s'agit également de resserrer les liens industrie-recherche et industrie enseignement, afin de mieux utiliser les dispositifs d'appui à l'innovation existants.

Pour accompagner le développement des pôles de compétitivité, il est nécessaire de développer leur « branchement » sur le reste du monde (transports ferroviaire, aérien, routier et haut débit). Tout cela visant à créer ou plutôt renforcer une dynamique motrice d'aménagement du territoire.

Le rapport livre une vision ambitieuse à plus long terme en parlant de raccrocher la politique française aux autres politiques européennes en la matière, pour créer des « réseaux de réseaux entre les pays européens ».

---

[21] La France, puissance industrielle. Une nouvelle politique industrielle par les territoires. Réseaux d'entreprises, vallées technologiques, pôles de compétitivité, DATAR, Paris 23 Février 2004

F.4) Des contraintes identifiées?

Ce système devrait être source de dynamisme et de meilleure coopération entre les acteurs. Mais on peut identifier quelques contraintes liées à la situation française qui pourraient freiner son bon déploiement :
Les entreprises en France fonctionnent selon un mode très hiérarchique, les dirigeants ont une culture peu développée de l'intelligence économique, qui ne facilite pas les échanges en réseau avec des parties prenantes, selon une confidentialité organisée.
D'autre part, les systèmes d'information sont encore souvent sur d'anciens modèles, la gestion des connaissances est encore peu développée en France, la stratégie de Lisbonne[22] sur l'innovation peine à se mettre en place.
Il existe une faible culture de normalisation, qui permettrait de partager des informations entre partenaires selon des protocoles standardisés fonctionnellement et techniquement,
Les pôles sont centrés quasi exclusivement sur l'industrie alors que l'économie actuelle ("post-industrielle") se développe plutôt dans les services (70% du PIB en France).
Les liens entre universités et entreprises sont culturellement difficile.
Le pilotage est souvent centralisé.

F.5) Commentaires

La logique de pôle de compétitivité est complémentaire de la logique de coopération métropolitaine. La facilitation des réseaux est recherchée afin de gagner en compétitivité et en visibilité au niveau international. C'est la théorie et cela s'inscrit dans la logique politique française actuelle, portée par la Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité de Territoires.
Ainsi, la France se rapproche de la vision de l'OCDE. Cette dernière, même si elle regrette la dispersion des moyens, approuve la création des pôles de compétitivité. Ainsi, selon l'OCDE, la France passe d'une logique de redistribution à une logique de valorisation des territoires.

Il faut bien avoir en tête la démarche de Christian Blanc, député dont le rapport « Pour un écosystème de croissance » a été un des initiateurs de la démarche.
Constatant que la France souffre de handicaps économiques et sociaux qui ne lui permettent pas d'avoir un niveau de croissance économique suffisant, le rapport présenté par le député Christian Blanc donne la priorité à la compétitivité des territoires.

[22] La stratégie de Lisbonne est l'objectif que se sont fixés les Quinze lors du Conseil européen au printemps 2000. Il s'agit faire de l'Union l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde d'ici 2010. C'est-à-dire, en plus direct, rattraper le retard sur les États-Unis, notamment sur le terrain des nouvelles technologies. Cette vaste stratégie fixe donc des grandes orientations économiques, sociales et environnementales.

Le rapport analyse tout d'abord l'évolution de l'organisation économique de la France depuis 1945 (mutations économiques, mondialisation...), les conséquences engendrées par cette organisation puis présente les réformes nécessaires au retour de la croissance. Il suggère à cet effet de redonner une dynamique à la croissance autour des trois acteurs que sont l'universitaire, l'entrepreneur et le chercheur et émet des propositions telles que la dévolution aux conseils régionaux d'un certain nombre de compétences (gestion de la totalité des aides aux PME, soutien à l'innovation et à la recherche...), la refondation des universités ou encore le financement accru du système de recherche.

Au travers de la politique des « pôles de compétitivité », l'objectif est donc de favoriser les liens, la coopération entre les mondes de l'entreprise, de la recherche publique et privée, ainsi que de la formation.

F.6) Les pôles de l'espace métropolitain Val de Loire – Maine

La présence à l'agence d'urbanisme d'une étudiante ayant travaillé sur le pôle « Sciences de la Beauté et du bien-être » a permis d'étayer les propos tenus concernant celui-ci.

i. « Sciences de la Beauté et du Bien-être »

Historique

Porté par l'association « Cosmetic Valley », cet ex-SPL[23] est à l'origine une association d'entreprises de la parfumerie–cosmétique situées en Eure-et-Loir (28).

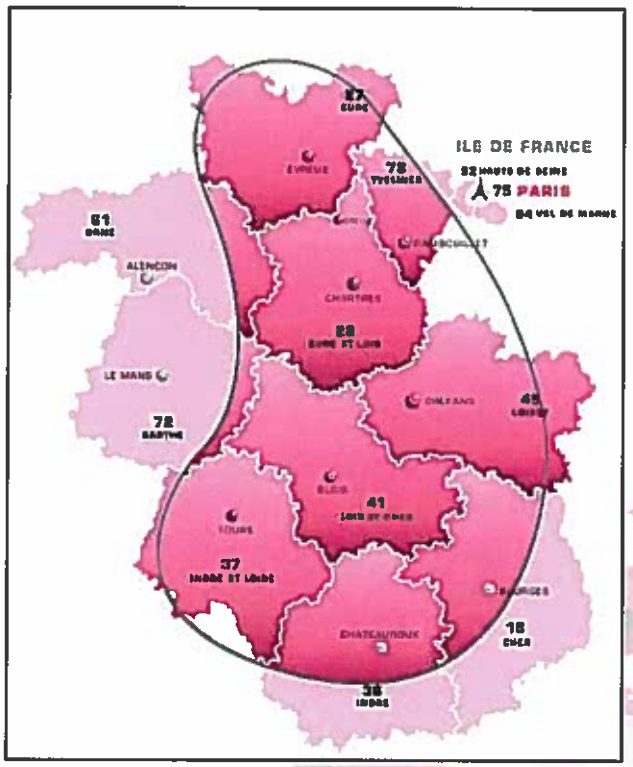

Le cahier des charges imposé par la DIACT requérait la présence d'entreprises, d'Universités et d'organismes de formation, afin de promouvoir des partenariats, des projets de R&D et plus de visibilité internationale. L'élargissement du périmètre du pôle s'imposait également pour gagner une ampleur interrégionale.
L'offre de formation a donc été complétée par l'adhésion nouvelle de l'ISIPCA (Institut Supérieur International du Parfum, de la Cosmétique et de l'Aromatique alimentaire, Versailles 78), et celle des universités d'Orléans et de Tours, décisive pour monter un projet de candidature qui inclut la recherche publique. La « Cosmetic Valley » a ainsi pu faire valoir un total de 1.000 chercheurs publics et privés.

Carte 12 : le périmètre du pôle – Source : www.cosmeticvalley.com – août 2006

[23] Système Productif Localisé, labellisé en 2000 par la DATAR.

Contexte et principaux acteurs :

Avec un chiffre d'affaires global de 14.1 milliards d'euros, dont 7,6 sur les marchés internationaux, la France est le premier exportateur mondial de l'industrie de Parfumerie-Cosmétique.

A partir des années 60, les grands noms de la parfumerie parisienne ont décentralisé leur outil de production de la capitale vers les territoires les plus proches, et plus particulièrement sur les quatre départements situés à 1 heure de Paris, à savoir : l'Eure, l'Eure-et-Loir, le Loiret et les Yvelines. Dans leur sillage se sont implantées de nombreuses PME/PMI de l'industrie de la Parfumerie-Cosmétique. Aujourd'hui, ce territoire situé de l'Ouest au Sud de la région parisienne concentre 15 à 20 % des emplois de l'industrie de la parfumerie-cosmétique.

Le pôle cosmétique regroupe 70% des industriels de la filière sur les zones géographiques concernées, c'est-à-dire aujourd'hui 200 entreprises, 16.000 emplois, 2,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

Entreprises : Dior, Garnier, Guerlain, Hermès, Lancaster, Paco Rabanne, Sisley, Yves Saint Laurent, Maybelline, Shiseido ...

Unités de recherche et de formation : Près de 1000 chercheurs, répartis pour moitié entre la recherche publique et privée (250 chez LVMH), consacrent leurs travaux aux sciences de la beauté et du bien-être.

Les grands organismes de recherche : INSERM, CNRS, INRA, IRD, les Centres hospitaliers d'Orléans et de Tours.

Le pôle Universités Centre Val de Loire : Universités d'Orléans et de Tours.

Formation :

En matière de formation continue, l'IMT de Tours est reconnu pour son excellence dans l'ensemble des métiers de la cosmétique. Le pôle bénéficie de la présence à ses portes de la plus grande école de cosmétique et de parfumerie : l'ISIPCA. Enfin, l'École de l'Herboterum, premier lieu de formation dédié au Naturel et au Végétal, lancée à l'initiative de la société Alban Muller avec le soutien de la Société Clarins, ouvre ses portes au printemps 2005.

Entreprise	Effectifs	Lieu
Parfums Christian Dior	1609	Orléans
Shiseido Internationnal	540	Orléans - Gien
Gemey Maybeline	500	Orléans
Guerlain S.A.	460	Chartres - Orphin
CDIP (Inter parfum)	430	Bernay
Fragrance Production	340	Chartres
Pacific Europe	180	Chartres
Laboratoire Expanscience (Mustela)	160	Epernon
Paco Rabanne	135	Chartres
Orlane S.A.	110	Orléans

Tableau 21 : Les 10 premières entreprises de la « Cosmetic Valley » par leurs effectifs
Source : www.cosmeticvalley.com – août 2006

Projets :

Depuis que le pôle de compétitivité a été monté, 12 projets de recherche et d'innovation ont vu le jour pour un montant total d'engagements de 30 millions d'euros. *Quelques exemples* :

- le projet « Cosméto-textile » de la société SPINCONTROL en partenariat avec l'université de Tours,
- le projet d' « Institut de la Peau et du Bien-Être » de LVMH,
- le projet d'ADONIS/Alban Muller International sur les substances naturelles de conservation qui regroupe un peu plus de 10 partenariats privés.

Gouvernance

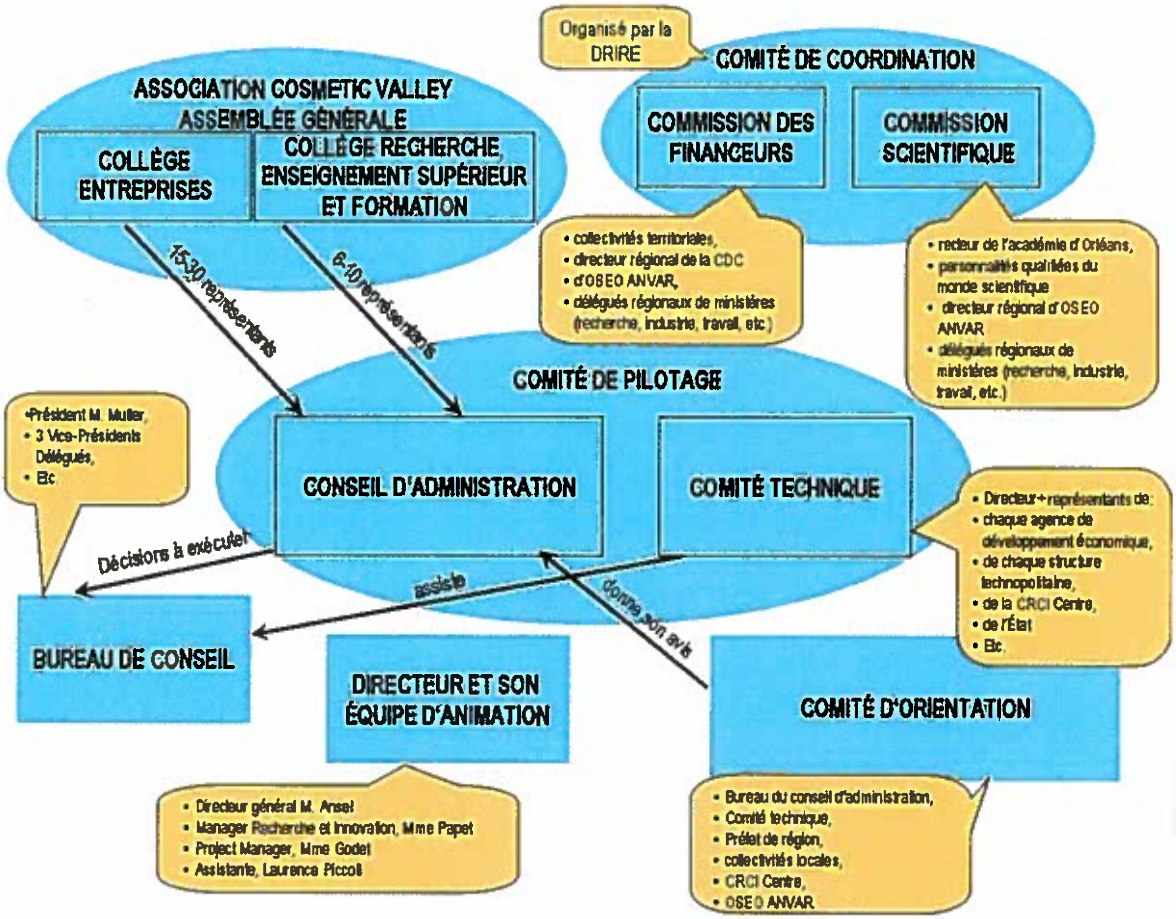

Graphique 6 : La gouvernance dans le pôle de compétitivité Sciences de la Beauté et du Bien-être – Sources : Caisse des dépôts et consignations – Septembre 2006[24].

L'**équipe opérationnelle du pôle** (directeur, manager recherche et innovation, project manager), assure le bon fonctionnement de l'association Cosmetic Valley.
La représentation de l'ensemble des acteurs se fait à travers **les deux collèges du conseil d'administration** : entreprises d'une part, enseignement supérieur et formation d'autre part. **Le bureau du conseil d'administration** traduit également cette diversité.

[24] *Pour une gouvernance d'avenir, Focus sur le pôle de compétitivité « Sciences de la beauté et du bien-être »*, Rapport du Projet Collectif de Sciences Po à La Caisse des Dépôts et Consignation (Auteurs : Clémence Humeau, Elise Gaultier, Lena Ulbricht et Ivanne Poussier), septembre 2006, droits réservés

C'est **le comité de pilotage** qui, formé du conseil d'administration et du comité technique, impulse les actions : choix et coordination des projets de recherche, autres actions du pôle, relations publiques. Le **comité technique** est une instance composée du directeur de l'association et de représentants institutionnels (État, ARITT, CRCI Centre, structures technopolitaines, agences de développement économique, etc.). Les projets de recherche qui sont présentés au comité de pilotage ont été évalués au préalable par le **conseil scientifique interne**.

Les collectivités territoriales sont représentées dans le **comité d'orientation** où elles concourent à l'élaboration de la stratégie d'action, à la définition et à l'évaluation des programmes. Ce comité émet des avis à destination du Conseil d'administration.

Ivanne Poussier signale que, dans la réalité, le pilotage du pôle de compétitivité reste surtout l'objet de l'association Cosmetic Valley. Les chefs des entreprises de l'Eure-et-Loir sont ceux qui participent le plus aux prises de décision, du fait notamment des habitudes de coopération.

Quels implications des territoires de l'espace métropolitain Val de Loire – Maine ?

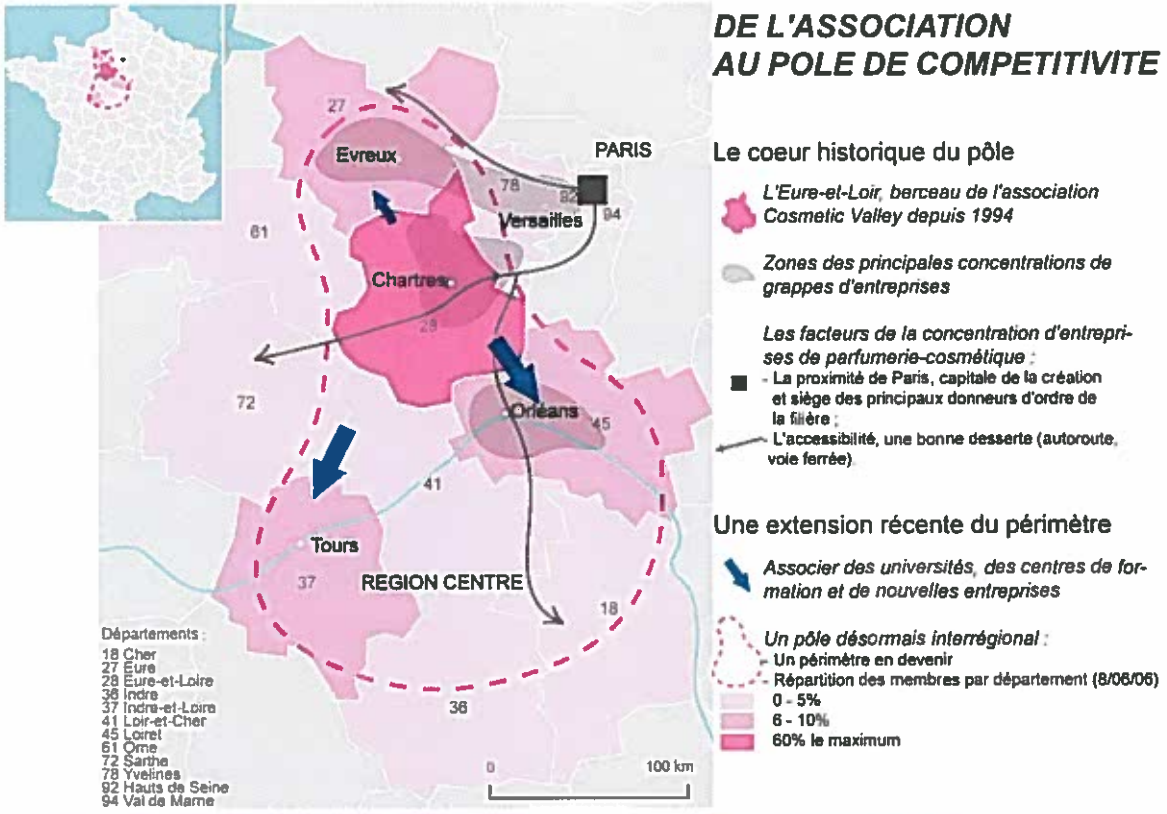

Carte 13 : De l'association au pôle de compétitivité –
Sources : Caisse des dépôts et consignations – Septembre 2006

Le cœur historique du pôle se situe dans l'Eure-et-Loir. L'élargissement récent devrait théoriquement profiter au territoire orléanais, qui concentre les plus grandes entreprises du secteur et des centres de recherche nécessaires à l'aboutissement des projets. L'association du territoire tourangeau apparaît plus secondaire : il concentre moins d'entreprises dans le secteur. Néanmoins, il peut tenir un rôle important au niveau de la recherche et de la formation.

ii. Sciences et systèmes de l'énergie électrique

Territoire concerné : Région Centre.
Projet à vocation nationale et régionale.

Le pôle de compétitivité est l'aboutissement d'une démarche de coopération entre l'industrie et la recherche initiée dès 1996 avec la création du pôle de «Microélectronique de puissance». Ce pôle regroupe des acteurs de la région Centre mais aussi du Limousin.
Le pôle de compétitivité s'appuie sur quatre domaines d'activité, qui vont de la conception à la commercialisation des produits finaux :

- La pile à combustible (domaine n°1 – sources d'énergie et de stockage) ;
- Les composants passifs et actifs de puissance (domaine n°2 – mesure, distribution, commande et protection) ;
- Les convertisseurs (domaine n°3 – conversion, commutation et sous-systèmes) ;
- La domotique et l'immotique (domaine n°4 – applications sociétales).

La base industrielle se compose de 188 entreprises de la région Centre dont 76% de PME-PMI soit plus de 19 000 salariés dans 20 secteurs différents.
Entreprises :
ST Microelectronics, Legrand, Thermor, Dalkia, A2E Technologies, Vermon, Mecagis, Ainelec, Alombard, Inel…
Unités de recherche : Plus de 600 chercheurs
R&D Privée : 550 chercheurs dont 100 chez ST Microelectronics
R&D publique : CEA, CNRS, CNRT "Microélectronique de puissance"…
Formation : 50 diplômes
Universités de Tours et d'Orléans, CNAM…

iii. Végétal spécialisé

Territoire concerné : Région Pays de La Loire
Projet à vocation mondiale.

Le projet, porté par le Comité interprofessionnel du végétal spécialisé (CIVS), vise à devenir un pôle de référence mondiale pour la création et l'innovation dans le végétal spécialisé au service de l'alimentation, de la santé et du bien-être à l'horizon de 2010.
Le végétal spécialisé regroupe : les semences, l'horticulture ornementale, l'arboriculture, le maraîchage, la viticulture, le champignon, les plantes médicinales et aromatiques et la cidriculture. Le végétal spécialisé concerne des productions hors PAC qui ne bénéficient donc pas de soutien public.

Deux axes technologiques :
- l'innovation et la création ;
- la qualité sanitaire de semences et des plants.

Deux problématiques :
- le végétal au service de la santé et du bien-être ;
- l'horticulture et le paysage urbain.

Quatre projets :
- une plate-forme d'innovation variétale pour les cultures spécialisées.
- une cellule d'expertise de la qualité sanitaire des semences et de plants.
- un centre d'expertise et de compétence santé/bien-être des productions végétales spécialisées.
- un centre d'expérimentation et d'innovation de l'horticulture et du paysage urbain.

Entreprises :
Vaslin Buscher, Devillé, Cesbon, Strader, Creative, Eurecom, Falienor, Martin Bauer, Iftech…

Unités de recherche :
300 chercheurs dont 155 permanents.
Recherche publique : INRA (200 personnes), Institut national d'horticulture (47 enseignants-chercheurs), Université d'Angers…
Recherche privée : La plupart des entreprises implantées en Anjou possèdent en interne un service R&D : Vilmorin, Clause Tezier, Bejo, Enza Zaden France, Bertrand frères, graines Hodebourg... De même en agriculture ornementale : André Briant, Ernest Turc, Challet-Hérault productions, Minier SA, Florinov, Gaignard fleurs...

Formation :
5000 étudiants dont 2500 dans les filières du végétal spécialisé, 20 formations diplômantes dans les filières du végétal spécialisé.
- Valcampus le premier campus du végétal spécialisé en France et en Europe.
- Université d'Angers.
- INH (Institut national d'horticulture).
- Groupe École supérieure d'agriculture (ESA).
- ENITHP (École nationale d'ingénieurs des travaux d'horticulture et de paysage).
- ENSH (École nationale supérieure d'horticulture).
- SNES (Station nationale d'essais de semences).
- GNIS (Groupement national interprofessionnel des semences et plants.

iv. E=mc²

Territoire concerné : Région Pays de La Loire
Projet à vocation nationale et régionale

Le pôle E=mc² est porté par quatre industriels régionaux : Airbus, DCN, Alstom Marine et le Groupe Bénéteau. Le dénominateur commun à chacune de ces industries est la maîtrise des grands ensembles métalliques et composites complexes.
Le pôle s'articule autour de quatre grandes thématiques :

- mise en oeuvre des matériaux et produits.
- ingénierie des processus industriels.
- environnement et sécurité.
- innovation et satisfaction client.

Entreprises :
Airbus, DCN, Alstom Marine, Groupe Bénéteau, Valeo Thermiques Moteur, Inergy Automotive Systems, Mann+Hummel, ACI, Trelleborg Fluid Systems, Defontaine...

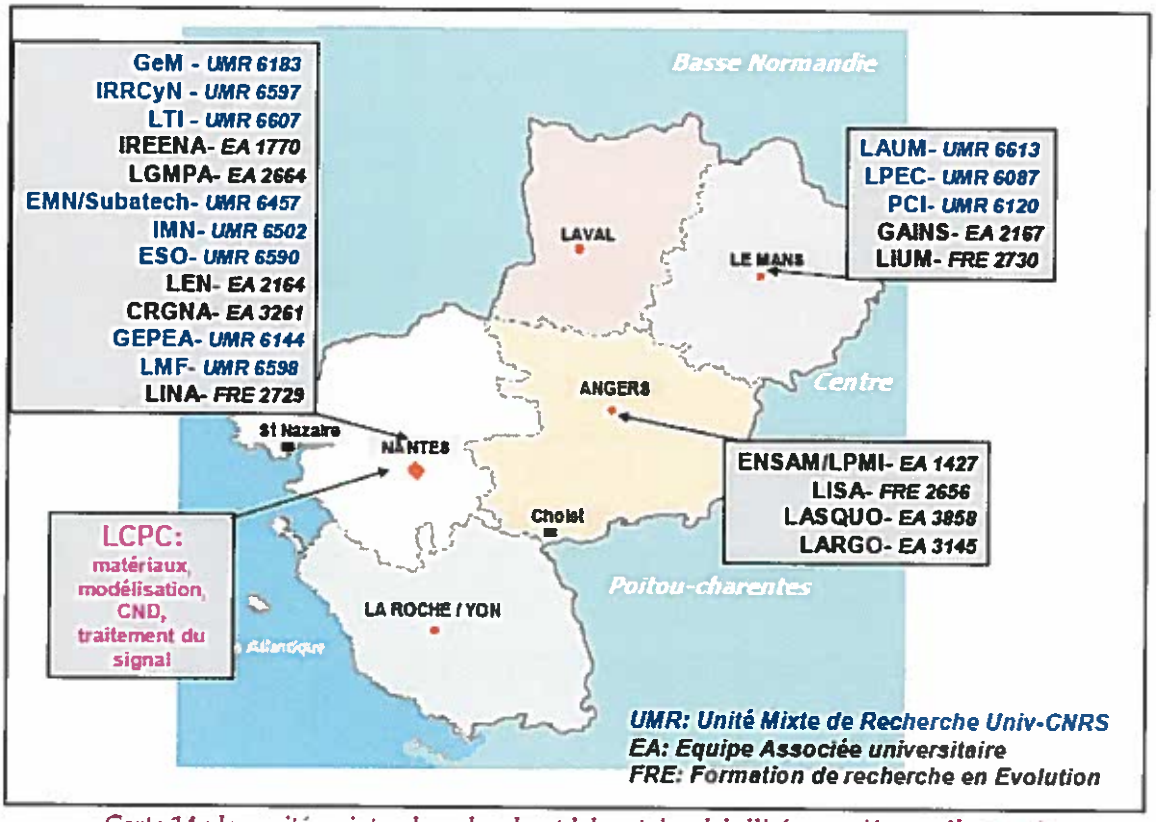

Carte 14 : les unités mixtes de recherche et laboratoires labellisés associés au pôle e=mc²

Unités de recherche : Près de 35 partenaires scientifiques, 14 écoles d'ingénieurs et universités, impliqués dans les actions représentant près de 2 300 chercheurs.
Formation :

- Les laboratoires du LCPC, du Cesman / DCN, de EADS / Airbus
- École Centrale de Nantes / DCN / Alstom Marine
- École des Mines et Airbus
- Laval Virtuel et DCN…

v. Automobile Haut de Gamme

Territoire concerné : Régions Bretagne, Pays de La Loire, Poitou-Charentes
Projet à vocation nationale et régionale

Ce pôle constitue « un partenariat pour l'amélioration de la qualité et performance industrielle, des méthodologies d'innovation, de la mutualisation en électronique embarquée pour aboutir à un renforcement de l'image «Haut de gamme» ». Les industriels étaient déjà regroupés en SPL depuis 1999 («Performance 2010»). Celui-ci regroupe 887 entreprises concernées par la fabrication de véhicules automobiles soit 93 000 emplois.
Le pôle s'articule autour de deux grandes thématiques :

- renforcer les performances qualité et coût des rangs 2 ;
- devenir un bassin de compétences dans le domaine de l'électronique embarquée pour automobile.

Entreprises :
PSA Peugeot Citroën Rennes, Heuliez, Gruau, Inergy, Faurecia, Sotira...
Unité de recherche :
L'institut Maupertuis, qui à l'instar des Fraunhoffer allemands, est un organisme de recherche axé uniquement sur les besoins des industriels

vi. Image et réseaux

Territoire concerné : Région Bretagne, Mayenne
Projet à vocation mondiale

Ce pôle se concentre sur les nouvelles technologies numériques de l'image (Télévision numérique terrestre (TNT), télévision haute définition (TVHD, DVD, Vidéo à la demande), Télévision sur les réseaux haut-débit…), les nouveaux modes de diffusion et notamment les nouveaux réseaux fixes et mobiles de distribution des contenus numériques.
Objectif : « l'image partout, toujours et pour tous... »

Ses 7 axes structurants sont:

- les services de la chaîne, de l'image, et de la TV HD ;
- images en mobilité ;
- réseaux pour l'image ;
- distribution électronique de contenus ;
- sécurité des réseaux, des contenus et des données personnelles ;
- plates-formes d'acceptance, d'interopérabilité et de convergence ;
- réalité virtuelle et réalité augmentée en réseaux (à Laval).

Entreprises :
France Telecom, Thomson, Alcatel, Thales, TF1, TDF, Mitsubishi, Sagem, DCN, EADS…
Et plus de 120 PME-PMI.

Unités de recherche :
Recherche publique : ENSSAT, CMS, IRISA, IETR ENST, CELAR...
Recherche privée : Thalès, Cap Gemini, Alcatel, Thomson, Sagem, Lucent, France Télécom, Mitsubishi, Canon, Wavetel...
Formation : 100 000 étudiants dans l'enseignement supérieur
ENSSAT, ENST, ENIB, ENSIET A, ISEN, UBO, SUPELEC...

vii. Atlantic Biothérapies

Territoire concerné : Région Pays de La Loire.
Projet à vocation nationale et régionale.

Ce pôle de compétitivité des Pays de la Loire, centré sur Nantes et Angers, cherche à répondre aux nouveaux défis de la santé humaine. Le territoire concentre 15% des biotechnologies françaises et 28 unités de recherche spécialisés dans le domaine.
Son objectif est de « découvrir et produire en Europe, en particulier dans l'Ouest de la France, les médicaments de demain ». Il est coordonné par Atlanpole et Angers Technopole.
Le pôle s'articule autour d'une grande thématique :

- découvrir et développer des molécules issues de cellules vivantes pour diagnostiquer et traiter des cellules malades résistantes aux molécules chimiques.

Principales entreprises : IGNA, TCland, Chelatec, Biomatlante, Vivalis, Surfactis technologies...
Principaux labos de recherche : Unité de thérapie cellulaire et génique de Nantes, Ouest Génopole, Cancéropôle Grand Ouest, École Vétérinaire de Nantes, les instituts fédératifs de recherche et Centre d'investigation clinique de Nantes et d'Angers

viii. Polymers Technologies

Territoire concerné : Régions Basse-Normandie, Haute-Normandie, Pays de La Loire, Centre.
Projet à vocation nationale et régionale.

Il existe en France deux centres majeurs de compétences dans la plasturgie : Alençon et Lyon - Oyonnax qui travaillent d'ailleurs en synergie. Au fil des ans, le Pôle de plasturgie d'Alençon a gagné en reconnaissance national : SPL Plasturgie-mouliste par la DATAR (1999) et CRT par le Ministère de la Recherche (2002). Le pôle devrait bénéficier d'une validation prochaine par la DIACT.

Trois axes de développement

- l'écoconception,
- la mise au point et l'utilisation de polymères et de composites d'origine biologique,
- le développement de plastiques hautes propriétés.

Dans ce cadre, neuf projets ont été identifiés, représentant près de 24 millions d'euros d'investissement sur les trois prochaines années, et 240 chercheurs équivalent temps plein mobilisés.

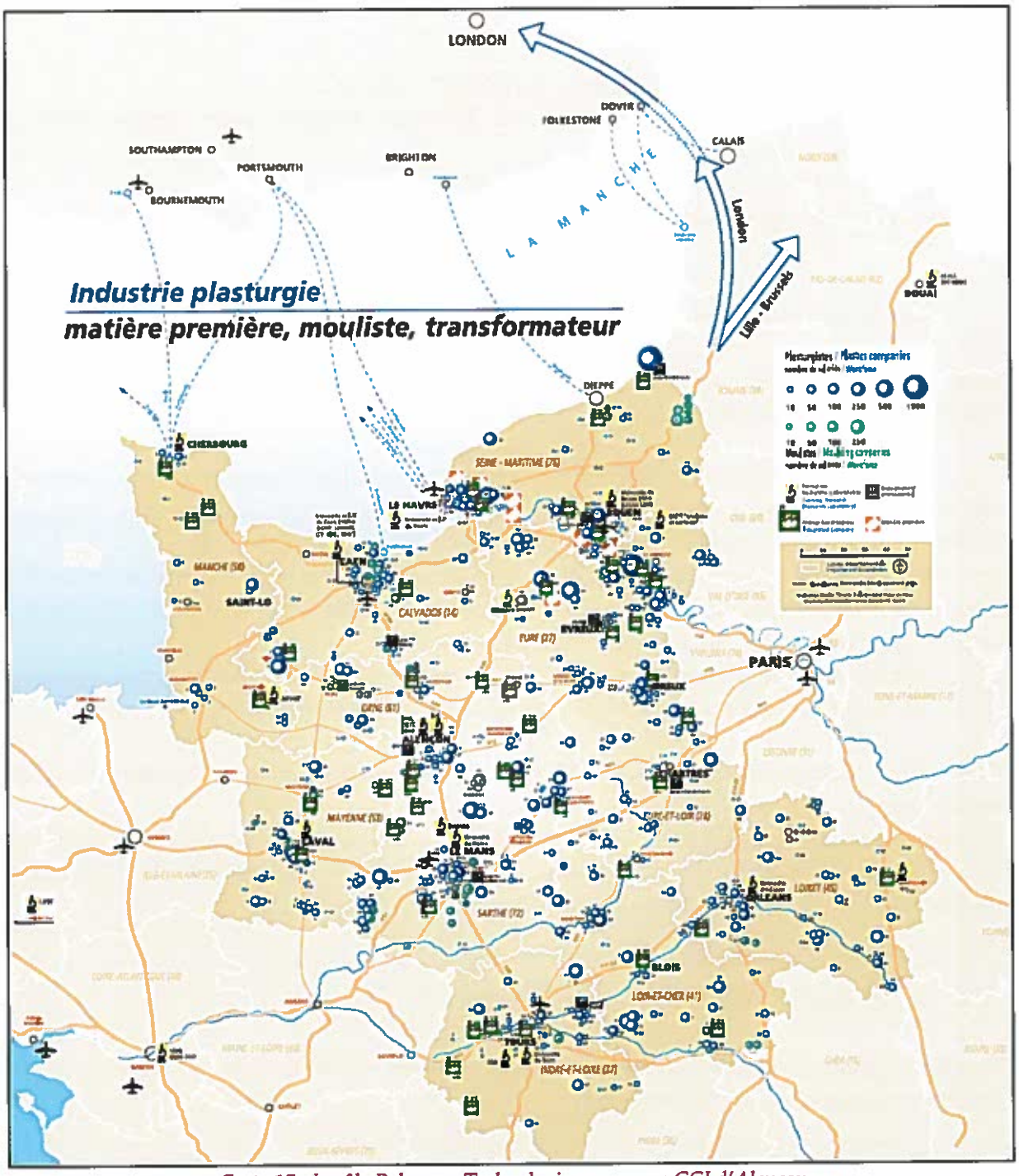

Carte 15 : le pôle Polymers Technologies – source : CCI d'Alençon

Entreprises :
Renault, Atofina-Elf, Psa, Solvay, Acome, Manuplast, Augros, Bouteaux, Key Plastics…
Unités de recherche :
CRITT Polymères-Composites, Groupement des Industries du Plastique Normandie-Maine, IUT Génie Mécanique et Productique, IUT Génie Mécanique et Productique...
Formation :
ISPA (Institut Supérieur de plasturgie), ISMO, IUT d'Alençon…

ix. Récapitulatif : l'espace métropolitain et les pôles de compétitivité

Pôles / Territoires	À vocation mondiale		À vocations régionale et nationale					
	Végétal spécialisé	Images et Réseaux	Sciences de la beauté et du bien être	Atlantic Biothérapies	Sciences et systèmes de l'énergie électrique	E=mc²	Automobile Haut de Gamme	Polymers Technologies
Tours			X		X			X
Orléans			X		X			X
Le Mans						X	X	X
Blois								
Laval		X				X	X	X
Alençon								X
Saumur	X			X				
Chinon								

Légende

X Territoire concerné par le pôle

☐ « Leadership » du pôle

Tableau 22 : les pôles de compétitivité de l'espace Val de Loire - Maine

Un territoire est concerné par quatre pôles de compétitivité : Laval. Trois le sont par 3 pôles : Tours, Orléans et Le Mans., un territoire par deux : Saumur, et un par un seul pôle : Alençon. Enfin Chinon et Blois ne sont concernés par aucun.

Cinq des six pôles de compétitivité à vocation régionale et nationale regroupent d'ores et déjà plusieurs territoires et gagneront à être soutenues par une réflexion à l'échelle métropolitaine. Même si la réflexion pourra également portée sur les trois autres pôles également.

2ème partie : Photographie économique des territoires : Portrait des aires urbaines

Cette partie est une caractérisation économique des territoires qui constituent l'espace métropolitain, à partir notamment d'une étude de l'emploi salarié privé (données UNEDIC 2005). L'objectif est de réaliser une analyse selon une méthode identique pour dresser des portraits comparables.

A) La méthode et les modalités de lecture

L'étude réalisée sur les aires urbaines de chaque agglomération suivra le plan suivant :

1) Situation
2) Démographie et Mobilité
3) Portrait économique
4) Spécialisations économiques
5) Emplois Métropolitains Supérieurs
6) Enseignement Supérieur et Recherche
7) Pôles de compétitivité

Bilan

Seront utilisées des données issues du recensement de l'INSEE en 1999, de l'UNEDIC et des Impôts 2005, ainsi que des propos venant des entretiens menés.

A.1) Le découpage économique

L'analyse économique a nécessité un découpage permettant de dégager des spécialisations sur chaque territoire étudié.Le "découpage " choisi a été fait en "associant" les activités selon la Nomenclature NAF 700 de l'INSEE :

- **PRODUCTION** (0 à 41 sauf 158C, 158D, 151F) : Agriculture, Industrie, Énergie

- **SERVICES SUPERIEURS** (64.2, 65, 66, 67, 70, 72, 741A À 744B) : Télécommunications, Finances assurances, Immobilier, Services supérieurs aux entreprises

- **SERVICES A LA PERSONNE** (notamment) (151F, 158B, 158C, 158D, 158K, 158P, 50, 52, 55, 63 3Z, 93, 95, 96, 97)
  Commerces
  Services à la personne
  Hôtels - cafés - restaurants
  Agences de voyage
  Services personnels
  Services domestiques

- **SERVICES COLLECTIFS** (64 1, 75, 80, 85, 90, 91, 92, 99) :
  Postes
  Administration
  Éducation
  Santé/social
  Assainissement
  Autres activités

- **SERVICES OPERATIONNELS AUX ENTREPRISES** (71, 746Z à 748K)

Location sans opérateur
Sécurité, nettoyage

- **TRANSPORTS - LOGISTIQUE** (51, 60, 62, 63 sauf 633Z)
- **CONSTRUCTION** (BTP, 45)
- **INTERIM** (745A, 745B)

Si le découpage facilite la lecture de l'économie globale, il ne se veut pas être une référence. Il permet cependant d'appréhender, d'une part, le développement d'entreprises performantes à l'exportation et, d'autre part, le développement d'activités résidentielles liées à la présence et à la consommation de résidents ou de touristes sur le territoire.
L'analyse selon ces 8 secteurs constitue le premier volet de la partie « Spécialisations économiques ».

Le second volet de « spécialisations économiques » est une étude plus approfondie. A partir du découpage selon les 8 secteurs expliqué ci-dessus, des regroupements par domaine ont été effectués selon la nomenclature NES36 de l'INSEE. Le tableau synthétique représente les principales filières du territoire, mettant en avant des spécialisations s'affirmant ou s'estompant, mais également des faiblesses.

AIRE URBAINE X

Secteur économique	Libellés des catégories NES 36	Nombre d'emplois salariés privés en 2005	Taux de variation annuel entre 1993 et 2005 (%)	Principaux employeurs au 22 août 2006
Production	Construction ferroviaire	895	- 1,1%	
	Industries des composants électriques et électroniques	1.618	-1,4 %	
Services supérieurs	Activités immobilières	1.964	+ 6,2%	
	Conseil et Assistance	7.360	+ 4,6%	
Services à la personne	Agro alimentaires	1.160	-0,4%	
	Hôtels et restaurants	5.207	+2%	
Services collectifs	Activités récréatives, culturelles et sportives	1.342	+5,6%	/
	Éducation	2.517	+3,2%	
Services opérationnels aux entreprises	Services opérationnels	6.150	+3,2%	
Transport – Logistique	Transports	6.222	+1,6%	
	Commerce de gros et intermédiaires	5.238	+0,1%	
Construction	Construction	10.354	+1,5%	
Intérim	Intérim	7.057	+11,3%	/

Tableau 23 : Modèle d'un tableau de répartition des emplois salariés privés et des principaux employeurs en 2005 sur l'aire urbaine X

A.2) Le code couleur

Il permet d'établir la comparaison entre l'aire urbaine étudiée et le territoire de référence, ici l'espace métropolitain Val de Loire – Maine. Il est appliqué d'une part aux données brutes, et aux évolutions d'autre part.

Pour les données brutes (deuxième colonne du tableau en page précédente), il correspond à la part des emplois du secteur dans l'aire urbaine sur la part des emplois du secteur dans l'emploi total dans le Val de Loire - Maine.

Indice de présence	
Plus de 130	Largement supérieur à la présence moyenne sur le Val de Loire Maine
De 110 à 130	Supérieur à la présence moyenne sur le Val de Loire Maine
De 90 à 110	Semblable à la présence moyenne sur le Val de Loire – Maine
De 70 à 90	Inférieur à la présence moyenne sur le Val de Loire – Maine
Moins de 70	Largement inférieur à la présence moyenne sur le Val de Loire – Maine

En rouge, les nombres les plus significativement positifs.
Inversement, en vert, les nombres les moins significatifs ou négatifs.

Ainsi, sur l'aire urbaine X, la construction ferroviaire est un domaine dont la présence en nombre d'emplois est largement supérieure à la moyenne du Val de Loire – Maine. Inversement, les services opérationnels sont largement moins présents qu'en moyenne sur le Val de Loire – Maine.

Pour les variations (quatrième colonne du tableau en page précédente), il correspond à la comparaison entre l'évolution des emplois du secteur dans l'aire urbaine et l'évolution des emplois du secteur dans le Val de Loire - Maine.

Indice de variation	
Plus de 130	Largement plus positive que la variation sur Val de Loire Maine
De 110 à 130	Plus positive que la variation sur Val de Loire Maine
De 90 à 110	Variation identique au Val de Loire – Maine
De 70 à 90	Moins positive que la variation de Val de Loire – Maine
Moins de 70	Largement moins positive que la variation sur le Val de Loire - Maine

Ainsi bien que connaissant une décroissance de -1,1% par an sur l'aire urbaine X, le domaine de la construction ferroviaire a connu une variation plus positive que la variation sur la Val de Loire – Maine, c'est-à-dire moins négative dans ce cas que les -1,4% de décroissance moyenne annuelle sur l'espace métropolitain Val de Loire – Maine.

A.3) Le cas de « l'aire urbaine » de Chinon

Le territoire chinonais ne constituant pas d'aire urbaine au sens de l'INSEE, il a été choisi d'en constituer une, à partir de la définition de l'INSEE

> Définition :
> *« Une aire urbaine est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci »*

Le site de l'observatoire économique de Touraine a permis de localiser « l'aire urbaine » de Chinon à partir des données sur les migrations alternantes du recensement général de la population 1999.

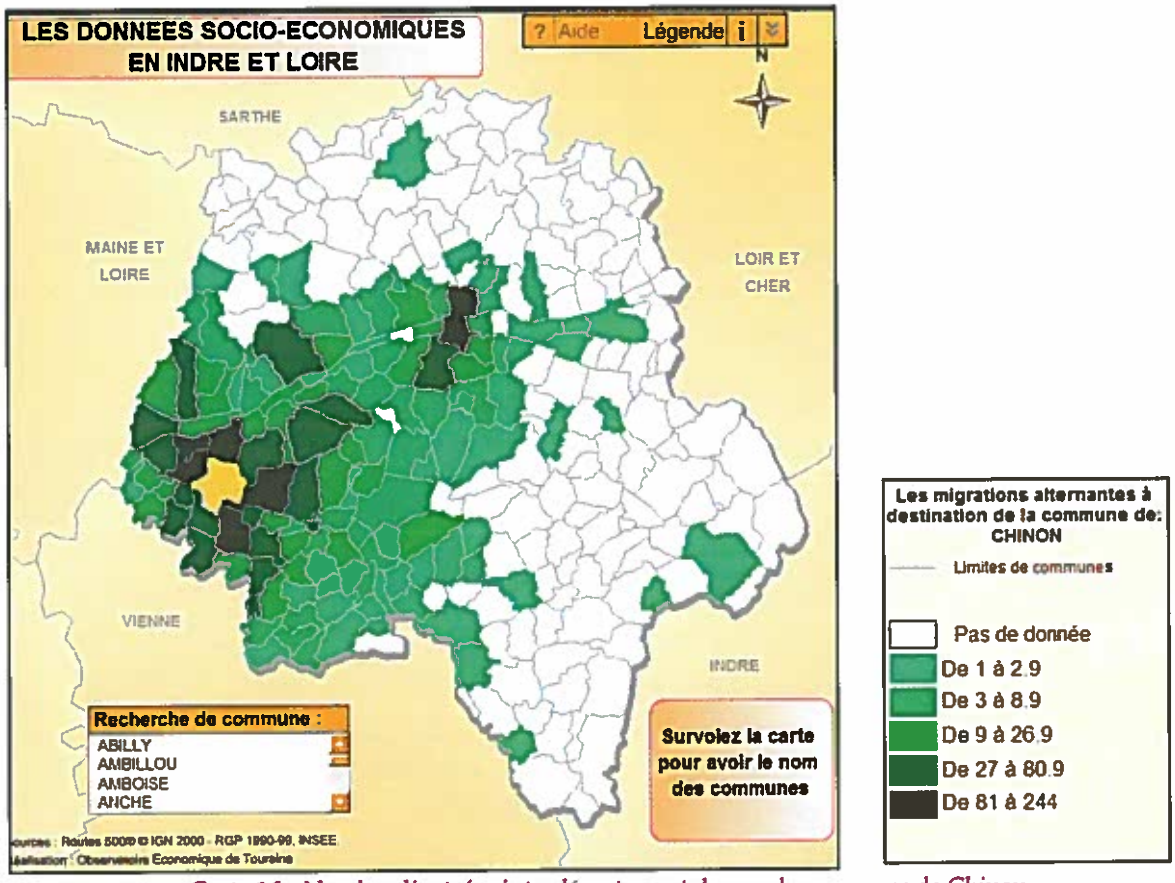

Carte 16 : Nombre d'entrées intradépartementales sur la commune de Chinon – Source : Observatoire économique de Touraine à partir de données INSEE RGP 1999

L'« aire urbaine » de Chinon ainsi formée comprend les communes suivantes :
Anché, Assay, Avoine, Beaumont-en-Véron, Candes-St-Martin, Chinon, Cinais, Couziers, Cravant-les-Côteaux, Huismes, La Roche-Clermault, Léméré, Lerné, Ligré, Marcay, Rigny-Ussé, Rivière, Savigny-en-Véron, Sazilly, Seuilly, St-Benoît-la-Forêt, St-Germain-sur-Vienne, et Thizay.

B) Portrait économique : l'Aire Urbaine de Tours

B.1) Situation : Tours stratégiquement positionné

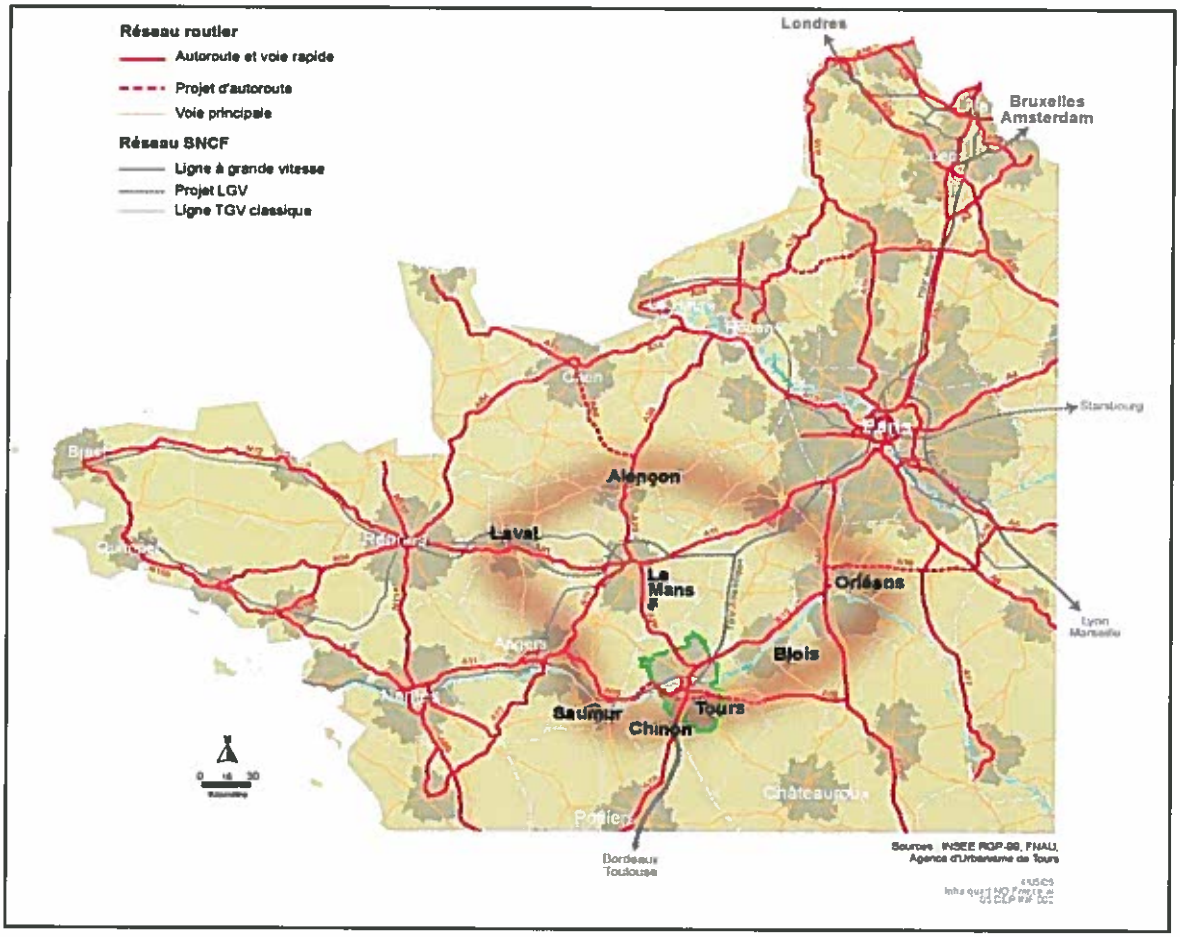

Carte 17 : Situation et accessibilité de l'aire urbaine de Tours - Source : Agence d'Urbanisme de Tours 2005

Tours, préfecture de l'Indre-et-Loire, est située au Sud de l'espace Val de Loire – Maine. Situation stratégique puisqu'elle sera prochainement au cœur d'une étoile autoroutière à cinq branches : l'A10 (Paris – Bordeaux), l'A28 (Rouen – Tours, faisant partie de l'axe Calais – Bayonne) et l'A85 (Angers – Vierzon, permettant de compléter Nantes - Lyon, terminée en 2008). Elle est également reliée aux grandes villes françaises via le TGV, la liaison vers Paris s'effectuant en 58 minutes.

Retenons que l'accessibilité des autres agglomérations du Val de Loire depuis Tours est importante (Chinon, Saumur, Le Mans, Blois, Orléans). Elle l'est aussi vers Angers, Poitiers et Châteauroux.

B.2) Démographie et Mobilité :

i. Population de l'aire urbaine

Population 1999	376.131
Nombre de communes	80
Densité (hab./km²)	208
Superficie (km²)	1808

Tableau 24 : L'aire urbaine de Tours - Sources : INSEE RGP 1999

Tours est l'agglomération la plus peuplée de la région Centre, avec 375.000 habitants. C'est la 20e agglomération française par sa taille, moyenne donc au niveau national, importante au niveau du Grand Ouest

ii. Évolution démographique

L'aire urbaine tourangelle a connu ces trente dernières années une croissance démographique soutenue, de 45.000 habitants environ. En chute régulière, cette croissance dépend plus du solde naturel positif. On constate cependant une reprise de l'influence migratoire sur la dernière période intercensitaire, confirmant l'attractivité du territoire.

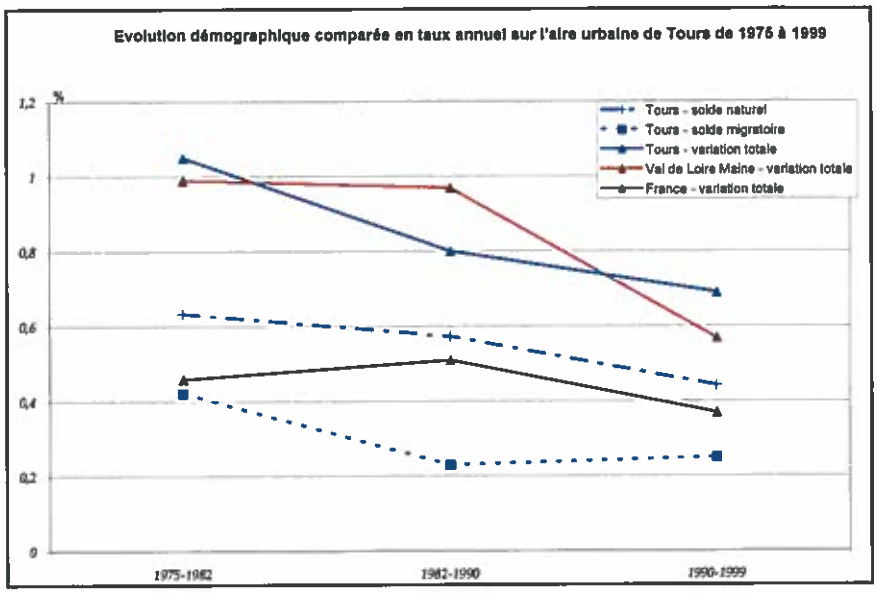

Graphique 7 : Évolution démographique comparée en taux annuel sur l'aire urbaine de Tours de 1975 à 1999 – Sources : INSEE RGP 1975, 1982, 1990, 1999

Cette attractivité concerne principalement deux populations : les étudiants pour l'université, et les retraités pour le cadre de vie. En revanche, l'agglomération est déficitaire au niveau des jeunes actifs (25-35 ans), ne parvenant pas notamment à offrir des emplois correspondant à tous les étudiants formés sur son territoire.

Les échanges sont intenses avec 4 régions en particulier : l'Île-de-France, le Centre hors Indre-et-Loire, les Pays de la Loire et le Poitou-Charentes. La balance penche nettement en faveur de Tours quant aux échanges avec l'Île-de-France, et toutes les villes du Val de Loire Maine (surtout Blois et Orléans). C'est l'inverse quant aux échanges avec Poitiers, Nantes, Bordeaux et les villes de la côte Ouest.

iii. Caractérisation des mouvements de population : les migrations domicile travail en 1999

Aire urbaine en relation avec celle de Tours	1999			Variation 1990 – 1999 (%)			Distance en km
	Sorties de l'aire urbaine de Tours	Entrées dans l'aire urbaine de Tours	Total des échanges	des sorties	des entrées	du total des échanges	
Île-de-France	2.576	629	3.205	/	/	/	225
Blois	812	500	1.312	+52%	+50%	+51%	60
Chinon	630	542	1.172				50
Orléans	468	308	776	+47%	+56%	+50%	110
Le Mans	161	165	326	/	/	/	85
Saumur	61	123	184	/	/	/	70

Tableau 25 : les migrations domicile – travail sur l'aire urbaine de Tours en 1999 – Sources : INSEE RGP 1990, 1999

C'est avec la capitale que Tours entretient le plus d'échanges, surtout dans le sens Tours – Paris. Situé environ deux fois plus loin de Paris qu'Orléans, les échanges sont deux fois moins élevés en nombre. On ne constate donc pas un effet TGV « saisissant ». C'est dans le sens de l'étude d'Olivier Klein[25] : le TGV Atlantique favorise surtout la mobilité entre les villes situées à 2h ou 3h l'une de l'autre.
Tours entretient aussi des rapports privilégiés avec plusieurs aires urbaines du Val de Loire - Maine : Blois, Chinon, Orléans, Saumur et Le Mans. D'autant que pour les deux dernières, les effets A28 et A85 n'apparaissent pas. Sa position stratégique au sein de cet espace est donc confirmée et croissante : les migrations domicile-travail ont cru avec toutes les villes présentées entre 1990 et 1999.

B.3) Portrait économique

	Aire urbaine de Tours
Taux d'activité en 1999	46,2%
Emplois au lieu de travail en 1999	152.973
Taux d'évolution annuel entre 1990 et 1999 (%)	+0,54%
Emplois Salariés privés en 1999	96.654
Emplois salariés privés en 2005	103.975
Taux d'évolution annuel 1993-1999	+1,4%
Taux d'évolution annuel 1999 -2005	+1,7%
Taux de chômage au dernier trimestre 2004	7,5%
Revenu moyen des foyers fiscaux en 2005	17.357 €
Revenu moyen des foyers fiscaux imposables en 2005	25.210 €

Tableau 26 : L'aire urbaine de Tours au travers de grands indicateurs économiques
Sources : INSEE RGP 1999 – Assedic 2005 – Services fiscaux 2005

Avec 46,2% de taux d'activité, Tours se situe légèrement au dessus de la valeur française (45,4%), mais en deçà de la valeur moyenne constatée sur Val de Loire Maine (47,1%). L'évolution de l'emploi de manière générale entre 1990 et 1999, avec un taux de +0,54%/an se situe au dessus de la moyenne française (+0,3%/an). Le secteur privé est plus dynamique (=1,4%/an sur 1993-1999), dynamique positive qui se conforte dans ce secteur entre 1999 et 2005, et passe au dessus de la moyenne nationale (+1,7%/an contre +1,2%/an).
Ajoutons que le chômage est en dessous de la moyenne française à la même période.
Quant au revenu moyen des foyers fiscaux, il est sur l'aire urbaine légèrement au dessus de la valeur française (+ 500€), mais celui des foyers fiscaux imposables, légèrement en dessous (- 700€).
L'aire urbaine de Tours paraît être un territoire en bonne santé économique, les grands indicateurs économiques étant généralement juste au dessus de la moyenne française.

[25] Le TGV Atlantique et les évolutions de la mobilité : entre crise et concurrence – Olivier Klein – Laboratoire d'économie des transports – Université Lumière Lyon 2 ; ENTPE, CNRS

B.4) Spécialisations économiques

i. Évolution de la part relative de chaque secteur sur l'aire Urbaine de Tours

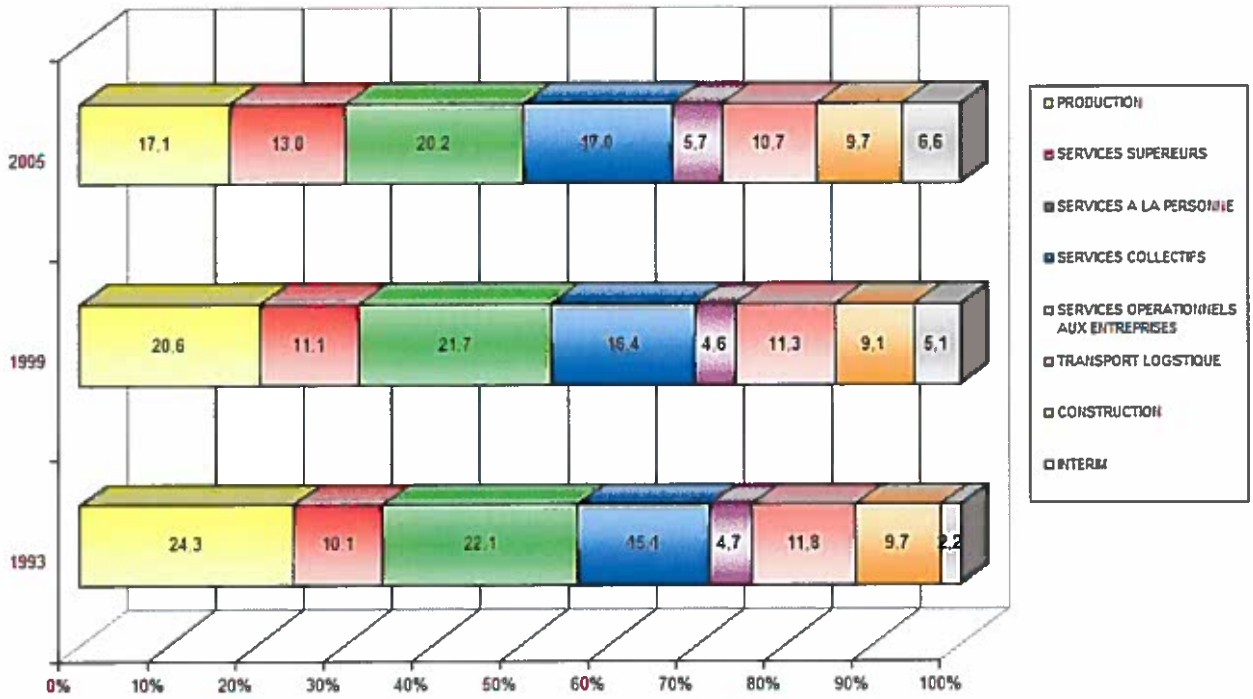

Graphique 8 : Répartition de l'emploi salarié privé sur l'aire urbaine de Tours entre 1993, 1999, et 2005 – Sources : Assedic 2005

L'évolution de l'emploi salarié privé se caractérise par une baisse de la part relative des secteurs de la production, des services à la personne, et des transports. Les secteurs dont la part relative croit sont ceux des services supérieurs, collectifs et opérationnels, ainsi que celui de l'intérim.
Cette évolution suit les grandes tendances nationales (baisse de la production, augmentation des services supérieurs principalement).

ii. Comparaison des poids des secteurs dans l'aire urbaine étudiée par rapport à l'espace métropolitain

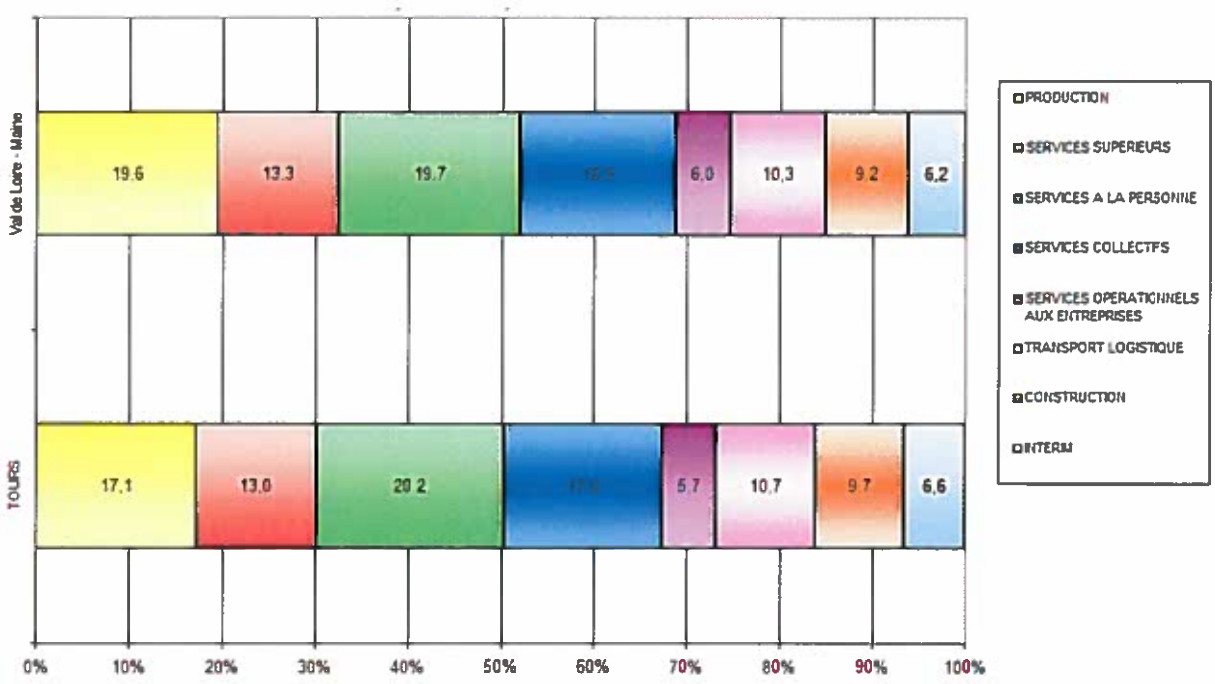

Graphique 9 : Répartition de l'emploi salarié privé sur l'aire urbaine de Tours et l'espace métropolitain « Val de Loire – Maine »en 2005 - Sources : Assedic 2005

Dans le sens de ce qui avait été constaté globalement sur 1999, Tours au regard de l'emploi salarié privé se situe en 2005 dans la moyenne du Val de Loire – Maine, à plus ou moins 0,5% près. Un écart significatif est à noter quant à la production, où l'aire urbaine de Tours concentre 2,5% de moins d'emplois salariés privés que la moyenne sur Val de Loire Maine.

iii. Comparaison des évolutions des secteurs

Secteur économique	Nb d'emplois salariés privés en 2005	Tx de Var. an. 1993-1999	Tx de Var. an. 1999-2005
Production	18.382	-1,3%	-1,3%
Services supérieurs	13.973	+3,0%	+4,5%
Services à la personne	21.645	+1,2%	+0,5%
Services collectifs	18.203	+2,9%	+2,3%
Services opérationnels aux entreprises	6.150	+1,1%	+5,4%
Transport - Logistique	11.460	+0,7%	+0,8%
Construction	10.354	+0,2%	+2,8%
Intérim	7.057	+16,8%	+6,1%
TOTAL	103.975	+1,4%	+1,7%

Tableau 27 : Comparaison de la variation de l'emploi salarié privé par secteurs sur l'aire urbaine de Tours par rapport à l'espace Val de Loire - Maine - Sources : Assedic 2005

Si on se penche sur les évolutions par secteur, on constate que la progression entre 1993 et 1999, bien que positive, est inférieure à celle constatée sur le Val de Loire – Maine. Deux secteurs se dégagent et gardent des croissances supérieures à celles constatées sur l'aire d'étude : ceux des services supérieurs et collectifs. C'est le contraire sur la période 1999-2005, où cette fois l'aire urbaine de Tours est la plus dynamique. Les secteurs des services à la personne et du transport sont ceux qui ne profitent pas de cette embellie.

Si l'on récapitule, trois secteurs apparaissent particulièrement dynamiques en termes de créations d'emplois salariés privés entre 1993 et 2003 : celui des services supérieurs, des services collectifs et de l'intérim.

iv. Analyse plus approfondie

cf. tableau en page suivante

Secteur économique	Libellés des catégories NES 36	Nombre d'emplois salariés privés en 2005	Taux de variation annuel entre 1993 et 2005 (%)	Principaux employeurs au 22 août 2006
Production	Édition, Imprimerie, Reproduction	1.828	- 0,5%	La Nouvelle République - *Imprimerie, édition du journal* (421 emplois)
	Construction ferroviaire	895	- 1,1%	Faiveley Transport – U1 – *Fabrication d'équipement ferroviaire (pantographes, mécanismes de porte, générateurs, électrovalves…etc.)* – 310 emplois
	Industries des produits minéraux	980	- 0,2%	Ligérienne de Béton - *Extraction, vente de sables et graviers, fabrication de matériaux pour la construction* (112 emplois)
	Chimie caoutchouc plastique	2.788	- 2,9%	Michelin - *Fabrication de pneumatiques* (1.301 emplois) Hutchinson SNC - *Courroies, tuyaux en caoutchouc/silicon, systèmes de transmission* (546 emplois) Tupperware SA - *Fabrication emballage plastique pour l'alimentation* (424 emplois)
	Industries des composants électriques et électroniques	1.618	-1,4 %	ST Microelectronics - *Fabrication de semi-conducteurs discrets* (1.700 emplois)
	Industries des équipements mécaniques	3.278	-1,1%	SKF France – *Fabrication de roulements à bille* (1.377 emplois)
Services supérieurs	Activités immobilières	1.964	+ 6,2%	OPAC Tours (317 emplois) et OPAC 37 (351 emplois) - *Construction et gestion de logements HLM*
	Télécommunications	461	+ 23,4%	Bouygues Télécom (450 emplois) et e-LaSer (300 emplois)
	Conseil et Assistance	7.360	+ 4,6%	Saft Power Systems - *Étude, fabrication et vente de tous matériels électriques et électroniques* (230 emplois)
Services à la personne	Agro alimentaires	1.160	-0,4%	Le fournil du Val de Loire – *Viennoiserie industrielle* (110 emplois)
	Hôtels et restaurants	5.207	+2%	Société hôtelière et de restauration du Val (289 emplois) et Set Meal (119 emplois) -*Restauration hospitalière, d'entreprise et scolaire*
Services collectifs	Activités récréatives, culturelles et sportives	1.342	+5,6%	/
	Éducation	2.517	+0,2%	/
Services opérationnels aux entreprises	Services opérationnels	6.150	+3,2%	ISS Abilis France - *Nettoyage industriel* (450 emplois) ONET Propreté - *Entreprise générale de nettoyage industriel* (413 emplois)
Transport - Logistique	Transports	6.222	+1,6%	TND Ouest – *Logistique, Transports routiers de marchandises* (425 emplois)
	Commerce de gros et intermédiaires	5.238	+0,1%	Pomona Passion Froid - *Négoce de tous produits alimentaires, notamment produits surgelés* (114 emplois)
Construction	Construction	10.354	+1,5%	Forclum Val de Loire – *Installations électriques* (560 emplois)
Intérim	Intérim	7.057	+11,3%	/

Tableau 28 : Répartition des emplois salariés privés et des principaux employeurs en 2005 sur l'aire urbaine de Tours – Sources : ASSEDIC 2005 et Fichier des principaux employeurs de l'observatoire économique de Touraine – base de données BASILE – Août 2006

Secteur économique	Libellés des catégories NES 36	Principaux employeurs au 22 août 2006
Production	Construction ferroviaire	SNCF EIMM - *Réparation et maintenance ferroviaire* (915 emplois) SNCF – EMT – *Conduite et maintenance* (717 emplois)
Services supérieurs	Recherche et développement	INRA - *Recherche et développement sur les matériaux* (730 emplois)
		CEA – *Recherche publique* (560 emplois)
Services collectifs	Santé, Action sociale	Hôpital Bretonneau – *Centre Hospitalier Universitaire* (3641 emplois)
		Hôpital Trousseau– *Centre Hospitalier Universitaire* (2879 emplois)
		Centre pédiatrique de Clocheville – *Centre Hospitalier Universitaire* (938 emplois)
	Administration publique	Base Aérienne 705 – *Base Aérienne École* (519 emplois)
		Mairie de Tours – *Collectivité Territoriale* (3205 emplois)
	Éducation	Université de Tours - Site Tanneurs – *Enseignement supérieur et Recherche* (634 emplois)
Transport - Logistique	Transports	SNCF
		SNCF

Tableau 29 : les principaux employeurs publics sur l'aire urbaine de Tours - Source : Fichier des principaux employeurs de l'observatoire économique de Touraine – base de données BASILE – Août 2006

4 domaines de spécialisation émergent sur l'aire urbaine de Tours dans la production :

- la construction ferroviaire, autour du nœud ferroviaire de St Pierre des Corps
- les industries des produits minéraux, du fait de la proximité de la Loire,
- l'édition imprimerie,
- l'industrie de la chimie, du caoutchouc et des plastiques.

Les deux premiers se maintiennent un peu mieux que sur le territoire de comparaison (Val de Loire – Maine) et concentrent environ 1.000 emplois chacun.
Plus importants en nombre, les deux derniers connaissent plus de difficulté à maintenir leur effectif, et plus particulièrement le secteur de la chimie, avec une baisse de 3% par an entre 1993 et 2005.

Deux autres secteurs sont remarquables sur l'aire urbaine de Tours :

- l'industrie des composants électriques et électroniques, concentrée quasi intégralement autour d'une grande entreprise « ST Microelectronics »;
- l'industrie des équipements mécaniques, porté dans une moindre mesure par une grande entreprise : SKF. La spécialisation de Tours est moins notable car c'est une industrie relativement importante sur l'ensemble du Val de Loire – Maine.

Dans les services supérieurs, c'est le secteur des activités immobilières dont la croissance entre 1993 et 2005 est la plus élevée : +6%/an. Le nombre de salariés privés a doublé en 12 ans.

Valérie Sécheret signale une certaine émulation dans le secteur des activités financières (banques, assurances), du fait de la position stratégique de Tours entre Niort et Paris. On constate en effet la croissance la plus élevée du Val de Loire Maine dans le domaine (+1%/an entre 1993 et 2005). Tours reste néanmoins bien moins « spécialisée » que Le Mans.
Il faut aussi souligner l'implantation de grands organismes de recherche publique (CEA, INRA), et de trois centres d'études et de recherche (laboratoires public - privé) sont également présents (outils coupants, microélectroniques...). D'autant que d'ici 2007 devraient s'en ouvrir deux nouveaux : le premier sur les matériaux élastomères (CERMEL), le second autour de la radiopharmacie (avec un cyclotron, CERRP).

Concernant les services à la personne et les services collectifs, Tours se situe en part relative, tout comme en évolution au dessus de la moyenne. Les emplois résidentiels sont bien présents sur l'agglomération tourangelle.

Le développement des services opérationnels, des transports et plus encore de la logistique semble plus difficile sur le territoire. Pour le second, la saturation du nœud ferroviaire de St Pierre des Corps est une explication. Pour le troisième, l'absence de mise à disposition de zones étendues est un frein à l'expansion des activités de logistique.

A l'instar des tendances nationales, et même de façon plus prononcées sur Tours, la construction et l'intérim se portent bien.

v. Mise à jour 2005 de la spécialisation économique de l'aire urbaine de Tours

	Spécialisation	Faiblesse relative	Profil
Tours	Diversifié	Production	Villes moyennes en développement

D'après l'étude de l'emploi salarié privé sur 1993-2005, Tours conserve un profil semblable à celui de 1999, c'est-à-dire un profil diversifié. Une étude plus approfondie laisse apparaître des spécialisations marquées principalement dans le domaine productif bien que les effectifs y soient globalement et relativement moins élevés en nombre que dans d'autres villes du Val de Loire – Maine.

vi. Filières d'excellence et activités à forte valeur ajoutée

- Électronique, Microélectronique
- Construction ferroviaire ?
- Plasturgie, Pharmacie
- Industrie des équipements mécaniques
- Assurances (en émergence)
- Génie de l'énergie (positionnement)
- Logistique de pointe (positionnement)

vii. Projet économique

Pour l'agglomération tourangelle, le projet exposé par Valérie Sécheret consiste à poursuivre la non spécialisation du territoire, en « accueillant toutes les entreprises sans les trier selon la nature de leur activité ». Ce choix s'explique selon elle par le couplage voulu entre développement économique et développement urbain, pour conserver une implantation diffuse des activités économiques dans le tissu urbain. L'enjeu à court terme est de rapprocher le monde de l'entreprise et de la recherche. C'est dans cette veine que s'inscrivent les ouvertures du CERMEL et du CERRP.
Un des points faibles du territoire au niveau économique est, toujours selon V.Sécheret, la méconnaissance de l'offre tourangelle : « certaines entreprises vont chercher des sous-traitants ailleurs alors qu'elles pourraient les trouver sur leur territoire ».
Ce manque de visibilité au niveau local couplé à un déficit d'image extérieure (pas de grands secteurs économiques typiquement tourangeaux) sont deux raisons qui appuient l'intérêt d'une part à envisager le territoire à une échelle plus large, et d'autre part à développer des réseaux d'entreprises au niveau local.

B.5) Les emplois métropolitains supérieurs

Aire urbaine	Rang Population 1999[26]	Taux d'emplois métropolitains supérieurs			
		% 1999	Rang 1999	% 1990	Rang 1990
Tours	20e	6,9	25e	6,1	28e

Villes	Nombre d'EMS	Variation en nombre des EMS entre 1990 et 1999	Taux d'EMS pour 100 habitants
Tours	10.533	+ 1605	2,8

	Spécialisation	Faiblesse relative	Profil
Tours	Recherche / Transports	Informatique	Villes moyennes en développement

Tableau 30 : L'aire urbaine de Tours et les EMS - Sources : INSEE RGP 1999

[26] Par rapport aux 354 aires urbaines comptabilisées par l'INSEE en 1999

Tours reste dans la moyenne française compte tenu de sa taille. Le secteur évolue positivement mais moins que dans les plus grandes « métropoles françaises », Nantes, Rennes ou Lyon, où aussi bien en nombre qu'en évolution, les chiffres sont plus significatifs.

Le profil tourangeau laisse apparaître une spécialisation dans le domaine de la recherche (publique et privée) et des transports, même si dans ce dernier les effectifs ne progressent plus beaucoup. On constate une faiblesse dans le domaine de l'informatique.

Bien qu'à une heure de Paris par le TGV, Tours ne connaît pas pour l'instant de développement spectaculaire en ce qui concerne ses EMS. Plus petite en taille, l'agglomération semble moins concurrentielle dans le domaine que les villes françaises de plus de 500.00 habitants.

B.6) L'enseignement supérieur et la recherche

Nombre d'étudiants : 25.000 environ
Écoles d'ingénieur habilitées à délivrer le titre d'ingénieur diplômé :
École Polytechnique de l'Université de Tours avec 3 spécialisations : Productique, Informatique et Aménagement
École Supérieure de Commerce et de Gestion

Pôles de recherche de l'université :
- Biologie animale et végétale
- Biologie et santé
- Psychologie, développement et handicap
- Mathématiques, physique fondamentale et informatique
- Sciences de la matière et de l'ingénieur
- Droit, gestion et économie
- Langues, cultures et civilisations
- Sciences historiques
- Sciences sociales
- Sciences de la Terre, Environnement

Principales filières de recherche développées sur l'agglomération
- Matériaux
- Optique
- Santé – Biotechnologies
- Électronique
- Productique

Sources : Université de Tours – Site Internet – Septembre 2006

Tours est la première ville du Val de Loire Maine par son nombre d'étudiants. Bien que moins étudiante que Rennes, Montpellier ou Grenoble, elle se place relativement à son poids démographique total parmi les villes au profil universitaire affirmé. On y retrouve l'ensemble des formations classiques et quelques particularités, notamment une école d'ingénieur avec trois spécialités et une école de commerce réputée.

B.7) Les pôles de compétitivité

- Sciences de la beauté et du bien-être
- Sciences et systèmes de l'énergie électrique
- Polymers Technologies

L'industrie de Tours est diversement investie dans les trois pôles de compétitivité. Dans le premier, les grandes entreprises concernées se situent surtout autour d'Orléans et le pilotage à Chartres. C'est la recherche tourangelle qui s'y inscrit davantage.
Le second semble davantage ancré à Tours de part l'importance qu'y joue ST Microelectronics.
Le troisième en émergence devrait vraisemblablement concerner Tours de manière assez importante.

A retenir :
- La situation de ville moyenne (375.000 habitants pour l'aire urbaine)
- Des dynamiques démographiques et économiques positives
- une économie diversifiée avec des pôles d'excellence autour des secteurs de la plasturgie et de l'électronique.
- le poids de l'université et de la recherche

C) Portrait économique : l'Aire Urbaine d'Orléans

C.1) Situation

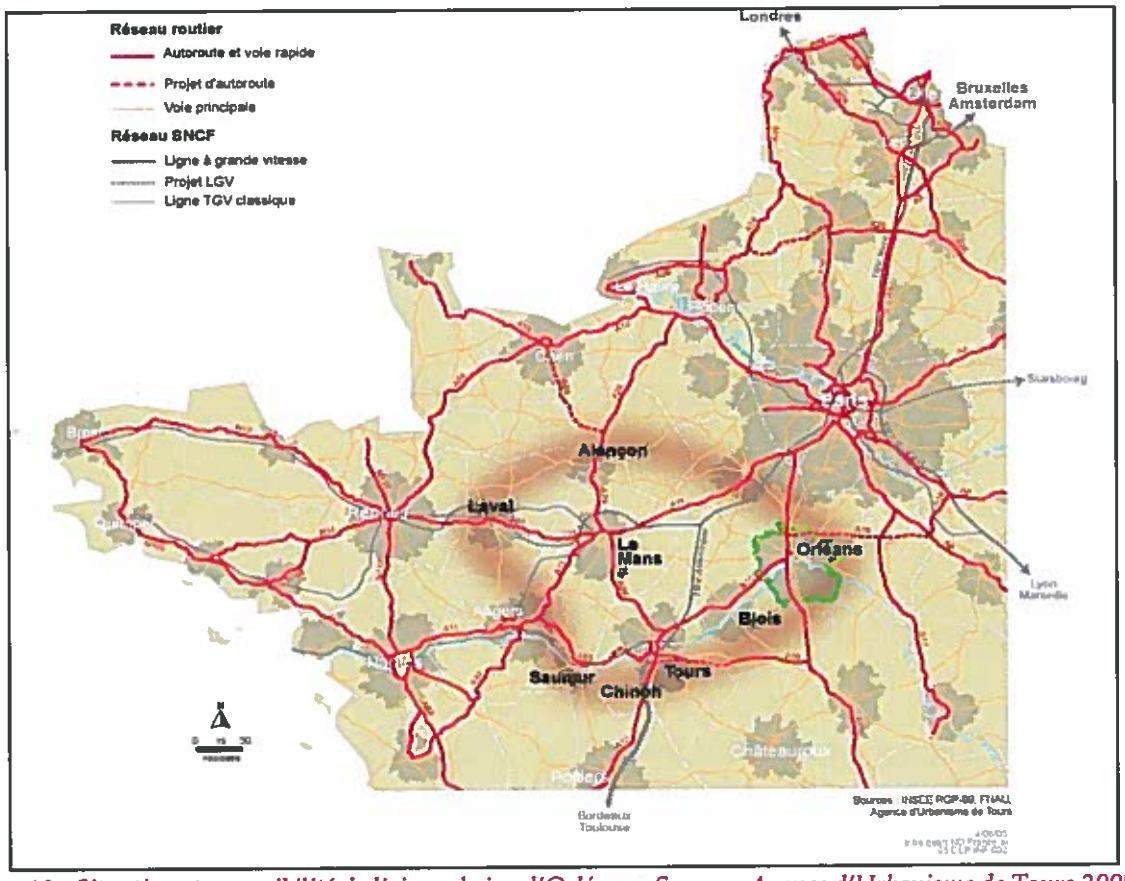

Carte 18 : Situation et accessibilité de l'aire urbaine d'Orléans - Source : Agence d'Urbanisme de Tours 2005

Située à l'Est du Val de Loire - Maine, Orléans est à la fois préfecture du Loiret et capitale de la région Centre. Deux autoroutes maillent le territoire : l'A10 qui relie Paris à Bordeaux, et l'A71 vers Clermont-Ferrand. Bientôt ce réseau sera complété par l'A19 joignant l'A10 à l'A5 et l'A6, qui permettra un contournement sud de la capitale, et un accès facilité à l'Est du pays. Orléans n'est établie qu'à 120 km de Paris, soit à 1h environ en train comme en voiture.

Retenons qu'Orléans est entouré de plus petites villes : Blois, Chartres, Vierzon. A l'intersection du Val de Loire et des franges du Bassin Parisien, elle est également à proximité directe de Tours et Paris.

C.2) Démographie

i. Population de l'aire urbaine

Population 1999	355.811
Nombre de communes	90
Densité (hab./km²)	173
Superficie (km²)	2058

Tableau 31 : L'aire urbaine d'Orléans - Sources : INSEE RGP 1999

Avec environ 350.000 habitants au sein de son aire urbaine, Orléans est la vingt-deuxième ville de France par sa population, une agglomération de taille moyenne donc au niveau national, mais importante au niveau régional. La communauté d'agglomération plus recentrée, regroupe 22 de ces communes et compte 266.446 habitants.

ii. Évolution démographique

Ces trente dernières années, l'aire urbaine d'Orléans a gagné en population, 60.000 habitants environ, soit la cinquième plus forte croissance démographique de France. Cependant, cette croissance démographique élevée subit une baisse régulière. Les chiffres restent bien supérieurs à la moyenne française, mais en sont aujourd'hui plus proches qu'auparavant. La croissance démographique dépend principalement au dernier recensement du solde naturel positif.

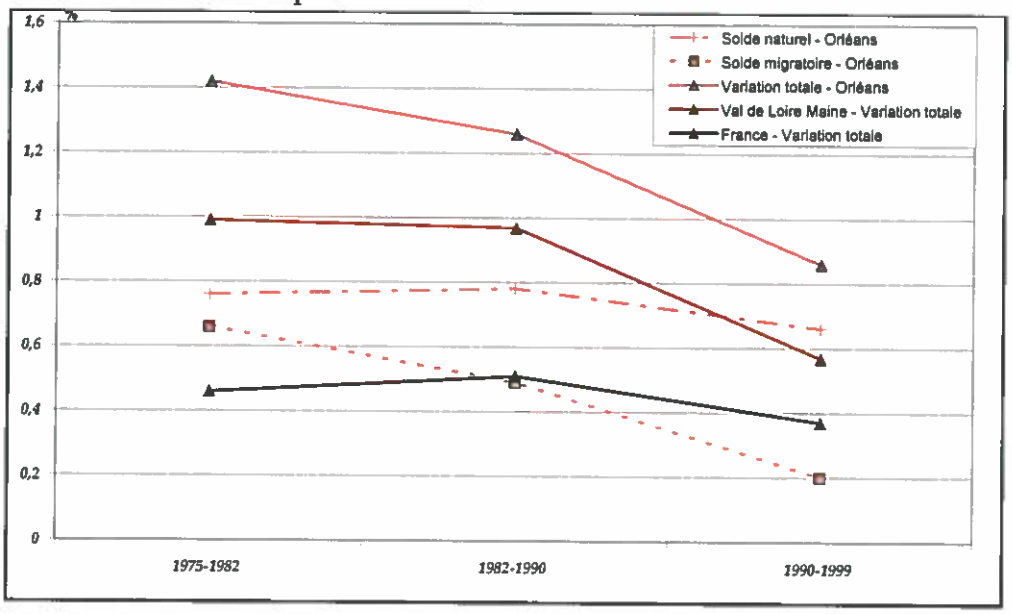

Graphique 10 : Évolution démographique comparée en taux annuel sur l'aire urbaine d'Orléans de 1975 à 1999 – Sources : INSEE RGP 1975, 1982, 1990, 1999

Orléans a connu une dynamique démographique très vive, qu'il faut lier à sa croissance économique, l'une l'autre s'alimentant vraisemblablement. La proximité parisienne, qui a été le bassin démographique le plus contributeur à sa croissance démographique, est un facteur à prendre en considération. Ce qui explique vraisemblablement que l'agglomération soit au dessus de la moyenne nationale, et même au troisième rang de la croissance constatée dans les aires urbaines de plus de 200.000 habitants.
Néanmoins, on constate, selon C.Cochet (CCI Orléans), « une fuite des jeunes diplômés, l'attraction de Paris sur le premier poste étant importante ».

iii. Caractérisation des mouvements de population : les migrations domicile travail en 1999

Aire urbaine en relation avec celle d'Orléans	1999			Variation 1990 – 1999 (%)			Distance en km
	Sorties de l'aire urbaine d'Orléans	Entrées dans l'aire urbaine d'Orléans	Total des échanges	des sorties	des entrées	du total des échanges	
Île-de-France	4.937	1.519	6.456	+7%	+37%	+13%	120
Blois	499	700	1.199	+54%	+69%	+63%	64
Tours	308	468	776	+56%	+47%	+50%	110

Tableau 32 : les migrations domicile – travail sur l'aire urbaine d'Orléans en 1999 – Sources : INSEE RGP 1990 1999

La relation privilégiée d'Orléans avec l'Île-de-France apparaît bien au travers de ces chiffres : presque 5.000 orléanais vont y travailler chaque jour, principalement vers Paris même. 1500 franciliens font le chemin inverse, chiffre inférieur mais non négligeable, surtout devant le poids démographique des ensembles considérés. La dynamique tend davantage vers un rééquilibrage des échanges, mais que ce dernier est encore loin d'être atteint.

Des relations privilégiées existent aussi avec les des agglomérations les plus proches du Val de Loire – Maine, Blois puis Tours. Elles sont plus équilibrées, même si davantage de blaisois et tourangeaux viennent travailler à Orléans.

C.3) Portrait économique

	Aire urbaine d'Orléans
Taux d'activité en 1999	48,4%
Emplois au lieu de travail en 1999	155.205
Taux d'évolution annuel entre 1990 et 1999 (%)	+0,99%
Emplois Salariés privés en 1999	106.707
Emplois salariés privés en 2005	114.726
Taux d'évolution annuel 1993-1999	+2,4%
Taux d'évolution annuel 1999 -2005	+1,2%
Taux de chômage au dernier trimestre 2004	7,5%
Revenu moyen des foyers fiscaux en 2005	18.069€
Revenu moyen des foyers fiscaux imposables en 2005	25.028€

Tableau 33 : L'aire urbaine d'Orléans au travers de grands indicateurs économiques
Sources : INSEE RGP 1999 – Assedic 2005 – Services fiscaux 2005

Avec 48,4% de la population qui est active, Orléans se situe 3% au dessus de la moyenne.
En 1999, 2/3 des emplois étaient salariés privés. La dynamique économique a été entre 1990 et 1999 très positive, +1%/an sur ces 9 ans : c'est le deuxième chiffre le plus élevé du Val de Loire Maine. Sur les 50 premières agglomérations françaises par leur population, c'est la 13e meilleure croissance constatée. L'emploi salarié privé est un contributeur important à cette croissance (+2,4%/an sur 1993-1999).
Cependant, entre 1999 et 2005, l'accroissement de l'emploi salarié privé est divisé par deux et rejoint la moyenne française. Le taux de chômage reste cependant bien inférieur à celui constaté en France à la même période.
Le revenu moyen des foyers fiscaux est supérieur à la valeur moyenne française (+1.200€). Le revenu moyen des foyers fiscaux imposables est en revanche inférieur (-900€).
Après des années 90 marquées par une croissance soutenue de l'emploi, l'évolution de l'emploi salarié privé entre 1999 et 2005 semble indiquer que l'économie orléanaise revient dans la moyenne française. Mais l'aire urbaine d'Orléans demeure un territoire où la population est plus active et plus riche que la moyenne française.

C.4) Spécialisation économique

i. Évolution de la part relative de chaque secteur sur l'aire Urbaine d'Orléans

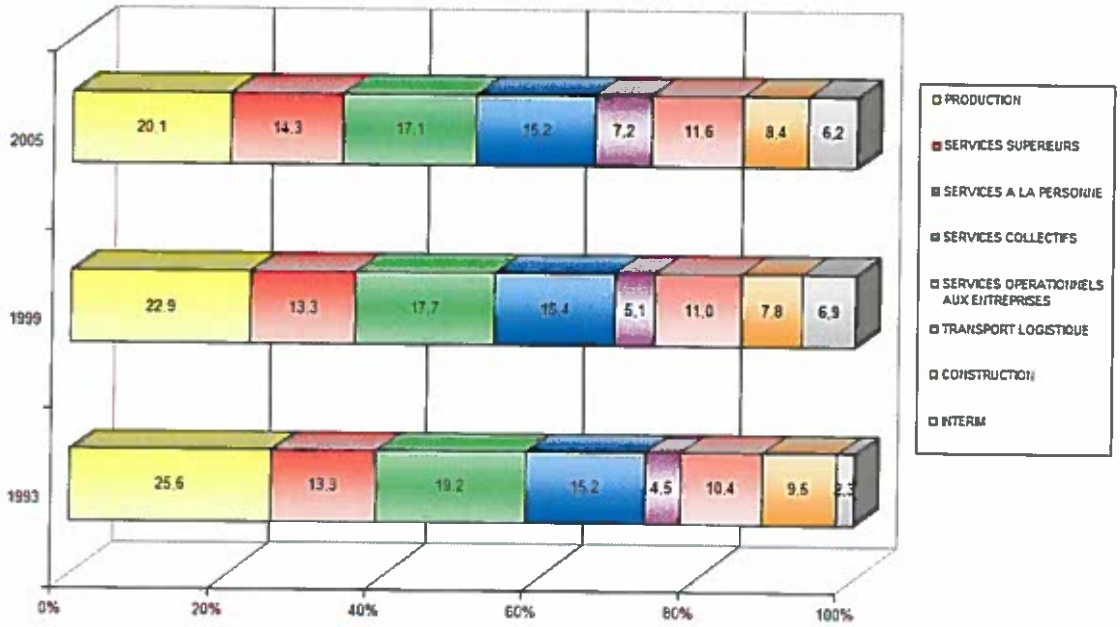

Graphique 11 : Répartition de l'emploi salarié privé sur l'aire urbaine d'Orléans entre 1993, 1999 et 2005 - Sources : Assedic 2005

Plus spécifiquement, la part relative de la production décroît le plus fortement, de 25,6% en 1993 à 20,1% en 2005. D'autres secteurs suivent la même tendance mais dans une moindre mesure : les services à la personne et la construction.
En revanche, ce sont les services opérationnels et le secteur des transports - logistique qui voient leur part relative croître davantage de 1993 à 2005.
Les services supérieurs connaissent une croissance en part relative plus importante entre 1999 et 2005.
Les services collectifs, quant à eux se maintiennent. L'intérim après l'accroissement soutenu au niveau national entre 1993 et 1999, marque un peu le pas sur l'aire urbaine orléanaise depuis.

ii. Comparaison des poids des secteurs dans l'aire urbaine étudiée par rapport à l'espace métropolitain

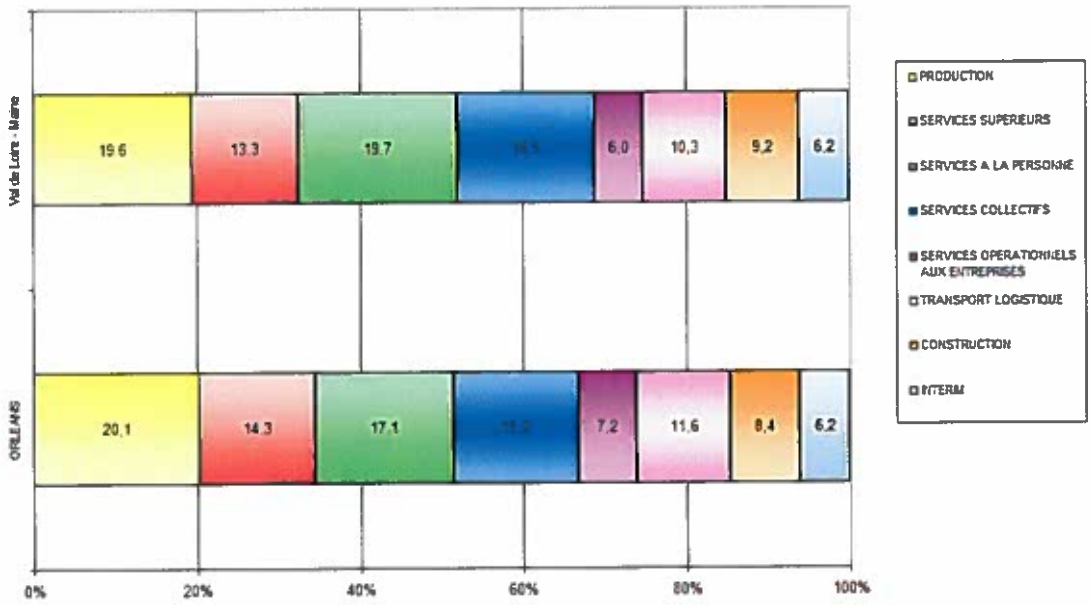

Graphique 12 : Répartition de l'emploi salarié privé sur l'aire urbaine d'Orléans et l'espace métropolitain « Val de Loire – Maine - Sources : Assedic 2005

Chaque secteur (sauf l'intérim) a un poids sur l'aire urbaine d'Orléans qui diffère de 0,5% à 2,6% du profil type établi sur Val de Loire – Maine.
On constate ainsi que les secteurs de la production, des services supérieurs, des services opérationnels et des transports – logistique ont un poids plus important à Orléans. Relèvent-ils d'une réelle spécialisation d'Orléans dans certains domaines ?
A contrario, les secteurs des services à la personne et collectifs, et de la construction sont plus faibles. Le poids des deux premiers biens inférieurs au profil type, révèlent-ils la faible présence de certaines activités davantage tournées vers les ménages sur le territoire orléanais ?

iii. Comparaison des évolutions des secteurs

Secteur économique	Nb d'emplois salariés privés en 2005	Tx de Var. an. 1993-1999	Tx de Var. an. 1999-2005
Production	23.072	+0,5%	-0,9%
Services supérieurs	16.380	+2,4%	+2,4%
Services à la personne	19.573	+1,1%	+0,6%
Services collectifs	17.400	+2,7%	+1,0%
Services opérationnels aux entreprises	8.212	+4,4%	+7,3%
Transports - Logistique	13.276	+3,4%	+2,0%
Construction	9.663	-1,0%	+2,6%
Intérim	7150	+23,2	-0,4%
TOTAL	84.265	+2,4%	+1,2%

Tableau 34 : Comparaison de la variation de l'emploi salarié privé par secteurs sur l'aire urbaine d'Orléans par rapport à l'espace Val de Loire - Maine - Sources : Assedic 2005

La croissance s'est globalement réduite sur l'aire urbaine d'Orléans de 1993 à 2005. Elle est aujourd'hui dans la moyenne de celle constatée sur l'ensemble du Val de Loire – Maine.

Deux secteurs sont restés vigoureusement plus positifs que dans les autres aires urbaines étudiées : les services opérationnels aux entreprises et les transports - logistique. Le secteur productif, même s'il perd légèrement en effectif entre 1999 et 2005, se maintient relativement bien.

Les services supérieurs demeurent à +2,4%/an, chiffre raisonnable mais en deçà de la croissance comparée sur les autres aires urbaines. Une explication peut être que l'aire urbaine orléanaise a sans doute connu avant les autres un développement fort de ce secteur. C'est le cas par rapport au Mans par exemple.

Autre constat : la croissance des services collectifs et des services à la personne s'érodent. Ce sont de moins en moins des secteurs créateurs d'emplois.

La construction, après une mauvaise période entre 1993 et 1999, se relève et connaît jusqu'en 2005 une évolution positive tout à fait dans la moyenne des aires urbaines de comparaison.

L'intérim qui s'était fortement développé jusqu'en 1999, régresse un peu sur la période suivante.

iv. Analyse plus approfondie

cf. tableau en page suivante

Secteur économique	Libellés des catégories NES 36	Nombre d'emplois salariés privés en 2005	Taux de variation annuel entre 1993 et 2005 (%)	Principaux employeurs au 22 août 2006
Production	Industries agricoles et alimentaires	2.749	+ 3,8%	Masterfood - *Aliments pour animaux*- (1484 emplois), Orléans Viande Tradival - *Découpe de porc, salaison, conditionnement de volailles* - (350 emplois)
	Pharmacie, parfumerie et entretien	4.380	+ 1,1%	*Parfums, cosmétique et maquillage* : Parfums Christian Dior - (1369emplois), Shiseido International - (1040emplois), Gemey Maibeline - (411 emplois) *Entreprises pharmaceutiques, production et recherche* : Servier Laboratoires - (1230 emplois), Sanofi Aventis – (847 emplois), Pierre Fabre - (539 emplois)
	Industries des équipements du foyer	1.297	- 1,8%	Alcaltel CIT - *Fabrication de matériel téléphonique* – (350 emplois)
	Industries des équipements mécaniques	3.182	- 2,4%	John Deere – *fabrication moteurs, services aux clients* -(730 emplois sur le site de Saran)
	Industries des équipements électriques et électroniques	2.385	- 0,4 %	Lexmark International - *centre de support européen* - (458 emplois) IBM France – *Centre administratif* – (730 emplois)
	Industries des composants électriques et électroniques	1.560	+ 2,0%	
Services supérieurs	Postes et télécommunications	549	+ 18,0%	
	Conseils et Assistance	8.661	+ 3,4	
	Recherche et développement	1.116	- 1,5 %%	Bureau de Recherche Géologique et Minière – *compréhension des phénomènes géologiques*-(842emplois) Institut des sciences de la Terre d'Orléans – *recherche sur les magmas et les fluides silicatés* – (95 emplois)
Services à la personne	Commerce de détail, réparations	10.235	+ 0,6%	Quelle – *Vente par correspondance* – (750 emplois)
	Hôtels et Restaurants	4.427	+ 1,4%	/
Services collectifs	Activités récréatives, culturelles et sportives	1.547	+ 3,1%	/
	Éducation	1.816	+ 1,2%	/
	Santé, Action Sociale	7.891	+3,2 %	/
	Administration Publique	3.427	- 0,3 %	/
Services opérationnels aux entreprises	Services opérationnels	8.212	+ 5,8%	Téléperformance (600 emplois), The Phone House (510 emplois) – *Centres d'appels*
Transport - Logistique	Commerce de gros et intermédiaires	6.645	+ 2,0%	Deret (600 emplois) Norbert Dentressangle (364 emplois) – *plateformes logistique*
	Transports	6.631	+ 3,5%	
Construction	Construction	9.663	+ 0,8%	/
Intérim	Intérim	7.150	+ 10,8 %	/

Tableau 35 : Répartition des emplois salariés privés et des principaux employeurs en 2005 sur l'aire urbaine d'Orléans – Sources : ASSEDIC 2005 et site Internet d'«Orléans Val de Loire Technopole »– Août 2006

Les spécificités orléanaises sont multiples.
Au niveau productif, on retrouve des spécialisations marquées dans des domaines qui continuent d'évoluer plus positivement que la moyenne :

- les industries agro-alimentaires, employeur important avec 2.800 salariés environ, parmi lesquelles se démarque Masterfood et ses 1.400 emplois.
- Un tissu d'entreprises de la parfumerie, image de marque de la cité ; ce secteur concentre les plus grandes structures de l'agglomération, au premier rang desquelles Christian Dior et ses 1.400 emplois environ ;
- Un tissu d'entreprises pharmaceutiques : les laboratoires Servier, d'origine locale, sont l'employeur principal. D'autres groupes nationaux et internationaux ont un site sur le territoire orléanais : Sanofi Aventis, Pfizer, Pierre Fabre, Famar…
- les industries des équipements du foyer, parmi lesquelles Alcatel, identifiée par la CCI comme entreprise structurante du territoire.
- les industries des équipements électriques et électroniques ; les deux grandes entreprises Lexmark et IBM appartiennent au secteur informatique.

A cela, il faut ajouter deux autres secteurs qui continuent d'employer un grand nombre de salariés :

- les industries des équipements mécaniques, 3.000 emplois, domaine qui résiste moins bien en revanche que dans les autres territoires étudiés ;
- les industries des composants électriques et électroniques, 1.500 emplois, domaine en progression.

Spécificité du territoire, la proximité ligérienne a induit le développement d'activités maraîchères, ainsi que d'autres autour de l'arboriculture et de la vigne. La proximité de Paris, et du marché de Rungis constitue un atout pour les activités maraîchères.

Les services supérieurs progressent globalement moins que dans les autres agglomérations du Val de Loire – Maine. De réelles spécificités sont à noter, notamment le poids de la recherche privée, autour de la géologie avec le BRGM, et de plus petites unités de recherche et développement en lien avec le tissu industriel local (parfumerie, pharmacie…). La recherche publique qui n'apparaît pas dans l'emploi salarié privé est aussi importante en nombre à Orléans.
Autre signe de la prégnance du secteur des services supérieurs sur Orléans (8.661 emplois salariés privés), le domaine des « conseils et assistance » est très développé. Ajoutons à cela, le domaine des télécommunications, dont l'importance à Orléans avait déjà été signalée par l'analyse précédente sur les emplois métropolitains supérieurs.

Dans les autres domaines, la situation est plus contrastée.

Concernant les services à la personne, le nombre d'emplois salariés privés dans les « hôtels - restaurants », 800 de moins qu'à Tours, permet de confirmer le rôle plus mineur joué par Orléans au niveau touristique. L'éducation et la santé sont également moins développées sur le territoire. Le second secteur a été fréquemment cité par les acteurs rencontrés, comme une faiblesse principale. 0,87 médecin sont présents sur le territoire pour 1000 habitants contre 1,66 en moyenne en France, 1,9 en région Centre. On constate cependant un phénomène de rattrapage : +3,2%/an de 1999 à 2005.

En revanche, le poids de l'administration publique est confirmé, et ceci même par les chiffres de l'emploi salarié privé, du fait de sa situation de capitale régionale. Son rôle structurant pour le territoire au moins départemental est corroboré par la présence plus importante en moyenne des activités récréatives, culturelles et sportives, comme à Tours ou au Mans.

La logistique est aussi un secteur prédominant, avec la présence de nombreuses plateformes, qui fait de l'espace étudié, selon Orléans Val de Loire, le 4ème pôle de France. Cela tient à la situation de carrefour du territoire, à proximité de Paris et où les besoins importants d'espaces attenants à cette fonction, ne sont plus comblés.

Le secteur des services opérationnels connaît une forte croissance. Orléans est la 5ème agglomération où le nombre d'emplois est le plus élevé en ce qui concerne les centres d'appels. Dans le parler, l'accent neutre du centre de la France est une qualité recherchée dans le domaine.

Enfin, pour être complet, la construction et l'intérim se situent dans la moyenne. La construction reste cependant moins développée qu'à Tours par exemple (750 emplois de moins), l'économie tourangelle étant vraisemblablement plus « résidentielle ».

v. Mise à jour 2005 de la spécialisation économique de l'aire urbaine de Tours

	Spécialisations	Faiblesse relative	Profil
Orléans	Logistique ; Centres d'appels ; Recherche et Développement ; Industries agro-alimentaires, pharmaceutiques, de la parfumerie, de l'informatique	Santé	Villes moyennes en développement

D'après l'étude de l'emploi salarié privé entre 1993 et 2005, le profil économique d'Orléans en 2005 resterait identique à celui de 1999. Déjà une faiblesse relative, le secteur de la santé voit même sa croissance décroître entre 1999 et 2005. Ses spécialisations demeurent.

vi. Filières d'excellence et activités à forte valeur ajoutée

- **Électronique, Microélectronique**
- **Génie des matériaux**
- **Logistique de pointe**
- **Cosmétique, pharmacie et biotechnologies**
- **Végétal et arboriculture**
- Plasturgie
- Assurances

vii. Projet économique

Pour l'agglomération orléanaise, il s'agit assez classiquement signale Michel Dardenne de l'Agence d'Urbanisme, « de faire en sorte que toutes les entreprises qui souhaitent rester ou s'installer puissent le faire ». Cette réponse s'adresse à tous les segments des plus petites aux plus grandes entreprises. Au-delà des aides directes que l'agglomération verse aux entreprises, l'« agglO » a l'ambition d'organiser et d'aménager les parcs d'activités en fonction des caractéristiques des entreprises (par l'intermédiaire du « schéma d'accueil »). En outre, il faut noter la volonté locale d'augmenter la qualité environnementale et architecturale des parcs d'activités. C'est pour cela que l'activité économique sera prise en compte dans la démarche enclenchée par l'agglomération d'agenda 21.

Notons aussi qu'une réflexion est en cours au niveau technique, à savoir : « Faut-il accueillir toutes les entreprises ou seulement celles qui sont en rapport avec l'économie locale ? Si l'on prend l'exemple du secteur de la logistique, il s'agirait de s'orienter vers des entreprises à forte valeur ajoutée, et ne plus accepter celles qui font du stockage et qui consomment trop d'espace, le foncier se raréfiant. Dans ce domaine, ajoutons qu'Orléans travaille sur un projet de grande ampleur autour du ferroutage.

Enfin, les services à la personne, principalement dans le domaine de la santé, représente, selon les acteurs rencontrés, un des « gisements d'emplois » principaux, représentant environ 4.000 potentiels emplois.

C.5) Les emplois métropolitains supérieurs

Aire urbaine	Rang Population 1999[27]	Taux d'emplois métropolitains supérieurs			
		% 1999	Rang 1999	% 1990	Rang 1990
Orléans	22e	8,0	17e	7,4	15e

Villes	Nombre d'EMS	Variation en nombre des EMS entre 1990 et 1999	Taux d'EMS pour 100 habitants
Orléans	12.494	+ 2010	3,5

	Spécialisation	Faiblesse relative	Profil
Orléans	Recherche / Télécommunications	Information – Art	Métropole

Tableau 36 : L'aire urbaine d'Orléans et les EMS – Source : INSEE RGP 1999

C'est la force de l'agglomération orléanaise : l'emploi métropolitain supérieur est important en nombre, et place le territoire au 17e rang français avec 8% d'EMS, au-delà du rang démographique.
Le secteur reste créateur d'emplois, moins que dans d'autres villes de même taille puisque Orléans avait de l'avance dans le domaine.

[27] Par rapport aux 354 aires urbaines comptabilisées par l'INSEE en 1999

Les domaines de la recherche et des télécommunications sont fortement représentées : le territoire compte de nombreux établissements de recherche publique comme privée. Les télécommunications constituent une vraie spécialité locale qui place l'aire urbaine au 11e rang en France en nombre d'emplois dans le domaine, devant des villes très spécialisées telle Lannion (Alcatel…).

C.6) L'enseignement supérieur et la recherche

Nombre d'étudiants : 14.000 environ
Écoles d'ingénieurs :
École Polytechnique de l'Université d'Orléans avec 3 spécialisations : Mécanique et Énergétique, Électronique et Optique, Génie Civil
École Supérieure de Commerce et de Gestion

Pôles de recherche de l'université :
Pôle Terre – Atmosphère – Cosmos
Pôle Énergétique
Pôle Mathématiques, Informatique, Électronique
Pôle Matériaux
Pôle Physique et Chimie du vivant – Systèmes biologiques
Pôle Sciences de l'Homme et de la Société

Laboratoires de recherche du CNRS à Orléans :
Laboratoire d'Aérothermique **AERO**
Centre de Biophysique Moléculaire **CBM**
Centre de Développement des Techniques Avancées pour l'expérimentation Animale **CDTA**
Centre d'Étude et de Recherche par Irradiation **CERI**
Centre de Recherche de la Matière Divisée **CRMD**
Centre de Recherche sur les Matériaux à Hautes Températures **CRMHT**
Groupe de Recherches sur l'Énergétique des Milieux Ionisés **GREMI**
Immunologie et Embryologie Moléculaire **IEM**
Institut de recherche sur les archéomatériaux **IRAMAT**
Institut de Recherche et d'Histoire des Textes **IRHT**
Institut des Sciences de la Terre d'Orléans **ISTO**
Laboratoire de Combustion des Systèmes Réactifs **LCSR**
Laboratoire de Physique et de Chimie de l'Environnement **LPCE**

Notons l'existence du CNRT (Centre National de Recherche Technologique) Propulsion Futur, Centre de Recherche et Développement pour la propulsion aéronautique et spatiale. Il regroupe :
- 1 réseau de recherche : fédération de recherche EPEE (Énergétique, Propulsion, Espace, Environnement), comprenant certains laboratoires estampillés CNRS : l' **AERO**, le **GREMI**, et le **LCSR**, ainsi que le laboratoire de mécanique et d'énergétique (LME), le laboratoire Énergétique, explosions, structures (LEES), et le laboratoire d'analyse spectroscopique et énergétique des plasmas (LASEP)
- l'Université d'Orléans
- le CNRS

C.7) Les pôles de compétitivité

- Sciences de la beauté et du bien-être
- Sciences et systèmes de l'énergie électrique
- Polymers Technologies

La place d'Orléans est centrale dans les deux premiers, autant de par les entreprises que les laboratoires de recherche présents sur son territoire.

A retenir :
- La situation de ville moyenne (350.000 habitants pour l'aire urbaine)
- Des dynamiques démographiques et économiques vivement positives
- une économie diversifiée avec des pôles d'excellence autour des secteurs de la cosmétique – pharmacie et de l'électronique.
- le poids de la recherche
- La deuxième ville universitaire du Val de Loire - Maine

D) Portrait économique : l'Aire Urbaine du Mans

D.1) Situation

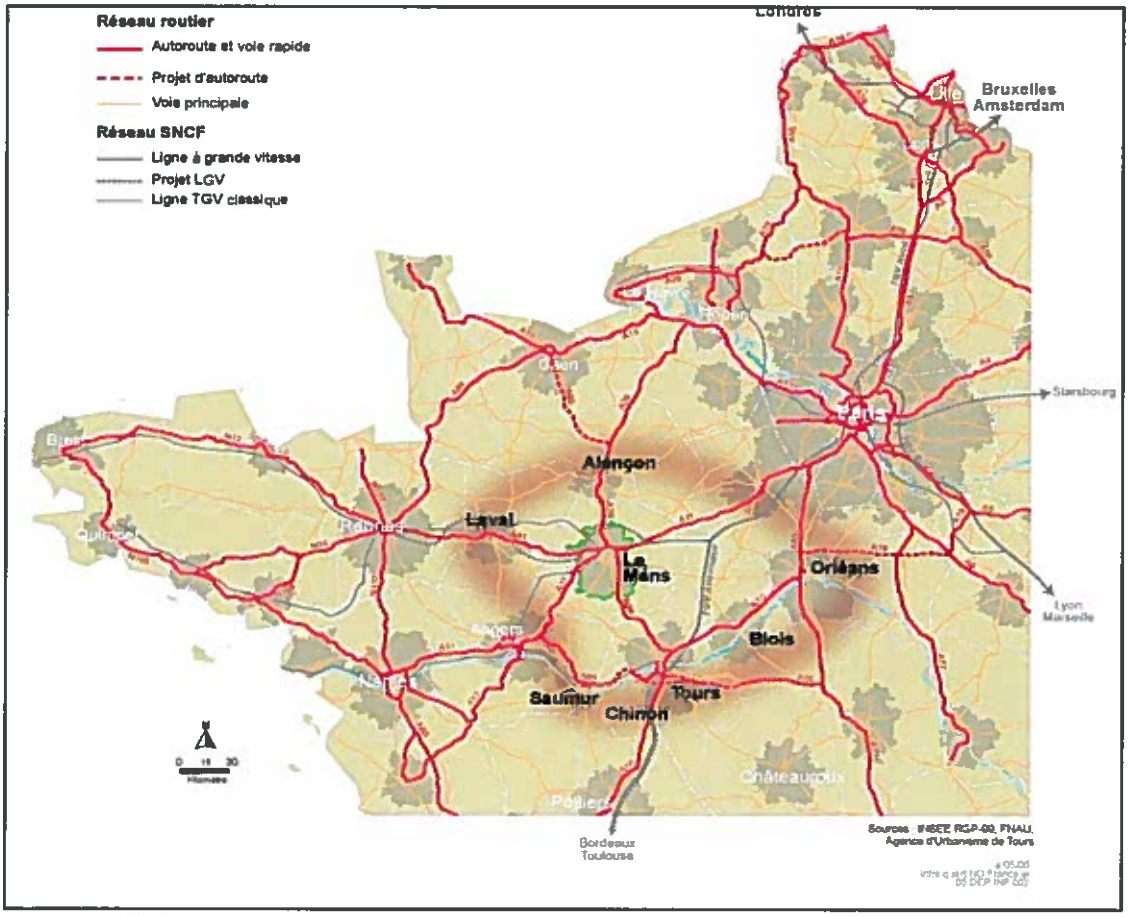

Carte 19 : Situation et accessibilité de l'aire urbaine du Mans - Source : Agence d'Urbanisme de Tours 2005

Située au cœur du Val de Loire - Maine, Le Mans, préfecture de la Sarthe, appartient à la région des Pays de la Loire. Cette ville de l'ouest de la France est au cœur d'une étoile autoroutière à 5 branches : l'A11 (Paris-Nantes), l'A81 (Le Mans-Rennes) et l'A28 (Rouen-Tours). Elle est reliée aux grandes villes françaises via le TGV, la liaison vers Paris s'effectuant en 54 minutes.
Il faut donc noter Alençon, Laval, Tours et Angers comme villes principales dans sa proximité immédiate par la route – à moins d'une heure –, auxquelles il convient d'ajouter Paris par le TGV.

D.2) Démographie

i. Population de l'aire urbaine

Population 1999	293.159
Nombre de communes	90
Densité (hab./km²)	203
Superficie (km²)	1441

Avec presque 300.000 habitants au sein de son aire urbaine, Le Mans est la troisième ville la plus peuplée du Val de Loire – Maine. C'est la 28e agglomération française par sa taille, une ville qu'on peut donc qualifier de « ville moyenne » dans le paysage français.

Tableau 37 : L'aire urbaine du Mans - Sources : INSEE RGP 1999

ii. Évolution démographique

Avec un taux de croissance annuel de sa population de +0,36%, l'aire urbaine du Mans est dans la moyenne française entre 1990 et 1999 (+0,37%), mais en dessous de celle de l'ensemble des aires urbaines du Val de Loire – Maine (+0,55%). C'est pourtant mieux que dans la période précédente 1982-1990 (+0,32%/an).

Cette progression de population est due au seul fait de son solde naturel vigoureusement positif (+0,51%/an). En ce qui concerne le solde migratoire, l'aire urbaine semble connaître une légère amélioration entre 1990 et 1999 (-0,16%/an contre -0,31%/an lors de la période précédente). L'évolution reste cependant négative, et en dessous de la moyenne française (+0,01%/an) et de celle du Val de Loire – Maine (+0,04%/an).

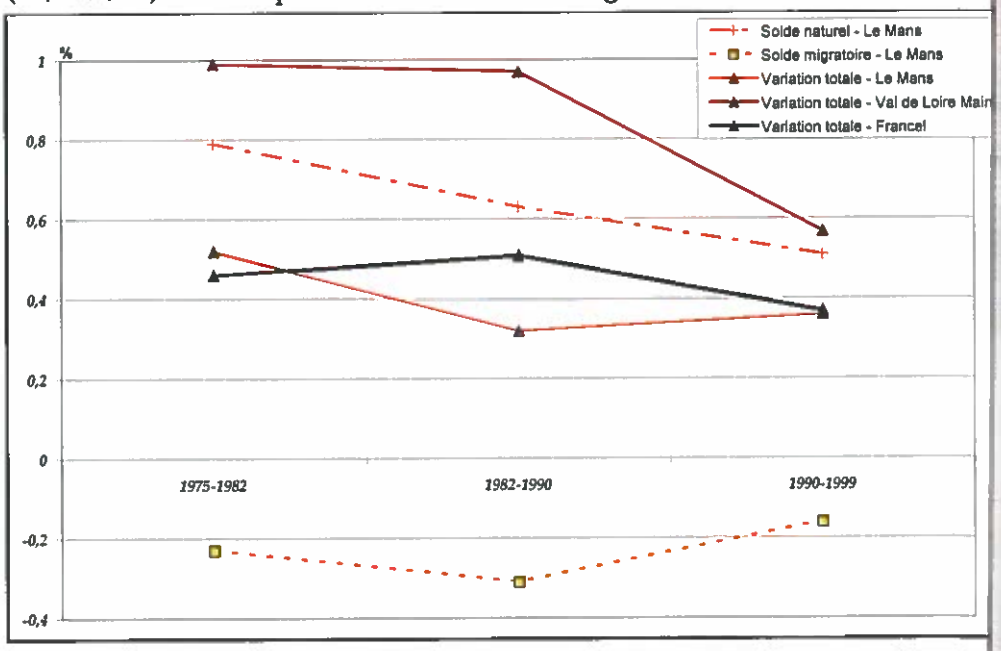

Graphique 13 : Évolution démographique comparée en taux annuel sur l'aire urbaine du Mans de 1975 à 1999 – Sources : INSEE RGP 1975, 1982, 1990, 1999

Ces trente dernières années, l'aire urbaine du Mans constitue un territoire au solde naturel positif et supérieur à la moyenne française mais reste, malgré une embellie, un territoire non attractif. Au total, l'évolution démographique mancelle est rentrée dans la moyenne française.

Le solde migratoire négatif est fortement lié au départ des populations jeunes, souvent nouvellement diplômées vers la région parisienne. Le Mans offrant de plus en plus d'emplois dit « supérieurs » (cf. plus loin), ce constat est moins vrai qu'auparavant.

iii. Caractérisation des mouvements de population : les migrations domicile travail en 1999

Aire urbaine en relation avec celle du Mans	1999			Distance en km
	Sorties de l'aire urbaine du Mans	Entrées dans l'aire urbaine du Mans	Total des échanges	
Alençon	378	359	737	55
Tours	165	161	326	85

Tableau 38 : les migrations domicile – travail sur l'aire urbaine du Mans en 1999 – Sources : INSEE RGP 1990 1999

C'est avec la capitale que Le Mans entretient le plus d'échanges. Le nombre de navetteurs TGV qui vont vers Paris n'augmente plus (autour de 600 par jour). On constate même un certain rééquilibrage puisqu'ils sont aujourd'hui 450 environ à se déplacer dans l'autre sens.
Les migrations alternantes du Mans avec Alençon et Laval sont relativement importantes, du fait de liaisons routières, autoroutières et ferroviaires facilitées. Quant aux migrations Le Mans-Tours, elles devraient vraisemblablement croître avec l'ouverture de l'A28 qui a eu lieu fin 2005.

D.3) Portrait économique

	Aire urbaine du Mans
Taux d'activité en 1999	46,6%
Emplois au lieu de travail en 1999	119.778
Taux d'évolution annuel entre 1990 et 1999 (%)	+0,69%
Emplois Salariés privés en 1999	79.692
Emplois salariés privés en 2005	84.265
Taux d'évolution annuel 1993-1999	+2,3%
Taux d'évolution annuel 1999 -2005	+0,9%
Revenu moyen des foyers fiscaux en 2005	16.452 €
Revenu moyen des foyers fiscaux imposables en 2005	23.869 €

Tableau 39 : L'aire urbaine du Mans au travers de grands indicateurs économiques
Sources : INSEE RGP 1999 – Assedic 2005 – Services fiscaux 2005

Avec 46,6% de taux d'activité, Le Mans se situe à plus d'un point au dessus de la valeur française (45,3%). L'évolution de l'emploi de manière générale entre 1990 et 1999, avec un taux de +0,7%/an se situe là aussi au dessus de la moyenne française (+0,3%/an). Cette tendance se confirme dans le secteur privé particulièrement dynamique sur 1993-1999 (+2,3%/an). Sur la période suivante (1999-2005), la croissance ralentit et passe même au dessous de la valeur nationale (+0,9%/an au Mans contre +1,2%/an en France).

Quant au revenu moyen des foyers fiscaux, il est sur l'aire urbaine légèrement au dessous de la valeur française (- 400€), et il en est de même pour celui des foyers fiscaux imposables (-2100€).

L'aire urbaine du Mans semble un territoire plus actif mais aussi relativement plus pauvre que la moyenne française. La croissance de l'emploi soutenue jusqu'en 1999 marque un peu le pas.

D.4) Spécialisation économique

i. Évolution de la part relative de chaque secteur sur l'aire Urbaine du Mans

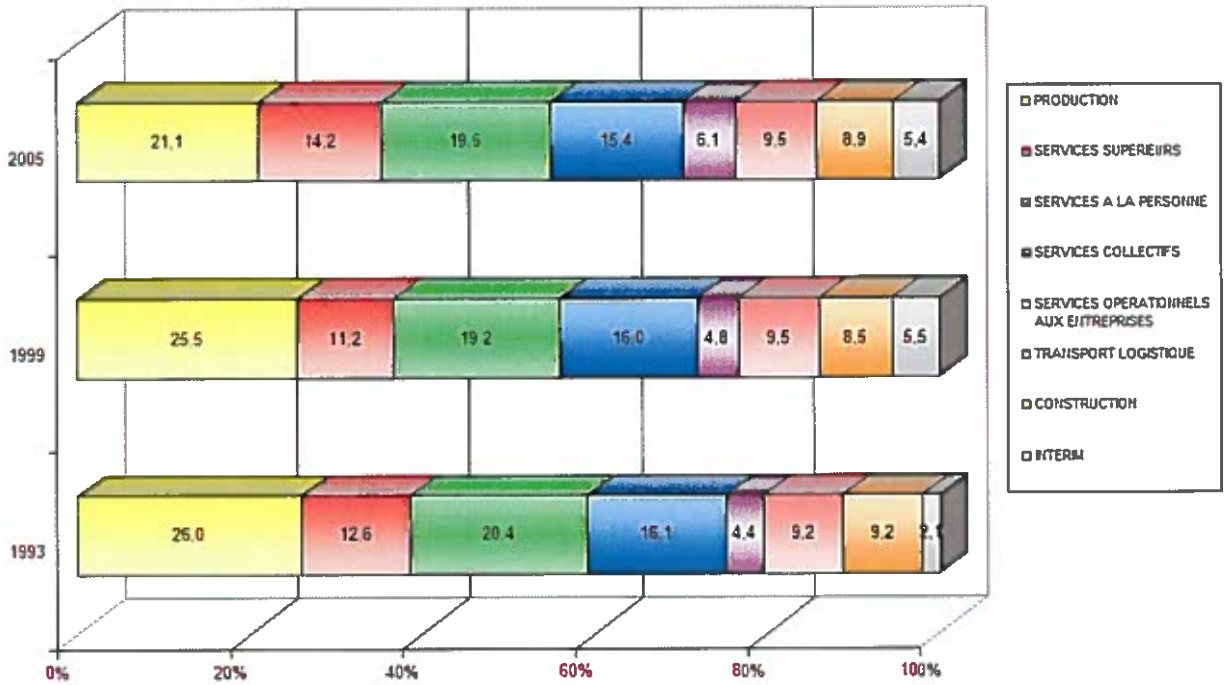

Graphique 14 : Répartition de l'emploi salarié privé sur l'aire urbaine du Mans entre 1993, 1999, et 2005 – Sources : Assedic 2005

Le Mans qualifiée d'« ouvrière » l'est en réalité de moins en moins : la part relative de l'emploi salarié privé dans la production est passée de 26% de l'emploi totale à 21% en 12 ans. Les services à la personne et collectifs voient aussi leur importance diminuer.

Les secteurs des services supérieurs et opérationnels, ainsi que celui de l'intérim sont ceux qui voient leurs parts relatives respectives augmenter ; le secteur des transports - logistique également.

La situation stratégique de la ville (ouverture de la ligne TGV, étoile autoroutière à 5 branches, proximité de Paris) a très certainement participé à ces développements. Ceux des secteurs de l'intérim et des services opérationnels suivent des tendances nationales.

ii. Comparaison des poids des secteurs dans l'aire urbaine étudiée par rapport à l'espace métropolitain

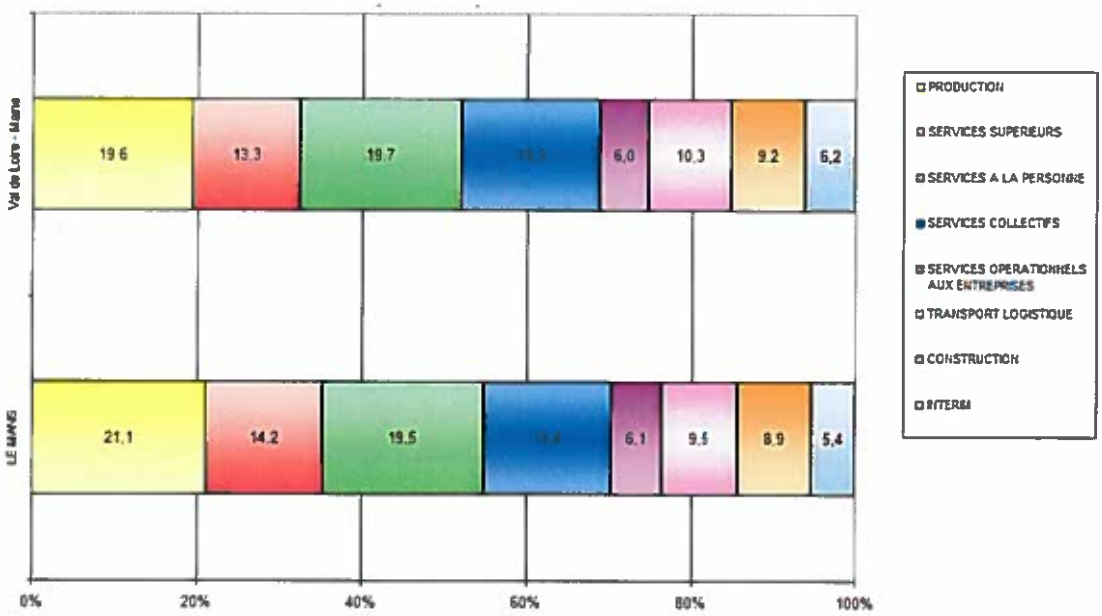

Graphique 15 : Répartition de l'emploi salarié privé sur l'aire urbaine du Mans et l'espace métropolitain « Val de Loire – Maine - Sources : Assedic 2005

En 2005, comparativement à l'espace Val de Loire – Maine, les secteurs de la production et des services supérieurs sont davantage développés sur l'aire urbaine du Mans. A l'inverse une certaine faiblesse des secteurs des services collectifs et des transports – logistique est à signaler.

iii. Comparaison des évolutions des secteurs

Secteur économique	Nb d'emplois salariés privés en 2005	Tx de Var. an. 1993-1999	Tx de Var. an. 1999-2005
Production	17.754	+1,9%	-2,2%
Services supérieurs	11.979	+0,2%	+5,1%
Services à la personne	16.443	+1,3%	+1,2%
Services collectifs	12.895	+2,1%	+0,3%
Services opérationnels aux entreprises	5.182	+3,8%	+5,3%
Transports - Logistique	7.964	+2,8%	+1,7%
Construction	7.470	+0,9%	+1,7%
Intérim	4.525	+20,0%	+0,7%
TOTAL	84.265	+2,3%	+0,9%

Tableau 40 : Comparaison de la variation de l'emploi salarié privé par secteurs sur l'aire urbaine du Mans par rapport à l'espace Val de Loire - Maine - Sources : Assedic 2005

Globalement, la croissance de l'emploi salarié privé entre 1993 et 1999 était supérieure à la moyenne française. Comparativement aux autres agglomérations du Val de Loire Maine, le secteur productif s'est très bien maintenu sur cette période puisqu'il a même augmenté en volume d'emplois. Autres secteurs à la croissance remarquable sur la période : les services opérationnels aux entreprises, les transports - logistique et la construction.
A contrario entre 1999 et 2005, la croissance mancelle est faible et tous les secteurs en souffrent. Il existe une exception, le secteur des services supérieurs où elle bondit à +5,3%/an, la plus forte progression après Chinon.
Signalons que le secteur des services collectifs a une croissance très faible comparée aux autres agglomérations du Val de Loire – Maine. Il est vrai que lié aux services publics, ce secteur soufre sans doute du rôle mineur confié au Mans au niveau régional.

iv. Analyse plus approfondie

cf. tableau en page suivante

Secteur économique	Libellés des catégories NES 36	Nombre d'emplois salariés privés en 2005	Taux de variation annuel entre 1993 et 2005 (%)	Principaux employeurs au 22 août 2006
Production	Industries des équipements du foyer	974	- 3,6%	
	Industries de l'automobile	6.349	- 1,4%	Renault - *Fabrication de châssis automobiles* (3.400 emplois)/ NTN Transmissions Europe – *Transmissions automobiles* – (900 emplois) / GKN Driveline – *Cardans et transmissions* – (650 emplois)
	Industries des équipements mécaniques	2.173	+2,3%	Renault Claas – *Matériel agricole (tracteurs)* – (750 emplois)
	Industries des équipements électriques et électroniques	1.150	+13,2%	
	Industries du bois et du papier	1.074	+2,4 %	LTR Industries - *Valorisation de sous-produits en provenance de la culture et de l'industrie du tabac* - (500 emplois)
	Industries agro-alimentaires	1.101	+1,3%	Yoplait SA - *produits laitiers (yaourts)* - (170 emplois) / Rillettes du Mans (250 emplois) Loué – *Transformation de viande*
Services supérieurs	Activités financières	5.803	+ 0,1%	Mutuelles du Mans Assurances – *Assurances* - (3.500 emplois)
	Postes et Télécommunications	693	+72,5%	GIE Sésame Vitale – *Télétransmission carte maladie* – (560 emplois)
Services à la personne	Commerce et Réparation automobile	2.497	+ 1,8%	/
	Services personnels et domestiques	1.037	+ 0,5%	/
Services collectifs	Activités récréatives, culturelles et sportives	1.191	+2,7%	ACO Automobile Club – organisations de manifestations sportives – (102 salariés)
	Santé et Action sociale	7.453	+1,0%	Clinique du Tertre Rouge – (168 salariés) CAT du Circuit – *Aide par le travail* – 5137 salariés)
Services opérationnels aux entreprises	Services opérationnels	5183	+4,5%	Mondial Assistance (350 emplois), The Phone House (600 emplois), Noos (300 emplois) – *centres d'appels*
Transport - Logistique	Transports	4.151	+1,3%	/
	Commerce de gros et intermédiaires	3.813	+2,4%	/
Construction	Construction	7.470	+1,3%	/
Intérim	Intérim	4.525	+9,9%	/

Tableau 41 : Répartition des emplois salariés privés et des principaux employeurs en 2005 sur l'aire urbaine du Mans – Sources : ASSEDIC 2005 et Fichier des principaux employeurs du Mans Métropole - ADEMA– Août 2006

Secteur économique	Libellés des catégories NES 36	Principaux employeurs au 22 août 2006
Services collectifs	Santé, Action sociale	Centre Hospitalier Régional du Mans (3924 salariés)
	Administration publique	Le Mans Métropole – (1.574 salariés)
		Mairie du Mans– (1.539 salariés)
		Conseil Général de la Sarthe (820 salariés)

Tableau 42 : les principaux employeurs publics sur l'aire urbaine du Mans –
Sources : Fichier des principaux employeurs du Mans Métropole - ADEMA– Août 2006

Deux secteurs sont davantage développés au Mans : production et services supérieurs.
Dans le domaine productif tout d'abord, trois domaines sont à remarquer plus particulièrement :

- l'industrie des équipements de foyer, qui reste un employeur important (1.000 emplois salariés privés), malgré la fermeture en 2001 de Philips et la perte sèche de 1235 emplois. Dans ce domaine, la restructuration est globale au niveau du Val de Loire – Maine.
- l'industrie automobile avec plus de 6.300 emplois salariés privés, structurée autour de Renault et aussi d'équipementiers qui se développent. Renault, avec 3400 emplois environ ; reste le deuxième employeur manceau.
- l'industrie du bois et du papier, portée par une curieuse entreprise de « valorisation des sous-produits en provenance de la culture et de l'industrie du tabac », basée sur une technique proche de l'industrie du papier (ce qui explique cette catégorisation).

D'autres filières du secteur productif ont également créé de l'emploi de manière relativement importante entre 1993 et 2005, telles les industries des équipements mécaniques, celles des équipements électriques et électroniques, ainsi que celles de l'agro-alimentaire, même si cette dernière est relativement moins importante que dans 'autres agglomérations du Val de Loire – Maine. La présence de marques de renom, comme Yoplait ou les rillettes du Mans, explique l'importance souvent accordé au secteur.

Les services supérieurs connaissent un fort développement entre 1999 et 2005.
Les activités financières sont fortement présentes au Mans, du fait de l'entreprise MMA, qui avec 3.500 salariés environ est le premier employeur de l'aire urbaine, et concentre plus de la moitié des emplois de la filière.
La croissance phénoménale (+72,5%/an) de la filière des « postes et télécommunications » s'explique par l'installation du Groupe d'Intérêt Économique Sésame Vitale, qui a créé 560 emplois environ dans le secteur en 3 ans.

En ce qui concerne les services à la personne, les domaines du « commerce et de la réparation automobile » et des « services personnels et domestiques »connaissent une forte croissance ces dernières années.

A noter également, la légère spécialisation du Mans dans les activités récréatives, culturelles et sportives, activités liés aux loisirs.

Dans les autres services dits collectifs, Le Mans concentre des valeurs plus moyennes. Le nombre d'emplois salariés privés dans l'administration publique est relativement peu élevé, comparativement aux autres agglomérations étudiées. Le Mans n'est pas le siège des collectivités régionales, et aucune autre grande activité publique (armée, justice ...) ne vient compenser cette absence.

Le Mans a connu, comme beaucoup de villes moyennes françaises l'installation de centres d'appels en 2001-2002, permettant de compenser, dans une certaine mesure, la fermeture de Philips.

Dans le domaine des transports et du commerce de gros, l'espace étudié présente également des valeurs dans la moyenne. Ces activités semblent s'y être développées « naturellement », c'est-à-dire du fait de la situation de carrefour du territoire (autoroutier, ferroviaire). Les acteurs manceaux rencontrés nous ont d'ailleurs signalé que les collectivités n'ont pas cherché à se spécialiser sur ce secteur d'activités en particulier, au contraire de villes comme Orléans par exemple.
Enfin, le domaine de la construction est dans la moyenne, l'emploi intérimaire légèrement en deçà.

v. Mise à jour 2005 de la spécialisation économique de l'aire urbaine du Mans

	Spécialisation	Faiblesse relative	Profil
Le Mans	Production / Services supérieurs	Services collectifs	Villes moyennes en développement

L'étude de l'emploi salarié privé sur 1993-2005 permet de mettre en exergue l'aboutissement du « rattrapage » du Mans en ce qui concerne les services supérieurs. Fortement lié au domaine des assurances et à MMA, elle reste dépendante de la bonne santé de cette entreprise en particulier. Le secteur productif, bien que moins important qu'auparavant reste le premier employeur et concentre des secteurs d'activités dont les indicateurs se maintiennent au vert.

vi. Filières d'excellence et activités à forte valeur ajoutée

- Automobile (autour du Technoparc des 24 Heures) ;
- Assurances (autour de MMA) ;
- Génie des matériaux ;
- Plasturgie ;
- Acoustique ;
- Informatique de la santé ;

vii. Projet économique

Ville très ouvrière, sans université il y a 15 ans, Le Mans est, selon Jean-Paul Couasnon, en train de réussir sa reconversion économique vers des activités tertiaires supérieures. L'arrivée du TGV semble avoir été à la fois vrai levier économique mais aussi un atout psychologique fort. Les services supérieurs se sont développés très rapidement autour du sud de la gare du Mans (quartier Novaxis). Et c'est sur ce secteur que se portent les futurs grands projets, l'installation du nouveau siège social de MMA par exemple, mais également la mise à disposition de nouvelles surfaces de bureau.
L'ouverture prochaine d'un tramway permettra de moderniser l'image de la ville. Elle vise à pérenniser le dynamisme économique. J.P Couasnon signale également que la belle réussite sportive mancelle actuelle (basket, football…) joue favorablement sur cette image.

D.5) Les emplois métropolitains supérieurs

Aire urbaine	Rang Population 1999[28]	Taux d'emplois métropolitains supérieurs			
		% 1999	Rang 1999	% 1990	Rang 1990
Le Mans	28e	5,4	57e	4,3	111e

Villes	Nombre d'EMS	Variation en nombre des EMS entre 1990 et 1999	Taux d'EMS pour 100 habitants
Le Mans	6.518	+ 1722	2,2

	Spécialisation	Faiblesse relative	Profil
Le Mans	Banques – Assurances / Recherche / Informatique	Télécommunications	Villes Moyennes en rattrapage

Tableau 43 : L'aire urbaine du Mans et les EMS – Source : INSEE RGP 1999

En retard d'après les chiffres de 1999, Le Mans a fortement progressé depuis, accentuant vraisemblablement sa spécialisation dans le domaine des assurances, et comblant sa faiblesse dans le domaine des télécommunications avec l'arrivée du GIE Sésame Vitale.

Au contraire de Tours, il semble que l'aire urbaine ait bénéficié d'un réel effet TGV, conférant une attractivité supplémentaire au territoire du fait de sa nouvelle proximité de Paris. Patrick Grosjean, son directeur général délégué, a illustré le raisonnement tenu ici par ces propos tenus dans l'Expansion le 26 avril 2006 : « Un jour de travail sur deux se déroule à Paris ». MMA dispose ainsi « d'une dimension nationale avec des racines régionales. »

[28] Par rapport aux 354 aires urbaines comptabilisées par l'INSEE en 1999

D.6) L'enseignement supérieur et la recherche

Nombre d'étudiants en 2005-2006 : 13.043
Écoles d'ingénieurs habilitées à délivrer le titre d'ingénieur diplômé :
ENSIM (École Nationale Supérieure des Ingénieurs du Mans) : Formation d'ingénieurs en systèmes de mesures, vibrations et acoustique.
Diplômés : 40 étudiants en 2005
ISMANS (Institut Supérieur des matériaux et mécaniques avancées) : Formation d'ingénieurs généralistes en physiques-chimie, mécanique, matériaux.
Diplômés : 83 étudiants en 2005
ESGT (École Supérieure des Géomètres Topographes)

L'institut Automobile du Mans (**IAM**), créé en 2005, vient compléter cette liste. Il a pour objectif de promouvoir dans la Sarthe la filière automobile sous tous ses aspects : développement technologique, conception, compétition...etc.
Diplômés : 80 étudiants environ en 2005

Centre de Transfert de technologie du MANS **CTTM**

Recherche
35 laboratoires de recherche
521 chercheurs
Quelques pôles de recherche de l'université :

- Informatique
- Chimie organique et phisico-chimie macromoléculaire
- Physique de l'état condensé
- Fluorures
- Synthèse organique
- Acoustique et mécanique
- Géographie sociale

Principales filières de recherche développées sur l'agglomération

- Matériaux
- Acoustique
- Automobile
- Informatique
- Chimie organique

On comptait aucun étudiant il y a encore peu au Mans. L'université du Maine y est aujourd'hui fermement installée et compte des formations d'ingénieurs reconnues, faisant de la ville une métropole régionale à part entière. Reste que la recherche y est encore faiblement développée, et que le nombre d'étudiants reste inférieur aux grandes villes de tradition universitaires françaises (Montpellier, Toulouse, Rennes ou même Tours)

D.7) Pôles de compétitivité

- Polymers Technologies
- Ensembles Métalliques et Composites complexes
- Automobile Haut de Gamme

Les pôles « Ensembles Métalliques et Composites Complexes » et Automobile Haut de Gamme » sont fortement implantés sur le territoire manceau autour à la fois d'entreprises, de laboratoires de recherche et d'organismes de formation supérieure.

A retenir :
- La situation de ville moyenne (300.000 habitants pour l'aire urbaine) ;
- une dynamique économique plus calme après l'embellie de la fin des années 90 ;
- une économie et une ville en mutation dont le poids le secteur productif reste important (avec comme fer de lance l'automobile et Renault) et celui des services supérieurs croit (tiré vers le haut par des entreprises comme les MMA) ;
- des filières d'excellence développées autour des matériaux, de l'acoustique et de l'automobile haut de gamme.

E) Portrait économique : l'Aire Urbaine d'Alençon

E.1) Situation

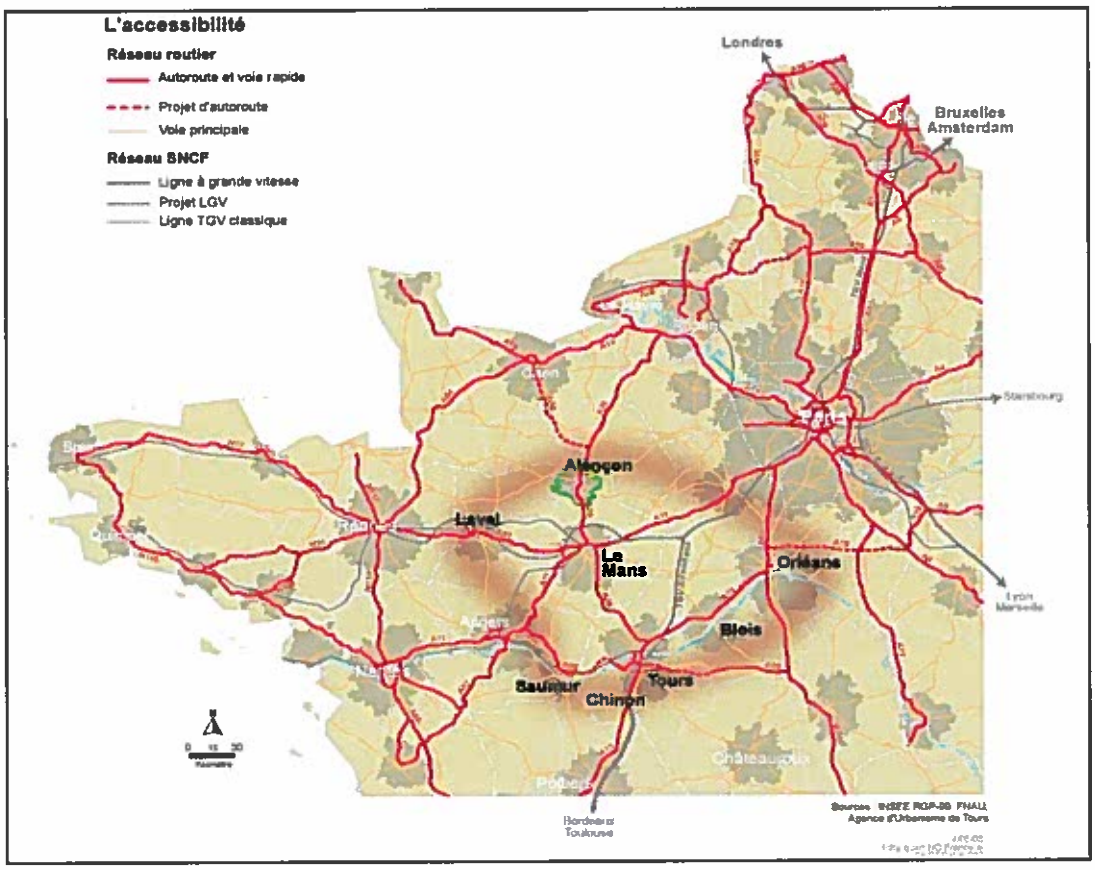

Carte 20 : Situation et accessibilité de l'aire urbaine d'Alençon - Source : Agence d'Urbanisme de Tours 2005

Située au Nord du Val de Loire - Maine, Alençon, préfecture de l'Orne, appartient à la région de la Basse-Normandie. L'A28, qui relie Rouen à Tours a permis d'accroître l'accessibilité de celle-ci. Son accès à Caen devrait être prochainement facilité par l'ouverture fin 2007 de l'A88. Pour rejoindre le réseau TGV, les alençonnais doivent passer par Le Mans, situé à 25 minutes. Une desserte directe d'Alençon est actuellement en cours d'étude.

E.2) Démographie

i. Population de l'aire urbaine

Population 1999	64.978
Nombre de communes	54
Densité (hab./km²)	111
Superficie (km²)	583,5

Tableau 44 : L'aire urbaine d'Alençon - Sources : INSEE RGP 1999

Avec 65.000 habitants au sein de son aire urbaine, Alençon fait partie des petites villes françaises (116e agglomération française par sa taille). La communauté urbaine regroupe 19 de ces communes et compte 52.500 habitants.

ii. Évolution démographique

Jadis élevée (+0,95%/an de 1975 à 1982), l'évolution démographique alençonnaise est aujourd'hui tout juste positive (+0,12%/an de 1990 à 1999), en dessous des chiffres nationaux et de ceux du Val de Loire – Maine. Le solde migratoire est devenu négatif, même s'il s'est redressé sur la dernière période (-0,39%/an sur 1990-1999). Si bien qu'aujourd'hui, la croissance de la population reste liée au solde naturel, qui bien qu'en baisse, se maintient à un taux supérieur à la moyenne (+0,55%/an).

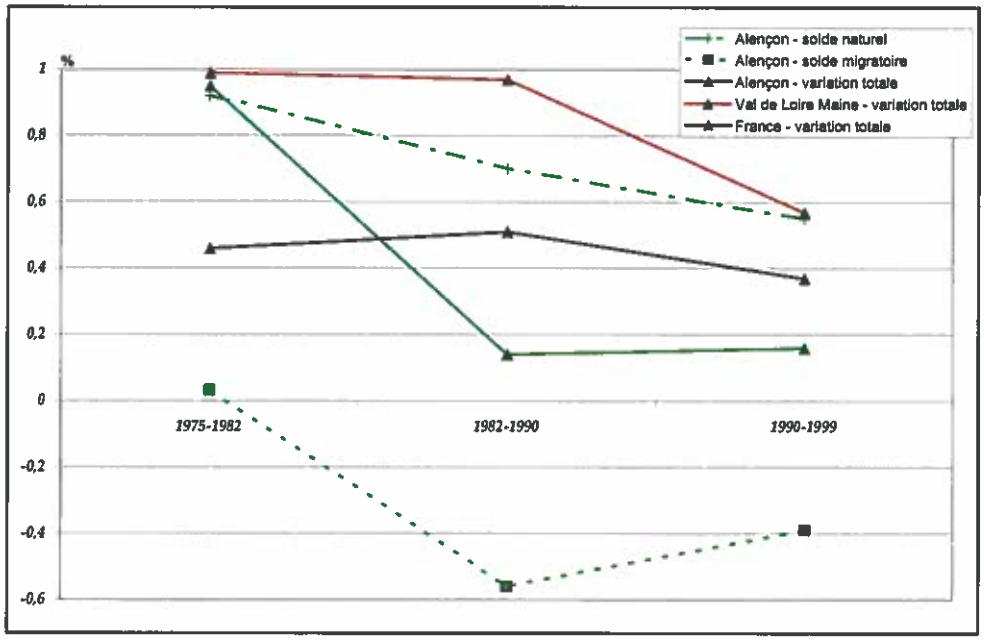

Graphique 16 : Évolution démographique comparée en taux annuel sur l'aire urbaine d'Alençon de 1975 à 1999 – Sources : INSEE RGP 1975, 1982, 1990, 1999

A l'instar des villes françaises de même taille, Alençon souffre de la concurrence des plus grandes villes qui offrent plus d'activités, et des perspectives, d'emploi notamment, plus encourageantes. Le territoire continue donc de voir sa population jeune partir vers Paris, Rennes et Nantes principalement. Il bénéficie moins que d'autres des reports d'activités du bassin parisien mais concerne une certaine attractivité lié à son cadre de vie, notamment pour les résidences secondaires de franciliens ou d'anglais.

Ces trente dernières années, l'aire urbaine d'Alençon a toujours gagné de la population. Son solde naturel est en effet plus positif que la moyenne et compense le départ d'habitants supérieurs aux arrivés.

iii. Caractérisation des mouvements de population : les migrations domicile travail en 1999

Aire urbaine en relation avec celle d'Alençon	1999			Distance en km
	Sorties de l'aire urbaine d'Alençon	Entrées dans l'aire urbaine d'Alençon	Total des échanges	
Le Mans	378	359	737	60
Île-de-France	441	69	510	225
Caen	101	141	242	70

Tableau 45 : les migrations domicile – travail sur l'aire urbaine d'Alençon en 1999 – Sources : INSEE RGP 1990 1999 (graphique et tableau)

Les migrations alternantes concernent en premier lieu la ville proche, Le Mans. Les déplacements via l'A28, ou en train, sont aisés.

L'axe Alençon – Paris est emprunté par 500 personnes par jour environ, surtout dans le sens province – Paris. En train, on rejoint Paris en 1H50 de Surdon (20 min d'Alençon), ou en 1h40 via Le Mans et par TGV. En voiture, il faut emprunter la N12 pour 2H30 environ de trajet.

Il existe également un nombre non négligeable de migrations domicile - travail entre Alençon et sa capitale régionale Caen. L'ouverture prochaine de l'A88 devrait favoriser les échanges entre les deux villes.

Longtemps isolé des grands axes ferroviaires et autoroutiers, Alençon est progressivement désenclavée grâce à l'ouverture de l'A28 vers Rouen, Le Mans et Tours, et à celle de l'A88 vers Caen. La communauté urbaine négocie également une desserte TGV de la ville.

E.3) Portrait économique

	Aire urbaine d'Alençon
Taux d'activité en 1999	46,3
Emplois au lieu de travail en 1999	27.560
Taux d'évolution annuel entre 1990 et 1999 (%)	+0,38%
Emplois Salariés privés en 1999	17.530
Emplois salariés privés en 2005	17.634
Taux d'évolution annuel 1993-1999	+ 1,2%
Taux d'évolution annuel 1999 -2005	+ 0,1%
Revenu moyen des foyers fiscaux en 2005	15.761€
Revenu moyen des foyers fiscaux imposables en 2005	23.906€

Tableau 46 : L'aire urbaine d'Alençon au travers de grands indicateurs économiques
Sources : INSEE RGP 1999 – Assedic 2005 – Services fiscaux 2005

Le taux d'activité de l'aire urbaine d'Alençon, de 46,3%, se situe presque 1% au dessus de la moyenne nationale, mais 1% au dessous de la moyenne du Val de Loire – Maine.
En 1999, 63% de l'emploi était salarié privé.
L'évolution de l'emploi de manière générale entre 1990 et 1999, se situe dans la moyenne française (0,3%/an). L'emploi salarié privé était quant à lui moins dynamique sur la même période (+1,8%/an en France). De 1999 à 2005, avec un taux de +0,1%/an, l'évolution stagne et se situe bien en deçà de la moyenne française (+1,2%/an).
Quant au revenu moyen des foyers fiscaux, il est sur l'aire urbaine, inférieur au chiffre français (-1000€). Il en est de même pour le revenu moyen des foyers fiscaux imposables (-2.000€).

L'aire urbaine d'Alençon est un territoire où l'économie semble stagner depuis 1999, après une décennie 90 ou l'évolution de l'emploi était dans la tendance nationale.
Sa population se caractérise par un taux d'activité moyen mais des revenus inférieurs à la moyenne française et à celles des agglomérations du Val de Loire – Maine.

E.4) Spécialisation économique

i. Évolution de la part relative de chaque secteur sur l'aire Urbaine d'Alençon

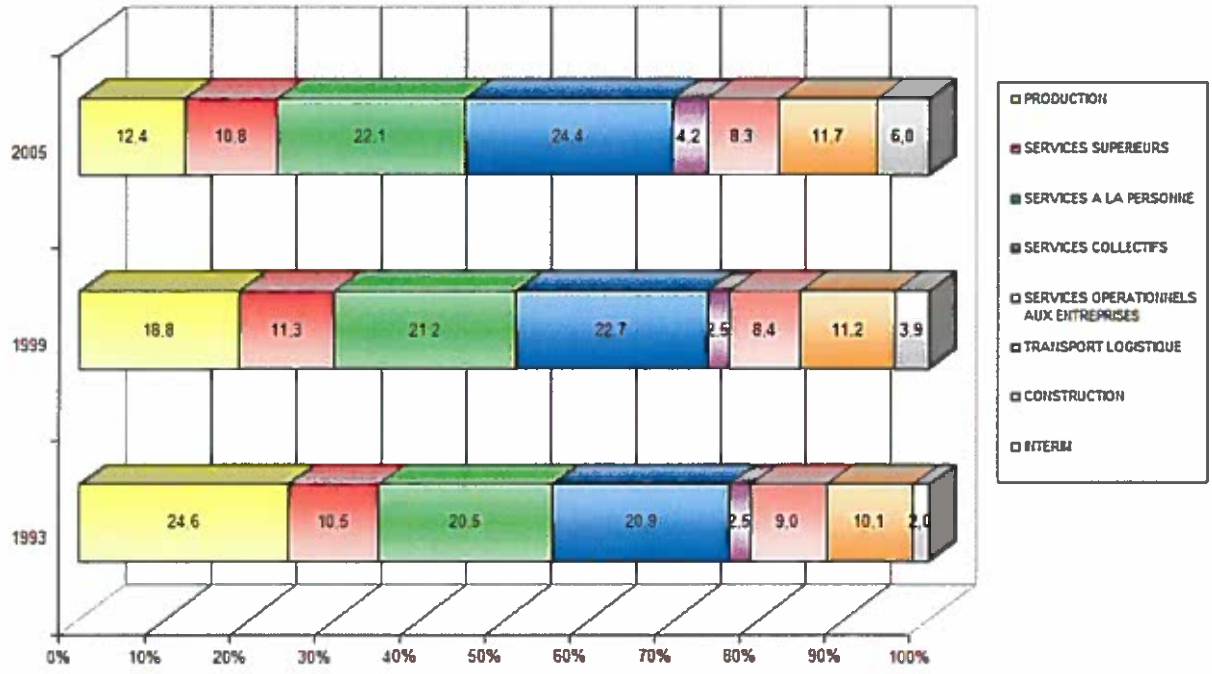

Graphique 17 : Répartition de l'emploi salarié privé sur l'aire urbaine d'Alençon entre 1993, 1999, et 2005 – Sources : Assedic 2005

La part relative de la production a été divisée par deux en 12 ans (de 24,6% à 12,4%) : c'est l'évolution la plus significative. Le secteur des transports et de la logistique a lui aussi, mais de manière moins importante, vu sa part diminuer entre 1993 et 2005.

Les services collectifs, les services à la personne et les services opérationnels, ainsi que la construction et l'intérim ont vu leur part relative augmenter de 2 à 3,5% en moyenne. La part relative des services supérieurs est globalement restée stable (légère augmentation de 0,3% en 12 ans : croissance entre 1993 et 1999 et décroissance entre 1999 et 2005).

ii. Comparaison des poids des secteurs dans l'aire urbaine étudiée par rapport à l'espace métropolitain

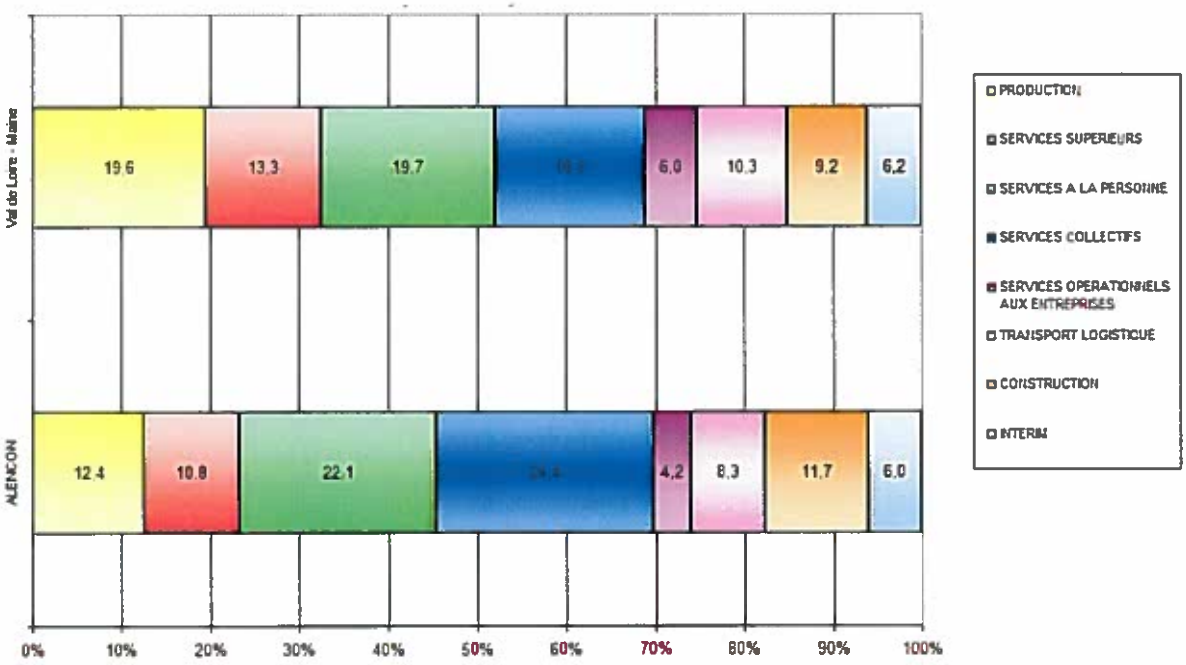

Graphique 18 : Répartition de l'emploi salarié privé sur l'aire urbaine d'Alençon et l'espace métropolitain « Val de Loire – Maine - Sources : Assedic 2005

Si l'on compare aux chiffres moyens sur l'espace Val de Loire – Maine, trois secteurs représentent des parts relativement plus importantes : les services à la personne, collectifs et la construction.

Tous les autres secteurs affichent une importance relativement moindre. C'est en particulier le cas de la production. Jadis industrielle, l'économie semble s'être nettement tournée vers les services.

iii. Comparaison des évolutions des secteurs

Secteur économique	Nb d'emplois salariés privés en 2005	Tx de Var. an. 1993-1999	Tx de Var. an. 1999-2005
Production	2.188	-3,3%	- 6,6%
Services supérieurs	1.913	+2,4%	-0,5%
Services à la personne	3.895	+1,8%	+ 0,8%
Services collectifs	4.305	+2,7%	+ 1,3%
Services opérationnels aux entreprises	740	+1,0%	+ 9,3 %
Transports - Logistique	1.471	0,0%	0,0%
Construction	2.060	+3,0%	+ 0,8%
Intérim	1.062	+13,7%	+ 7,4%
TOTAL	17.634	+1,2%	+ 0,1%

Tableau 47 : Comparaison de la variation de l'emploi salarié privé par secteurs sur l'aire urbaine d'Alençon par rapport à l'espace Val de Loire - Maine - Sources : Assedic 2005

Entre 1993 et 2005, la progression de l'emploi salarié a été à Alençon inférieure à celle constatée sur l'ensemble du Val de Loire – Maine. Elle demeure différenciée d'un secteur à l'autre.

Alors que le secteur productif a beaucoup perdu d'emplois, celui des transports et de la logistique n'en a pas créé.

Entre 1993 et 1999, les secteurs des services supérieurs, des services à la personne, et des services collectifs ont connu une progression dans la moyenne voir légèrement au dessus pour le dernier. Les services collectifs maintiennent une évolution de ce type sur la période suivante, au contraire des deux autres secteurs, en particulier celui des services supérieurs qui régresse alors qu'il est globalement dynamique dans la majorité des aires urbaines françaises.

Si les services opérationnels et l'intérim ont connu une progression inférieure à la moyenne de l'espace entre 1993 et 1999, ils sont ceux qui connaissent la plus forte croissance entre 1999 et 2005.

Le secteur de la construction, seul secteur en nette progression entre 1993 et 1999, semble avoir souffert de la morosité du marché entre 1999 et 2005. C'est sur Alençon que la variation la plus faible est constatée sur cette période par rapport aux autres agglomérations du Val de Loire - Maine étudiées.

iv. Analyse plus approfondie

cf. tableau en page suivante

Secteur économique	Libellés des catégories NES 36	Nombre d'emplois salariés privés en 2005	Taux de variation annuel entre 1993 et 2005 (%)	Principaux employeurs au 22 août 2006
Production	Industries agro-alimentaires	272	+ 23,3%	Société des sources Roxane – *production de boissons rafraîchissantes* – (145 emplois) Sidiaal International (Riches monts) – *Fabrication de lait liquide et de produits frais* – (215 emplois)
	Édition - Imprimerie	349	+ 12,0%	Normandie Roto Impression - *Imprimerie de labeur*- (160 emplois)
	Industries des équipements mécaniques	357	+ 9,0%	Goavec Engineering – *Chaudronnerie – Tuyauterie* - (180 emplois)
	Industries des équipements électriques et électroniques	64	-25,8%	
	Chimie, Caoutchouc, Plastique	360	+ 24,0%	Asteel technologies – *Fabrication de pièces techniques en matières plastiques* – (157 emplois)
Services supérieurs	Activités financières	668	- 1,4%	
	Activités immobilières	320	+ 2,7%	
	Conseils Assistance	923	+ 2,5%	
Services à la personne	Commerce et Réparation automobile	810	+ 0,9%	/
	Commerce de détail, réparations	2.048	+ 1,1%	Maximo – *Vente à domicile* – (180 emplois)
Services collectifs	Éducation	708	+ 4,2%	/
	Santé et Action sociale	2.360	+ 2,6%	/
	Administration publique	495	-0,3 %	
	Activités associatives et extraterritoriales	417	- 2,2%	
Services opérationnels aux entreprises	Services opérationnels	740	+ 5,1%	Alençon Net – *Activités de nettoyage* – (310 emplois)
Transport - Logistique	Commerce de gros et intermédiaires	926	- 0,5%	Spafax – *Commerce de gros de quincaillerie* – (209 emplois)
	Transports	545	+ 1,0%	/
Construction	Construction	2.060	+ 1,9%	ETDE – *Travaux d'installation électrique* – (146 emplois) Maisons France Confort – *Construction de maisons individuelles* – (339 emplois) MPO Fenêtres – *Menuiserie bois et matières plastiques* – (120 emplois)
Intérim	Intérim	1.062	+ 10,5%	/

Tableau 48 : Répartition des emplois salariés privés et des principaux employeurs en 2005 sur l'aire urbaine d'Alençon – : ASSEDIC 2005 et Fichier des principaux employeurs de la CCI d'Alençon – Août 2006

Il peut être tout d'abord noté l'absence sur le territoire, depuis la fermeture de Moulinex, d'employeur privé de plus de 350 salariés, quelque soit le domaine.

Les services dits collectifs sont fortement développés sur Alençon, au-delà de la faiblesse des autres secteurs. Ils s'affichent comme une spécialité du territoire que ce soit dans le domaine éducatif, de la santé, de l'administration publique ou encore des activités associatives et extraterritoriales. Ils représentent sur ces quatre secteurs presque 4.000 emplois, c'est-à-dire autant qu'à Laval. C'est donc un chiffre important puisque Alençon est préfecture de département comme Laval, mais que son aire urbaine est deux fois moins peuplée.

Autre spécificité du territoire, le commerce est également bien développé. Un projet de nouvelle zone commerciale est prévu au Nord de la ville.

Bien que moins dynamique dernièrement, la construction reste un employeur important (2.060 emplois), qui s'appuie sur des entreprises relativement importantes, comme Maisons France Confort (339 salariés). L'intérim est, quant à lui, dans la moyenne de l'espace métropolitain.

Le secteur des transports est largement sous-représenté. Il est vrai qu'Alençon n'est pas sur une ligne ferroviaire directe vers Paris et que sa deuxième branche autoroutière (le prolongement de l'A28 vers Rouen) s'est ouvert fin 2005. Le secteur du commerce de gros, plus présent mais en régression, pourrait connaître de ce fait un potentiel développement.
Quant aux services opérationnels, ils se sont développés plus tardivement et restent en deçà des valeurs moyennes. L'employeur principal tout secteur confondu est, sur Alençon, une entreprise de nettoyage. (Alençon Net, 310 salariés).
L'aire urbaine d'Alençon reste peu dotée en services supérieurs. Si le domaine des activités immobilières est bien représenté, ceux des activités financières et de conseils – assistance restent bien en deçà des valeurs moyennes. Le dernier domaine est pourtant un secteur porteur dans de nombreuses aires urbaines françaises et représente vraisemblablement un autre domaine de progression éventuel.

Le secteur productif laisse quant à lui apercevoir une situation contrastée.

La fermeture définitive de Moulinex en 2001 a entraîné la perte sèche de 1200 emplois sans compter les sous-traitants directement concernés. Le domaine des industries d'équipements électriques et électroniques a ainsi quasiment disparu du territoire (il ne compte plus que 64 salariés sur l'ensemble de l'aire urbaine en2005).
Le secteur productif alençonnais se caractérise aujourd'hui par un tissu économique de PME-PMI, dont certaines filières connaissent une progression remarquable : la plasturgie, l'agro-alimentaire et l'imprimerie. Ils représentent 300 emplois environ chacun. Signalons que la société japonaise Ariaké, spécialisée dans les préparations alimentaires, viendra renforcer le domaine de l'agro-alimentaire très prochainement.

Ajoutons que Danièle Gommé, responsable Assedic d'Alençon souligne en mars 2006 des besoins importants et immédiats de métiers tels que ceux d'employés de libre-service et d'animateurs socio-culturels. Le secteur du bâtiment et de l'hôtellerie restauration appuient aussi leurs difficultés à trouver une main d'œuvre suffisante en nombre et en qualification.

v. Mise à jour 2005 de la spécialisation économique de l'aire urbaine de Tours

	Spécialisation	Faiblesse relative	Profil
2005	Services collectifs (Éducation, Santé, Administration publique) Commerce	Production, Services supérieurs, Services opérationnels aux entreprises	Petites villes en restructuration / Préfectures

La restructuration de l'économie alençonnaise, mise en exergue par l'étude de l'emploi salarié privé sur 1993-2005, n'est pas sans lien avec la fermeture du plus grand employeur historique du territoire, Moulinex. La production s'est effondrée. Les services supérieurs et opérationnels aux entreprises restent aussi sous représentés.
En revanche, les services collectifs (éducation, santé, administration publique) et le commerce, déjà importants deviennent prédominants, autant du fait de la faiblesse des autres secteurs, que d'une croissance qui est restée moyenne et positive.

vi. Filières d'excellence et activités à forte valeur ajoutée

- Plasturgie

vii. Projet économique

L'agglomération souhaite poursuivre sa politique d'attraction industrielle, caractérisée par une fiscalité intéressante pour les entreprises voulant s'installer sur le territoire. Le renforcement du pôle plasturgie est un souhait, le maintien d'un profil économique diversifié aussi.

E.5) Les emplois métropolitains supérieurs

Aire urbaine	Rang Population 1999[29]	Taux d'emplois métropolitains supérieurs			
		% 1999	Rang 1999	% 1990	Rang 1990
Alençon	116e	3,9	179e	4,0	142e

Villes	Nombre d'EMS	Variation en nombre des EMS entre 1990 et 1999	Taux d'EMS pour 100 habitants
Alençon	1.063	- 1	1,6

	Spécialisation	Faiblesse relative	Profil
Alençon	Banques – Assurances / Télécommunications	Gestion et Informatique dans l'industrie / Recherche / Transports	Petites villes

Tableau 49 : L'aire urbaine d'Alençon et les EMS – Source : INSEE RGP 1999

[29] Par rapport aux 354 aires urbaines comptabilisées par l'INSEE en 1999

On note et c'est une particularité alençonnaise, d'une part la relative faiblesse des emplois métropolitains supérieurs en pourcentage, mais aussi la stagnation de leur nombre entre 1990 et 1999. On remarque cependant une certaine spécialisation dans le domaine des banques/assurances et des télécommunications en 1999.

E.6) L'enseignement supérieur et la recherche

Nombre d'étudiants : 1728 à la rentrée 2004 (dont 125 en Écoles d'ingénieurs)
Écoles d'ingénieurs :
Institut Supérieur de Plasturgie d'Alençon (ISPA)
Autre institut de formation important
Institut Supérieur du Moule (ISMO)
Principales Filières de recherche développées sur l'agglomération : Matériaux / Plasturgie

Filières de recherche	Nombre de chercheurs	Domaines de recherche
Plasturgie	8	Études de phénomènes de surface et d'interface, Élaboration, recyclage, relations transformation - propriétés des polymères

Alençon n'est pas une ville très universitaire, ni très spécialisée dans la recherche. On remarque cependant une offre complète dans le domaine de la formation de la plasturgie et de la moulure.

E.7) Les pôles de compétitivité

- Polymers Technologies
- Filière équine (au Nord de l'aire urbaine)

Alençon se positionne comme potentiel leader de Polymers Technologies. Reste au pôle à être validé par la DIACT.

A retenir :
- La situation de petite ville française (65.000 habitants)
- Le cadre de vie de qualité
- une économie principalement basée sur l'emploi public (administration, santé, éducation)
- La faiblesse nouvelle du secteur productif
- Le pôle de compétence qui émerge autour de la plasturgie dont Alençon est à la tête.

F) Portrait économique : l'Aire Urbaine de Laval

F.1) Situation géographique

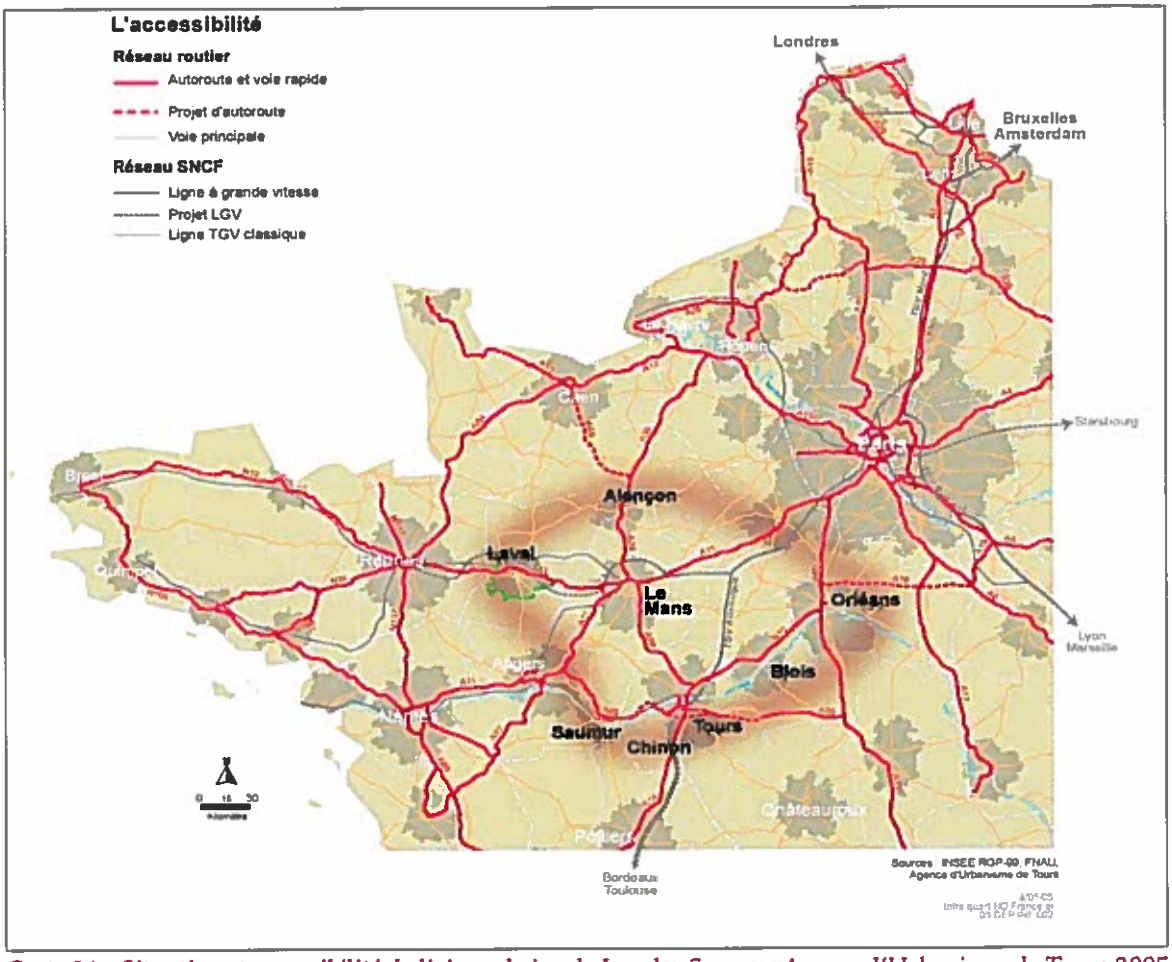

Carte 21 : Situation et accessibilité de l'aire urbaine de Laval – Source : Agence d'Urbanisme de Tours 2005

Ville du Maine, aux portes de la Bretagne, Laval est la préfecture de la Mayenne. Le territoire est très bien desservi : l'A81 permet d'accéder à Rennes à l'ouest, au Maine et au bassin parisien à l'est. Le TGV permet de relier directement la capitale en 1H40.
Situé à l'ouest du Val de Loire – Maine, l'aire urbaine est à l'interface avec l'espace métropolitain Loire - Bretagne.

F.2) Démographie et Mobilité :

i. Population de l'aire urbaine

Population 1999	102.575
Nombre de communes	38
Densité (hab./km²)	133
Superficie (km²)	772

Tableau 50 : L'aire urbaine de Laval - Sources : INSEE RGP 1999

Avec 100.000 habitants environ, Laval est la 75e aire urbaine par sa taille. Elle fait partie des petites « villes moyennes » dans le paysage français. « Laval Agglomération » regroupe 20 des 32 communes de l'aire urbaine, et compte 93.500 habitants en 1999.

ii. Évolution démographique

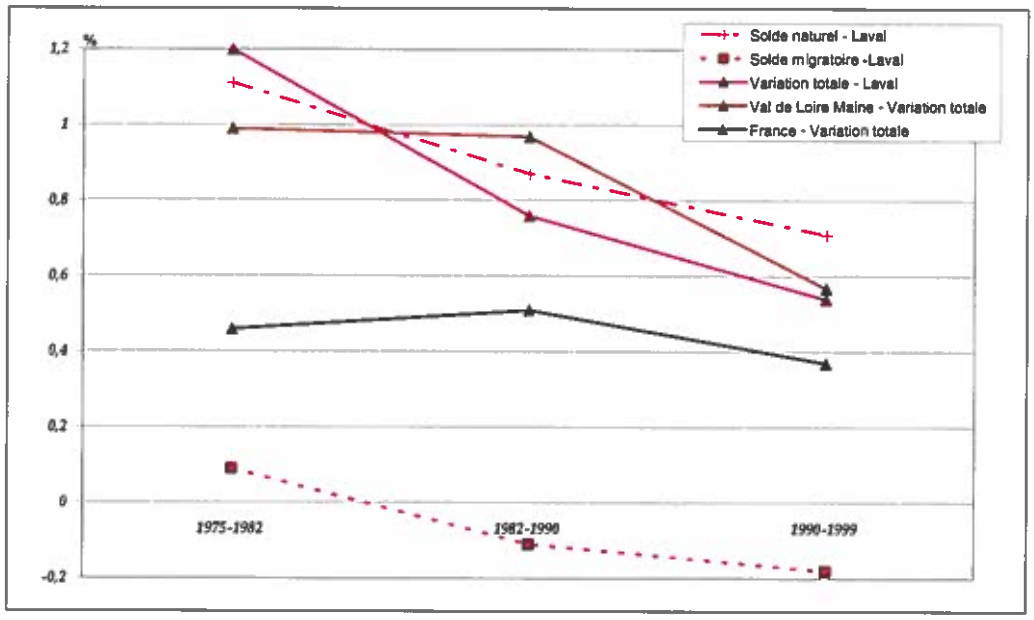

Graphique 19 : Évolution démographique comparée en taux annuel sur l'aire urbaine de Laval de 1975 à 1999 – Sources : INSEE RGP 1975, 1982, 1990, 1999

L'évolution démographique de l'aire urbaine lavalloise suit celle constatée sur l'ensemble du Val de Loire – Maine. Elle reste positive entre 1990 et 1999 (+0,54%/an), mais a diminué de moitié en 30 ans. Cette croissance s'appuie sur un solde naturel encore très positif qui compense le départ des populations. Le solde migratoire atteint un taux annuel de - 0,18% par an entre 1990 et 1999.

Ces trente dernières années, la population de l'aire urbaine de Laval croit à un rythme plus soutenue que le territoire national, même si la croissance est en baisse sur la dernière période intercensitaire. Elle est portée par un solde naturel très positif, le solde migratoire étant quant à lui négatif.

Le départ important des 15 – 30 ans, du fait d'une offre en formation supérieure limitée, explique le déficit du solde migratoire. L'aire urbaine lavalloise reste attractive pour les tranches d'âge des jeunes actifs (30-40 ans) et des retraités (+ de 65 ans).

F.3) Portrait économique

	Aire urbaine de Laval
Taux d'activité en 1999	48,8%
Emplois au lieu de travail en 1999	50.445
Taux d'évolution annuel entre 1990 et 1999 (%)	+ 1,33%
Emplois Salariés privés en 1999	33.857
Emplois salariés privés en 2005	35.391
Taux d'évolution annuel 1993-1999	+3,5%
Taux d'évolution annuel 1999 -2005	+0,7%
Revenu moyen des foyers fiscaux en 2005	16.912€
Revenu moyen des foyers fiscaux imposables en 2005	24.209€

Tableau 51 : L'aire urbaine de Laval au travers de grands indicateurs économiques
Sources : INSEE RGP 1999 – Assedic 2005 – Services fiscaux 2005

L'aire urbaine de Laval présente un taux d'activité de 48,8%. C'est le taux le plus élevé parmi les 8 aires urbaines étudiées.

Elle regroupe 50.000 emplois en 1999, dont 34.000 salariés privés. Entre 1990 et 1999, l'évolution de l'emploi a été vigoureusement positive, et largement supérieure à la moyenne française (+0,3%/an). Le solde est de 5.500 emplois supplémentaires. Le secteur privé a été sur cette période un contributeur important à la croissance (+3,5%/an).

Depuis 1999, l'évolution de l'emploi salarié privé semble indiquer un ralentissement de l'économie lavalloise. Le taux de variation annuel (+0,7%/an) passe même au dessous de la valeur moyenne nationale (+1,2%/an)

Quant au revenu moyen des foyers fiscaux, il est sur l'aire urbaine au niveau de la valeur française, celui des foyers fiscaux imposables étant nettement en dessous (- 1.700€).

Après avoir augmenté de manière remarquable durant les années 90, l'emploi continue à progresser sur l'aire urbaine de Laval, mais moins significativement. La population est particulièrement « active » et globalement dans un niveau de richesse comparable à la moyenne française.

F.4) Spécialisations économiques

i. Évolution de la part relative de chaque secteur sur l'aire Urbaine de Laval

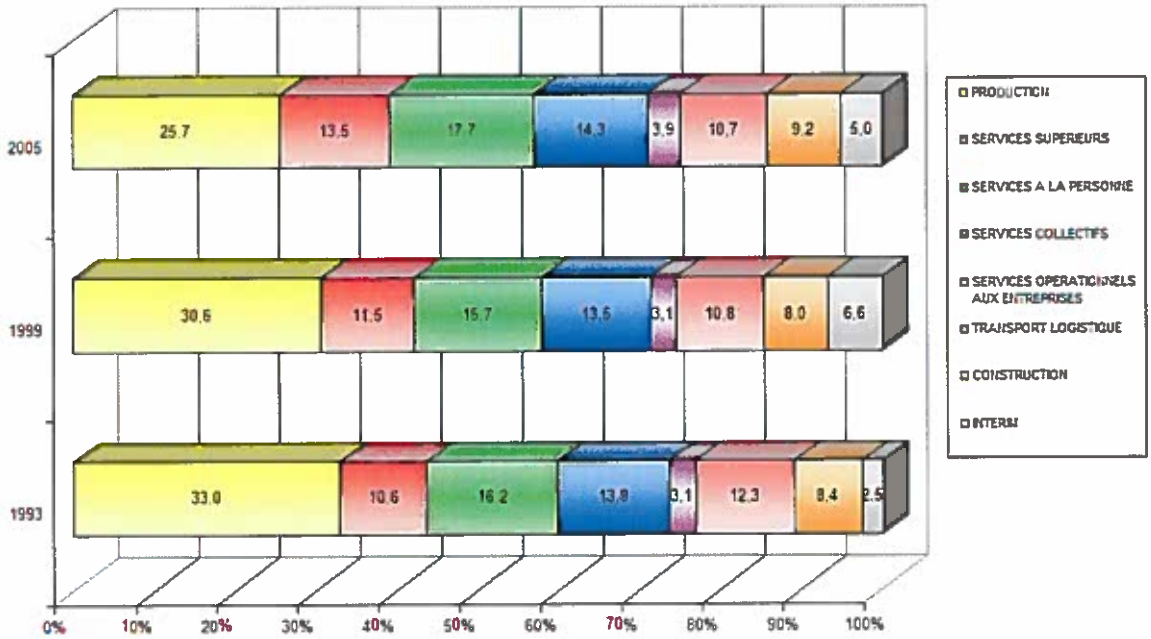

Graphique 20 : Répartition de l'emploi salarié privé sur l'aire urbaine de Laval entre 1993, 1999, et 2005 – Sources : Assedic 2005

La part relative de l'emploi salarié dans la production baisse, comme dans toutes les autres villes du Val de Loire – Maine. Sur l'aire urbaine de Laval, elle passe de 33% à 25,7% de l'emploi total. Le secteur des transports et de la logistique voit également son importance diminuer.

Tous les autres secteurs progressent. Les croissances en part relative les plus notables sont celle des services supérieurs (+2,9 points), de l'intérim (+2,5 points) et des services à la personne (+ 1,5 point).

ii. Comparaison des poids des secteurs dans l'aire urbaine étudiée par rapport à l'espace métropolitain

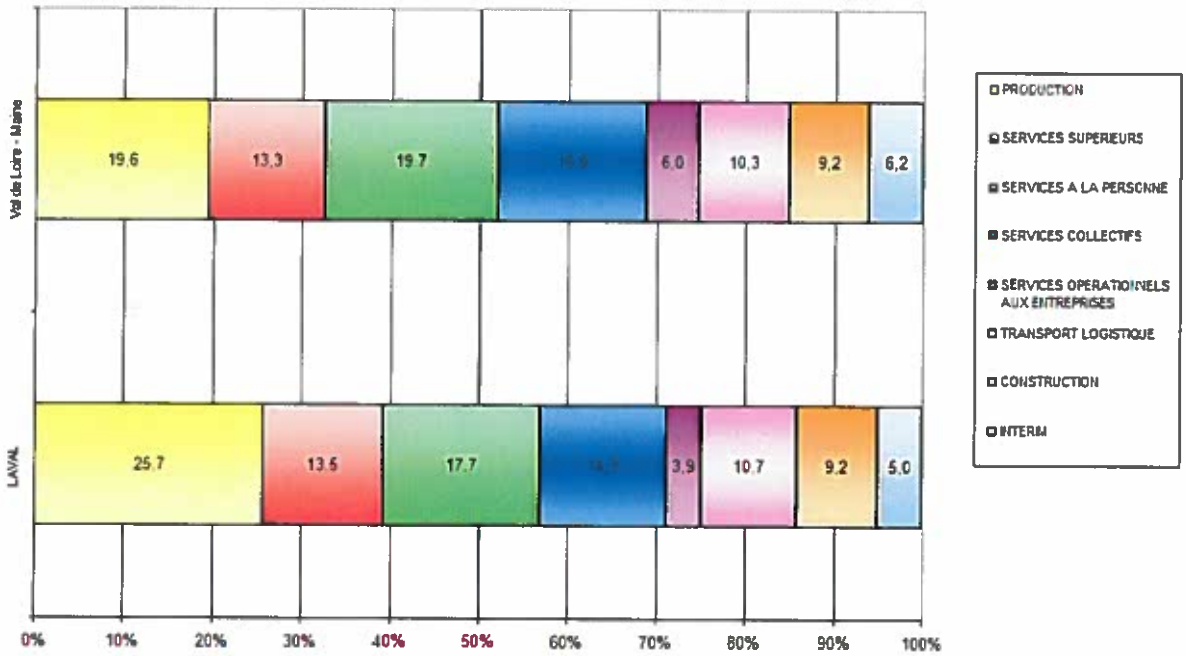

Graphique 21 : Répartition de l'emploi salarié privé sur l'aire urbaine de Laval et l'espace métropolitain « Val de Loire – Maine - Sources : Assedic 2005

L'analyse comparative du profil lavallois avec celui de l'espace métropolitain Val de Loire – Maine laisse apparaître une spécificité remarquable : le poids de la production.
Les services supérieurs, la construction et les transports - logistique ont une importance moyenne.
En revanche, tous les autres secteurs semblent moins développés. Cela correspond-il à de réelles faiblesses du territoire ?

iii. Comparaison des évolutions des secteurs

Secteur économique	Nb d'emplois salariés privés en 2005	Tx de Var. an. 1993-1999	Tx de Var. an. 1999-2005
Production	9.079	+ 2,2%	- 2,2%
Services supérieurs	4.787	+ 4,9%	+ 3,5%
Services à la personne	6.273	+ 3,0%	+ 2,7%
Services collectifs	5.044	+ 3,0%	+ 1,6%
Services opérationnels aux entreprises	1.392	+ 3,5%	+ 4,6%
Transport - Logistique	3.794	+ 1,2%	+ 0,6%
Construction	3.246	+ 2,8%	+ 3,0%
Intérim	1.776	+ 21,8%	- 3,8%
TOTAL	35.391	+ 3,5%	+ 0,7%

Tableau 52 : Comparaison de la variation de l'emploi salarié privé par secteurs sur l'aire urbaine de Laval par rapport à l'espace Val de Loire - Maine - Sources : Assedic 2005

Entre 1993 et 1999, la croissance de l'emploi concerne l'ensemble des secteurs mis à part celui des transports et de la logistique. Ils connaissent tous des progressions supérieures, voire largement supérieures, à celles constatées sur le Val de Loire – Maine. Globalement plus faible entre 1999 et 2005, les services à la personne et la construction sont les seuls secteurs où la croissance de l'emploi salarié privé est encore supérieure à celle du Val de Loire – Maine. Les services supérieurs et collectifs continuent de progresser à un rythme moyen. Tous les autres secteurs connaissent des évolutions inférieures à celles constatées sur le Val de Loire – Maine. Les secteurs de la production et de l'intérim affichent une baisse d'emplois.

iv. Analyse plus approfondie

cf. tableau en page suivante

Secteur économique	Libellés des catégories NES 36	Nombre d'emplois salariés privés en 2005	Taux de variation annuel entre 1993 et 2005 (%)	Principaux employeurs au 22 août 2006
Production	Industries agro-alimentaires	756	- 1,6%	Lactalis – *fabrication de produits laitiers* Galina (Groupe Doux) – *Abattoir de volailles* – (360 salariés)
	Édition, Imprimerie, Reproduction	630	+ 4,6%	Agir Graphic
	Industrie automobile	1.329	+ 0,6%	Tenneco Automotive – *fabrication de tubes et pots d'échappement* – (450 salariés) ; Gruau – *fabrication de carrosseries automobiles* – (370 salariés)
	Industries des équipements mécaniques	1.228	+ 0,3%	Salmson – *fabrication de pompes et de compresseurs* – (600 salariés)
	Industries des équipements électriques et électroniques	1.008	- 1,8%	Flextronics – *Fabrication et vente de matériel électrique et de téléphonie* – (520 salariés) Thalès – *Fabrication d'équipements d'aide à la navigation* – (270 salariés)
	Chimie caoutchouc plastique	1.060	+ 2,3%	Inergy automotive – *fabrication de réservoirs automobiles en matière plastique* – (465 salariés) MannHummel – *fabrication de pièces techniques en matière plastique* – (280 salariés)
	Métallurgie et transformation des métaux	1.217	+ 0,7%	Gevelot – *Découpage, emboutissage, extrusion à froid* – (380 salariés) APM Group – *Fonderie de fonte* – (220 salariés)
	Industries des composants électriques et électroniques	554	+ 5,5%	CEL – *fabrication de composants électroniques actifs* – (400 salariés)
Services supérieurs	Activités financières	1.357	- 0,3%	Crédit mutuel
	Conseils et Assistance	2.790	+ 7,2%	
Services à la personne	Commerce et réparation automobile	1.089	+ 2,0%	
	Commerce de détail / Réparations	3.236	+ 3,6%	
	Hôtels et Restaurants	1.183	+ 2,5%	
Services collectifs	Santé et Action sociale	2.426	+ 2,4%	
	Éducation	913	+ 1,4%	
Services opérationnels aux entreprises	Services opérationnels aux entreprises	1.392	+ 4%	Télétech International – *Centre d'appel* – (110 salariés)
Transport - Logistique	Transports	1.744	- 0,2%	Breger – *Transport routier de marchandises* – (240 salariés)
	Commerce de gros et intermédiaires	2.050	+ 2%	Guy Michel Coopérative - *Commerce de gros d'animaux vivants et de produits agricoles* – (470 salariés)
Construction	Construction	3.246	+ 2,9%	
Intérim	Intérim	1.776	+ 8,3%	

Tableau 53 : Répartition des emplois salariés privés et des principaux employeurs en 2005 sur l'aire urbaine de Laval – Sources : ASSEDIC 2005 et Les principales entreprises lavalloises, Laval Développement – Août 2006

Les couleurs du tableau l'illustrent bien : la production lavalloise est un secteur dynamique et important en nombre d'emplois. En outre, il regroupe huit domaines significatifs qui, à l'exception de l'industrie agro-alimentaire, ont tous des évolutions supérieures à celles constatées en moyenne sur le Val de Loire – Maine sur la même période. Ces domaines sont composés généralement d'une ou deux grandes entreprises (entre 200 et 600 salariés) et de PME- PMI. Les spécificités lavalloises sont multiples dans ce secteur :

- l'agroalimentaire autour de l'élevage et de la production laitière, s'appuie sur un département rural et agricole ;
- l'édition – imprimerie crée des emplois alors que le secteur en perd sur Tours, Orléans, Le Mans et Blois ;
- l'industrie automobile regroupe des équipementiers et des sous-traitants (carrosserie, réservoirs en plastique, tubes et pots d'échappement, pompes et compresseurs…), et demeure le premier employeur du secteur productif ;
- les industries des équipements électriques et électroniques et de la métallurgie se maintiennent relativement bien sur Laval malgré un contexte national peu dynamique ;
- l'industrie plastique forme un vrai tissu de moyennes entreprises et connaît une croissance notable ;
- l'industrie des composants électroniques est un domaine moins implanté sur Laval mais qui a vu ses effectifs doubler en 12 ans.

Aucun autre domaine ne représente une spécificité marquée du territoire lavallois. Néanmoins, les services supérieurs sont plus développés à Laval qu'à Blois, aussi bien dans le domaine « Conseils et Assistance », que dans celui des activités financières. La fédération Maine – Anjou – Basse Normandie du Crédit Mutuel est, par exemple, implantée à Laval.

Concernant les services à la personne et collectifs, une comparaison intéressante peut être faite avec l'aire urbaine de Blois. Sur Laval, deux « faiblesses » comparatives apparaissent en effet : le domaine des « hôtels et restaurants » (qui compte 600 emplois salariés privés de moins), celui de la santé (-2.000). Le potentiel touristique apparaît ainsi moins important sur Laval que sur Blois. Il faut néanmoins noter que l'écart se résorbe, puisque le secteur « Hôtels &restaurants » connaît sur Laval une croissance supérieure à la moyenne du Val de Loire – Maine. Laval est à proximité de Rennes et du Mans, qui comptent deux centres hospitaliers régionaux d'envergure importante. La faiblesse du domaine de la santé y est certainement liée.
Les domaines du commerce aux particuliers et de l'éducation sont bien présents sur le territoire. Le premier connaît une dynamique significativement positive.

Le secteur de la construction, qui rassemble un nombre d'emplois dans la moyenne de l'espace Val de Loire – Maine, connaît lui aussi une dynamique fortement positive (+2,9%/an entre 1993 et 2005). Les transports et la logistique, bien implantés, se développent peu sur cette même période.

Le secteur des services opérationnels reste quant à lui peu développé. Des « grands centres d'appel » comme à Blois ou Tours ne sont pas, par exemple, présents sur le territoire. Le secteur de l'intérim est également relativement moins développé que dans d'autres aires urbaines étudiées.

v. Mise à jour 2005 de la spécialisation économique de l'aire urbaine de Laval

	Spécialisation	Faiblesse relative	Profil
2005	Production / Services supérieurs	Services opérationnels aux entreprises / Intérim	identique

D'après l'étude de l'emploi salarié privé, Laval conserve sa forte spécialisation dans le secteur de la production. Les services supérieurs, faiblesse relative en 1999 deviennent une force, bien que relativement moins important en effectif.
Les services opérationnels aux entreprises et l'intérim deviennent des faiblesses relatives. Ces secteurs ont connu une croissance moins spectaculaire que dans les aires urbaines de comparaison.

vi. Filières d'excellence et activités à forte valeur ajoutée

- Génie des matériaux
- Automobile
- Réalité virtuelle

vii. Projet économique

Absence d'entretien avec l'agglomération

F.5) Les emplois métropolitains supérieurs

Aire urbaine	Rang Population 1999[30]	Taux d'emplois métropolitains supérieurs			
		% 1999	Rang 1999	% 1990	Rang 1990
Laval	75e	4,8	88e	4,6	77e

Villes	Nombre d'EMS	Variation en nombre des EMS entre 1990 et 1999	Taux d'EMS pour 100 habitants
Laval	2.391	+ 311	2,3

	Spécialisation	Faiblesse relative	Profil
Laval	Banques – Assurances / Commerce	Informatique	Petites villes

Tableau 54 : L'aire urbaine de Laval et les EMS – Source : INSEE RGP 1999

[30] Par rapport aux 354 aires urbaines comptabilisées par l'INSEE en 1999

Laval en compte un nombre relativement faible d'Emplois Métropolitains Supérieurs en 1999, compte tenu de sa taille : c'est la 75e aire urbaine par sa population, mais seulement la 88e par son nombre d'EMS. Entre 1990 et 1999, il semble que la croissance dans le domaine ait été faible puisque Laval n'a gagné que 311 EMS.
Deux spécialisations se dégagent : les banques / assurances, et le commerce, et une faiblesse relative : l'informatique.
Bien qu'à 1H50 de Paris via le TGV, Laval ne connaît pas pour l'instant de développement spectaculaire en ce qui concerne ses EMS.
Néanmoins, l'analyse des emplois salariés privés depuis 1999 et notamment dans le secteur des services supérieurs laisserait penser que ceux-ci aient progressé depuis.

F.6) L'enseignement supérieur et la recherche

Nombre d'étudiants : 3.360 environ
Écoles d'ingénieur habilitées à délivrer le titre d'ingénieur diplômé :
ESIEA Ouest : École Supérieur d'informatique, d'Électronique et d'Automatique
Basée à Paris, une partie du cursus s'effectue à Laval.

Principales filières de recherche développées sur l'agglomération

- Automobile / transports
- Matériaux
- Réalité virtuelle
- Protection électromagnétique

Sources : Université du Maine – Site Internet – Septembre 2006

Laval compte peu d'étudiants, et propose des formations jusqu'à BAC+2, BAC+3 (principalement IUT). Elle forme avec Le Mans la jeune université du Maine. Seulement 30% des bacheliers lavallois s'inscrivaient en 2004 dans cette université, pendant que 31% préféraient Rennes et 22% Angers[31].
On relève en revanche les présences de 3 centres intéressants :

- l'ASEPT : Centre de Transfert de Technologie sur l'Aseptie de la Production ;
- le CLARTE : Centre lavallois de Ressources technologiques ;
- le CERPEM : Centre d'études et de recherche en protection électromagnétique ;

F.7) Les pôles de compétitivité

- Automobile Haut de Gamme
- Réseaux et images

La présence d'entreprises lavalloises dans le premier pôle de compétitivité est justifiée, la filière automobile est développée sur le territoire.
En ce qui concerne le second, la réalité virtuelle est le principal secteur de recherche et développement présent sur Laval.

[31] Source : Rapport d'évaluation : L'université du Maine – CNE - 2004

A retenir :
- Une petite « ville moyenne » (100.000 habitants pour l'aire urbaine)
- une situation intéressante à l'interface du Maine et de la Bretagne
- Des dynamiques démographiques et économiques très positives jusqu'en 1999, même si celles-ci sont en baisse
- une économie basée sur un secteur productif diversifié et des services supérieurs en développement
- Un secteur Recherche & Développement spécialisé dans la réalité virtuelle
- une ville qui compte peu d'étudiants

G) Portrait économique : l'Aire Urbaine de Blois

G.1) Situation

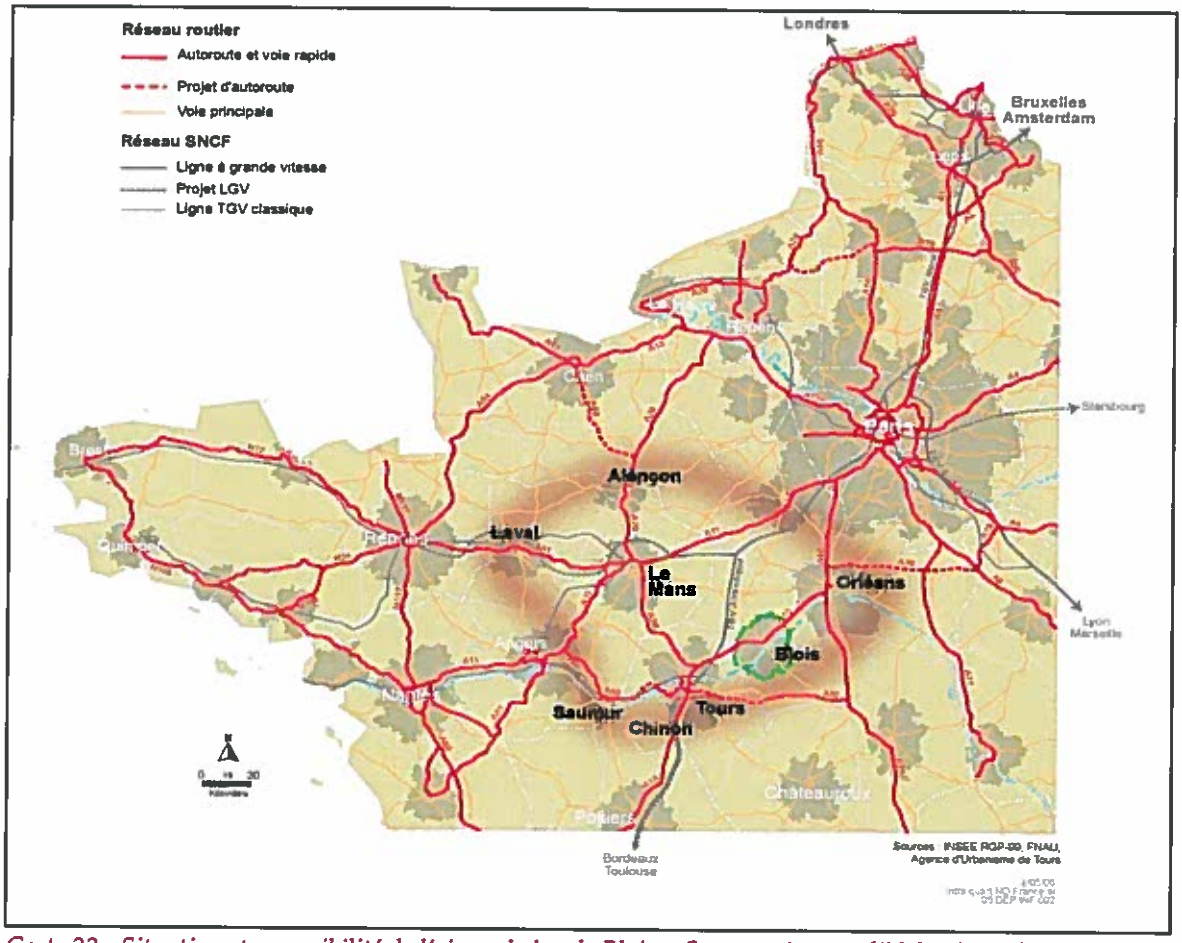

Carte 22 : Situation et accessibilité de l'aire urbaine de Blois – Source : Agence d'Urbanisme de Tours 2005

Situé au sud-est de l'espace Val de Loire – Maine, Blois est la préfecture du Loir-et-Cher. Desservie par l'A10 et sur la ligne ferroviaire Tours – Paris, l'aire urbaine blésoise est à équidistance de Tours et Orléans et à proximité de la capitale. La proximité de la gare de Vendôme permet également de rejoindre Paris via le TGV.

Blois fait partie du Val de Loire. La ville est également relativement proche du Mans et de Bourges via la nationale (1h).

G.2) Démographie et Mobilité :

i. Population de l'aire urbaine

Population 1999	116.544
Nombre de communes	64
Densité (hab./km²)	111
Superficie (km²)	1.054

Tableau 55 : L'aire urbaine de Blois - Sources : INSEE RGP 1999

Blois est la 66e aire urbaine française par sa population. Avec 116.000 habitants, c'est une petite « ville moyenne » dans le paysage français. La communauté d'agglomération de Blois, Agglopolys, regroupe 23 communes et 92.000 habitants au RGP 1999.

ii. Évolution démographique

L'aire urbaine de Blois a gagné 20.000 habitants ces trente dernières années. L'évolution démographique blésoise ressemble à celle observée sur le Val de Loire – Maine en général : une croissance importante et relativement stable entre 1975 et 1990 (+1%/an), qui se poursuit après 1990 mais à un rythme bien moins conséquent (+0,4%/an). C'est la chute du solde migratoire sur la dernière période intercensitaire qui en est la cause.

Au niveau des migrations résidentielles, la balance penche en faveur de la région parisienne et l'orléanais pour les flux entrants, en faveur de Tours et la côte atlantique en ce qui concerne les flux sortants.

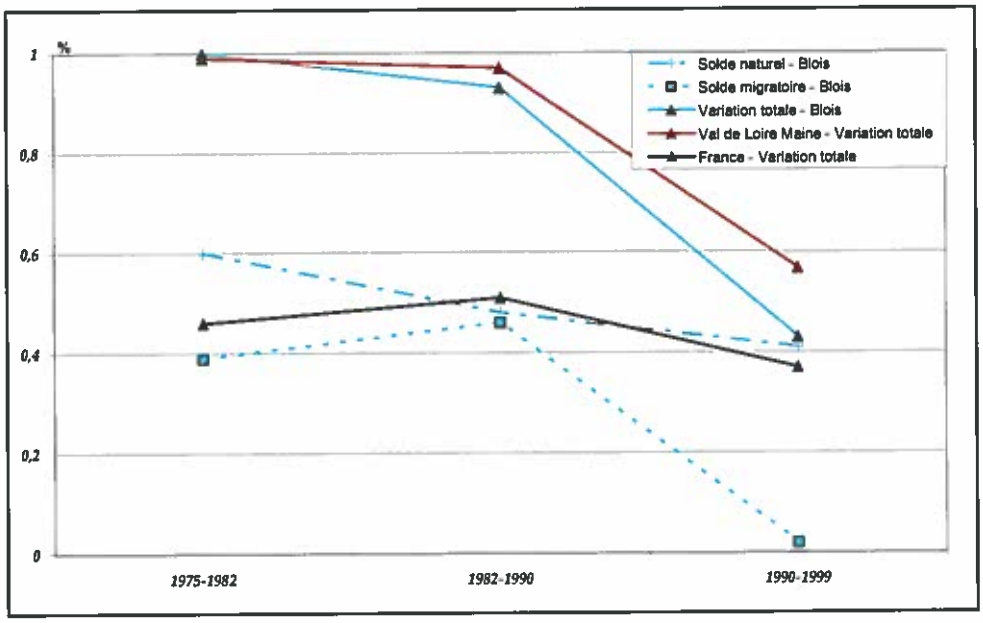

Graphique 22 : Évolution démographique comparée en taux annuel sur l'aire urbaine de Blois de 1975 à 1999 – Sources : INSEE RGP 1975, 1982, 1990, 1999

Territoire en croissance démographique, l'aire urbaine de Blois connaît depuis 10 ans environ, une baisse de son attractivité.

iii. Caractérisation des mouvements de population : les migrations domicile travail en 1999

Aire urbaine en relation avec celle de Blois	1999			Variation 1990 – 1999 (%)			Distance en km
	Sorties de l'aire urbaine de Blois	Entrées dans l'aire urbaine de Blois	Total des échanges	des sorties	des entrées	du total des échanges	
Île-de-France	638	165	803	-15,5%	+28,9%	-9,1%	185
Orléans	700	499	1.199	+69%	+54%	+63%	64
Vendôme	532	772	1304	+68,4%	+53,8%	+59,4%	30
Tours	500	812	1312	+50,2%	+51,5%	+51%	60

Tableau 56 : les migrations domicile – travail sur l'aire urbaine de Blois en 1999 – Sources : INSEE RGP 1999

L'aire urbaine blésoise est l'objet de migrations domicile travail importantes avec les trois pôles démographiques les plus proches :
- Orléans, les échanges étant avec celle-ci en faveur de cette dernière en 1999 ;
- Tours et Vendôme, les échanges étant globalement plus importants, et en faveur de Blois.

La totalité de ces échanges ont connu une forte croissance entre 1990 et 1999 (+50%). Les chiffres sont un peu plus élevés (+70%) en ce qui concerne les migrations vers Orléans et Vendôme, le premier connaissant sur cette période une croissance économique remarquable, le second l'arrivée du TGV.

Les échanges sont également significatifs avec l'Île de France, principalement dans le sens Blois – Paris, mais en régression sur la dernière période intercensitaire.

G.3) Portrait économique

	Aire urbaine de Blois
Taux d'activité en 1999	47,3%
Emplois au lieu de travail en 1999	49.697
Taux d'évolution annuel entre 1990 et 1999 (%)	+0,36%
Emplois Salariés privés en 1999	35.391
Emplois salariés privés en 2005	37.205
Taux d'évolution annuel 1993-1999	+1,8%
Taux d'évolution annuel 1999 -2005	+0,8%
Revenu moyen des foyers fiscaux en 2005	17.134€
Revenu moyen des foyers fiscaux imposables en 2005	24.473€

Tableau 57 : L'aire urbaine de Blois au travers de grands indicateurs économiques
Sources : INSEE RGP 1999 – Assedic 2005 – Services fiscaux 2005

Le taux d'activité en 1999 s'élève à 47,3% de la population totale, soit 2% de plus que la valeur française, et au niveau de la valeur constatée sur le Val de Loire Maine.

L'emploi a évolué de manière positive entre 1990 et 1999, à un taux comparable à celui constaté sur l'ensemble du territoire français. Le secteur privé suit également cette tendance (+1,8%/an sur Blois contre +1,7%/an sur la France). En revanche, la baisse de la croissance de l'emploi salarié privé (+0,8%/an) entre 1999 et 2005 témoignerait d'une économie blésoise devenue moins dynamique que la moyenne française (+1,2%/an sur la même période)

Quant au revenu moyen des foyers fiscaux, il est sur l'aire urbaine légèrement au dessus de la valeur française (+300€), mais celui des foyers fiscaux imposables, nettement en dessous (- 1.400€).

L'aire urbaine de Blois est un territoire dont la population semble plus active mais globalement moins riche que la moyenne nationale. L'économie semble connaître entre 1999 et 2005 une évolution toujours positive mais en ralentissement.

G.4) Spécialisations économiques

i. Évolution de la part relative de chaque secteur sur l'aire Urbaine de Blois

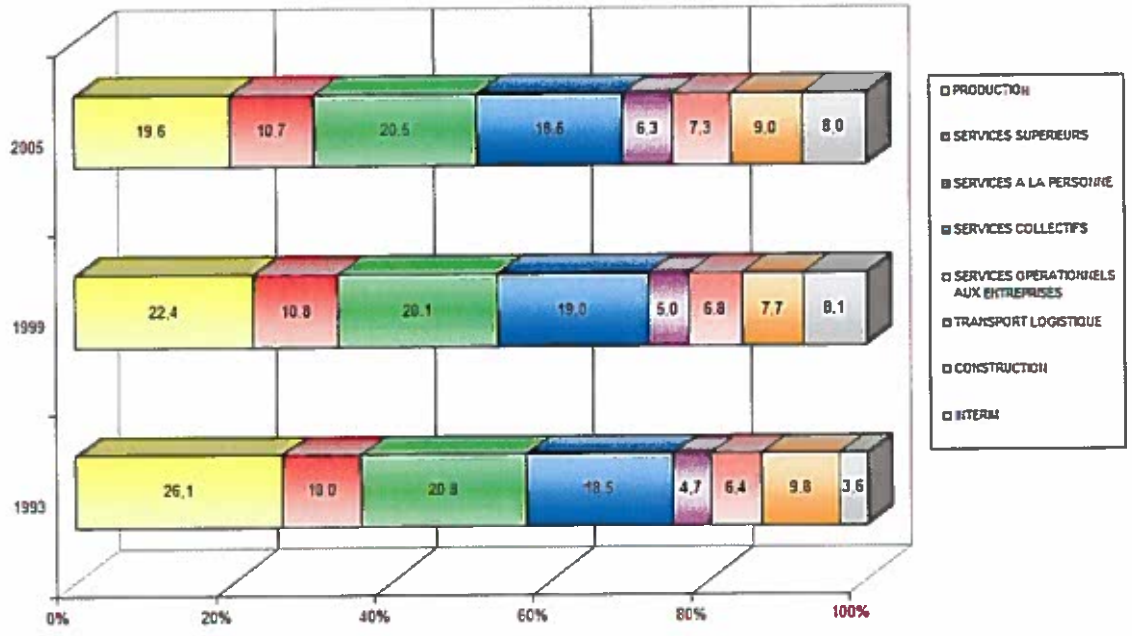

Graphique 23 : Répartition de l'emploi salarié privé sur l'aire urbaine de Blois entre 1993, 1999, et 2005 – Sources : Assedic 2005

La part relative du secteur de la production dans l'emploi salarié privé est en baisse significative sur la période 1993-2005 (-6,5%). Ce sont en contrepartie les transports – logistique (+1%) et l'intérim (+4,4%) qui augmentent. Une part des intérimaires est certainement à attribuer au secteur de la production.

Tous les autres secteurs restent globalement stables en part relative. La part relative de la construction connaît sur cette période une forte décroissance, puis une croissance pour retrouver en 2005 une part similaire à celle de 1993. La part des services supérieurs s'est accrue entre 1993 et 1999 (+0,8%) puis stabilisée sur la période suivante (-0,1%).

ii. Comparaison des poids des secteurs dans l'aire urbaine étudiée par rapport à l'espace métropolitain

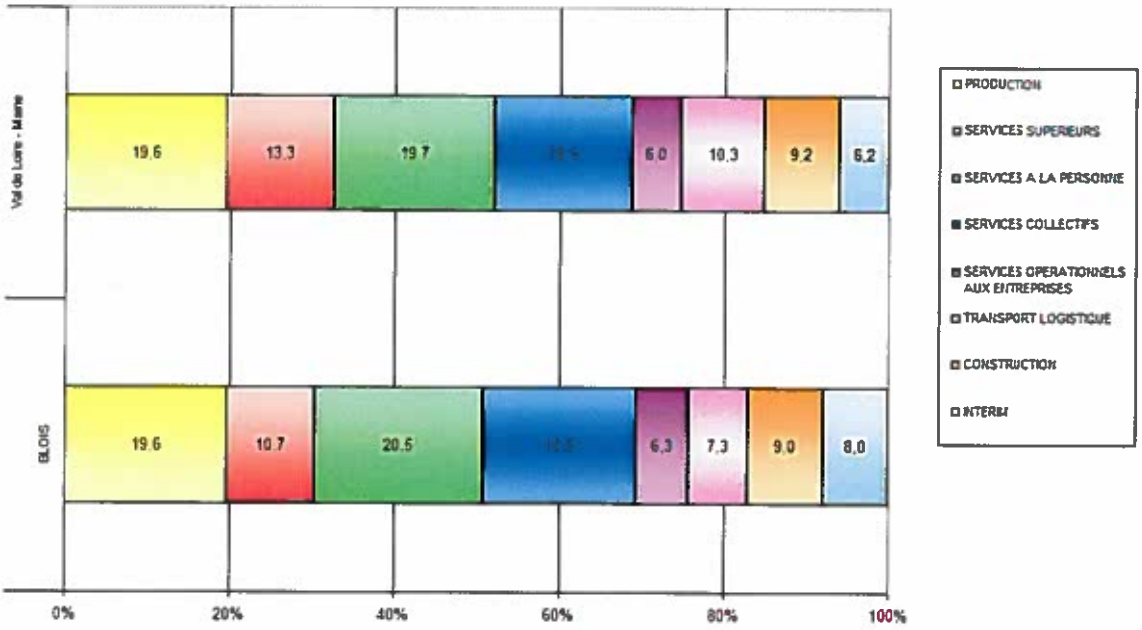

Graphique 24 : Répartition de l'emploi salarié privé sur l'aire urbaine de Blois et l'espace métropolitain « Val de Loire – Maine - Sources : Assedic 2005

Comparativement au Val de Loire – Maine, quelques différences apparaissent sur le profil blésois en 2005 :

- l'importance des services à la personne (part > de 0,8%) et surtout des services collectifs (part > de 1,6%) et de l'intérim (part > de 1,2%);
- la faiblesse des services supérieurs (part < de 2,6%) et des transports logistique (part < de 3%).

Les autres secteurs, production, services opérationnels, et construction tiennent dans l'emploi salarié privé, un poids comparable à celui tenu sur l'ensemble du Val de Loire - Maine.

iii. Comparaison des évolutions des secteurs

Secteur économique	Nb d'emplois salariés privés en 2005	Tx de Var. an. 1993-1999	Tx de Var. an. 1999-2005
Production	7.289	-0,7%	-1,4%
Services supérieurs	3.987	+3,2%	+0,6%
Services à la personne	7.623	+1,2%	+1,1%
Services collectifs	6.886	+2,3%	+0,4%
Services opérationnels aux entreprises	6.150	+2,8%	+4,7%
Transport - Logistique	2.731	+2,8%	+2,2%
Construction	3.357	-2,1%	+3,5%
Intérim	2.991	+16,4%	+0,8%
TOTAL	37.205	+1,8%	+0,8%

Tableau 58 : Comparaison de la variation de l'emploi salarié privé par secteurs sur l'aire urbaine de Blois par rapport à l'espace Val de Loire - Maine - Sources : Assedic 2005

Sur l'aire urbaine blésoise, la variation de l'emploi salarié privé est, bien que positive, inférieure à la croissance constatée sur l'ensemble du Val de Loire – Maine de 1993 à 1999, comme entre 1999 et 2005.
Sur la première période, les services opérationnels aux entreprises et les services à la personne connaissent une évolution semblable à la moyenne de l'espace métropolitain. Relativement moins présents, le secteur des transports – logistique et celui des services supérieurs se développent fortement.
Sur la seconde période, cette tendance s'accroît pour le secteur des transports – logistique.
La production décroît dans la même mesure que sur le Val de Loire – Maine, et la construction, après une décennie difficile, redevient un secteur employeur.
Les autres secteurs, bien qu'en croissance, le sont tous dans une moindre mesure que l'ensemble du territoire de comparaison. La progression faible des services supérieurs (+0,6%/an) est un indicateur notable de ce qui semble être un ralentissement de l'économie blésoise.

iv. Analyse plus approfondie

cf. tableau en page suivante

Secteur économique	Libellés des catégories NES 36	Nombre d'emplois salariés privés en 2005	Taux de variation annuel entre 1993 et 2005 (%)	Principaux employeurs au 22 août 2006
Production	Édition, Imprimerie, Reproduction	540	-4,1%	Imprimerie Quebecor – (110 salariés)
	Pharmacie, parfumerie, entretien	854	-0,8%	Procter & *Gamble – Fabrication de parfums et produits pour la toilette* - (360 salariés) ; Innothera Chouzy – *Fabrication de produits pharmaceutiques* – (139 salariés)
	Industrie automobile	1.939	-1,6%	Delphi Diesel Systems France – (1.768 salariés) – Senior Automobile Blois - (300 salariés) *Équipementiers automobile*
	Industries des équipements mécaniques	765	+ 1,4%	Koyo – HPI – *Fabrication de transmissions hydrauliques et pneumatiques* – (260 salariés)
	Industries des composants électriques et électroniques	656	-1,1%	Valeo Vision - *Matériel électrique pour moteurs et véhicules* – (576 salariés)
Services supérieurs	Activités financières	1.086	+ 0,4%	Caisse Régionale du Crédit Agricole Val de France – *(1340 salariés)* CIC Banque Régionale de l'ouest – *(907 salariés)*
	Conseils et Assistance	2.480	+ 3,0%	Atos Wordline – *Traitements de donnés* – (459 salariés) Cadbury France – *Administration d'entreprises* – (170 emplois)
Services à la personne	Commerce, Réparations automobiles	1.393	+ 2,5%	
	Hôtels et restaurants	1.791	+ 2,8%	
	Services personnels	589	+ 3,4%	
Services collectifs	Services opérationnels	300	+ 2,8%	
	Santé, Action Sociale	4.322	+2,0%	AAMIPI – *Aide par le travail, ateliers protégés* – (113 emplois)
	Administration publique	858	- 0,9%	
	Activités associatives et extraterritoriales	758	+ 0,7%	Association les papillons blancs du Loir-et-Cher – (165 salariés)
Services opérationnels aux entreprises	Services opérationnels	2.341	+ 3,7%	Onet services – *Activités de nettoyage* – (240 salariés) ; Vitalicom - *Centre d'appel* – (400 salariés)
Transport - Logistique	Transports	1.436	+ 1,9%	Transports Catroux – *Transports routiers de marchandises interurbains* – (200 salariés)
	Commerce de gros et intermédiaires	1.295	+ 3,3%	Coopérative Ligea – *Commerce de gros de céréales et aliments pour bétail* – (241 salariés)
Construction	Construction	3.357	+ 0,7%	Entreprise Jean Lefebvre Grands travaux – *construction de chaussées routières et de sols sportifs* – (119 salariés)
Intérim	Intérim	2.991	+ 8,3%	

Tableau 59 : Répartition des emplois salariés privés et des principaux employeurs en 2005 sur l'aire urbaine de Blois – Sources : ASSEDIC 2005 et Fichier des principaux employeurs de l'observatoire économique du Loir-et-Cher – base de données BASILE – Août 2006

Trois secteurs rassemblent des spécialisations économiques plus fines : la production, les services à la personne et les services collectifs.

Dans le secteur productif, le domaine de l'industrie automobile se démarque : Delphi emploie environ 1.750 salariés sur Blois. C'est le principal employeur de l'aire urbaine.
D'autant que dans le domaine des industries des composants électriques et électroniques, le principal employeur, Valeo, est également un sous-traitant automobile et emploie presque 600 salariés.
La pharmacie - parfumerie, même s'il est moins développés que sur Orléans, est un domaine remarquable. Le leader local est Procter & Gamble, avec 360 salariés.

Les deux secteurs des services collectifs et des services à la personne paraissent plus développés qu'en moyenne sur le Val de Loire – Maine. Plusieurs facteurs permettent de comprendre en partie ces spécialisations. Le tourisme porté par les châteaux, Chambord, Cheverny et Chaumont, est un des éléments qui explique sans doute la présence en nombre important d'hôtels et restaurants. Blois est une préfecture et tient un rôle central dans son département, ce qui peut expliquer le développement important des commerces et de l'administration publique. Le domaine de la santé est particulièrement présent. Plus âgée que la moyenne (21,3% de plus de 60 ans, RGP INSEE 1999), la structure démographique blésoise justifie, entre autres, cette tendance.

Avec 2.500 emplois salariés privés, le domaine des « conseils et assistance » a une importance semblable à la moyenne constatée sur Val de Loire – Maine. La présence d'une entreprise comme Atos Wordline, spécialisée dans l'ingénierie informatique, y contribue.
Les activités financières et immobilières sont moins développées que sur le territoire de référence. Philippe Lavallart signale la faible présence de sièges sociaux sur l'aire urbaine. Néanmoins, une partie du siège social de Cadbury France est présent sur le territoire (170 salariés pris en compte dans les services supérieurs).

Il précise également que Blois a été une des premières villes françaises à se tourner vers les centres d'appels. En conséquence, plusieurs sont présents sur le territoire. Mais d'autres villes se sont positionnées dans le domaine, telles Tours, Orléans ou Le Mans, et elles ont concentré les installations récentes.

Le domaine des transports, comme celui de la logistique, sont en forte expansion principalement du fait de la proximité de Paris. La recherche de foncier disponible, abordable, et affectable à cette activité nécessite en effet de plus en plus de s'éloigner de la capitale et explique cette tendance. Cependant, la part des emplois dans le secteur est globalement inférieure à la moyenne de référence. L'installation a sans doute était plus tardive que sur Orléans par exemple.

Enfin, Blois affiche un nombre d'emplois élevé dans l'intérim.

v. Mise à jour 2005 de la spécialisation économique de l'aire urbaine de Blois

	Spécialisation	Faiblesse relative	Profil
Blois	Industrie automobile Services à la personne Services collectifs Services opérationnels	Services supérieurs (sauf conseils) Transports - logistique	Petites villes / Proximité Paris

Depuis 2005, la spécialisation blésoise dans les services à la personne semble s'être renforcée. L'importance des services collectifs et des services opérationnels s'est maintenue.
L'industrie automobile, bien que touchée par un contexte national peu dynamique du fait de la concurrence internationale accrue, résiste et reste le premier employeur blésois.
En revanche, depuis 1999 les services supérieurs se sont développés à un rythme faible, alors que c'est un secteur dynamique sur le Val de Loire Maine. Bien qu'en fort développement, les transports – logistique restent peu présents.

vi. Filières d'excellence et activités à forte valeur ajoutée

- Cosmétique et pharmacie
- Industrie automobile
- Biotechnologies / Santé

vii. Projet économique

La priorité est de conforter les activités économiques déjà présentes sur le territoire. Les unités locales ont parfois des difficultés à se développer : il est nécessaire d'ajuster les formations à leur demande et de développer les services dont elles ont besoin.
Pour mesurer plus finement leurs besoins, la mise en place d'un dispositif de veille économique serait intéressante.
Devant une concurrence croissante (des nouveaux pays européens par exemple), travailler à une échelle métropolitaine est cruciale pour maintenir et développer la visibilité du territoire dont fait partie Blois.

G.5) Les emplois métropolitains supérieurs

Aire urbaine	Rang Population 1999[32]	Taux d'emplois métropolitains supérieurs			
		% 1999	Rang 1999	% 1990	Rang 1990
Blois	66e	5,2	67e	4,6	77e

Villes	Nombre d'EMS	Variation en nombre des EMS entre 1990 et 1999	Taux d'EMS pour 100 habitants	Rang/ 10 villes de même taille[33]
Blois	2.636	+ 440	2,3	4e

	Spécialisation	Faiblesse relative	Profil
Blois	Banques – Assurances / Commercial et Gestion industriels	Information	Petites villes

Tableau 60 : L'aire urbaine du Blois et les EMS – Source : INSEE RGP 1999

Un peu moins développé en 1990 que sa taille démographique l'aurait laissé supposer, les emplois métropolitains supérieurs représentaient en 1999 5,2% de l'emploi total, un chiffre cette fois à la hauteur de la taille démographique de la ville. Le profil blésois se caractérise par une spécialisation dans les activités bancaires, et une présence importante d'emplois d'encadrement dans les entreprises. Les métiers de l'information sont particulièrement sous-représentés (24 EMS) : aucun grand quotidien ou télévision de rayonnement régional ou davantage, par exemple, n'est présent à Blois.

G.6) L'enseignement supérieur et la recherche

Nombre d'étudiants : 3.300 environ
Écoles d'ingénieur habilitées à délivrer le titre d'ingénieur diplômé :
École d'ingénieurs du Val de Loire (EIVL), spécialisation en génie des systèmes industriels.
Nombre de diplômés en 2005 : 83
École Nationale Supérieure de la Nature et du Paysage (ENSNP)

Principales filières de recherche développées sur l'agglomération
-Automobile / transports
- Santé / Biotechnologies
- Paysage

Sources : Université de Tours – Site Internet – Septembre 2006

[32] Par rapport aux 354 aires urbaines comptabilisées par l'INSEE en 1999
[33] Tours, Orléans, Le Mans, Angers, Le Havre, Brest, Reims, Caen, Dijon, St Etienne

L'université de Blois est une antenne de l'université de Tours. Compte tenu du nombre d'étudiants relativement peu élevé, la présence de deux écoles d'ingénieurs peut être relevée.

G.7) Les pôles de compétitivité

L'industrie blésoise est investie dans aucun pôle de compétitivité.
Le poids du secteur automobile justifierait peut-être que les industries du territoire s'intéressent au pôle Automobile Haut de Gamme développé, entre autres, sur Le Mans.

A retenir :
- La situation de petite ville moyenne (115.000 habitants pour l'aire urbaine)
- Des dynamiques démographiques et économiques positives mais en baisse
- une économie diversifiée
- le poids du secteur automobile, et des services à la personne

H) Portrait économique : l'Aire Urbaine de Saumur

H.1) Situation

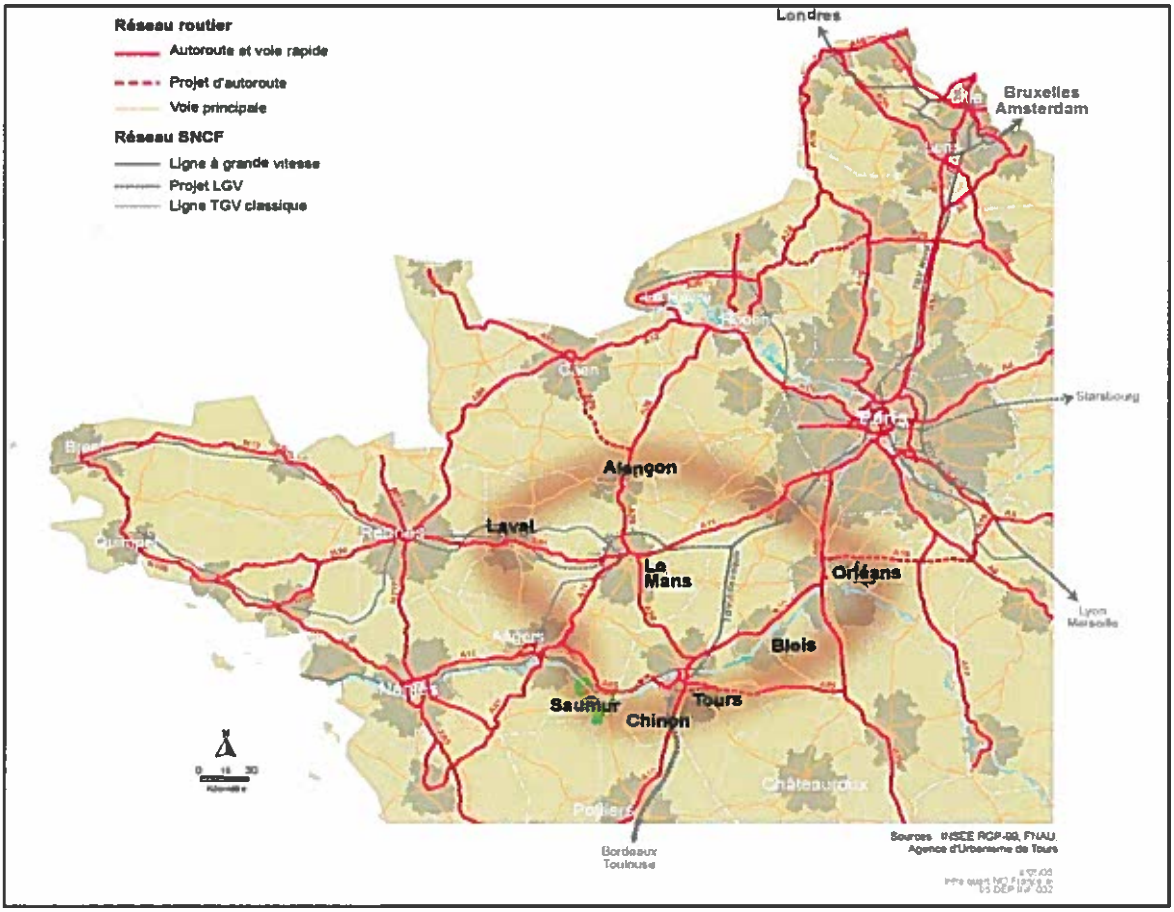

Carte 23 : Situation et accessibilité de l'aire urbaine de Saumur – Source : Agence d'Urbanisme de Tours 2005

Saumur, sous-préfecture du Maine-et-Loire, est située au sud-ouest de l'espace métropolitain Val de Loire Maine.
Le territoire se situe au centre d'un losange Angers, Poitiers, Tours, Le Mans. La desserte autoroutière est-ouest sera prochainement facilitée par l'ouverture de l'A85. Situé sur l'axe Nantes - Orléans, l'aire urbaine bénéficie d'une desserte ferroviaire importante. Des liaisons régulières permettent de relier St Pierre des Corps ou Angers et d'emprunter ainsi le TGV. Ce dernier porte Saumur à 1H50 de Paris.

H.2) Démographie et Mobilité :

i. Population de l'aire urbaine

Population 1999	47.445
Nombre de communes	22
Densité (hab./km²)	158
Superficie (km²)	321,5

Tableau 61 : L'aire urbaine de Saumur - Sources : INSEE RGP 1999

Avec presque 50.000 habitants, Saumur est la 142e aire urbaine française. « Saumur Loire Développement », la communauté d'agglomération saumuroise possède la particularité d'être plus étendue que l'aire urbaine : elle regroupe 32 communes et 61.339 habitants.

ii. Évolution démographique)

Depuis 1982, Saumur perd de la population (des huit aires urbaines étudiées, c'est la seule dans ce cas).
Le solde migratoire entre 1982 et 1990 (-0,7% par an) s'est légèrement redressé entre 1990 et 1999 (-0,5%/an).
Le solde naturel, positif mais en baisse, ne suffit pas à combler le solde migratoire du territoire.

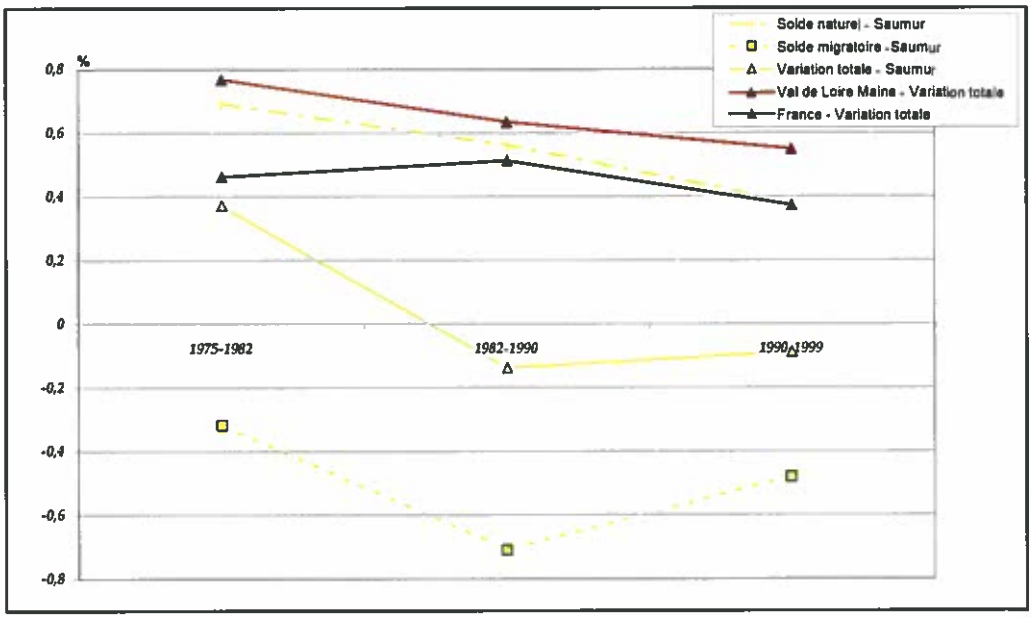

Graphique 25 : Évolution démographique comparée en taux annuel sur l'aire urbaine de Saumur de 1975 à 1999 – Sources : INSEE RGP 1975, 1982, 1990, 1999

Ainsi globalement ces vingt dernières années, l'aire urbaine de Saumur a perdu de la population (-1.000 habitants) du fait de son solde migratoire négatif.

L'aire urbaine de Saumur voit principalement partir sa population jeune (15 – 30 ans) du fait d'une offre en formation supérieure limitée (même si un pôle universitaire a été créé en 2003). Elle reste attractive en ce qui concerne les retraités, du fait de la qualité du cadre de vie. Un développement important des résidences secondaires (parisiens, anglais) est également constaté.

iii. Caractérisation des mouvements de population : les migrations domicile travail en 1999

Aire urbaine en relation avec celle de Saumur	1999			Distance en km
	Sorties de l'aire urbaine de Saumur	Entrées dans l'aire urbaine de Saumur	Total des échanges	
Chinon	335	159	494	30
Tours	123	61	184	70

Tableau 62 : les migrations domicile – travail sur l'aire urbaine de Saumur en 1999 – Sources : INSEE RGP 1990 1999

Une part notable de la population saumuroise va travailler à Chinon et en moindre part à Tours, du fait de leurs proximités.

H.3) Portrait économique

	Aire urbaine de Saumur
Taux d'activité en 1999	44,0%
Emplois au lieu de travail en 1999	18.819
Taux d'évolution annuel entre 1990 et 1999 (%)	+0,12%
Emplois Salariés privés en 1999	11.083
Emplois salariés privés en 2005	11.606
Taux d'évolution annuel 1993-1999	+1,0%
Taux d'évolution annuel 1999 -2005	+0,8%
Taux de chômage au dernier trimestre 2004	
Revenu moyen des foyers fiscaux en 2005	14.902€
Revenu moyen des foyers fiscaux imposables en 2005	23.507€

Tableau 63 : L'aire urbaine de Saumur au travers de grands indicateurs économiques
Sources : INSEE RGP 1999 – Assedic 2005 – Services fiscaux 2005

Avec un taux d'activité de 44%, l'aire urbaine présente le taux d'activité le plus bas des 8 aires urbaines étudiées. Ce chiffre est également inférieur d'1,5 point à la moyenne nationale.
Sur les 19.000 emplois que compte l'aire urbaine, 11.000 sont salariés privés. Entre 1990 et 1999, la croissance de l'emploi est relativement faible (+0,12%/an), portée par le secteur privé (+1%/an). Entre 1999 et 2005, la croissance semble s'être ralentie (+0,8%/an pour l'emploi salarié privé).
Le revenu moyen des foyers fiscaux s'élève à 14.902€, celui des foyers fiscaux imposables à 23.507€. Ils sont dans les deux cas largement inférieurs aux valeurs moyennes françaises (respectivement -1.900€ et -2.400€)
L'aire urbaine de Saumur compte une population qui semble moins active et aux revenus globalement moins élevés que le reste de l'espace et la moyenne française. L'évolution de l'emploi est positive mais moins élevée que la moyenne française.

H.4) Spécialisations économiques

i. Évolution de la part relative de chaque secteur sur l'aire Urbaine de Saumur

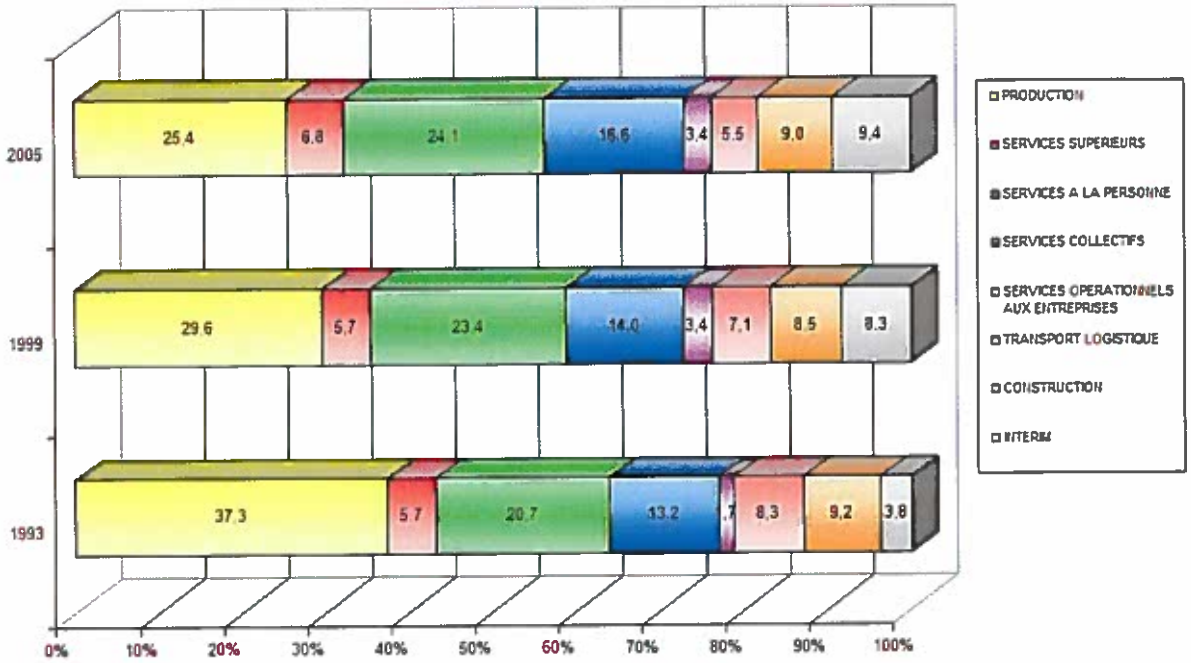

Graphique 26 : Répartition de l'emploi salarié privé sur l'aire urbaine de Saumur entre 1993, 1999, et 2005 – Sources : Assedic 2005

L'évolution de l'emploi salarié privé sur l'aire urbaine de Saumur entre 1993 et 2005 se caractérise par une baisse très importante de la part relative de la production (-12 points). Il reste cependant le secteur principal en termes d'emplois en 2005. Les transports – logistique voient également leur part relative baisser de 3 points sur la même période.

Tous les autres secteurs voient leur part relative croître, en particulier l'intérim (+ 5,6 points), les services à la personne (+ 3,4 points) et les services collectifs (+ 3,4 points)

ii. Comparaison des poids des secteurs dans l'aire urbaine étudiée par rapport à l'espace métropolitain

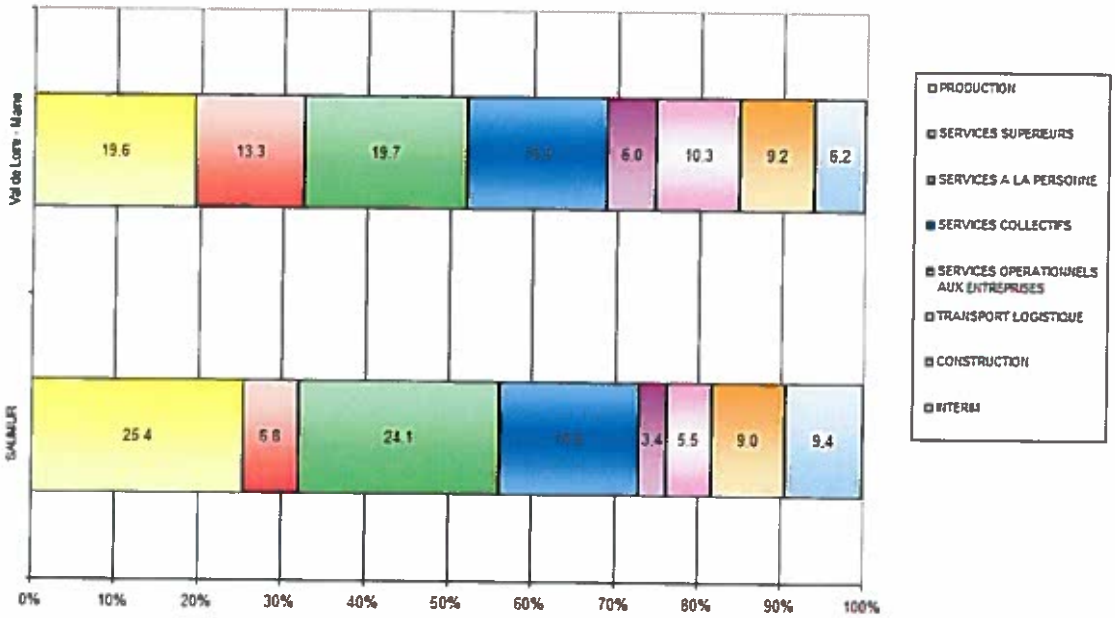

Graphique 27 : Répartition de l'emploi salarié privé sur l'aire urbaine de Saumur et l'espace métropolitain « Val de Loire – Maine - Sources : Assedic 2005

Comparativement à l'espace métropolitain Val de Loire Maine, l'aire urbaine de Saumur affiche un nombre d'emplois importants dans trois secteurs : la production, les services à la personne et l'intérim.
Les secteurs des services collectifs et de la construction représentent des parts similaires à celles de l'espace de comparaison
En revanche, les secteurs des services supérieurs, des services opérationnels et des transports – logistique affichent une faiblesse relative.

iii. Comparaison des évolutions des secteurs

Secteur économique	Nb d'emplois salariés privés en 2005	Tx de Var. an. 1993-1999	Tx de Var. an. 1999-2005
Production	2.943	- 2,8%	- 1,8%
Services supérieurs	786	+ 1,1%	+ 3,6%
Services à la personne	2.797	+ 3,1%	+ 1,3%
Services collectifs	1.926	+ 2,0%	+ 3,6%
Services opérationnels aux entreprises	389	+ 13,0%	+ 0,5%
Transport - Logistique	636	- 1,6%	- 3,8%
Construction	1.039	- 0,3%	+ 1,6 %
Intérim	1.090	+ 15,2%	+ 2,9%
TOTAL	11.606	+ 1,0%	+ 0,8%

Tableau 64 : Comparaison de la variation de l'emploi salarié privé par secteurs sur l'aire urbaine de Saumur par rapport à l'espace Val de Loire - Maine - Sources : Assedic 2005

Seuls les services opérationnels aux entreprises et les services à la personne présentent, entre 1993 et 1999, des progressions largement supérieures à la moyenne de l'espace métropolitain.
Entre 1999 et 2005, les progressions de l'emploi dans la production, les services supérieurs et les services à la personne sont dans la moyenne du Val de Loire – Maine, celles des services collectifs et de l'intérim au dessus.
Entre 1993 et 2005, l'emploi diminue dans le secteur des transports – logistique. Comparativement, c'est le secteur des services à la personne qui est le plus dynamique.

iv. Analyse plus approfondie

cf. tableau en page suivante

Secteur économique	Libellés des catégories NES 36	Nombre d'emplois salariés privés en 2005	Taux de variation annuel entre 1993 et 2005 (%)	Principaux employeurs en 2006
Production	Industries agro-alimentaires	702	- 3,8%	Chaucer Foods – *Transformation et conservation de légumes* – (165 salariés) Denkavit – *Fabrication d'aliments pour animaux de ferme* – (172 salariés) Marie Surgelés - *Préparation industrielle de produits à base de viande* - (225 salariés)
	Industries des équipements de foyer	241	- 7,8%	Cesar Industries – *Fabrication de jouets* – (70 salariés)
	Industries des équipements mécaniques	251	- 2,4%	Grolleau – *Chaudronnerie Tuyauterie* – (232 salariés) Vogel France – *Fabrication d'articles de robinetterie* – (104 salariés)
	Chimie, caoutchouc, plastiques	236	- 0,2%	Phyteurop – *Fabrication de produits agrochimiques* – (74 salariés)
	Métallurgie et transformation des métaux	453	0	Alltub France – *Fabrication de tubes, d'emballages et de cartouches en aluminium* – (250 salariés) Electropoli Productions – *Traitements et Revêtements de métaux* – (100 salariés)
	Industrie des composants électriques et électroniques	327	+ 8,3%	Celestica – *Assemblage de cartes électroniques* – (210 salariés) Merlin Gerin Loire – *Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique pour haute tension* – (124 salariés)
	Production de combustibles et de carburants	111	Nouveau domaine	Unil Opal - *Raffinage de pétrole, fabrication de lubrifiants* - (142 salariés)
Services supérieurs	Activités financières	198	+ 0,5%	
	Activités immobilières	162	+ 3,8%	
	Conseil et assistance	415	+ 2,6%	
Services à la personne	Commerce et réparation automobile	443	0	Pays de Loire Automobile – *Garage et Vente de véhicules* – (62 Salariés)
	Commerce de détail et réparations	1.440	+ 3,7%	Centre Leclerc (256 salariés), Intermarché (142 salariés), Super U Saumur (100 salariés), Super U Doué la Fontaine (103 salariés) – *Hypermarchés*
	Hôtels et restaurants	640	+ 3,7%	Hôtel-restaurant Le Prieuré (33 salariés)
Services collectifs	Éducation	260	- 1,1%	
	Santé, Action sociale	1.318	+ 4,2%	Clinique chirurgicale de la Loire (150 salariés)
Services opérationnels aux entreprises	Services opérationnels	389	+ 6,6%	Aber Proporeté – *Activité de nettoyage* – (60 salariés)
Transport – Logistique	Transports	419	- 4,0%	Bomex – *Transports routiers de marchandises* – (58 salariés)
	Commerce de gros et intermédiaires	217	+ 1,4%	Verdier et fils- *Négoce de vins et autres boissons* – (67 salariés)
Construction	Construction	1.039	+ 0,6%	Vercheenne Travaux hydrauliques, maritimes et fluviaux – *Constructions de barrages, de digues, d'aqueducs et d'écluses* – (65 salariés)
Intérim	Intérim	1.090	+ 8,9%	

Tableau 65 : Répartition des emplois salariés privés et des principaux employeurs en 2005 sur l'aire urbaine de Saumur – Sources : ASSEDIC 2005 et annuaire des entreprises de la CCI de Saumur – Septembre 2006

Le tableau présente des situations contrastées, les couleurs dominantes, le rouge et le vert foncé, étant signes de spécialisations et de faiblesses relatives marquées.
Le secteur de la production regroupe un nombre important des spécialisations du territoire sans qu'aucune ne se détache vraiment. Il n'y a pas de très grande entreprise mais un tissu de moyennes entreprises.

L'agroalimentaire est le premier secteur productif en termes d'emploi (702 emplois salariés privés) et compte 3 entreprises de plus de 150 salariés. Il a cependant perdu 400 emplois en 12 ans. Les industries des équipements de foyer ne regroupent plus que 241 emplois salariés privés en 2005 contre 637 en 1993. Ce phénomène de régression est identique mais d'une moindre ampleur pour les industries des équipements mécaniques.
Les domaines de la métallurgie et de la chimie restent importants et stables en termes d'emploi. Alltub France est le premier employeur privé du territoire avec 250 emplois salariés.
Deux domaines industriels émergent sur le territoire :

- celui des composants électroniques, dont les effectifs ont triplé en 12 ans pour atteindre 327 emplois ;
- celui de la production de combustibles concentré autour d'une seule entreprise de raffinage de pétrole, Unil Opal. C'est une spécificité sur l'espace métropolitain.

D'autres activités sont bien représentées sur le territoire :
L'intérim et les hôtels-restaurants regroupent autant d'emplois sur l'aire urbaine de Saumur que sur celle d'Alençon, qui compte pourtant 18.000 habitants de plus. Le commerce est également un secteur bien présent, et en progression. Cela est fortement lié à l'attractivité touristique de l'agglomération.
L'éducation et la santé sont également des secteurs bien présents à Saumur, d'autant plus que sa taille et la proximité des deux grandes villes que sont Angers et Tours auraient pu induire un effet inverse.
Le domaine de la construction regroupe 1.000 emplois, ce qui correspond à une présence similaire à la moyenne du Val de Loire – Maine.

En revanche, trois secteurs sont faiblement présents sur le territoire.
Les services supérieurs sont très peu développés sur Saumur. Le domaine « Conseils et Assistance » compte moins d'emplois qu'à Chinon par exemple.
Le domaine des transports est peu développé et en régression (-270 emplois entre 1993 et 2005).
Les services opérationnels restent peu présents malgré un fort développement. Il semble qu'un retard important soit à combler dans le domaine.

Enfin, le domaine agricole, qui n'apparaît pas dans le tableau, a une importance notable au niveau saumurois. Il se concentre autour de produits maraîchers, de l'horticulture et également du vin.

v. Mise à jour 2005 de la spécialisation économique de l'aire urbaine de Saumur

	Spécialisation	Faiblesse relative	Profil
2005	Production / Service à la personne (commerce, Hôtellerie)	Services supérieurs Services opérationnels aux entreprises Transports - logistique	Petites villes touristiques

En 2005, la production reste fortement présente sur l'agglomération saumuroise. Le commerce et l'hôtellerie renforcent leurs poids. Les services supérieurs constituent une faiblesse relative, à l'instar des services opérationnels et des transports.

vi. Filières d'excellence et activités à forte valeur ajoutée

- Filière équine
- Viticulture
- Tourisme

vii. Projet économique

Plusieurs priorités apparaissent :

La communauté d'agglomération souhaite aider les activités économiques existantes qui créent le plus d'emplois, tout en attirant de nouvelles activités. Pour cela, F.M Proust signale qu'une priorité sur le territoire de l'agglomération a été de mettre à nouveau à disposition des surfaces pour les zones d'activités : 150 ha de terrain aménagé est aujourd'hui disponible. Des possibilités existent notamment autour de l'embranchement ferré.

Plus globalement, une étude stratégique pour connaître les besoins du territoire devrait être proposée.

Enfin, l'économie résidentielle constitue également une potentialité. L'attractivité du territoire, déjà connu pour son cadre de vie, pourrait encore être renforcée.

H.5) Les emplois métropolitains supérieurs

Aire urbaine	Rang Population 1999[34]	Taux d'emplois métropolitains supérieurs			
		% 1999	Rang 1999	% 1990	Rang 1990
Saumur	142e	3,7	200e	3,1	256e

Villes	Nombre d'EMS	Variation en nombre des EMS entre 1990 et 1999	Taux d'EMS pour 100 habitants
Saumur	705	+ 128	1,5

	Spécialisation	Faiblesse relative	Profil
Saumur	Commerce – Recherche – (Gestion industrielle – Informatique)	Banques – Information - Télécommunications	Petites villes touristique, de tradition industrielle.

Tableau 66 : L'aire urbaine de Saumur et les EMS – Source : INSEE RGP 1999

Compte tenu de sa population, Saumur compte peu d'emplois métropolitains supérieurs. Néanmoins la progression entre 1990 et 1999 a été notable, d'autant que le contexte économique général était à cette période peu dynamique sur l'aire urbaine.
Les secteurs du commerce, de la recherche et de la gestion industrielle sont bien représentés à Saumur, compte tenu de sa taille démographique. L'importance de la production et celle de l'activité touristique sont certainement liées à ces spécialisations.
Quant à la recherche, Saumur possède un pôle universitaire. Quelques centres de recherche privés de petite taille, spécialisés dans l'agrochimie et les sciences naturelles, sont également présents sur le territoire.

H.6) L'enseignement supérieur et la recherche

Nombre d'étudiants : 800 environ
Formations notables :
École Nationale d'Équitation (Cadre Noir)
Institut du Patrimoine

Principales filières de recherche développées sur l'agglomération
- Filière Équine
- Agrochimie

Sources : Université d'Angers – Site Internet – Septembre 2006

L'université de Saumur est une antenne de l'université d'Angers. Elle compte peu d'étudiants. Les filières développées sont en rapport avec l'économie du territoire : patrimoine, le tourisme et l'hôtellerie. Signalons la présence de la prestigieuse école nationale d'équitation. La filière équine est d'ailleurs présente : un centre de recherche étudie les positions du cheval au galop à l'aide d'un robot.

[34] Par rapport aux 354 aires urbaines comptabilisées par l'INSEE en 1999

H.7) Les pôles de compétitivité

- Végétal Spécialisé
- Atlantic Biothérapies

Le territoire saumurois est concerné par deux pôles de compétitivité « Végétal Spécialisé » et « Atlantic Biothérapies ». Concernant le premier, F.M. Proust signale que les centres de recherche sont concentrés dans l'agglomération angevine. Néanmoins, les sites de production saumurois justifient l'intégration au sein de ce pôle. Concernant le second, une entreprise de transformation d'algues en pansements biodégradables est principalement concernée sur le territoire.

A retenir :

- Une « petite ville » (50.000 habitants pour l'aire urbaine)
- la qualité du cadre de vie
- Des dynamiques démographiques et économiques au dessous de la moyenne nationale
- une économie basée sur un secteur productif diversifié ainsi que sur le tourisme
- une ville qui compte peu d'étudiants

I) Portrait économique : l'Aire Urbaine de Chinon

I.1) Situation

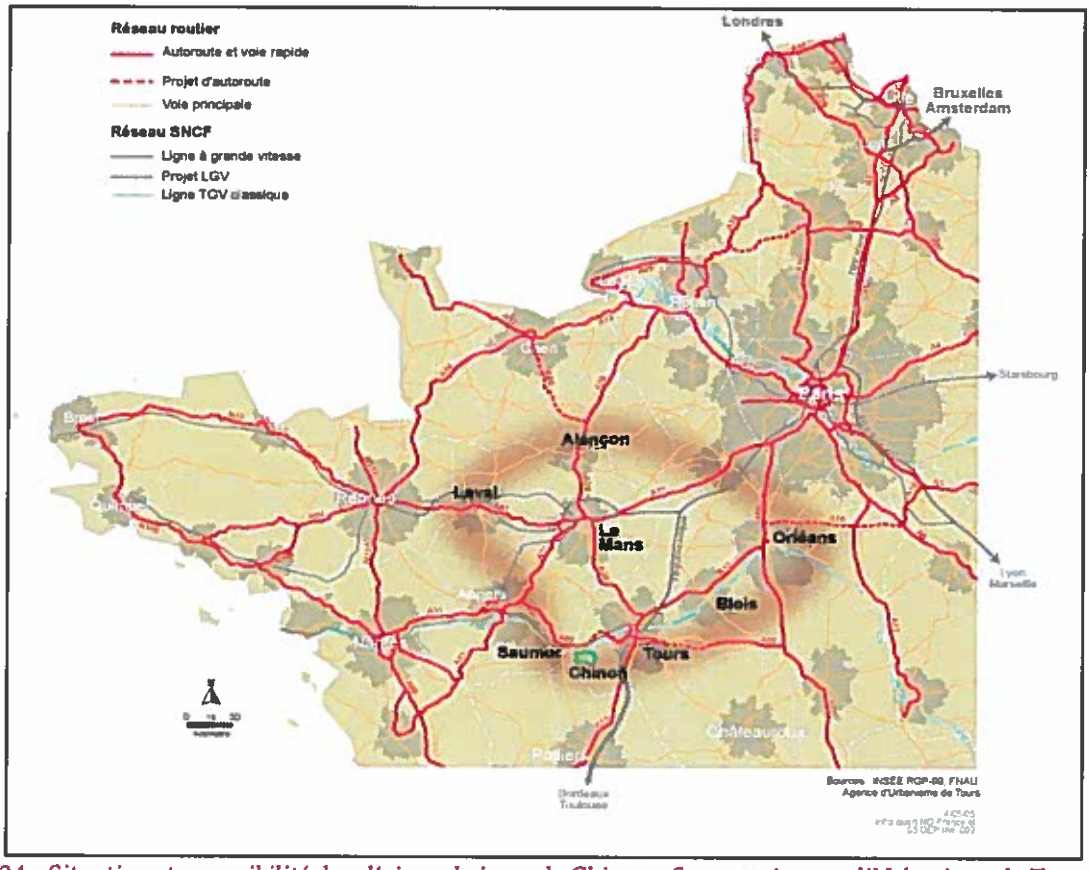

Carte 24 : Situation et accessibilité de « l'aire urbaine » de Chinon– Source : Agence d'Urbanisme de Tours 2005

Chinon, sous-préfecture de l'Indre-et-Loire, est située au sud de l'espace métropolitain Val de Loire – Maine. Prochainement l'A85, axe autoroutier est-ouest, devrait en permettre une desserte facilitée.
La D751 relie Chinon à Tours. La N152, le long de la Loire relie Saumur. La liaison entre Chinon et Tours par TER peut se faire en 45 minutes environ. Elle permet également de rejoindre le TGV, portant Chinon à 1H50 de Paris.
Retenons qu'en termes d'accessibilité par rapport aux autres agglomérations du Val de Loire Chinon se situe à proximité de Tours et Saumur.

I.2) Démographie et Mobilité

i. Population de l'aire urbaine

Population 1999	23.626
Nombre de communes	23
Densité (hab./km²)	58,2
Superficie (km²)	406

Tableau 67 : « L'aire urbaine » de Chinon - Sources : INSEE RGP 1999

A l'embouchure de la Vienne et de la Loire, Chinon est un territoire rural. Ne constituant pas une aire urbaine pour l'INSEE en 1999, il a été choisi d'en élaborer une à partir des critères INSEE (migrations alternantes principalement).
L'espace ainsi formé regroupe 23 communes[35] et 23.626 habitants autour de Chinon et d'Avoine.

ii. Évolution démographique

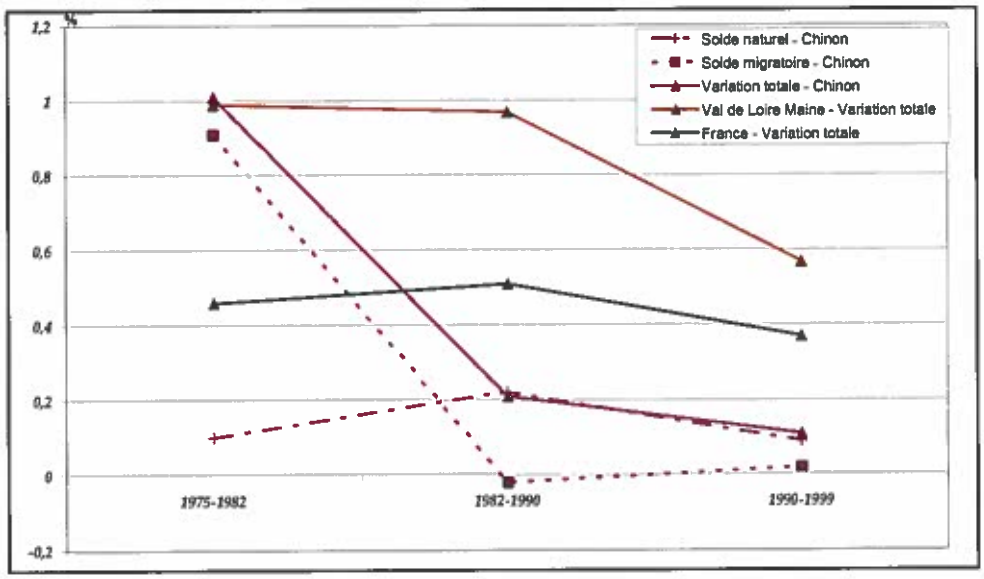

Graphique 28 : Évolution démographique comparée en taux annuel sur l'aire urbaine de Chinon de 1975 à 1999 – Sources : INSEE RGP 1975, 1982, 1990, 1999

L'aire urbaine de Chinon a gagné en 25 ans 2.200 habitants (soit +10%). Cette évolution moyenne peut être décomposée en deux temps :

[35] Anché, Assay, Avoine, Beaumont-en-Véron, Candes-St-Martin, Chinon, Cinais, Couziers, Cravant-les-Côteaux, Huismes, La Roche-Clermault, Léméré, Lerné, Ligré, Marcay, Rigny-Ussé, Rivière, Savigny-en-Véron, Sazilly, Seuilly, St-Benoît-la-Forêt, St-Germain-sur-Vienne, Thizay

La croissance démographique est d'abord élevée entre 1975 et 1982, portée par un solde migratoire fortement positif ; Cette progression est dans la moyenne du Val de Loire – Maine, et deux fois supérieure à la valeur française moyenne. L'ouverture de nouvelles tranches de la centrale nucléaire de Chinon dans les années 70 est vraisemblablement un des facteurs principaux pour expliquer l'attractivité du territoire.

Le solde migratoire devient nul entre 1982 et 1990. La croissance de population est plus faible sur cette période, égale au solde naturel (+0,2%/an).
Si le solde migratoire progresse légèrement entre 1990 et 1999, il reste très faible. Le solde naturel diminuant sur cette même période, la croissance de population diminue entre 1990 et 1999.

Entre 1975 et 1082, l'aire urbaine de Chinon gagne 1500 habitants, gain lié au développement de la centrale nucléaire. Le territoire connaît depuis une évolution démographique plus faible (+300 habitants environ par décennie entre 1982 et 1999). Notons que le nombre de résidences secondaires est en forte augmentation. Il existe même à Chinon, une agence immobilière anglaise. En outre, malgré des réserves foncières importantes, les communes ont du mal à anticiper et influer sur les mouvements résidentiels des populations.

iii. Caractérisation des mouvements de population : les migrations domicile travail en 1999

Aire urbaine en relation avec celle de Chinon	1999			Distance en km
	Sorties de l'aire urbaine de Chinon	Entrées dans l'aire urbaine de Chinon	Total des échanges	
Tours	542	630	1.172	50
Saumur	159	335	494	30
Île-de-France	96	10	106	280

Tableau 68 : les migrations domicile – travail sur l'aire urbaine de Chinon en 1999 – Sources : INSEE RGP 1990 1999

La population du territoire chinonais entretient de liens significatifs avec l'aire urbaine de Tours, et en second lieu avec le saumurois. Le solde, dans les deux cas, penche en faveur de Chinon, l'effet « centrale » jouant dans le sens de Chinon là encore.

Les migrations domicile travail (106 en 1999) avec l'Île de France sont elles en faveur de la capitale. Ils se font notamment à travers la ligne TGV et l'A10.

I.3) Portrait économique

	Aire urbaine de Chinon
Taux d'activité en 1999	43,9
Emplois au lieu de travail en 1999	10.755
Taux d'évolution annuel entre 1990 et 1999 (%)	+ 0,57%
Emplois Salariés privés en 1999	4.910
Emplois salariés privés en 2005	5.361
Taux d'évolution annuel 1993-1999	+ 2,8%
Taux d'évolution annuel 1999 -2005	+ 1,5%
Revenu moyen des foyers fiscaux en 2005	15.200€
Revenu moyen des foyers fiscaux imposables en 2005	23.830€

Tableau 69 : L'aire urbaine de Chinon au travers de grands indicateurs économiques
Sources : INSEE RGP 1999 – Assedic 2005 – Services fiscaux 2005

Le taux d'activité est de 43,9% sur le territoire étudié. Il est inférieur à la moyenne française (-1,5 point). Cela traduit la présence d'une population plus âgée sous l'effet de deux phénomènes : attraction des retraités, départ de jeunes actifs.

Globalement entre 1990 et 1999, la dynamique de l'emploi est deux fois plus positive à Chinon que la moyenne nationale. L'emploi public est important, l'emploi salarié privé ne représentant que la moitié de l'emploi total.

Le taux d'évolution de l'emploi salarié privé était entre, 1993 et 1999, supérieur à la moyenne française (+1 point). Même si celui-ci diminue entre 1999 et 2005, cela reste le cas (+0,3 point). L'économie chinonaise semble, pour un territoire rural, se démarquer au sein du territoire national.

Le revenu moyen des foyers fiscaux chinonais est inférieur à la valeur nationale (-1.500€), celui des foyers fiscaux imposables également (-2.000€).

L'aire urbaine de Chinon connaît un dynamisme économique certain, qui bien que diminuant sur la période 1999-2005, reste supérieur à la moyenne nationale. Les revenus de la population sont néanmoins parmi les moins importants de l'espace Val de Loire – Maine.

I.4) Spécialisation économique

i. Évolution de la part relative de chaque secteur sur l'aire Urbaine de Chinon

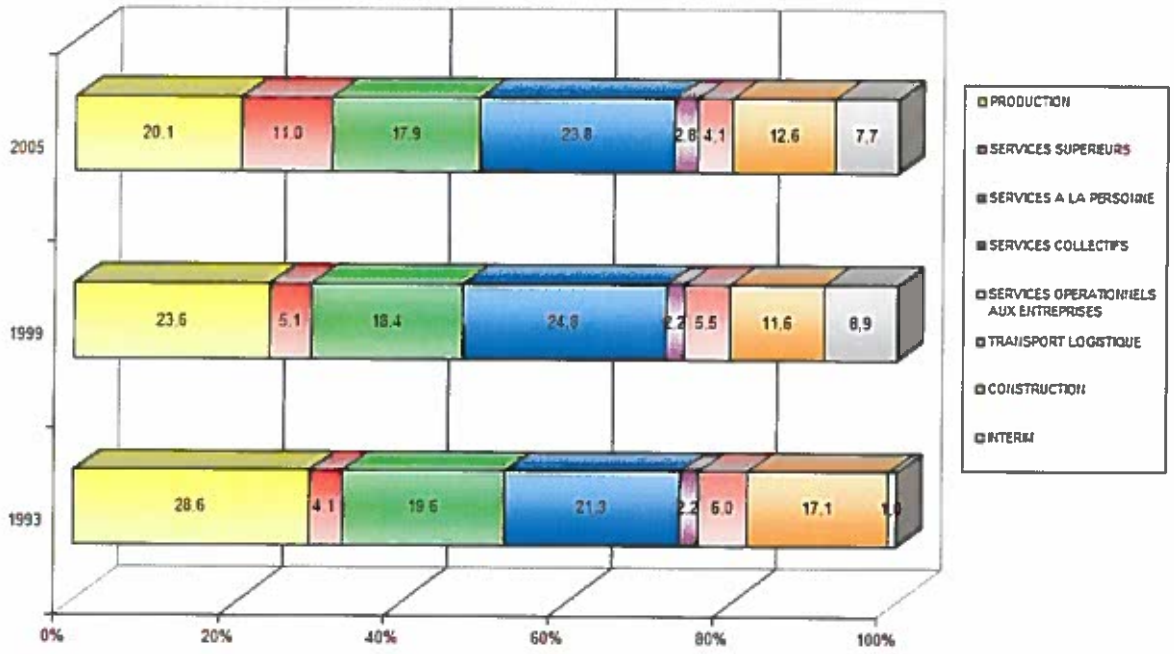

Graphique 29 : Répartition de l'emploi salarié privé sur l'aire urbaine de Chinon entre 1993, 1999, et 2005 – Sources : Assedic 2005

Encore fortement développé en 1993, le secteur de la production, a depuis perdu en importance, principalement au profit des services supérieurs. La part relative de ce dernier secteur a été en effet, dans le même temps, multipliée par trois. L'intérim a connu une évolution semblable, même si depuis 1999, sa part est devenue un peu moins importante.
Dans le même temps, le poids du secteur de la construction a connu une baisse assez significative (- 5%).
Le secteur des transports - logistique connaît également une baisse en part relative entre 1993 et 2005.

ii. Comparaison des poids des secteurs dans l'aire urbaine étudiée par rapport à l'espace métropolitain

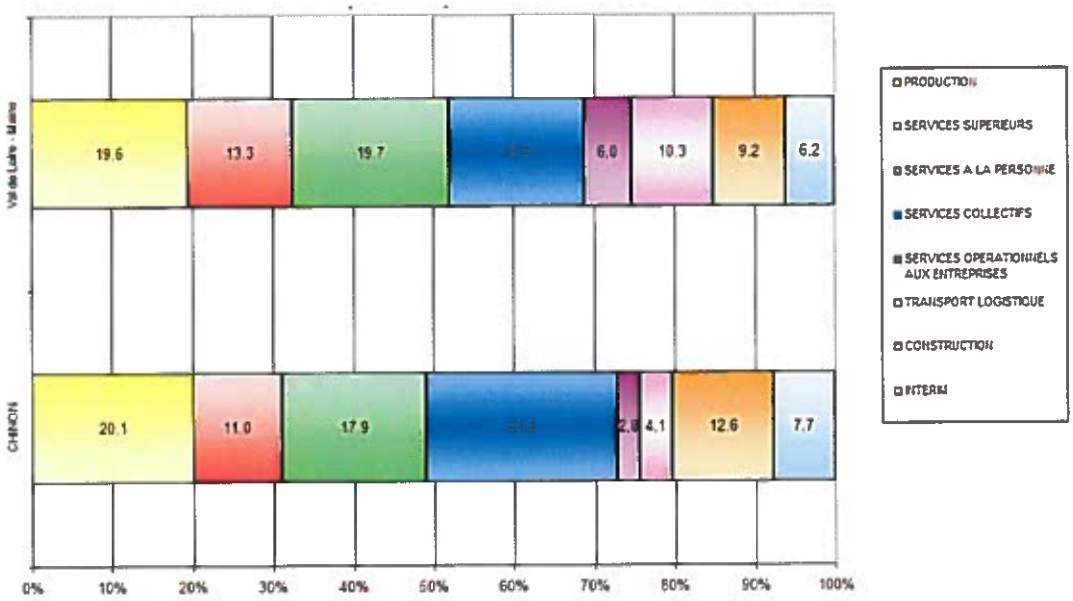

Graphique 30 : Répartition de l'emploi salarié privé sur l'aire urbaine de Chinon et l'espace métropolitain « Val de Loire – Maine - Sources : Assedic 2005

Comparativement au Val de Loire – Maine, Chinon possède un profil assez atypique. Seul le poids de la production est assez comparable. Chinon présente des secteurs des services collectifs, de la construction et de l'intérim plus développés. A contrario, les secteurs des services supérieurs, des services à la personne, des services opérationnels aux entreprises, et des transports sont moins développés. Les deux derniers représentent un poids relativement faible par rapport à l'ensemble de l'espace considéré.

iii. Comparaison des évolutions des secteurs

Secteur économique	Nb d'emplois salariés privés en 2005	Tx de Var. an. 1993-1999	Tx de Var. an. 1999-2005
Production	1.077	-0,4%	-1,2%
Services supérieurs	589	+6,7%	+15,3%
Services à la personne	960	+1,6%	+1,1%
Services collectifs	1.276	+5,4%	+0,8%
Services opérationnels aux entreprises	149	+2,2%	+5,8%
Transport - Logistique	222	+1,2%	-3,2%
Construction	675	-3,7%	+2,9%
Intérim	413	+47,6%	-0,9%
TOTAL	5.361	+2,8%	+1,5%

Tableau 70 : Comparaison de la variation de l'emploi salarié privé par secteurs sur l'aire urbaine de Chinon par rapport à l'espace Val de Loire - Maine - Sources : Assedic 2005

Entre 1993 et 2005, la variation de l'emploi salarié privé est supérieure à celle de l'espace métropolitain. Le secteur des services supérieurs connaît la croissance la plus significative sur la période.
Ceux des services à la personne, des services collectifs et de l'intérim après avoir fortement contribuer à la croissance globale entre 1993 et 1999, connaissent un ralentissement marqué sur la période suivante.
A contrario, les secteurs de la production, des services opérationnels et de la construction, après une période 1993-1999 difficile, ont connu des évolutions supérieures à celles constatées sur l'ensemble de l'espace métropolitain sur la dernière période.
Enfin, le secteur transports - logistique s'est développé faiblement entre 1993 et 1999, avant de connaître une évolution significativement négative jusque 2005.

iv. Analyse plus approfondie

cf. tableau en page suivante

Secteur économique	Libellés des catégories NES 36	Nombre d'emplois salariés privés en 2005	Taux de variation annuel entre 1993 et 2005 (%)	Principaux employeurs au 22 septembre 2006
Production	Agriculture, sylviculture, pêche	environ 100	/	Le Jardin de Rabelais – *Producteur de tomates* – 56 salariés
	Industries des équipements du foyer	235	- 2,2%	Les meubles d'Art Housseau – *Fabrication et négoce de meubles* – (51 salariés)
	Industries des produits minéraux	55	+ 2,3%	
	Industries des bois et du papier	63	+ 0,7%	
	Chimie, caoutchouc, plastique	102	+ 5,6%	Plastivaloire - *Injection plastiques et décoration pièces plastiques* - (81 salariés)
	Métallurgie et transformation des métaux	349	+ 2,7%	Entreprise Endel – *Maintenance industrielle, chaudronnerie, tuyauterie…* - (345 salariés)
Services supérieurs	Activités financières	66	+ 2,5%	
	Conseils et Assistance	489	+ 13,2%	Clen - *Fabrication de mobilier de bureau* – (121 salariés), Techman industries - *Décontamination nucléaire, assistance technique, sécurité, radioprotection* – (71 salariés)
Services à la personne	Commerce de détail, Réparations	429	+ 1,6%	Centre Leclerc – *supermarché* - (120 salariés)
	Hôtels et restaurants	247	+ 1,9%	Société hôtelière du Château de Marcay – (48 salariés)
Services collectifs	Services opérationnels	344	+ 19,4%	Polinorsud - *Décontamination nucléaire, assistance technique, sécurité, radioprotection* – (278 salariés)
	Activités récréatives, culturelles et sportives	55	+ 8,4%	
	Santé Action sociale	723	+ 0,4%	Activité sociale : Institut médico-éducatif – (128 salariés) Clinique Jeanne d'Arc (82 salariés) ASSAD du Chinonais - *Association d'aide aux personnes âgées, malades et handicapés et aux familles* – 67 salariés
Services opérationnels aux entreprises	Services opérationnels	149	+ 4,0%	ISS Abilis France – *Entreprise de nettoyage industrielle* – 61 salariés
Transport - Logistique	Commerce de gros et intermédiaires	145	- 3,2%	
	Transports	77	+ 6,2%	Archambault Frères - *Transports routiers réguliers de voyageurs* - (52 salariés)
Construction	Construction	675	- 0,5%	Jaillais & Fils – *Entreprise de maçonnerie, taille de pierre* – 50 salariés)
Intérim	Intérim	413	+ 21,0%	

Tableau 71 : Répartition des emplois salariés privés et des principaux employeurs en 2005 sur l'aire urbaine de Chinon – Sources : ASSEDIC 2005 et Fichier des principaux employeurs de l'observatoire économique de Touraine – base de données BASILE – Août 2006

Secteur économique	Libellés des catégories NES 36	Principaux employeurs au 22 août 2006
Production	Eau, gaz, électricité	Centrale nucléaire de production électrique – EDF - (1342 salariés)
Services collectifs	Santé, Action sociale	Centre hospitalier du Chinonais (990 emplois)
	Administration publique	Mairie de Chinon (200 salariés)
		Communauté de communes du Véron (125 salariés)
		Conseil Général de l'Indre et Loire – services sociaux (75 salariés)
		Centre des impôts de Chinon (72 salariés)
	Éducation	Lycée Rabelais (200 salariés)

Tableau 72 : les principaux employeurs publics sur l'aire urbaine de Chinon - Source : Fichier des principaux employeurs de l'observatoire économique de Touraine – base de données BASILE – Août 2006

La mise en service de la première tranche de la centrale EDF de Chinon (70 MW) a eu lieu en 1963 à Avoine, à proximité de la Loire. Cette centrale, comme la plupart des autres unités dont la construction est engagée au début des années soixante, relèvent de la filière UNGG (Uranium Naturel Graphite Gaz) de conception entièrement française. Aujourd'hui, les quatre réacteurs à eau pressurisée de 900 MW produisent environ 6 % de la consommation annuelle française. Avec 1300 emplois environ, c'est le premier employeur du territoire. Denis Loze (de l'agence de développement et d'urbanisme du chinonais) estime le tissu de la sous-traitance à 900 salariés en permanence, auquel il convient d'ajouter 900 intérimaires, 3 mois par an, pour l'entretien et le contrôle durant l'arrêt annuel des tranches. Au total, 10% de l'emploi du chinonais dépend directement de la centrale nucléaire.

Plus globalement, le secteur de la production reste dynamique sur l'« aire urbaine » de Chinon, malgré une reconversion brutale de son tissu. Jadis tournée vers l'industrie textile, l'agro-alimentaire autour du champignon, et l'activité de déroulage de peupliers (nécessitant beaucoup de main d'œuvre), le secteur possède aujourd'hui plusieurs domaines dynamiques :

- l'industrie du bois et du papier, et celle des équipements du foyer (autour du meuble notamment), qui profitent des ressources naturelles locales ;
- les industries des produits minéraux (exploitation du sable ligérien) ;
- la métallurgie et la transformation des métaux, caractérisée par la macrocéphalie de l'entreprise Endel ;
- l'industrie plastique autour de Plastivaloire, un domaine en très forte croissance ;
- l'agriculture, autour de la viticulture mais également de l'horticulture et des activités maraîchères. L'utilisation des eaux chaudes de la centrale de Chinon, ne présentant aucun risque sanitaire, favorise le développement de cette activité.

Autres secteurs dynamiques : ceux des services supérieurs, des services à la personne et des services collectifs.

Le développement des activités de conseils et d'assistance tient d'une volonté politique locale. L'existence d'une agence d'urbanisme sur le territoire en est un exemple. L'assistance technique, nécessaire pour la centrale nucléaire a elle déjà été évoquée.

Les services à la personne sont développés, de par le rôle commercial local certain joué par Chinon, mais aussi son potentiel touristique (forteresse médiévale de Chinon, Château d'Ussé).

Enfin, le développement des services collectifs tient au rôle de sous-préfecture et de pôle secondaire départemental joué par Chinon, d'où la présence d'un lycée, d'un hôpital, de services du Conseil Général… etc.
Il faut aussi préciser que le développement important des services techniques de l'intercommunalité d'Avoine est à mettre en parallèle avec la présence de la centrale nucléaire sur son territoire et en conséquence la perception d'une taxe professionnelle élevée.

Le domaine de la construction est historiquement développé, s'étant spécialisé autour de la restauration du patrimoine, de par le travail nécessaire sur la forteresse de Chinon. Le poids d'une entreprise comme Jaillais & Fils en témoigne. Son aire de chalandise dépasse aujourd'hui le territoire chinonais.

Les services opérationnels restent peu développés (pas de centres d'appels par exemple). Les activités de transports - logistique souffrent de la desserte plus difficile du territoire. Ajoutons que son poids démographique ne justifie pas de services de transports en commun très développés.
Néanmoins, l'ouverture de l'A85 contribuant à rendre le territoire plus compétitif à ce niveau, la communauté de communes d'Avoine a remporté cette année l'appel d'offre pour l'installation d'une plateforme logistique des magasins Super U. La ville était pourtant en concurrence avec des villes bien plus importantes, mais les services proposés sur son territoire et la faiblesse du coût du foncier ont vraisemblablement contribué à ce choix (l'effet « central » sur les moyens intercommunaux n'est là encore à ne pas négliger).

v. la spécialisation économique de l'aire urbaine de Chinon en 2005

Spécialisations	Faiblesses relatives	Profil
Production (nucléaire), Services collectifs, Construction (restauration du patrimoine), Services supérieurs (conseils et assistance), Commerce	Services opérationnels aux entreprises, Transports - Logistique	Petite ville compétitive

L'aire urbaine de Chinon cumule la présence d'une centrale nucléaire induisant un nombre important d'emplois, son rôle de sous-préfecture, une certaine centralité locale et un potentiel patrimonial certain. Même son relatif enclavement qui avait empêché le développement d'activités autour de la logistique jusqu'alors, semble disparaître avec l'ouverture de l'A85 et permettre à ce secteur de se développer.
Bien que se diversifiant, l'économie reste fortement liée à l'activité de la centrale nucléaire, et faible en volume d'emplois par rapport à ses voisins saumurois et tourangeau, le dernier exerçant une influence croissante.

vi. Filières d'excellence et activités à forte valeur ajoutée

- Nucléaire
- Conseils et Assistance
- Restauration du patrimoine
- Maintenance industrielle

vii. Projet économique

Le projet tient à la participation de chacun sur le territoire. Le Véron (autour d'Avoine), de par les moyens que lui apporte la centrale, va tenter de favoriser l'implantation d'activités de logistique. Il s'agit également de continuer à développer l'horticulture et les cultures maraîchères. La commune d'Avoine a libéré, dans un premier temps, 25 ha pour ces activités.
En complément, Chinon cherche à développer l'offre commerciale globale. La création d'une zone commerciale de 15.000 m² devrait permettre l'accueil de commerces nouveaux sur le territoire (vêtements, jardinerie, bricolage...)
D'autre part, la proximité de l'aire urbaine de Tours est envisagée comme une vraie opportunité. La résidentialisation de l'économie est croissante selon Denis Loze, et il s'agit de continuer à la favoriser, en permettant l'implantation de nouveaux habitants, mais aussi en développant de nouveaux champs d'activités autour des loisirs et du tourisme vert.

I.5) L'enseignement supérieur et la recherche

Nombre d'étudiants : 300 environ
Diplôme BAC+5 :
Master Professionnel spécialité Matériaux et Maintenance - Maintenance Industrielle et Sécurité des Systèmes de Production
Master Professionnel Ingénierie des Milieux Aquatiques et des Corridors Fluviaux, en collaboration avec l'université de Tours.

Sources : Université de Tours – Site Internet – Septembre 2006

Malgré son faible poids démographique, Chinon a eu pendant des années une université indépendante. Aujourd'hui rattachée à l'université de Tours, elle offre deux formations intéressantes. L'une d'elles vise à développer un véritable réseau autour de la maintenance industrielle, avec des entreprises locales mais aussi plus éloignées.

A retenir :
- Une petite ville (23.000 habitants pour « l'aire urbaine »)
- Une dynamique économique positive et un tissu qui se diversifie
- La prégnance de l'activité nucléaire, en termes de nombre d'emplois et de richesses induites sur le territoire pour les collectivités et les populations.
- la présence d'un petit pôle universitaire

J) Synthèse : les spécialisations économiques de l'espace métropolitain Val de Loire- Maine

J.1) Comparaison des secteurs dans l'espace métropolitain Val de Loire – Maine par rapport au profil moyen français

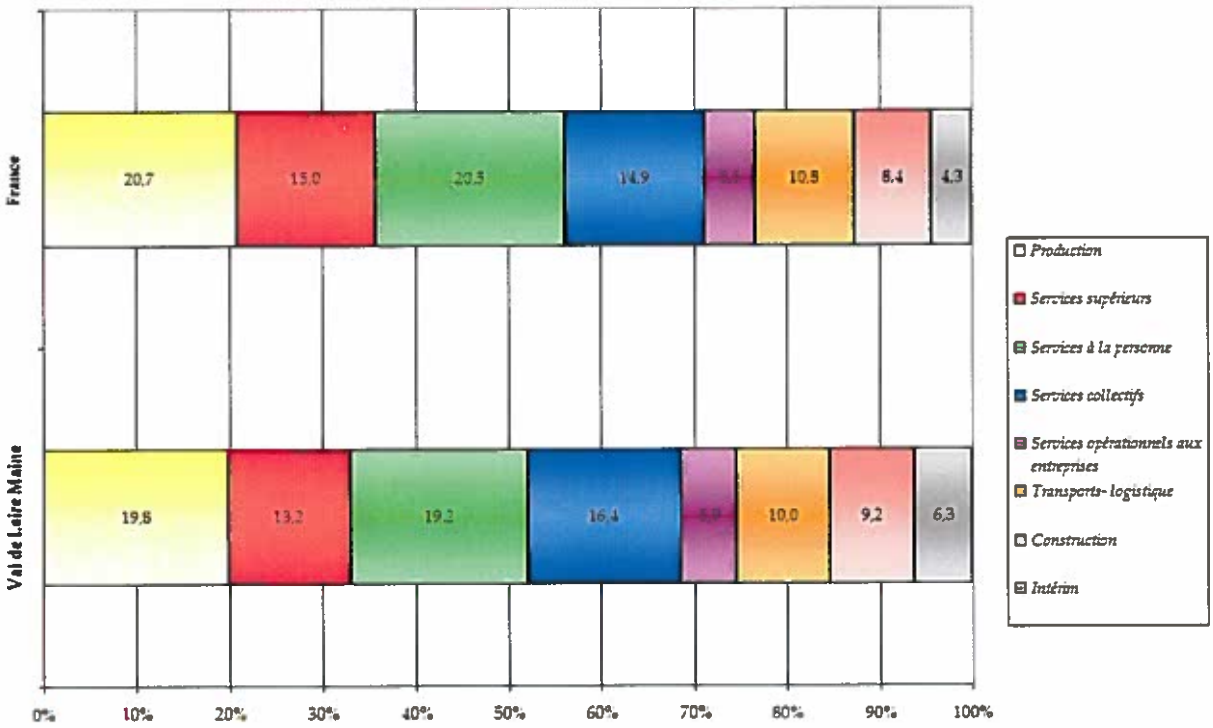

Graphique 31 : Répartition de l'emploi salarié privé sur l'espace métropolitain « Val de Loire – Maine » et la France - Sources : Assedic 2005

Comparativement à la France, les parts relatives des secteurs de la production, des services supérieurs, des services à la personne et des transports - logistique sont moins développés sur le Val de Loire – Maine. Les écarts varient de 0,8 point pour les transports à 1,8 point pour les services supérieurs.

En revanche, les secteurs de la construction, et surtout des services collectifs et de l'intérim affichent une part relative plus importante.

J.2) Analyse plus approfondie

Le tableau en page suivante représente la répartition des emplois salariés privés suivant les 8 secteurs selon la même méthode expliquée dans la 2ème partie / A / page 49. La comparaison s'effectue cette fois avec la moyenne nationale. Les couleurs du tableau représentent l'indice de présence d'un secteur sur l'aire urbaine considérée (la part en emploi salarié privé du secteur sur l'aire urbaine divisée par la part du secteur dans l'emploi salarié privé total en France).

Secteur économique	Libellés des catégories NES 36	Tours	Orléans	Le Mans	Blois	Laval	Alençon	Saumur	Chinon
Production	Agriculture Sylviculture Pêche	12	64	58	0	4	0	0	92
	Industries agro-alimentaires	552	2.749	1.101	454	756	272	702	64
	Habillement, Cuir	99	260	86	81	213	3	42	10
	Édition, Imprimerie, Reproduction	1.828	848	753	540	630	349	63	34
	Pharmacie, parfumerie, entretien	1.236	4.380	249	854	168	0	124	0
	Industries des équipements de foyer	336	1.297	974	70	87	65	241	235
	Industrie automobile	169	1.046	6.349	1.939	1.329	210	39	0
	Construction ferroviaire, navale	895	296	11	160	6	1	13	0
	Industries des équipements mécaniques	3.278	3.182	2.173	765	1.228	357	251	154
	Industries des équipements électriques et électroniques	923	2.385	1.150	77	1.008	64	162	4
	Industries des produits minéraux	980	743	352	94	243	113	56	55
	Industrie textile	315	47	246	33	330	1	18	0
	Industrie du bois et du papier	655	712	1.074	266	225	68	15	63
	Chimie caoutchouc plastique	2.788	1.314	1.257	455	1.060	360	236	102
	Métallurgie et transformation des métaux	2.218	1.687	1.352	772	1.217	126	453	349
	Industries des composants électriques et électroniques	1.618	1.560	440	656	554	158	327	0
	Production de combustibles et de carburants	0	0	13	0	0	0	111	0
	Eau, gaz, électricité	480	502	116	73	21	41	90	6
Services supérieurs	Activités financières	4061	4.324	5.803	1.086	1.357	668	198	66
	Activités immobilières	1.964	1.730	1.228	411	514	320	162	34
	Télécommunications	461	549	693	10	33	1	11	0
	Conseils et Assistances	7.360	8.661	4.120	2.480	2.790	923	415	489
	Recherche et développement	127	1.116	135	0	93	1	0	0

Tableau 73 : Comparaison de la répartition des emplois salariés privés sur les huit aires urbaines du Val de Loire – Maine en 2005 (1re partie) – Sources : ASSEDIC 2005

Secteur économique	Libellés des catégories NES 36	Tours	Orléans	Le Mans	Blois	Laval	Alençon	Saumur	Chinon
Services à la personne	Agro- alimentaire	1.160	893	799	477	298	162	136	72
	Commerce et réparation automobile	2.700	2.690	2.497	1.393	1.089	810	448	158
	Commerce de détail et réparation	11.284	10.235	8.513	3.325	3.236	2.048	1.410	429
	Transports	143	231	89	48	61	32	29	4
	Hôtels et Restaurants	5.207	4.427	3.508	1.791	1.183	635	640	247
	Services personnels et domestiques	1.151	1.097	1037	589	406	208	139	50
Services collectifs	Postes et télécommunications	37	11	57	107	9	2	44	0
	Services opérationnels	443	608	432	300	248	161	166	344
	Activités récréatives, culturelles et sportives	1.342	1.547	1.191	8	317	162	1	55
	Services personnels et domestiques	3	1	0	0	0	0	0	1
	Éducation	2.517	1.816	1.516	538	913	708	260	76
	Santé et Action sociale	10.292	7891	7.453	4.322	2.426	2.360	1.318	723
	Administration publique	1.716	3.427	1.171	853	633	495	16	16
	Activités associatives et extraterritoriales	1.853	2.099	1.128	758	498	417	121	61
Services opérationnels aux entreprises	Services opérationnels	6.150	8.212	5.182	2.341	1.392	740	389	149
Transport - Logistique	Transports	6.222	6.645	4.151	1.436	1.744	926	419	145
	Commerce de gros et intermédiaires	5.238	6.631	3.813	1.295	2.050	545	217	77
Construction	Construction	10.354	9.663	7.470	3.367	3.246	2.060	1.039	676
Intérim	Intérim	7.057	7.150	4.525	2.991	1.776	1.062	1.090	413

Tableau 73 bis : Comparaison de la répartition des emplois salariés privés sur les huit aires urbaines du Val de Loire – Maine en 2005(2ème partie) –Sources : ASSEDIC 2005

Légende

Indice de présence

Plus de 130	Largement supérieur à la présence moyenne nationale
De 110 à 130	Supérieur à la présence moyenne nationale
De 90 à 110	Semblable à la présence moyenne nationale
De 70 à 90	Inférieur à la présence moyenne nationale
Moins de 70	Largement inférieur à la présence moyenne nationale

J.3) Spécialisation du territoire par filières

	Présence supérieure à la moyenne française	Présence dans la moyenne française	Taux de variation annuel du secteur sur Val de Loire – Maine entre 1993 et 2005
Industries des équipements mécaniques	Orléans, Tours, Laval, Chinon	Le Mans, Saumur	-2,8%
Édition, Imprimerie, Reproduction	Tours, Laval, Alençon	Blois, Saumur	-0,1%
Chimie, caoutchouc, plastique	Laval, Tours	Alençon, Saumur, Chinon	+0,6%
Activités financières	Le Mans	Tours, Orléans, Laval, Alençon	+0,4%
Pharmacie, Parfumerie, Entretien	Blois, Saumur, Orléans, Tours		+1,1%
Industries des composants électroniques	Saumur, Tours, Blois, Laval		-0,7%
Industries agro-alimentaires	Orléans, Saumur	Laval, Alençon	+0,5%
Industrie automobile	Laval, Blois, Le Mans		-1,2%
Métallurgie et transformation des métaux	Chinon, Saumur, Laval		+0,4%
Eau, Gaz, électricité	Orléans, Saumur, Tours		+3,3%
Industries des équipements de foyer	Le Mans, Chinon	Orléans	-4,0%
Industrie des équipements électriques et électroniques	Laval, Orléans	Le Mans	-2,8%
Télécommunications	Orléans, Le Mans	Tours	+25,6%

Tableau 74 : les filières significativement plus présentes que la moyenne nationale dans les agglomérations du Val de Loire Maine - Sources : Assedic 2005

Légende

Indice de variation	
Plus de 130	Largement supérieur à la présence moyenne nationale
De 110 à 130	Supérieur à la présence moyenne nationale
De 90 à 110	Semblable à la présence moyenne nationale
De 70 à 90	Inférieur à la présence moyenne nationale
Moins de 70	Largement inférieur à la présence moyenne nationale

i. Une forte présence sur différentes filières

Les « industries des équipements mécaniques » affichent une présence supérieure à la moyenne nationale à Orléans, Tours, Laval et Chinon, et dans la moyenne nationale au Mans et à Saumur. Cette filière est ainsi présente de manière significative dans un maximum d'agglomérations de l'espace métropolitain Val de Loire – Maine.
Le secteur de « l'édition – imprimerie – reproduction » affiche quant à lui une présence supérieure à la moyenne nationale à Tours, Laval et Alençon, dans la moyenne nationale à Blois et Saumur.
13 filières affichent ainsi une présence notable sur l'espace métropolitain (c'est-à-dire qu'elles sont présentes, de manière égale ou supérieure à la moyenne nationale, dans au moins 3 agglomérations du Val de Loire – Maine).

ii. Des filières en lien avec des pôles de compétitivité existant

Parmi ces filières spécifiques, 5 se retrouvent dans 4 pôles de compétitivité :

- « Automobile Haut de Gamme » qui s'appuie sur la filière automobile ;
- « Sciences de la beauté et du bien-être », qui s'appuie sur la filière « Pharmacie, parfumerie, entretien » ;
- « Sciences et systèmes de l'énergie électrique », où l'on retrouve des industries des composants électriques, et des équipements électriques et électroniques ;
- « Polymers Technologies », où l'on retrouve des industries de la chimie, du caoutchouc et du plastique.

Notons qu'il est plus difficile d'associer une filière en particulier au pôle $E=mc^2$, mais qu'il s'appuie sur différentes filières présentes, comme celles des « équipements mécaniques », de « chimie, caoutchouc, plastique », ou encore l'industrie automobile.

iii. Dynamiques de croissance

Parmi ces filières enfin, certaines sont particulièrement dynamiques (variation sur l'espace métropolitain supérieure à la moyenne nationale) :

- « l'édition – imprimerie – reproduction », même si celle-ci décroît légèrement sur la période 1993-2005 (-0,1% par an) ;
- « chimie, caoutchouc, plastique » ;
- « pharmacie, parfumerie, entretien », plus particulièrement sur les agglomérations du Val de Loire ;
- les industries agro-alimentaires ;
- la métallurgie et la transformation des métaux, dont la croissance est positive (+0,4% par an entre 1993 et 2005) alors que le secteur régresse globalement en France (-0,71% par an sur la même période) ;
- les télécommunications, qui connaissent une croissance remarquable (+25,6% par an sur Val de Loire – Maine, contre +14,9% par an en moyenne en France entre 1993 et 2005), et qui se concentrent dans les villes les plus importantes : Le Mans, Orléans et Tours.

3ème partie : les réseaux économiques de l'espace métropolitain Val de Loire - Maine

A) Précisions

Cette partie sur les réseaux économiques de l'espace Val de Loire – Maine est un travail précurseur. Issu des différents entretiens menés avec les référents économiques de chaque territoire de l'espace métropolitain (cf. grille dans la note de présentation), il se devra d'être complété et organisé.

B) Grille des réseaux

Cf. en pages suivantes

Les réseaux seront regroupés en deux parties : les réseaux locaux, et les réseaux transversaux.
En ce qui concerne les réseaux locaux, certains sont présents de manière assez systématique sur l'ensemble des territoires de l'espace métropolitain :

- les clubs d'entreprises mis en place et animés par les chambres de commerce et d'industrie, dont les objectifs sont les échanges d'expériences, le partage de bonnes pratiques, et parfois l'apport de connaissances ;
- les réseaux d'entreprises sur une filière en particulier, là aussi souvent mises en place par les CCI ;
- les réseaux d'entreprises présentes sur une zone d'activité, qui voit un intérêt à réaliser des économies d'échelle sur un territoire commun. Ils constituent également un groupe de lobbying plus fort auprès des agglomérations.

Dans la partie concernant les réseaux transversaux, les pôles de compétitivité ne seront pas détaillés puisque ils ont été déjà abordés auparavant

C) Analyse

Hormis les récents pôles de compétitivité, très peu de réseaux transversaux existent au niveau économique entre agglomérations du Val de Loire – Maine.
Il existe en revanche de nombreux réseaux locaux autour de thématiques identiques sur les huit territoires. Certains gagneraient sans doute à être mis en réseau.

Pour approfondir, cette partie, il serait intéressant d'étudier les liens d'entreprise à entreprise. Une pareille étude a déjà été menée au niveau du Loiret par la CCI d'Orléans. A l'échelle du Val de Loire – Maine, elle permettrait de connaître les logiques des liens de sous-traitance des entreprises de l'espace afin, peut-être, de pouvoir influer sur celles-ci.

Agglos	Nom	Filière	Acteurs du réseau				Pilotage			Domaines			Actions mises en oeuvre	Temporalité
			Entreprises	Formation supérieure	Recherche publique	Recherche privée	Initiative	Structure de gestion	Acteurs associés	Recherche Conception	Gestion Production	Commercialisation		
Alençon	Club d'entreprises	toutes	Celles intéressées				CCI	CCI			X		Mutualisation des expériences de chefs d'entreprises, aides aux nouveaux arrivants	continu
	Orne Export	Toutes à l'échelle départementale	Celles intéressées				Conseil Général	Orne Dvpt				X	Aider entreprises à ouvrir de nouveaux marchés à l'international (connaissance, montage de dossier…)	continu
	Réseau Agro - alimentaire	Agro-alimentaire	Du domaine				Conseil Général + Orne Dvpt	Synagro (Chbre d'agriculture)	CCI, Chbre des métiers, CG		X	X	Promotion et aides aux entreprises dans toutes les démarches : développement, reprise, communication	Reconduit chaque année
	Réseau plasturgie	Plasturgie	Du domaine	ISPA	ISPA		Conseil Général + Orne Dvpt				X	X	En projet sur même modèle	
	Réseau Moulure	Moulure	Du domaine	ISMO			Conseil Général + Orne Dvpt				X	X	En projet sur même modèle	
Blois	Clubs d'entreprises CCI	toutes	Celles intéressées				CCI	CCI			X		Clubs : (*Atelier ISO 14.001, Créaction, Environnement 41, Produire, Parrains de l'ISEME, Créateurs d'entreprises, Cuisine en Loir-et-Cher*)	continu
Saumur	Clubs d'entreprises CCI	toutes	Celles intéressées				CCI	CCI (sauf club hôteliers géré par les hôteliers)			X		Clubs : TIC, logistique, BTP, Professionnels de l'observation de la veille et de l'intelligence économique, Hôteliers et commerçants	continu
	ZA Champ Blanchard	Organisation territoriale	De la ZA				Entreprises de la ZA	Entreprises de la ZA			X		Mise en commun des frais de surveillance d'entreprises et de signalisation	continu

Tableaux 75 : les réseaux économiques locaux sur les huit aires urbaines du Val de Loire – Maine (1ère partie) – Sources : entretiens réalisés

Agglos	Nom	Filière	Acteurs du réseau				Pilotage			Domaines			Actions mises en oeuvre	Temporalité
			Entreprises	Formation supérieure	Recherche publique	Recherche privée	Initiative	Structure de gestion	Acteurs associés	Recherche Conception	Gestion Production	Commercialisation		
Laval	Clubs d'entreprises CCI	toutes	Celles intéressées				CCI	CCI			X	X	Clubs : Groupe Pégase (intelligence économique), Mayenne Performance (partage de savoir-faire, gestion), Mayenne Europe International (export)	continu
	Réseau MOC (Moulistes organisés collectivement	Moulure	Du domaine				CCI	CCI			X	X	Mutualisation des moyens productifs – Réponse à des projets de plus grandes envergures	Dep. 2 ans en réponse aux difficultés du secteur
	Réseau Filiale électronique	Électronique	Du domaine				CCI	CCI			X	X	Mutualisation des moyens productifs – Réponse à des projets de plus grandes envergures	Dep. 2 ans en réponse aux difficultés du secteur
	Réseau Imprimerie	Imprimerie	Du domaine				CCI	CCI			X	X	En projet sur même modèle	
Chinon	Réseau maintenance industrielle	Maintenance industrielle et sécurité des systèmes de production	Celles intéressées	Lycée Rabelais (BTS)			Lycée Rabelais	Lycée Rabelais	ADUC		X		Liens privilégiés formation – entreprise : Groupe d'enseignants répond aux problèmes d'une entreprise sur le sujet, et en contrepartie assure simultanément formation	continu
Le Mans	Clubs d'entreprises CCI	toutes	Celles intéressées				CCI	CCI		X	X	X	Clubs : Espace entreprendre 72 (dirigeants de jeunes entreprises), ESCAP (professionnels du tourisme), PRIM (faciliter échanger entre recherche et entreprise), Sarthe Export	continu
	Réseaux ZA	Organisation territoriale	De la ZA				Communauté urbaine	1 temps plein à la CU financé par entreprises membres	ADEMA		X		Meilleure connaissance entre membres – Mise en commun des frais de surveillance d'entreprises et de signalisation – Lobbying à la CU	continu

Tableaux 75 bis : les réseaux économiques locaux sur les huit aires urbaines du Val de Loire – Maine (2ème partie) – Sources : entretiens réalisés

Agglos	Nom	Filière	Acteurs du réseau				Pilotage			Domaines			Actions mises en oeuvre	Temporalité
			Entreprises	Formation supérieure	Recherche publique	Recherche privée	Initiative	Structure de gestion	Acteurs associés	Recherche Conception	Gestion Production	Commercialisation		
Tours	Clubs d'entreprises CCI	toutes	Celles intéressées				CCI	CCI			X	X	Clubs : parrainage de l'ISEME, créateurs d'entreprises « avenir de Touraine », jeunes dirigeants d'entreprises	continu
	Maison des associations économiques de Touraine (MAE)	toutes	Celles intéressées				CCI	CCI			X	X	Met en réseau les associations économiques de Touraine	continu
	Touraine Export	toutes	Celles intéressées					CCI	CCI, CG, ...			X	Ouverture de nouveaux marchés à l'international	continu
	Loire Valley Convention Club - « Projets pour la Touraine »	toutes	Celles intéressées					Associations indépendantes	CCI (MAE)			X	Promotion de la Touraine	continu
	Association tourangelle des conseils entreprise	consultants	Du Domaine					Association indépendante	CCI (MAE)			X	Promouvoir auprès des entreprises le recours au conseil	continu
	Association tourangelle de la relation client	Centres d'appels	Du domaine					Association indépendante	CCI, (MAE)...		X	X	Partage de connaissance – Promotion de la filière au niveau local	continu
	Unions commerciales (Tours, Joué, Indre-et-Loire)	Commerce Artisanat	Du domaine					Associations indépendantes	CCI (MAE)			X	Groupe d'intérêt (lobbying) – Organisation d'animations communes	continu
	Touraine Gourmande, Touraine Hôtels	Hôtellerie Restauration	Du domaine					Associations indépendantes	CCI (MAE)			X	Groupe d'intérêt (lobbying), Favoriser la fréquentation des établissements de Touraine	continu
	Réseaux ZA	Organisation territoriale	De la ZA					Entreprises de la ZA			X		Meilleure connaissance entre membres – Lobbying - Mise en commun des frais de surveillance d'entreprises et de signalisation	continu

Tableaux 75 ter : les réseaux économiques locaux sur les huit aires urbaines du Val de Loire – Maine (3ème partie) – Sources : entretiens réalisés

Agglos	Nom	Filière	Acteurs du réseau				Pilotage			Domaines			Actions mises en oeuvre	Temporalité
			Entreprises	Formation supérieure	Recherche publique	Recherche privée	Initiative	Structure de gestion	Acteurs associés	Recherche Conception	Gestion Production	Commercialisation		
Orléans	Clubs d'entreprises CCI	toutes	Celles intéressées				CCI	CCI			X	X	Clubs : commercial, dirigeants, production, environnement, hygiène et sécurité, ressources humaines	continu
	Le Grand Maillage (GM)	toutes	Celles intéressées				CCI	Association indépendante	CCI		X	X	Fédère les associations économiques du Loiret	continu
	Entreprendre et réussir en 45	toutes	Celles intéressées					Association indépendante	GM		X		Échanges entre créateurs et repreneurs d'entreprises	continu
	Puissance 20	toutes	Celles intéressées					Association indépendante	GM			X	Label : regroupement de compétence et synergie d'échanges commerciaux	continu
	Groupement d'employeurs – Partage de collaborateurs	toutes	Celles intéressées					Association indépendante	GM		X		Faciliter l'utilisation des compétences en temps partagé	continu
	Réseau des « Partenaires d'Orléans Val de Loire Technopole »	toutes	Celles intéressées	Université d'Orléans	Université d'Orléans	Centres de recherche intéressés		Orléans Val de Loire Technopole	AgglO, CCI		X		Favoriser contrats de recherche et de stage entre entreprises, laboratoires et université	continu
	« Innover en réseau »	toutes				Centres de recherche intéressés		Orléans Val de Loire Technopole	AgglO	X			Mise en réseau scientifique et technologique, aide méthodologique pour la mise en œuvre d'innovations	continu
	Réseaux ZA	Organisation territoriale	De la ZA					Entreprises de la ZA			X		Meilleure connaissance entre membres – Lobbying - Mise en commun des frais de surveillance d'entreprises et de signalisation	continu

Tableaux 75 quater : les réseaux économiques locaux sur les huit aires urbaines du Val de Loire – Maine (4ème partie) – Sources : entretiens réalisés

Agglos	Nom	Filière	Acteurs du réseau				Pilotage			Domaines			Actions mises en oeuvre	Temporalité
			Entreprises	Formation supérieure	Recherche publique	Recherche privée	Initiative	Structure de gestion	Acteurs associés	Recherche Conception	Gestion Production	Commercialisation		
Tours, Orléans, Blois	Agence de développement de l'Intelligence Économique et Stratégique Appliquée	consultants	Du Domaine					Association indépendante	GM			X	Promouvoir auprès des entreprises le recours au conseil	continu
	Horizon entreprise	toutes	Celles intéressées	Celles intéressées			Ministère de l'industrie	Association indépendante	GM		X	X	Groupements d'intérêts communs PME – PMI, notamment relations École / Entreprises	continu
	Association des directeurs de comptabilité et de gestion du Centre	toutes	Celles intéressées					Association indépendante	GM		X		Échange d'expérience – Lobbying de la profession	continu
	CRA (Cédants et Repreneurs d'Entreprises)	toutes	Celles intéressées					Association indépendante	GM		X		Transmission d'entreprises	continu
	Val de Loire Entreprendre	toutes	Celles intéressées					Association indépendante	GM		X		Développer le dynamisme économique local en aidant les créateurs et repreneurs de futures PME	continu

Tableaux 76 : les réseaux économiques transversaux sur les huit aires urbaines du Val de Loire – Maine (1ère partie) – Sources : entretiens réalisés

Agglos	Nom	Filière	Acteurs du réseau				Pilotage			Domaines			Actions mises en oeuvre	Temporalité
			Entreprises	Formation supérieure	Recherche publique	Recherche privée	Initiative	Structure de gestion	Acteurs associés	Recherche Conception	Gestion Production	Commercia-lisation		
Le Mans, Tours, Alençon	Réseau Logistique	Logistique	Du domaine				CA et CU	Aucune	Rouen			X	En projet. Rapprochement autour de l'A28	Création prochaine
Le Mans, Laval, Alençon	Villes du Maine	/					CU et CA	CU et CA					En projet	Renforcement prochain
Le Mans Laval	Université du Maine	Enseignement supérieur et Recherche		Universités	Universités			Universités		X			L'université du Maine regroupe les sites du Mans et de Laval	continu
Tours, Orléans, Blois, Chinon	Pôle de Recherche et d'enseignement supérieur	Enseignement supérieur et Recherche		Universités	Universités		Universités	Universités	Universités de Poitiers, La Rochelle et Limoges	X			Mutualisation de certaines fonctions et services, Complémentarités d'axes de recherche, Accroissement de la visibilité	Dep. Été 2006

Tableaux 76 bis : les réseaux économiques transversaux sur les huit aires urbaines du Val de Loire – Maine (2e partie) – Sources : entretiens réalisés

Conclusion

Les liens forts entre l'espace métropolitain et le bassin parisien ont été mis en évidence de façon succincte dans la première partie. Ils sont cependant inhérents à la spécialisation économique des territoires analysés.

Le Val de Loire – Maine connaît une dynamique économique globalement supérieure à la moyenne française. Les espaces étudiés connaissent néanmoins des trajectoires variées. Orléans, Laval, et Chinon affichent toutes les trois, chacune à leur niveau, une dynamique forte ces dernières années, globalement productive, et davantage tournée vers les services supérieurs sur l'agglomération d'Orléans. Laval et Chinon, par un fort maintien de l'activité industrielle, se démarquent des agglomérations de taille similaire. Tours et Le Mans ont globalement connu une croissance supérieure à la moyenne. La dynamique en « emplois supérieurs » est, ces dernières années, assez importante sur ces territoires, et semble même s'accroître sur Le Mans depuis 2001. Blois présente des indicateurs globalement dans la moyenne, Alençon et Saumur affichent des profils moins dynamiques.

L'analyse effectuée a démontré l'existence de filières économiques communes entre agglomérations du Val de Loire – Maine, autant dans le secteur de la production, que dans celui des services supérieurs. Certaines constituent déjà des coopérations autour de pôles de compétitivité. D'autres filières d'excellence gagneraient à être mises en réseaux à l'échelle métropolitaine, pour compléter cette première approche.

Le présent document est aujourd'hui en cours de diffusion à l'ensemble des services économiques des agglomérations pour validation de son contenu. Il sera par la suite distribué à tous et constituera un point de départ à une veille économique du dispositif. La partie sur les réseaux, une fois complétée, permettra d'alimenter l'ensemble des réflexions ayant lieu dans ce domaine.

Bibliographie

Ouvrages

APERAU, Les agglomérations françaises face aux défis métropolitains – 2006, 19p.

CIADT du 18 décembre 2003, Pour un rayonnement européen des métropoles françaises – Éléments de diagnostic et orientations – DATAR, 48p.

DATAR, Pour un rayonnement européen des métropoles françaises – Appel à coopération métropolitaine – Juin 2004, 16p.

DATAR, La France, puissance industrielle. Une nouvelle politique industrielle par les territoires. Réseaux d'entreprises, vallées technologiques, pôles de compétitivité, 23 Février 2004

ETD, Pour un rayonnement européen des métropoles françaises – Appel à projet pour une coopération métropolitaine lancé par la DATAR en juin 2004 – Septembre 2005, 8p.

Pascal Garreau sous la direction de Vincent Fouchier, Pour un rayonnement européen des métropoles françaises - La spécialisation économique des villes françaises - DATAR, Juin 2004, 25p.

Daniel Gassman et Joëlle Béthune, Les emplois métropolitains supérieurs… en quête de métropole – INSEE Champagne-Ardenne – décembre 2004, 37p.

Frédéric Gilli, Essai de caractérisation des aires urbaines du bassin parisien – 2002, 27p.

Clémence Humeau, Elise Gaultier, Lena Ulbricht et Ivanne Poussier, *Pour une gouvernance d'avenir, Focus sur le pôle de compétitivité « Sciences de la beauté et du bien-être »*, Rapport du Projet Collectif de Sciences Po à La Caisse des Dépôts et Consignation, septembre 2006, droits réservés

Philippe Julien, Les grandes villes françaises étendent leur influence – INSEE Provence-alpes-Côte d'Azur, avril 2001, 4p.

Christian Lefèvre, Pour un rayonnement européen des métropoles françaises - Les coopérations métropolitaines en Europe – DATAR, Juin 2004, 48p.

Laurent Lévêque, Louis Morel, Michel Sénelet, Pour un rayonnement européen des métropoles françaises – L'offre métropolitaine française vue par les emplois métropolitains supérieurs – DATAR, FNAU, octobre 2004, 98p.

OCDE, Examens territoriaux de l'OCDE : la France –2006, 224p.

Région Pays de la Loire, Étude prospective régionale, 3ème partie : les principales tendances et spécificités de l'emploi ligérien – mars 2006, p.38 à 47

Céline Rozenblat et Patricia Cicille, Les villes européennes - Analyse comparative – Maison de la Géographie, 2002, 94p.

Les fonctions métropolitaines supérieures dans les villes de quatre régions de l'Ouest : Basse-Normandie, Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes – dans Octant n°92, janvier 2003, p.4 à 10

Sites internet

http://www.idf.pref.gouv.fr/dossiers : documents relatifs à la MIIAT : Mission Interministérielle et Interrégionale d'Aménagement du Territoire

www.insee.fr : site de l'INSEE, utilisé pour les données issues des recensements généraux de la population de 1975 à 1999, et également pour les fichiers des Emplois Métropolitains Supérieurs sur les aires urbaines françaises en 1990 et 1999

www.assedic.fr : site de l'UNEDIC, utilisé pour les données concernant l'emploi salarié privé de 1993 à 2005

www.impots.gouv.fr : site des services fiscaux, utilisé pour les données sur les impôts par foyer en 2005

http://www.competitivite.gouv.fr : site de la DIACT consacré aux pôles de compétitivité

www.economie-touraine.com : site de l'Observatoire économique de Touraine, utilisé pour les données sur les entreprises de l'Indre-et-Loire et pour délimiter l'aire urbaine de Chinon

www.loir-et-cher-eco.com : site de l'observatoire économique du Loir-et-Cher, utilisé pour les données sur les entreprises du Loir-et-Cher

www.touraine.cci.fr, www.saumur.cci.fr, www.loir-et-cher.cci.fr, www.loiret.cci.fr, www.lemans.cci.fr, www.alencon.cci.fr, www.mayenne.cci.fr : sites des Chambres de Commerce et d'Industrie des territoires concernés par l'étude, pour des données sur l'économie locale

www.univ-lemans.fr, www.univ-orleans.fr, www.univ-tours.fr, www.univ-angers.fr, www.unicaen.fr : sites des universités des territoires concernés par l'étude, pour les données concernant l'enseignement supérieur et la recherche

www.adeloiret.com : site de l'agence de développement économique du Loiret, pour des données économiques concernant Orléans

www.ornedeveloppement.com : site du comité d'expansion économique de l'Orne, pour des données économiques concernant Alençon

www.lavaltechnopole.com : site de l'agence de développement économique de Laval, pour des données économiques concernant Laval

www.adema-le-mans.fr : site de l'agence de développement économique du Mans, pour des données économiques concernant Le Mans

www.auao.org, www.atu37.org, www.aduc.fr : sites des agences d'urbanisme respectivement d'Orléans, de Tours et de Chinon, pour des données générales concernant les territoires

Table des Illustrations

x *TABLEAUX* PAGES

Tableau 1 : Solde migratoire de Paris avec les principales Aires Urbaines du bassin parisien entre 1990 et 1999 — Page 7
Tableau 2 : Populations des aires urbaines du Val de Loire — Page 11
Tableau 3 : Approche fonctionnelle et classification de l'économie française — Page 14
Tableau 4 : Profil fonctionnel des villes du Val de Loire - Maine — Page 15
Tableau 5 : Prédominance des fonctions économiques dans les aires urbaines du Val de Loire - Maine — Page 16
Tableau 6 : Comparaison de la spécialisation économique des aires urbaines du Val de Loire - Maine dans la fonction « production abstraite » — Page 17
Tableau 7 : Comparaison de la spécialisation économique des aires urbaines du Val de Loire – Maine dans la fonction « production concrète » — Page 18
Tableau 8 : Comparaison de la spécialisation économique des aires urbaines du Val de Loire – Maine dans la fonction publique — Page 19
Tableau 9 : Spécialisations et faiblesses relatives économiques des aires urbaines du Val de Loire – Maine — Page 20
Tableau 10 : Classification des emplois métropolitains supérieurs – — Page 21
Tableau 11 : Les fonctions métropolitaines supérieures dans les aires urbaines du Val de Loire –Maine — Page 23
Tableau 12 : Les variations absolues des emplois métropolitains supérieurs sur l'espace Val de Loire – Maine — Page 26
Tableau 13 : les spécialisations des aires urbaines du Val de Loire – Maine dans les fonctions métropolitaines supérieures selon l'étude de l'AURH 2003 — Page 28
Tableau 14 : les spécialisations des aires urbaines du Val de Loire – Maine dans les fonctions métropolitaines supérieures selon l'INSEE — Page 28
Tableau 15 : Comparaison de la prédominance des fonctions métropolitaines supérieures dans les cinq principales aires urbaines du Val de Loire – Maine — Page 29
Tableau 16 : les spécialisations des cinq principales aires urbaines du Val de Loire – Maine dans les fonctions métropolitaines supérieures — Page 29
Tableau 17 : Prédominance des fonctions métropolitaines supérieures dans les deux plus petites aires urbaines du Val de Loire - Maine — Page 31
Tableau 18 : les spécialisations des deux plus petites aires urbaines du Val de Loire – Maine dans les fonctions métropolitaines supérieures — Page 31
Tableau 19 : Évolutions comparées des EMS sur les trois principales aires urbaines du Val de Loire – Maine — Page 32
Tableau 20 : Évolutions comparées des EMS sur quatre plus petites aires urbaines du Val de Loire – Maine — Page 33
Tableau 21 : Les 10 premières entreprises de la « Cosmetic Valley » par leurs effectifs — Page 38
Tableau 22 : les pôles de compétitivité de l'espace Val de Loire - Maine — Page 47
Tableau 23 : Modèle d'un tableau de répartition des emplois salariés privés et des principaux employeurs en 2005 sur l'aire urbaine X — Page 50

Tableau 24 : L'aire urbaine de Tours Page 53
Tableau 25 : les migrations domicile – travail sur l'aire urbaine de Tours en 1999 Page 54
Tableau 26 : L'aire urbaine de Tours au travers de grands indicateurs économiques Page 55
Tableau 27 : Comparaison de la variation de l'emploi salarié privé par secteurs sur l'aire urbaine de Tours par rapport à l'espace Val de Loire - Maine Page 57
Tableau 28 : Répartition des emplois salariés privés et des principaux employeurs en 2005 sur l'aire urbaine de Tours Page 59
Tableau 29 : les principaux employeurs publics sur l'aire urbaine de Tours - Source : Fichier des principaux employeurs de l'observatoire économique de Touraine Page 60
Tableau 30 : L'aire urbaine de Tours et les EMS Page 62
Tableau 31 : L'aire urbaine d'Orléans Page 65
Tableau 32 : les migrations domicile – travail sur l'aire urbaine d'Orléans en 1999 Page 66
Tableau 33 : L'aire urbaine d'Orléans au travers de grands indicateurs économiques Page 67
Tableau 34 : Comparaison de la variation de l'emploi salarié privé par secteurs sur l'aire urbaine d'Orléans par rapport à l'espace Val de Loire - Maine Page 69
Tableau 35 : Répartition des emplois salariés privés et des principaux employeurs en 2005 sur l'aire urbaine d'Orléans Page 70
Tableau 36 : L'aire urbaine d'Orléans et les EMS Page 73
Tableau 37 : L'aire urbaine du Mans Page 76
Tableau 38 : les migrations domicile – travail sur l'aire urbaine du Mans en 1999 Page 77
Tableau 39 : L'aire urbaine du Mans au travers de grands indicateurs économiques Page 78
Tableau 40 : Comparaison de la variation de l'emploi salarié privé par secteurs sur l'aire urbaine du Mans par rapport à l'espace Val de Loire - Maine Page 80
Tableau 41 : Répartition des emplois salariés privés et des principaux employeurs en 2005 sur l'aire urbaine du Mans Page 81
Tableau 42 : les principaux employeurs publics sur l'aire urbaine du Mans Page 82
Tableau 43 : L'aire urbaine du Mans et les EMS Page 84
Tableau 44 : L'aire urbaine d'Alençon Page 87
Tableau 45 : les migrations domicile – travail sur l'aire urbaine d'Alençon en 1999 Page 88
Tableau 46 : L'aire urbaine d'Alençon au travers de grands indicateurs économiques Page 89
Tableau 47 : Comparaison de la variation de l'emploi salarié privé par secteurs sur l'aire urbaine d'Alençon par rapport à l'espace Val de Loire - Maine Page 91
Tableau 48 : Répartition des emplois salariés privés et des principaux employeurs en 2005 sur l'aire urbaine d'Alençon Page 92
Tableau 49 : L'aire urbaine d'Alençon et les EMS Page 94
Tableau 50 : L'aire urbaine de Laval Page 96
Tableau 51 : L'aire urbaine de Laval au travers de grands indicateurs économiques Page 98

Tableau 52 : Comparaison de la variation de l'emploi salarié privé par secteurs sur l'aire urbaine de Laval par rapport à l'espace Val de Loire – Maine	Page 100
Tableau 53 : Répartition des emplois salariés privés et des principaux employeurs en 2005 sur l'aire urbaine de Laval	Page 101
Tableau 54 : L'aire urbaine de Laval et les EMS	Page 103
Tableau 55 : L'aire urbaine de Blois	Page 106
Tableau 56 : les migrations domicile – travail sur l'aire urbaine de Blois en 1999	Page 107
Tableau 57 : L'aire urbaine de Blois au travers de grands indicateurs économiques	Page 108
Tableau 58 : Comparaison de la variation de l'emploi salarié privé par secteurs sur l'aire urbaine de Blois par rapport à l'espace Val de Loire - Maine	Page 110
Tableau 59 : Répartition des emplois salariés privés et des principaux employeurs en 2005 sur l'aire urbaine de Blois	Page 111
Tableau 60 : L'aire urbaine du Blois et les EMS	Page 114
Tableau 61 : L'aire urbaine de Saumur	Page 116
Tableau 62 : les migrations domicile – travail sur l'aire urbaine de Saumur en 1999	Page 117
Tableau 63 : L'aire urbaine de Saumur au travers de grands indicateurs économiques	Page 117
Tableau 64 : Comparaison de la variation de l'emploi salarié privé par secteurs sur l'aire urbaine de Saumur par rapport à l'espace Val de Loire - Maine	Page 119
Tableau 65 : Répartition des emplois salariés privés et des principaux employeurs en 2005 sur l'aire urbaine de Saumur	Page 121
Tableau 66 : L'aire urbaine de Saumur et les EMS	Page 124
Tableau 67 : « L'aire urbaine » de Chinon	Page 126
Tableau 68 : les migrations domicile – travail sur l'aire urbaine de Chinon en 1999	Page 127
Tableau 69 : L'aire urbaine de Chinon au travers de grands indicateurs économiques	Page 128
Tableau 70 : Comparaison de la variation de l'emploi salarié privé par secteurs sur l'aire urbaine de Chinon par rapport à l'espace Val de Loire - Maine	Page 130
Tableau 71 : Répartition des emplois salariés privés et des principaux employeurs en 2005 sur l'aire urbaine de Chinon	Page 131
Tableau 72 : les principaux employeurs publics sur l'aire urbaine de Chinon	Page 132
Tableau 73 : Comparaison de la répartition des emplois salariés privés sur les huit aires urbaines du Val de Loire – Maine en 2005	Pages 138 et 139
Tableau 74 : les filières significativement plus présentes que la moyenne nationale dans les agglomérations du Val de Loire Maine	Page 139
Tableau 75 : les réseaux économiques locaux sur les huit aires urbaines du Val de Loire – Maine	Pages 143, 144, 145, et 146
Tableau 75 : les réseaux économiques transversaux sur les huit aires urbaines du Val de Loire – Maine	Pages 147 et 148

× *GRAPHIQUES*

PAGES

Graphique 1 : Poids démographiques des aires urbaines du Val de Loire — Page 11

Graphique 2 : Évolution comparée des populations des trois principales aires urbaines du Val de Loire - Maine entre 1975 et 1999 — Page 12

Graphique 3 : Évolution comparée des populations des cinq plus petites aires urbaines du Val de Loire - Maine entre 1975 et 1999 — Page 13

Graphique 4 : Comparaison de la variation de l'emploi total en fonction de celle des EMS entre 1990 et 1999 dans le Val de Loire – Maine à l'échelle de « grands ensembles régionaux » — Page 24

Graphique 5 : Comparaison de la variation de l'emploi total en fonction de celle des EMS entre 1990 et 1999 dans le Val de Loire – Maine par rapport à la taille des villes — Page 25

Graphique 6 : La gouvernance dans le pôle de compétitivité Sciences de la Beauté et du Bien-être — Page 39

Graphique 7 : Évolution démographique comparée en taux annuel sur l'aire urbaine de Tours de 1975 à 1999 — Page 54

Graphique 8 : Répartition de l'emploi salarié privé sur l'aire urbaine de Tours entre 1993, 1999, et 2005 — Page 56

Graphique 9 : Répartition de l'emploi salarié privé sur l'aire urbaine de Tours et l'espace métropolitain « Val de Loire – Maine »en 2005 — Page 57

Graphique 10 : Évolution démographique comparée en taux annuel sur l'aire urbaine d'Orléans de 1975 à 1999 — Page 65

Graphique 11 : Répartition de l'emploi salarié privé sur l'aire urbaine d'Orléans et l'espace métropolitain « Val de Loire – Maine — Page 67

Graphique 12 : Répartition de l'emploi salarié privé sur l'aire urbaine d'Orléans et l'espace métropolitain « Val de Loire – Maine — Page 68

Graphique 13 : Évolution démographique comparée en taux annuel sur l'aire urbaine du Mans de 1975 à 1999 — Page 76

Graphique 14 : Répartition de l'emploi salarié privé sur l'aire urbaine du Mans entre 1993, 1999, et 2005 — Page 78

Graphique 15 : Répartition de l'emploi salarié privé sur l'aire urbaine du Mans et l'espace métropolitain « Val de Loire – Maine — Page 79

Graphique 16 : Évolution démographique comparée en taux annuel sur l'aire urbaine d'Alençon de 1975 à 1999 — Page 87

Graphique 17 : Répartition de l'emploi salarié privé sur l'aire urbaine du Mans entre 1993, 1999, et 2005 — Page 89

Graphique 18 : Répartition de l'emploi salarié privé sur l'aire urbaine d'Alençon et l'espace métropolitain « Val de Loire – Maine — Page 90

Graphique 19 : Évolution démographique comparée en taux annuel sur l'aire urbaine de Laval de 1975 à 1999 — Page 97

Graphique 20 : Répartition de l'emploi salarié privé sur l'aire urbaine de Laval entre 1993, 1999, et 2005 — Page 98

Graphique 21 : Répartition de l'emploi salarié privé sur l'aire urbaine de Laval et l'espace métropolitain « Val de Loire – Maine — Page 99

Graphique 22 : Évolution démographique comparée en taux annuel sur l'aire urbaine de Blois de 1975 à 1999 — Page 106

Graphique 23 : Répartition de l'emploi salarié privé sur l'aire urbaine de Blois entre 1993, 1999, et 2005 Page 108
Graphique 24 : Répartition de l'emploi salarié privé sur l'aire urbaine de Blois et l'espace métropolitain « Val de Loire – Maine Page 109
Graphique 25 : Évolution démographique comparée en taux annuel sur l'aire urbaine de Saumur de 1975 à 1999 Page 116
Graphique 26 : Répartition de l'emploi salarié privé sur l'aire urbaine de Saumur entre 1993, 1999, et 2005 Page 118
Graphique 27 : Répartition de l'emploi salarié privé sur l'aire urbaine de Saumur et l'espace métropolitain « Val de Loire – Maine - Sources Page 119
Graphique 28 : Évolution démographique comparée en taux annuel sur l'aire urbaine de Chinon de 1975 à 1999 Page 126
Graphique 29 : Répartition de l'emploi salarié privé sur l'aire urbaine de Chinon entre 1993, 1999, et 2005 Page 129
Graphique 30 : Répartition de l'emploi salarié privé sur l'aire urbaine de Chinon et l'espace métropolitain « Val de Loire – Maine Page 130
Graphique 31 : Répartition de l'emploi salarié privé sur l'espace métropolitain « Val de Loire – Maine » Page 136

× *CARTES* **PAGES**

Carte 1 : Le classement des villes Page 4
Carte 2 : Éléments de spécialisation dans la mise en réseau des villes Page 5
Carte 3 : Niveau de rayonnement et pôles économiques Page 6
Carte 4 et 5 : Croissance démographique 2000-2020 entre tendance et volontarisme pour le bassin parisien Page 8
Carte 6 : Les migrations définitives non franciliennes, 1990-1999 Page 8
Carte 7 : Organisation multipolaire du grand bassin parisien Page 9
Carte 8 : Les trois espaces urbains du bassin parisien Page 10
Carte 9 : La division fonctionnelle du système métropolitain en 1999 Page 15
Carte 10 : Les Emplois Métropolitaines Supérieurs dans les aires urbaines françaises en 1999 Page 22
Carte 11 : Spécialisation et catégorisation des aires urbaines selon les fonctions métropolitaines Page 27
Carte 12 : le périmètre du pôle Sciences de la beauté et du bien-être Page 37
Carte 13 : De l'association au pôle de compétitivité Page 40
Carte 14 : les unités mixtes de recherche et laboratoires labellisés associés au pôle e=mc² Page 43
Carte 15 : le pôle Polymers Technologies – source : CCI d'Alençon Page 46
Carte 16 : Nombre d'entrées intradépartementales sur la commune de Chinon Page 52
Carte 17 : Situation et accessibilité de l'aire urbaine de Tours Page 53
Carte 18 : Situation et accessibilité de l'aire urbaine d'Orléans Page 64
Carte 19 : Situation et accessibilité de l'aire urbaine du Mans Page 75
Carte 20 : Situation et accessibilité de l'aire urbaine d'Alençon Page 86
Carte 21 : Situation et accessibilité de l'aire urbaine de Laval Page 96
Carte 22 : Situation et accessibilité de l'aire urbaine de Blois Page 105
Carte 23 : Situation et accessibilité de l'aire urbaine de Saumur Page 115
Carte 24 : Situation et accessibilité de l'aire urbaine de Chinon Page 125

Table des matières

REMERCIEMENTS 1

INTRODUCTION 2

1ÈRE PARTIE PHOTOGRAPHIE ÉCONOMIQUE DES TERRITOIRES –VUE GLOBALE 3

A) QUEL RAYONNEMENT EUROPÉEN ? 4
A.1) Un rayonnement européen aujourd'hui faible 4
A.2) Une spécialisation universitaire 5
A.3) Un profil diversifié et industriel 6
B) QUELLE POSITION DU RÉSEAU DE VILLES DANS LE GRAND BASSIN PARISIEN ? 7
B.1) Le Val de Loire – Maine : un espace fortement attractif pour la population parisienne 7
B.2) Des échanges résidentiels importants entre aires urbaines du Val de Loire - Maine 8
B.3) L'espace Val de Loire – Maine : un sous-ensemble urbain régional cohérent ? 9
C) PHOTOGRAPHIE DÉMOGRAPHIQUE DES TERRITOIRES 11
C.1) Un ensemble qui constitue presque 1,5 millions d'habitants 11
C.2) Évolution de la population : une dynamique positive pour Orléans et Tours 12
C.3) Évolution de la population : une situation moins positive pour les plus petites agglomérations 13
D) LA SPÉCIALISATION ÉCONOMIQUE DES VILLES DU VAL DE LOIRE- MAINE 14
D.1) Profil global 15
D.2) Spécialisation économique plus fine 16
D.3) Orléans, principale ville de l'espace au profil de production « abstraite », ... 17
D.4) Des petites villes spécialisées dans la production concrète 18
D.5) Peu de spécialisation autour de l'activité de services 18
D.6) Géographie de la fonction publique : Alençon l'administrative et le Val de Loire militaire 19
D.7) Récapitulatif général et par villes 20
E) L'ESPACE VAL DE LOIRE – MAINE VU AU TRAVERS DES EMPLOIS MÉTROPOLITAINS SUPÉRIEURS (EMS) 21
E.1) Définition 21
E.2) Profil Global 22
E.3) Rang des aires urbaines en fonction des EMS et Évolutions 23
i. Constats : des situations variables : Vers un équilibrage Orléans – Tours ; Le Mans en nette progression. 23
ii. Évolutions par rapport aux grands ensembles régionaux : Une logique de franges du Bassin Parisien ou une logique de Grand Ouest ? 24
iii. Évolutions par rapport aux aires urbaines de même taille 25
iv. Quelles croissances absolues ? 26
E.4) Approfondissement : quel profil se dessine ? Quelles fonctions sont prédominantes ? 27
i. Contexte national 27
ii. Spécialisation : la recherche dans les grandes villes, les banques – assurances dans les moyennes 29
iii. Une étude nécessairement spécifique pour les petites aires urbaines 31
iv. Dynamique des secteurs par filière : vers une spécialisation des territoires ou une diversification ? 32
F) LES PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ DU VAL DE LOIRE – MAINE 34
F.1). La définition de la DIACT 34
F.2) Fonctionnement des pôles de compétitivité 34
F.3) Bénéfices visés 35
F.4) Des contraintes identifiées? 36
F.5) Commentaires 36

F.6) Les pôles de l'espace métropolitain Val de Loire – Maine 37
i. « Sciences de la Beauté et du Bien-être » 37
ii. Sciences et systèmes de l'énergie électrique 41
iii. Végétal spécialisé 42
iv. E=mc² 43
v. Automobile Haut de Gamme 44
vi. Image et réseaux 44
vii. Atlantic Biothérapies 45
viii. Polymers Technologies 45
ix. Récapitulatif : l'espace métropolitain et les pôles de compétitivité 47

2ÈME PARTIE : PHOTOGRAPHIE ÉCONOMIQUE DES TERRITOIRES : PORTRAIT DES AIRES URBAINES 48

A) LA MÉTHODE ET LES MODALITÉS DE LECTURE 49
A.1) Le découpage économique 49
A.2) Le code couleur 51
A.3) Le cas de « l'aire urbaine » de Chinon 52
B) PORTRAIT ÉCONOMIQUE : L'AIRE URBAINE DE TOURS 53
B.1) Situation : Tours stratégiquement positionné 53
B.2) Démographie et Mobilité : 53
i. Population de l'aire urbaine 53
ii. Évolution démographique 54
iii. Caractérisation des mouvements de population : les migrations domicile travail en 1999 54
B.3) Portrait économique 55
B.4) Spécialisations économiques 56
i. Évolution de la part relative de chaque secteur sur l'aire Urbaine de Tours 56
ii. Comparaison des poids des secteurs dans l'aire urbaine étudiée par rapport à l'espace métropolitain 57
v. Mise à jour 2005 de la spécialisation économique de l'aire urbaine de Tours 61
vi. Filières d'excellence et activités à forte valeur ajoutée 62
vii. Projet économique 62
B.5) Les emplois métropolitains supérieurs 62
B.6) L'enseignement supérieur et la recherche 63
B.7) Les pôles de compétitivité 64
C) PORTRAIT ÉCONOMIQUE : L'AIRE URBAINE D'ORLÉANS 64
C.1) Situation 64
C.2) Démographie 65
i. Population de l'aire urbaine 65
ii. Évolution démographique 65
C.3) Portrait économique 67
C.4) Spécialisation économique 67
i. Évolution de la part relative de chaque secteur sur l'aire Urbaine d'Orléans 67
ii. Comparaison des poids des secteurs dans l'aire urbaine étudiée par rapport à l'espace métropolitain 68
iii. Comparaison des évolutions des secteurs 69
iv. Analyse plus approfondie 69
v. Mise à jour 2005 de la spécialisation économique de l'aire urbaine de Tours 72
vi. Filières d'excellence et activités à forte valeur ajoutée 72
vii. Projet économique 73
C.5) Les emplois métropolitains supérieurs 73
C.6) L'enseignement supérieur et la recherche 74
C.7) Les pôles de compétitivité 75

D) PORTRAIT ÉCONOMIQUE : L'AIRE URBAINE DU MANS 75
D.1) Situation *75*
D.2) Démographie *76*
i. Population de l'aire urbaine 76
ii. Évolution démographique 76
iii. Caractérisation des mouvements de population : les migrations domicile travail en 1999 77
D.3) Portrait économique *78*
D.4) Spécialisation économique *78*
i. Évolution de la part relative de chaque secteur sur l'aire Urbaine du Mans 78
ii. Comparaison des poids des secteurs dans l'aire urbaine étudiée par rapport à l'espace métropolitain 79
iii. Comparaison des évolutions des secteurs 80
iv. Analyse plus approfondie 80
v. Mise à jour 2005 de la spécialisation économique de l'aire urbaine du Mans 83
vi. Filières d'excellence et activités à forte valeur ajoutée 83
vii. Projet économique 84
D.5) Les emplois métropolitains supérieurs *84*
D.6) L'enseignement supérieur et la recherche *85*
D.7) Pôles de compétitivité *86*
E) PORTRAIT ÉCONOMIQUE : L'AIRE URBAINE D'ALENÇON 86
E.1) Situation *86*
E.2) Démographie *87*
i. Population de l'aire urbaine 87
ii. Évolution démographique 87
iii. Caractérisation des mouvements de population : les migrations domicile travail en 1999 88
E.3) Portrait économique *89*
E.4) Spécialisation économique *89*
i. Évolution de la part relative de chaque secteur sur l'aire Urbaine d'Alençon 89
ii. Comparaison des poids des secteurs dans l'aire urbaine étudiée par rapport à l'espace métropolitain 90
iii. Comparaison des évolutions des secteurs 91
iv. Analyse plus approfondie 91
v. Mise à jour 2005 de la spécialisation économique de l'aire urbaine de Tours 94
vi. Filières d'excellence et activités à forte valeur ajoutée 94
vii. Projet économique 94
E.5) Les emplois métropolitains supérieurs *94*
E.6) L'enseignement supérieur et la recherche *95*
E.7) Les pôles de compétitivité *95*
F) PORTRAIT ÉCONOMIQUE : L'AIRE URBAINE DE LAVAL 96
F.1) Situation géographique *96*
F.2) Démographie et Mobilité : *96*
i. Population de l'aire urbaine 96
ii. Évolution démographique 97
F.3) Portrait économique *98*
F.4) Spécialisations économiques *98*
i. Évolution de la part relative de chaque secteur sur l'aire Urbaine de Laval 98
ii. Comparaison des poids des secteurs dans l'aire urbaine étudiée par rapport à l'espace métropolitain 99
iii. Comparaison des évolutions des secteurs 100
iv. Analyse plus approfondie 100
v. Mise à jour 2005 de la spécialisation économique de l'aire urbaine de Laval 103
vi. Filières d'excellence et activités à forte valeur ajoutée 103
vii. Projet économique 103
F.5) Les emplois métropolitains supérieurs *103*
F.6) L'enseignement supérieur et la recherche *104*
F.7) Les pôles de compétitivité *104*

G) PORTRAIT ÉCONOMIQUE : L'AIRE URBAINE DE BLOIS 105
G.1) Situation *105*
G.2) Démographie et Mobilité : *106*
i. Population de l'aire urbaine 106
ii. Évolution démographique 106
iii. Caractérisation des mouvements de population : les migrations domicile travail en 1999 107
G.3) Portrait économique *108*
G.4) Spécialisations économiques *108*
i. Évolution de la part relative de chaque secteur sur l'aire Urbaine de Blois 108
ii. Comparaison des poids des secteurs dans l'aire urbaine étudiée par rapport à l'espace métropolitain 109
iii. Comparaison des évolutions des secteurs 110
iv. Analyse plus approfondie 110
v. Mise à jour 2005 de la spécialisation économique de l'aire urbaine de Blois 113
vi. Filières d'excellence et activités à forte valeur ajoutée 113
vii. Projet économique 113
G.5) Les emplois métropolitains supérieurs *114*
G.6) L'enseignement supérieur et la recherche *114*
G.7) Les pôles de compétitivité *115*
H) PORTRAIT ÉCONOMIQUE : L'AIRE URBAINE DE SAUMUR 115
H.1) Situation *115*
H.2) Démographie et Mobilité : *116*
i. Population de l'aire urbaine 116
ii. Évolution démographique) 116
iii. Caractérisation des mouvements de population : les migrations domicile travail en 1999 117
H.3) Portrait économique *117*
H.4) Spécialisations économiques *118*
i. Évolution de la part relative de chaque secteur sur l'aire Urbaine de Saumur 118
ii. Comparaison des poids des secteurs dans l'aire urbaine étudiée par rapport à l'espace métropolitain 119
iii. Comparaison des évolutions des secteurs 119
v. Mise à jour 2005 de la spécialisation économique de l'aire urbaine de Saumur 123
vi. Filières d'excellence et activités à forte valeur ajoutée 123
vii. Projet économique 123
H.5) Les emplois métropolitains supérieurs *124*
H.6) L'enseignement supérieur et la recherche *124*
H.7) Les pôles de compétitivité *125*
I) PORTRAIT ÉCONOMIQUE : L'AIRE URBAINE DE CHINON 125
I.1) Situation *125*
I.2) Démographie et Mobilité *126*
i. Population de l'aire urbaine 126
ii. Évolution démographique 126
I.3) Portrait économique *128*
I.4) Spécialisation économique *129*
i. Évolution de la part relative de chaque secteur sur l'aire Urbaine de Chinon 129
ii. Comparaison des poids des secteurs dans l'aire urbaine étudiée par rapport à l'espace métropolitain 130
iii. Comparaison des évolutions des secteurs 130
v. la spécialisation économique de l'aire urbaine de Chinon en 2005 134
vi. Filières d'excellence et activités à forte valeur ajoutée 135
vii. Projet économique 135
I.5) L'enseignement supérieur et la recherche *135*

J) SYNTHÈSE : LES SPÉCIALISATIONS ÉCONOMIQUES DE L'ESPACE MÉTROPOLITAIN VAL DE LOIRE- MAINE 136
J.1) Comparaison des secteurs dans l'espace métropolitain Val de Loire – Maine par rapport au profil moyen français *136*
J.2) Analyse plus approfondie *136*
J.3) Spécialisation du territoire par filières *139*
i. Une forte présence sur différentes filières 140
ii. Des filières en lien avec des pôles de compétitivité existant 140
iii. Dynamiques de croissance 140

3ÈME PARTIE : LES RÉSEAUX ÉCONOMIQUES DE L'ESPACE MÉTROPOLITAIN VAL DE LOIRE - MAINE **141**
A) PRÉCISIONS 142
B) GRILLE DES RÉSEAUX 142
C) ANALYSE 142

CONCLUSION **149**
BIBLIOGRAPHIE **150**
TABLE DES ILLUSTRATIONS **153**
TABLE DES MATIÈRES **159**